This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAIR
FAIRE

848
M273

FRAGMENS
DE POLITIQUE
ET DE LITTÉRATURE,
SUIVIS
D'UN VOYAGE A BERLIN,
En 1784.

Offerts comme *Etrennes* à mes Amis,

LE Ier. JANVIER 1788;

PAR MR. J^h^ MANDRILLON,

Des Académies de Haarlem, de Bresse, de Philadelphie, &c.

Loin de faire un travail d'écrire,
Je m'en fais une volupté :
Moins délicieusement flatté
De l'honneur de me faire lire,
Que de l'agrément de m'instruire
Dans une oisive liberté.

GRESSET.

A PARIS,
Et se trouve A BRUXELLES;
Chez EMMANUEL FLON, Imprimeur-Libraire,
rue des Fripiers.

M. DCC. LXXXVIII.

Vignaud
3-23-28

ÉPITRE DÉDICATOIRE
A MES AMIS.

EN vous dédiant, MES AMIS, *ce petit recueil de pièces fugitives, c'est vous rendre un compte fidèle de mes loisirs; c'est en faire hommage au sentiment. Vous me verrez, dans mes écrits, tel que dans mes discours, toujours l'ami de la paix, de l'honneur et de l'humanité. Bien loin d'afficher une fausse modestie, en déprisant mes productions, je vous les présente au contraire avec beaucoup de plaisir et de confiance; dans l'espoir que vous y trouverez, peut-être, quelque chose dont vous ne voudriez pas qu'un autre fût l'auteur. Si je me trompe, je n'en conserverai pas moins votre amitié, sentiment qui tient plus du cœur que de l'esprit.*

Au nombre de mes liaisons, vous le savez, il en est dont je pourrois m'enorgueillir, si la vanité pouvoit servir de base au sentiment et formoit une classe en amitié. Je ne vois donc en vous, MES BONS AMIS, *que l'homme seul : la raison et la délicatesse ont, de concert, dirigé mon choix. Si votre naissance est*

illustre, c'est un motif de plus en vous, pour exceller en amitié.

Comme pour bien jouir, il ne faut jamais sortir ni de son caractère, ni de sa sphère; je fais de mes Etrennes, *une affaire domestique. C'est un* présent de famille, *auquel je n'attache d'autre mérite que celui de vous restituer galamment les loisirs que j'ai pu dérober aux charmes de votre correspondance ou de votre société, pour les consacrer aux Muses. J'ai, par conséquent,* MES BONS AMIS, *trop de droits à votre indulgence pour la réclamer. Quant au public qui ne me connoît qu'imparfaitement, si par hazard il me lit, il sera, j'espère, assez juste, assez bon, pour m'accorder la sienne en faveur du motif.*

Je suis avec énergie et franchise,

Votre fidèle ami,
J.h MANDRILLON.

A Amsterdam, ce 1er. *Janvier* 1788.

INTRODUCTION.

LE sujet qui m'a déterminé à rassembler les pièces qui composent ce recueil, est très-simple : ç'a été celui de satisfaire un de mes amis, qui, retiré depuis long-tems à la campagne, désiroit que je lui envoyasse les divers journaux où ces fragmens ont été insérés. Cette difficulté me fit naître l'idée de travailler à une rédaction nouvelle, et j'en rends compte aujourd'hui. A quelques petites transpositions près, que j'ai cru nécessaires, j'ai exactement suivi l'ordre des tems où j'ai écrit.

Présenter ce recueil à mes amis, *sous le nom d'étrennes*, c'est indiquer la nécessité d'y joindre un *almanach ;* mais pour lui donner un petit air scientifique, je me suis amusé à le faire *perpétuel* et à lui donner autant de clarté que de précision. Je ne l'ai calculé que pour un demi-siècle, afin de ménager à mes amis le plaisir de m'en offrir, à leur tour, une nouvelle édition

en 1837, accompagnée des mêmes vœux que je fais aujourd'hui pour la prolongation de leurs jours.

Ne faisant de mes amis qu'une seule famille, ils me permettront, sans doute, de leur associer mes enfans, pour qui je place ici une *table nécrologique* des grands hommes anciens et modernes. C'est un moyen de retenir plus aisément les noms, la patrie et la durée de la vie de ces hommes si dignes de notre reconnoissance et de notre admiration. Cet examen seroit sans intérêt, s'ils ignoroient les circonstances précieuses qui ont rendu ces hommes immortels. Ce tableau n'est donc que pour les leur rappeler, et réveiller en eux le besoin de les connoître parfaitement.

Je désirerois que, pour simplifier les leçons d'histoire qu'on donne à la jeunesse, un homme de goût lui fît présent d'un petit abrégé d'histoire dans lequel il feroit l'énumération, par dates, de tous les évènemens mémorables des siècles anciens et modernes. Je voudrois que, d'un coup de pin-

ceau, il fit connoître les Empires et les grands hommes dans tous les genres qui les ont illustrés. Ce petit livre classique seroit précédé ou suivi d'un tableau nécrologique dans le genre de celui que je présente. Ce seroit pour les dames et les jeunes gens un chemin de roses sans épines, qui rendroit leur société aussi utile qu'agréable. Ce seroit pour eux le point d'Horace : l'*utile dulci*.

Les *tables chronologiques* qui sont dans le premier volume du nouveau *dictionnaire historique* en huit volumes in-*8*., peuvent être d'un grand secours au rédacteur, et lui servir de modèle.

A l'égard des vies des hommes illustres, il ne faudroit prendre que ceux qui ont fait époque et causé des révolutions dans les empires, les sciences, la religion, les lois, &c. On finiroit l'histoire ancienne par la décadence de l'Empire romain. La comparaison des siècles donneroit une idée plus nette de l'abâtardissement et des progrès de l'esprit humain, par exemple,

Depuis le IVme. siècle jusqu'au XIVme., il faudroit mettre toujours deux siècles enfemble, qui contiendroient six vies différentes ainsi de suite, en sorte qu'il y aît, dans chaque volume, des traits particuliers qui caractérisent les siècles. Le IVme. et le Vme. seroient remarquables par l'esprit de conquêtes; le IXme. et le Xme., par l'esprit de chevalerie; le XIme. et le XIIme., par l'esprit scholastique, les querelles du Sacerdoce et de l'Empire; le XIIIme. et le XIVme. par la fondation des diverses républiques, sorties de la féodalité en Allemagne et sur-tout en Italie; le XVme. les découvertes; le XVIme., les cruautés religieuses; le XVIIme., la politique et la civilisation. Il me paroîtroit également nécessaire de mettre toujours deux personnages en parallèle, comme Guillaume I Prince d'Orange, et Coligni; Luther et Elisabeth; Galilée et Descartes; Newton et Leibnitz; Christophe Colomb et Vasco de Gama, etc. Reprenons de plus haut.

L'histoire des hommes célèbres de l'an-

tiquité est un recueil précieux pour les siècles de la littérature moderne ; il sert de base et de règle à notre émulation, nous indique la marche des connoissances humaines et la gradation de leurs progrès.

Quel est l'homme de société qui ignore ce que furent les arts et les sciences chez les anciens, et qui n'en connoisse la migration depuis l'Égypte, la Grece et Rome jusqu'à nous ? En étudiant l'histoire des sciences, nous apprenons en même-tems les révolutions des empires qui leur ont servi de berceau, les époques célèbres de leur fondation, de leurs conquêtes, de leur ruine, et les monumens admirables qui les immortalisent.

On sait que *Menès*, fils de *Cham*, fonda la monarchie Egyptienne l'an du monde 1816 ; que *Busiris*, son successeur, bâtit la ville de *Thèbes*, capitale de l'empire, et qu'il posséda la première bibliothèque, connue sous le titre de *trésor des remèdes de l'ame*. *Memphis* vint ensuite orner l'Egypte et devint, sous *Achoreus*, son fondateur,

la résidence des Souverains, jusqu'à l'époque où *Alexandre* bâtit *Alexandrie*. L'Empereur *Mœris*, successeur d'Achoreus, assura son immortalité par la construction du fameux *canal* auquel il donna son nom, et qui fut en même-tems le plus admirable et le plus utile ouvrage des Rois d'Egypte. Nous arrivons enfin à *Sésostris*, fameux conquérant, qui, après avoir étendu son empire depuis le Gange jusqu'au Danube, érigea, de son vivant, plus de cent monumens superbes, parmi lesquels on distingue les fameuses *pyramides*, achevées sous son règne. Cet empire fameux fut détruit par Cambyse, Roi de Perse, l'an du monde 3479, et subjugué à son tour avec la Perse par Alexandre le Grand, l'an du monde 3681. L'Egypte reprit une nouvelle splendeur sous les Ptolémées. Ils y fondèrent une nouvelle monarchie, qui dura jusqu'à la mort de Cléopatre, dernière Souveraine. Cette série comprend deux cent quatre-vingt-treize ans.

L'histoire nous conduit insensiblement aux époques brillantes de Carthage, de

Sparte et d'Athènes, et nous parvenons insensiblement jusqu'aux héros de la république romaine, qui, après avoir détruit Carthage, devint l'arbitre et la maîtresse du monde entier, l'asile, le centre de tous les arts et de toutes les sciences.

Nous apprenons dans ce recueil précieux, que le tems où florissoient dans la Grèce les *Apelle*, les *Praxitèle*, les *Phidias*, les *Callimaque* et les *Philon*, fut aussi celui des plus grands philosophes, des plus grands orateurs, des plus grands généraux et des plus grands politiques : que pendant les cent trente ans qui s'écoulèrent depuis *Periclès* jusqu'à *Démétrius* de *Phalère*, jamais l'éloquence n'étoit parvenue à un tel dégré de perfection, et qu'on ne peut comparer à cette époque, que le siècle de *Cicéron*. Ce concours étonnant et admirable d'artistes et de savans, dans tous les genres, ne reparut sur la scène du monde que dans les siècles d'Auguste et de Louis XIV.

L'étude des belles-lettres et de la philoso-

phie contribue, sans doute, à former notre jugement, nos goûts, à polir nos ames. La société leur doit tous ses charmes, et les hommes toute leur urbanité : mais, que seroient tous ces avantages, s'ils n'étoient soutenus par l'étude de la *jurisprudence*, qui, en établissant les droits des Souverains, règlent ceux du peuple et lui sert de rempart contre les infractions de ceux qui voudroient en abuser? Les plus anciens peuples en ont connu les conséquences et l'utilité. Leurs ouvrages sont encore nos guides.

Les plus grands législateurs de l'antiquité, sont : *Moïse*, chez les Israélites; *Mercure Trismégiste*, chez les Egyptiens; *Minos*, dans l'île de Crête; *Charondas*, *Zaleucus* et *Pythagore*, dans la grande Grèce; *Lycurgue*, à Sparte; *Dracon* et *Solon* chez les Athéniens.

Le premier Romain qui recueillit leurs lois fut *Papirius*, sous *Tarquin l'ancien*; sa compilation fut nommée *droit papirien*; bientôt après, la république abrogea les

lois précédentes et y substitua la *loi tribunitienne*, à laquelle succédèrent les *XII Tables*, dressées par les Décemvirs sur le plan des lois des républiques grecques, tables qui furent le fondement et la source de tout le *droit romain*. Selon *Cujas*, Émilius *Papinien*, fut le plus grand jurisconsulte qui ait jamais existé. Quelques années ensuite, *Tribonien* passa de Rome à Constantinople, et, d'après le code de l'Empereur Théodose le jeune, il rédigea sous *Justinien*, le *droit civil* qu'il publia l'an 533, sous le nom de *Digeste* ou *Pandectes*. Enfin, après une révision très-scrupuleuse de toutes ces lois, déja tant compulsées, Justinien fit paroître, trente-deux ans ensuite, cent soixante-cinq *constitutions* et treize *édits* qu'on appela *Novelles*. Ainsi, le *droit civil* est composé de ces quatre parties, du *code*, du *digeste*, des *institutes* et des *novelles*; ce qui, chez les jurisconsultes modernes, constitue le *droit écrit*. Toutes ces connoissances de l'antiquité attestent, à l'envi, combien les siècles modernes en ont reçu de bienfaits, de secours et de lumières.

Les empires, les arts et les sciences ont eu leurs crises et leurs révolutions : après être également parvenus au plus haut dégré de gloire et de perfection, ils sont tombés dans l'oubli, et ensevelis dans les plus affreuses ténèbres.

La destruction de l'empire romain entraîna la ruine totale du génie, et pendant plusieurs siècles, l'univers, plongé dans les horreurs de l'ignorance et du fanatisme, ne présenta plus que des scènes désolantes et des outrages à l'humanité.

L'Europe languissoit après une révolution qui lui rendit toute l'énergie dont elle étoit susceptible. L'époque de cette grande révolution, dit le Président Henault, est le XVIme. siècle, c'est-à-dire, la destruction de l'empire des Grecs par *Mahomet*, qui fit refluer dans l'Occident tous les arts, et les sciences de la Grèce. Les *Médicis* à Florence, *Leon X* à Rome, et *François I* en France, redonnèrent la vie aux beaux

arts, ce fut deux fois le sort de la Grèce d'instruire et d'embellir l'Occident.

Ce qui doit surtout nous consoler de la perte que l'esprit humain a fait pendant que les barbares désoloient l'Europe, c'est que, probablement, nous sommes, pour jamais, à l'abri d'éprouver de telles vicissitudes, et qu'au contraire, nos progrès journaliers dans les sciences, en tous genres, préparent de nouvelles moissons à la postérité.

Continuons la division de ce recueil. A la suite des *tables nécrologiques*, je place mes *réflexions politiques*, comme les premiers objets de mon début dans la carrière des lettres. Ces réflexions politiques n'auront peut-être plus maintenant le même intérêt qu'elles ont eu autrefois; mais dans l'état où sont encore les grandes discussions de la république, par rapport au maintien de la liberté et des droits du peuple, ces observations montreront au moins quels étoient alors mes principes et mon dévouement, tant à l'égard du pays que j'habite,

que par rapport à la révolution américaine : principes et dévouement dont aucun motif ne sauroit me détacher.

J'avoue, cependant, que je n'aurois jamais rien publié, si je n'y avois été encouragé par mes amis ; et peut-être eussé-je bien fait : mais tel est ce penchant irrésistible de l'amour-propre qui nous presse sans cesse d'essayer et de faire mieux. Quoi qu'il en soit, je dois à ces premiers encouragemens, à ce penchant, le bonheur d'avoir mieux connu le prix du tems, l'utilité d'un loisir studieux, et surtout la félicité dans une vie retirée.

Si quelques personnes trouvoient étrange que je fasse ici mention des encouragemens et des éloges flatteurs dont on m'a honoré, je m'en console, parce qu'à coup sûr, ces personnes ne me connoissent pas, ou ne sont point de mes amis, à qui, et pour qui seuls j'écris. J'ajouterai néanmoins, pour désarmer la critique, que je ne m'apperçus point alors, comme aujourd'hui,

jourd'hui, combien j'étois redevable à l'indulgence, je n'ai point fait parade de cette fausse modestie, dont le public impartial n'est jamais la dupe. Manquer d'esprit, n'est pas un vice : chercher à faire mieux est un devoir.

Je ne dirai cependant pas comme Mr. l'Abbé *Porquet* a dit quelque part :

Les plus sévères yeux sont peut-être les nôtres,
On ne se trompe point, on veut tromper les autres,
Surprendre leur estime est un larcin permis,
Et nos dupes toujours sont nos meilleurs amis.

Si cela étoit vrai, j'aurois été la première dupe, et mon pardon doit être le fruit de mon aveu.

Je fais succéder à mes *vers* de *société*, un *extrait de mon voyage de Berlin*, auquel il ne manqueroit rien, s'il étoit possible que mes amis y trouvassent autant de plaisir que j'en ai eu à le leur raconter. Je suis bien loin d'avoir imité ces intéressans et jolis voyages dont quelques hommes aimables ont enrichi la littérature, en suivant les traces des *Chapelle* et *Bachaumont*, mais connoissant mon incapacité,

je n'ai pris pour guide que la vérité et la simplicité. J'ai retranché de mon voyage quelques circonstances qui appartiennent au *journal* de ma vie, et sur lequel je couche tous les jours quelques lignes. Continuez, ô mes bons amis, d'y répandre des fleurs, et d'éclaircir, par-là, les ombres du tableau, jusqu'à ce qu'il soit tems de l'exposer à vos yeux sans vernis et sans cadre.

A MON LIVRE.

Allez chez mes amis comme un gage assuré,
Du plaisir que je sens d'aimer et d'être aimé.

FRAGMENS

DE

POLITIQUE ET DE LITTÉRATURE.

REMARQUES

Sur la révolution Américaine.

LE feu de la guerre entre l'Angleterre & l'Amérique menaçoit déja d'embrâser les deux mondes, lorsque des écrivains célèbres tâchoient, par leurs écrits, d'appaiser les nations belligérantes, en les éclairant sur les moyens d'accorder leurs intérêts et leurs droits respectifs. Un d'eux, Mr. Cerisier, mon compatriote et mon ami, dont le zèle infatigable pour la bonne cause lui a mérité une gloire et des suffrages qui ne s'effaceront jamais du cœur des bons citoyens, m'adressa, le 15 novembre 1777, une lettre profondément écrite sur les conséquences de la révolution américaine. Je lui fis la réponse

suivante, qu'il publia également à la suite de l'ouvrage qui la fit naître (*).

» J'ai lu, avec plaisir, mon cher ami, vos réflexions philosophiques et politiques.

S'il est doux de couler ses jours au sein de la paix et de la liberté, il est beau de tracer ces deux avantages aux peuples qui sont privés des premiers, et soupirent pour le second. Mais tous vos plans d'amélioration seront sans effet, tant que les peuples seront divisés au-dehors par des intérêts divers, écrasés au-dedans par le choc perpétuel des pouvoirs, ou accablés par une puissance prépondérante, qui brise tous les autres ressorts de la machine politique.

Les souverains ont l'heureux avantage d'être les dépositaires du bonheur de leurs sujets : mais comme ce soin implique des devoirs réciproques, s'ils abusent de leur autorité en foulant aux pieds leur serment; c'est alors qu'ils deviennent plus coupables, puisqu'ils auroient pu aisément se concilier le plus beau titre qu'un homme puisse ambitionner sur des hommes; celui de père du peuple. Sous un

(*) Histoire de la fondation des colonies, des républiques anciennes, etc. Utrecht, 1777. Voyez le jugement flatteur que le Journal des savans de Paris a porté de cet ouvrage en mai 1779.

prince paisible et sage, les peuples sont heureux, parce que sa prudence assure leur félicité. Point de sédition, point de guerres. Tout respire l'harmonie et la paix. Mais dès que l'ambition et la cupidité se sont emparées de ceux qui sont à la tête du gouvernement, l'équilibre intérieur est détruit, les forces diminuent avec la population, le trésor public est bientôt épuisé, le commerce languit, les lois sont sans vigueur, l'agriculture sans encouragement et sans bras (*).

Un état n'est florissant qu'autant que les lois sont adaptées aux mœurs, aux coutumes nationales. Sparte et Athènes ne durent leur grandeur et leur gloire, qu'à la sage législation des Lycurgue et des Solon. Ces illustres législateurs ne promulguèrent leur code qu'après avoir bien étudié le pays et le peuple auquel il étoit destiné. Ils imaginèrent sagement qu'un empire ne pouvoit avoir de la stabilité, qu'autant que les mœurs et les lois n'y seroient point en contradiction. Des hommes ordinaires eussent pensé que deux peuples, si proches

(*) Pensez-y bien, braves Bataves; vous, mes chers concitoyens, quand j'écrivois en 1777, le paragraphe ci-dessus, j'étois alors bien éloigné de croire qu'un jour j'aurois à vous faire cette injonction. Espérons, comme amis de la paix et de la liberté, que nous jouirons bientôt de l'une et de l'autre.

l'un de l'autre, sous le même climat, devoient être gouvernés par les mêmes lois. Mais ces génies sublimes saisirent d'un coup-d'œil la différence; leur plan de législation se trouva diamétralement opposé; et cependant les fastes de la Grèce attestent les heureux effets de leur prudence et de leur sagacité. Voilà les exemples qui doivent naturellement diriger les nouvelles républiques qui se forment en Amérique. Comme on les voit adopter une forme de gouvernement confédérative, elles ne sauroient donner trop d'attention pour que le lien d'association y soit plus étroit que celui qui unissoit les différens états de la Grèce.

Je m'arrête volontiers aux républiques de la Grèce, parce qu'on trouve en effet, dans leur gouvernement, ainsi que dans celui des Egyptiens et des Phéniciens, qui furent leur admiration et leurs modèles, des exemples dont les Américains peuvent tirer de grands avantages. D'ailleurs, les connoissances de ces derniers étant plus étendues en fait d'administration politique, ils sont à même de profiter de tout ce que les anciens leur offrent de bon et de se garantir des causes qui leur firent perdre leur crédit et leur puissance. Il est bon de remarquer que, si les anciens ont conservé si long-tems leurs usages et leurs mœurs, c'est que, se suffisant à eux-mêmes, ils avoient moins de besoins que nous, et que leur caractère n'étoit pas comme le

nôtre, un mélange bizarre de celui de toutes les nations.

Les Grecs ne conservèrent leurs avantages sur les autres nations que sous la constitution républicaine. Ils ont perdu leurs mœurs, leur bravoure et leur considération, dès que l'aristocratie des Démagogues (*) les eut offerts en sacrifice à l'ambition de Philippe, d'Alexandre et de ses successeurs. Sous les Romains et sous les Empereurs de Constantinople, ils ne furent plus qu'un peuple énervé, livré au luxe et à la mollesse, sources funestes de cruautés, de séditions, de perfidies et de la plus méprisable superstition. Voilà l'histoire des nations qui perdent leur constitution primitive. Comparez Rome sous les Fabius et les Scipion à ce qu'elle devint sous les Empereurs. Est-il un contraste plus frappant, une preuve plus incontestable que les peuples ne sont heureux que par la bonté des lois et la sagesse de ceux qui sont à la tête du gouvernement.

Peuples américains, dont la cause intéresse les ames libres et sensibles sur toute la surface de la terre, voilà de grands exemples pour vous. Revenons à la guerre actuelle.

(*) Les Démagogues étoient des orateurs séditieux, qui, par leurs discours éloquens, faisoient adopter leurs passions dans les assemblées publiques.

Un Ministre, dont le génie est borné et l'humeur turbulente, commence par séduire le Prince : ensuite, sous un voile imposteur, il cache la vraie cause des guerres à la nation. Ici elle s'y prête, parce qu'elle est devenue un instrument passif entre les mains de la puissance absolue ; là, parce qu'on a eu soin de réveiller la haine nationale. Le principe des guerres peut encore être une injustice, un défaut de combinaison, une politique vicieuse, où l'intérêt public est cependant presque toujours sacrifié à l'intérêt particulier. Mais du côté des Américains, leur intrépide résistance paroît un soulèvement unanime, inspiré par l'enthousiasme de la liberté. L'esprit de patriotisme est capable de leur faire affronter tous les dangers, et braver toutes les conséquences qui peuvent en résulter. Les Américains n'ignorent pas que la plus grande partie de l'Europe est disposée en leur faveur. Ce sentiment ranime leur espoir et leur communique une valeur indomptable. Si la fortune se déclare pour eux, ils sont trop sages pour ne pas s'assurer une indépendance parfaite ; et je pense que, s'ils sont obligés de céder à la force, les plus fermes préfèreront une mort honorable ou une retraite désespérée.

L'Angleterre n'est pas à se repentir d'avoir entrepris si légèrement une guerre aussi ruineuse. Sa fierté la force à la soutenir, elle rougiroit de revenir sur ses pas. Mais que de suites fatales n'a-t-elle

pas à en appréhender ! Ses ennemis n'attendent peut-être qu'une occasion favorable de fondre sur elle et de la traverser dans cette grande expédition. L'inaction de ses voisins peut couvrir une tempête qui éclatera au moment qu'elle s'y attend le moins. Attaquée de tous côtés, obligée de faire face par-tout, déja épuisée par les efforts qu'elle a faits, elle se verra peut-être dicter des conditions de paix par des enfans qu'elle traitoit de rebelles, ou par des rivaux implacables qu'elle avoit le front de mépriser.

Si la France doit prendre le parti des Américains, pour ses intérêts et pour se venger des griefs qu'elle a contre la Grande-Bretagne, l'occasion ne sauroit être plus favorable. Ses finances mieux administrées, sa marine mise sur un pied plus respectable ; ses officiers mieux choisis, ses troupes nombreuses et bien disciplinées, tout est capable de lui faire concevoir les plus flatteuses espérances. Mais la guerre est un fléau si terrible, les apparences sont si souvent démenties par les effets ; et, dans une guerre maritime, l'Angleterre est si redoutable, que la France doit, autant qu'il est possible, être attentive à se maintenir dans la paix dont elle jouit. Elle ne doit prendre les armes que pour une guerre défensive. La politique et sa gloire seroient peut-être plus intéressées à ce qu'elle intervînt comme médiatrice que comme partie dans une quérelle qui

lui est étrangère. Elle a déja bien fait entendre qu'elle évite la guerre, mais qu'elle ne la craint point.

Rien de plus louable et de plus humain que votre projet d'offrir aux Américains vaincus un asyle paisible dans le sein d'un royaume puissant, dont les habitans, naturellement sensibles et doux, se feroient un tendre devoir d'imiter leur souverain, en accueillant à bras ouverts ces glorieuses victimes de la liberté. Mais ce qui est encore plus possible et peut-être plus avantageux pour la France, eu égard à la situation des choses, ce seroient les émigrations que vous lui proposez d'envoyer chez les insurgens. Dans un siècle éclairé par la saine philosophie, on a tout à se promettre de l'esprit tolérant devenu presque universel. Il est étonnant que ce beau dogme du *Tolérantisme* qui n'a point eu d'apôtres plus zélés que des François, qui paroît si fort adapté au caractère liant et sociable de la nation, rencontre encore en France, malgré la réclamation universelle, tant de préjugés et de lois barbares qui l'empêchent de s'y établir.

Je crains bien pour la pauvre humanité que le beau rêve de la paix universelle ne se réalise jamais. Les obstacles renaissent comme la tête de l'hydre. Envain les écrivains les plus profonds en ont montré la possibilité : envain ils en ont peint les charmes sous les traits les plus séduisans. Lors-

que des causes puissantes fomentent les querelles des peuples, les souverains devroient en être les arbitres et les pacificateurs. Alors, ils seroient véritablement pères des peuples, en empêchant les deux parties de s'entre égorger. En épuisant tous les moyens de prévenir les hostilités et l'effusion du sang humain, ils seroient véritablement les dieux de la terre. Un Roi, entouré d'un peuple heureux et content au sein de la paix, n'est-il pas plus grand qu'un monarque qui d'un mot fait mouvoir un corps de cent mille assassins, qui brûlent d'exterminer des nations entières? Si le conquérant réfléchissoit aux ruisseaux de sang, aux torrens de larmes qu'il fait couler, au triste état où la perte d'un citoyen réduit une famille, s'il étoit témoin des désolations particulières dont il est la cause, il n'hésiteroit pas de sacrifier des droits précaires et de laisser en repos des peuples éloignés qui se croient en état de subsister sans lui. Car, après tout, les Américains doivent bien mieux savoir quel est leur avantage que le ministère britannique; et si ce ministère eût bien considéré qu'en supposant qu'il réussisse, cette conquête ne lui rapportera jamais les dépenses d'hommes et d'argent qu'il a faites, il n'eût certainement pas formé une entreprise qui ne lui procurera jamais des avantages capables de compenser des pertes si considérables.

C'est le divin Platon qui a dit : *les royaumes seront heureux quand les philosophes règneront, ou que les rois philosophes aimeront la justice & la vérité.* En attendant cette révolution si nécessaire au bonheur des peuples, je me réitère avec un sincère attachement,

Votre dévoué ami
Jh. M.....

Amsterdam ce 17 Nov. 1777.

L'AMI DE L'HUMANITÉ.

LE tableau séduisant d'une paix universelle ne se réalisera jamais, mon cher Monsieur, c'est un beau rêve, que les événemens journaliers détruisent et rendent de plus en plus chimérique : la guerre est un fléau attaché à l'espèce humaine. Ces jours heureux et sans nuages seront toujours enfans de l'imagination, et jamais de la vérité. Consultez toutes les annales du monde; lisez toutes les histoires, écoutez toutes les traditions; il n'en est aucune qui ne retrace le tableau effrayant des guerres.

Le monde commença par un crime; Abel en fut la première victime. L'émulation fut la mère de la jalousie, qui enfanta la haine; et le malheureux droit de possession mit les premières armes dans les

mains de l'homme. Aucun pays, aucune nation, aucun siècle ne furent exempts de guerres; nous ignorons même encore, pourquoi l'homme seul, toujours incliné à la paix, toujours persuadé que, pour vivre heureux, il faut savoir être content de son état, peu désirer et vivre de peu, devient, malgré ce sentiment intime, l'esclave des passions, dès qu'il est en société. Ce poison se communique avec tant de rapidité, que l'homme, même le plus sage, ne peut s'en garantir entiérement. C'est la jalousie qui produit tous les vices qui désolent l'espèce humaine, et fait taire la nature.

J. J. Rousseau disoit : *l'homme est bon, mais les hommes sont méchans.* C'est donc un vice qu'on doit à la société : il nous a montré le mal; mais qui nous donnera le remède? O philosophie! voilà tes bornes.

Les possessions, qui de nos jours nous paroissent si légitimes, ne sont dans le vrai que le triste fruit des batailles; on diroit que, pour produire, la terre doit être sans cesse arrosée de sang humain; tantôt c'est un peuple qui, pour s'agrandir, porte le fer et le feu chez ses voisins; tantôt ce sont des dogmes ridicules qui viennent souffler le feu de la discorde et du fanatisme, animer des familles l'une contre l'autre, autoriser même jusqu'à des parricides, percer le sein des Rois, bouleverser des empires, exciter des séditions, embrâser nos domiciles, poursuivre des victimes innocentes jusqu'au

pied des autels, les y frapper avec impunité; et porter enfin d'un pôle à l'autre la désolation, le meurtre et le carnage.

Tels sont les effrayans tableaux qui souillent la terre; tels sont les faits qui grossissent l'histoire de tous les peuples, de tous les tems.

Si, depuis tant de siècles, les nations sont continuellement agitées par les guerres, si leur sort ne peut être fixé que par les batailles et les conquêtes, si l'on ne connoît le prix d'une trêve que par l'épuisement d'hommes et d'argent, si l'on ne quitte les armes que pour se procurer de nouvelles forces, de nouveaux moyens d'attaque, nous ne pouvons jamais espérer les douceurs de la paix: c'est mal à propos que l'on donne ce nom respectable à ce qui n'est réellement qu'une trêve, qu'une suspension d'armes.

Si nous ne faisons des traités que pour nous ménager les moyens de les enfreindre, si nous ne cédons une place à notre ennemi que dans l'espérance de bientôt la reprendre; si, par foiblesse, ou par l'effet des circonstances, nous ne contractons, ne signons des traités honteux et déshonorans que pour avoir un motif de plus de nous en venger, et que, toujours esclaves des préjugés et des vices de notre éducation, nous conservions en nous ceux qui entretiennent notre antipathie, notre haine et no-

tre jalousie contre un peuple voisin, si, dis-je, nous ne travaillons à devenir meilleurs, nous ne devons jamais espérer une paix solide et durable.

L'habitude où l'on est de nommer vertu et gloire cet art affreux d'exterminer ses semblables, cet enthousiasme pour ce qu'on appelle valeur, courage, sont autant de causes qui fomentent les guerres. Nous voyons tous les jours que l'espoir séduisant de devenir un *grand Capitaine*, échauffe la tête d'un jeune homme vif et bouillant, fermente dans son génie, et lui conserve, même dans l'âge mûr, le désir de se signaler. Tant qu'il y aura de la célébrité à trouver les moyens les plus prompts de destruction, que les possessions étrangères exciteront notre ambition, qu'un souverain ne pourra être grand qu'à la tête de cent mille hommes, il y aura des guerres : tant qu'il y aura des ministres qui penseront ne pouvoir s'immortaliser qu'en préparant en secret de grands coups de politique pour abaisser une puissance; aussi long-tems que l'art de ranger une armée en bataille sera un principe d'éducation, que la noblesse n'aura d'autre état à choisir que celui des armes, il y aura des guerres. On pourroit ajouter que les flatteurs, qui gâtent le cœur des Rois, leur persuadent souvent des entreprises, dont le bonheur des peuples est si rarement le motif, et presque toujours le prétexte. Tant que les raisonnemens des philosophes seront méprisés, nous ver-

rons leur ministère et leurs ouvrages inutiles et sans succès, parce qu'avant de vanter les douceurs d'une paix universelle, il faut chercher les moyens de la rendre possible, et que, pour les trouver, il faut réformer et changer la législation des empires : semblable à un arbre négligé dès sa naissance, que tous les efforts humains ne sauroient redresser ensuite, il faut l'arracher, en replanter un autre, et veiller à sa progression comme à sa conservation ; ainsi les lois devroient être en grande partie changées : mais cet ouvrage immense exigeroit, non-seulement des hommes intègres et profonds, mais encore une harmonie parfaite entre tous les souverains ; que dis-je ! il exigeroit une impulsion divine qui, pénétrant le cœur des Rois, les enflammeroit de l'amour sacré de la paix universelle ; et ce bienfait est encore à naître. Heureux le siècle qui verra les effets d'une révolution qui nous paroît si difficile, si éloignée ! heureuse la nation qui saura la produire et la rendre inaltérable !

France (*) ! si tes intentions sont pures, si dans ton cœur tu n'as d'autres désirs que de briser des fers en épousant le parti des Américains ; si tu n'as d'autres vues d'intérêt que celles qui sont inséparables des circonstances ; si l'esprit de haine et de

(*) Il ne faut pas perdre de vue en quel tems j'écrivois alors.

jalousie n'est pas caché sous le beau voile qui couvre tes opérations, que ton nom soit béni! que tes armes soient victorieuses! et que ton grand, ton louable dessein soit couronné des plus brillans succès! Si le plaisir de donner la liberté à des opprimés, n'est point guidé par l'ambition d'augmenter tes domaines, sois heureuse et jouis de ta gloire dans tous les siècles! Ne fais la guerre que pour forcer tes ennemis à la paix; que pour en perpétuer les moyens et la durée. Deviens pour l'univers l'arbitre de la paix et la conservatrice de l'union des empires! Tu commences par briser le sceptre du despotisme; finis par écraser les têtes de cette hydre, qui désole depuis tant de siècles nos pays, nos villes, nos campagnes et nos familles! Achève ton ouvrage, donne l'exemple de cette révolution si désirée, si longtems attendue! donne à tes possessions dans le nouveau monde, un code qui y rende tous les habitans heureux et libres; ou plutôt, abandonne ces possessions, et rends-les généreusement aux descendans de ceux à qui elles appartenoient si justement. Prends la cause des esclaves sous ta protection, règne sur leurs cœurs et non sur leurs biens : porte-leur le flambeau de la liberté et celui des arts, mais en les rendant libres, enseigne-leur le prix de la paix; indique-leur ce que nous entendons par empires, monarchies et républiques; dis-leur surtout que le bonheur des peuples dépend des bonnes lois, de la sagesse des

souverains, et que, nourris de ces grandes maximes, ils choisissent ensuite à leur gré la forme de gouvernement la plus convenable à leur sol et à leurs mœurs. Fais taire en ce moment tes intérêts, pour ne penser qu'à ta gloire. Contentes des possessions qui les environnent, que les puissances européennes suivent ton exemple! qu'elles cessent d'exercer leur despotisme et leur pouvoir chimérique sur des peuples qui ont, comme elles, le droit de se gouverner par eux-mêmes et de se choisir leurs chefs!

Que l'habitant du Brésil et du Mexique aît le droit d'apporter les productions de son sol dans nos ports et de prendre les nôtres en échange! Que la la liberté d'importer et d'exporter soit une chez tous les peuples de la terre! Que le commerce soit sans entraves; que l'inégalité dans les fortunes, l'étendue dans les possessions soit plutôt l'ouvrage de l'industrie que de la tyrannie. Persuadons-nous enfin, que ces nègres, que nous méprisons et rendons esclaves, sont des hommes doués, comme nous, des dons de l'intelligence, et conséquemment dignes de jouir également des droits précieux de l'humanité, des douceurs ineffables de la société; droits sacrés que la nature accorde indistinctement à tous les êtres. Aidés, comme nous, des secours de l'éducation, ils pourroient, comme nous, se rendre recommandables par leurs vertus, leurs talens, les ressources de leur génie.

Quand

Quand on considère de sang froid l'expédition atroce des Européens dans les Indes, on ne peut que gémir sur leurs injustices et leurs cruautés. De quel droit ont-ils été dépouiller ces peuples, incendier leurs villes, enchaîner leurs souverains, les rançonner et les faire périr dans les supplices? Quel siècle, quelle nation pourra jamais envisager sans frémir le bûcher du malheureux Montezuma, le renversement du trône des Incas, et la fouille barbare des mines? Que dirions-nous, si des peuples inconnus, munis d'armes plus meurtrières que les nôtres, venoient fondre sur notre hémisphère, s'emparer de nos biens, nous enchaîner sous leur joug, nous commander avec une verge de fer d'adorer un Dieu nouveau, d'adopter leurs préjugés, leurs superstitions, nous y forcer par des tortures, des traitemens inouis? Leur conduite seroit certainement injuste et criminelle; mais plus coupables qu'eux, nous serions, hélas! forcés d'avouer que nous éprouvons la même barbarie que nous fîmes souffrir aux paisibles possesseurs du nouveau monde.

Pour autoriser nos cruautés, nos vols, nos brigandages, ne leur reprochions-nous pas leur religion, leur culte, leur superstition, leurs sacrifices, leurs guerres intestines? cette nation nouvelle, qui viendroit nous courber sous son joug, n'auroit-elle pas le même reproche à nous faire? Ne

nous armons-nous pas les uns contre les autres ? N'avons-nous pas des religions, des cultes, des superstitions presqu'aussi grandes, qui alimentent nos discordes et nos haines ? Ne nous disputons-nous pas tous les jours pour ces dogmes, ces misères pieuses que nous rendons ridicules par la manière encore plus ridicule dont nous les censurons mutuellement ? N'exerçons-nous pas parmi nous des cruautés aussi inouies ? De quel voile couvrir les horreurs de l'inquisition, et ces scènes odieuses de fanatisme qui ont inondé de sang humain les villes et les campagnes, ces emprisonnemens nocturnes et cachés, ces délations perfides, cet abus de l'autoritté, etc. etc. ? Cessons donc de nous aveugler sur ces droits inhumains que la loi du plus fort peut seule autoriser. Ne nous targuons plus de nos connoissances, envers un peuple ignorant et bon ; si nous sommes plus éclairés, nous sommes d'autant plus criminels.

Avant la découverte du nouveau monde (*), l'Amérique étoit la partie de notre globe la plus peuplée, la plus riche et la plus fertile : je dis la plus riche, suivant le prix que nous avons attaché aux mines : elle étoit, comme les autres parties de la terre, un composé d'Empires, de Royaumes, de

[*] Voyez mes *Recherches philosophiques* sur cette découverte.

despotisme et de tyrannie. Ces peuples ne furent soumis, ne plièrent sous notre joug, que parce qu'ils furent les plus foibles. Ils ignoroient l'art et l'effet destructeur des canons, dont le bruit seul les frappa de terreur ; la superstition leur persuadant que ces hommes étoient des Dieux qui lançoient le tonnerre, accéléra leur défaite, et consomma leur esclavage.

Mais à ces siècles d'ignorance et de barbarie, il en succède un de lumière et d'humanité. Les arts et les sciences, en se propageant, servent à nous rendre mutuellement utiles, et la sphère de nos connoissances devenant plus étendue, nous apprécions mieux la nature et les devoirs sacrés qu'elle inspire aux ames sensibles.

Que du nord au midi de l'Amérique les charmes de la liberté échauffent les peuples qui l'habitent ! Que ce sentiment naturel rende ces pays à ses premiers maîtres ! Que constamment animés de la plus vive reconnoissance, ils ne cessent de regarder les François comme leurs Dieux tutélaires, leurs libérateurs ! Que, ferme dans ses projets, heureuse dans son entreprise, la France soit en Amérique l'ame et le soutien de la liberté et de la vertu ! Que tous les peuples applaudissent à sa noble résolution, et que son nom soit enfin et à jamais l'emblême de la Divinité !

Ce 17 mai 1778.

CONSIDÉRATIONS PATRIOTIQUES (*)

Sur les intérêts actuels des Provinces-Unies.

Amsterdam 6 août 1781.

PORTÉ par état et par caractère à méditer beaucoup, principalement sur les intérêts de cette république, à laquelle mes principes, l'amour de la liberté et la douceur du gouvernement m'attachent sans réserve; et pour la gloire et la prospérité de laquelle je n'ai cessé de faire des vœux; j'ai pensé ne pouvoir mieux faire que de m'occuper de ces grands objets dans mes momens de loisir. Comme citoyen d'Amsterdam, c'est sur la Hollande surtout, et sur son commerce que j'ai cru devoir fixer mon attention. Dans les circonstances actuelles, les relations politiques m'ayant le plus frappé, elles ont été le principal but de mes recherches, et je vais en extraire les plus essentielles. D'abord, je proteste le plus grand désintéressement et la plus parfaite impartialité. L'amour de la patrie a été mon seul guide.

Les liaisons politiques ont été plus étroites qu'elles ne le sont à présent entre la Hollande et la

(*) Voyez le Politique Hollandois N°. 51.

France. Les secours que fournit Henri IV à la république des Provinces-Unies, pour établir et cimenter son indépendance, furent les premiers liens d'une alliance pour les deux nations. Les Hollandois, il est vrai, furent les premiers qui en affoiblirent les nœuds, en traitant séparément avec les Espagnols à *Munster*. Quoi qu'en disent plusieurs historiens, plus guidés par l'esprit de parti que par l'amour de la vérité, il est de la plus grande probabilité que les Hollandois, toujours sages, toujours prudens dans leurs délibérations, pensèrent que le partage (*) brillant des Pays-Bas espagnols avec la France, ne pouvoit avoir que des suites funestes pour l'état (**), et que, pour sa sureté, il lui con-

(*) Ce traité fut conclu à Paris le 8 février 1635, entre les Etats-Généraux et la France, pour partager ensemble les Pays-Bas espagnols. La France ne se désista de ce projet, qu'après avoir été abandonnée par la Hollande.

Les Espagnols avertis de ce traité, surprennent Trèves le 26 mars, et emmènent l'Electeur prisonnier. Le Roi déclara la guerre aux Espagnols. Cette guerre dura 13 ans contre l'Empereur, et 25 ans contre l'Espagne.

(**) Il étoit à craindre que le voisinage de la France ne devint par la suite une cause de rivalité, et une source toujours renaissante de division. Si l'on ajoute à cette crainte, justifiée par l'ambition de Louis XIV, celle plus essentielle encore, que le commerce n'eût été

venoit mieux de rester possesseur paisible de son territoire, que de chercher à l'étendre, et se mettre par-là dans la nécessité de diviser ses forces pour conserver de nouveaux domaines. Les Princes d'Orange étoient alors aussi portés pour la France, qu'ils le sont actuellement pour l'Angleterre; mais la république avoit dans son sein de vrais patriotes, qui, connoissant parfaitement ses véritables intérêts, prirent des mesures pour faire échouer les projets de la maison d'Orange.

Ce fut le même systême et presque les mêmes causes qui déciderent les Hollandois, à former en 1668 la triple alliance (*) pour arrêter les conquêtes de Louis XIV. On sait quelles furent les suites

---

transporté à Anvers, cette diversion étoit nécessaire. D'ailleurs, en bonne politique, il faut convenir qu'il importe au bien et au repos de la France et de la Hollande, qu'une autre puissance sépare leurs domaines. Ce qui justifie la sage conduite des Hollandois dans cette circonstance.

(*) Le 28 janvier cette alliance fut signée entre l'Angleterre, la Suède et la Hollande. Le chevalier Temple, Ministre de Charles II, Roi d'Angleterre, persuada à Jean de Witt, Pensionnaire de Hollande de se détacher de la France. Ce dernier eut tout lieu de s'en repentir. Toutes ces considérations hâtèrent la paix qui fut signée à Aix-la-Chapelle le 2 mai entre la France et l'Espagne.

de la guerre de 1672 pour la république (*). Mais les événemens qui placèrent Guillaume III sur le trône d'Angleterre, ne contribuèrent pas peu à cimenter les principes de ce système, qui porta la république à prendre part à toutes les guerres contre la France, et surtout à celles de la *succession*. L'histoire prouve que, dans ce tems-là, ce pays mit un poids considérable dans la balance de l'Europe, et contribua beaucoup aux revers dont les derniers jours de Louis XIV furent semés. Quelque différentes que soient les circonstances, on ne peut se dissimuler que cette république ne puisse encore jouer un grand rôle dans les affaires politiques; le désir qu'a la France de former une alliance avec nous, le fait assez connoître.

(*) Louis XIV voulant se venger, détacha, par sa politique, Charles II de cette alliance, l'engagea même à épouser son parti, et fit avec les Anglois la guerre de 1672, qui mit la république à deux doigts de sa perte.

La déclaration de guerre contre la Hollande se fit le 7 avril. Les conquêtes de Louis XIV furent rapides, et l'on dit que si le Marquis de Rochefort, en prenant Naarden, n'avoit pas négligé de s'emparer de Muiden, c'étoit fait d'Amsterdam et par conséquent de toute la Hollande. En un mot, les armées du Roi traversèrent, en peu de mois, trois rivières, prirent les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel, et plus de quarante villes fortifiées. C'est depuis cette époque qu'on peut dater cette espèce d'antipathie qui règnoit entre les deux nations, mais qui s'affoiblit tous les jours.

Comme Puissance maritime, la Hollande peut beaucoup; et si sa marine n'est pas encore redoutable, elle peut le devenir plus promptement que dans aucun pays. Ne seroit-il pas à désirer, pour la république, que notre Prince fût plus porté en faveur de la France que de la Grande-Bretagne? le zèle infatigable de la Ville d'Amsterdam n'ayant, pour but, que le rétablissement de la marine, la gloire et le bonheur de la nation; il faut espérer que nos respectables Magistrats, pour fruit de la précieuse intimité qui les unit, parviendront à affoiblir, dans l'esprit du Prince, les principes de délicatesse qui le retiennent; et qu'ils triompheront de la politique insidieuse de la Grande-Bretagne, qui, depuis Guillaume III, a toujours eu dans ces provinces un parti opposé à celui de la France.

Le Prince connoît assez ses intérêts pour faire cause commune avec la patrie : et comme il en est le premier membre, il donnera sans doute le premier l'exemple, et montrera qu'il est digne en effet de descendre des illustres fondateurs de la république. Que de motifs pour en être la gloire et le soutien! Une conduite opposée ne pourroit qu'aliéner les esprits, détruire la confiance et le plonger avec sa patrie dans des divisions dangereuses à leurs intérêts mutuels, et sur-tout aux siens. Le Prince et

ceux qui l'environnent sont certainement trop éclairés, pour perdre de vue, que l'hérédité du Stathoudérat est une récompense méritée par ses glorieux ancêtres, et que les titres et les privilèges, attachés successivement à cette première place de l'Etat, n'ont été confirmés que pour donner à Son Altesse plus de moyens pour coopérer à la paix et à la prospérité de la république (*).

La rivalité et la jalousie du commerce ont peu à peu diminué le nombre des partisans de l'Angleterre ; et la manière aussi violente que despotique, dont elle s'est prévalue de sa supériorité, a révolté notre nation contre elle, et tourné à l'avantage du parti françois. Ce parti, qui s'étoit opposé vainement à la part que prirent les Etats-Généraux dans la guerre de 1740, est devenu depuis assez fort pour allarmer le Stadhouder lui-même. Le gros de la nation déteste les Anglois, et il n'y a guères qu'un certain nombre de rentiers et de négocians que l'intérêt particulier attache encore à l'Angleterre. La conduite impérieuse et peu politique des Anglois, leurs vexations et leurs brigandages n'ont pas peu contribué à changer les dispositions du peuple, et à le faire triompher des préjugés de la religion.

Il ne tient actuellement qu'à la Hollande de pro-

(*) Voyez le supplément ci-après.

siter de ces bonnes dispositions, en attachant irrévocablement la France à ses intérêts. J'ai remarqué que, dans ces tems orageux, le peuple n'avoit pas vu d'un œil indifférent les démarches du Roi de France pour protéger le commerce et la navigation de ces provinces. Dans l'état où sont les choses, il seroit facile à la république de tirer avantage des bonnes dispositions de ce Monarque, et l'on en obtiendroit sans peine des privilèges; mais l'on doit prendre garde de l'irriter par des refus obstinés. Un autre moyen de rendre à ces provinces leur ancien éclat, seroit de faire un traité d'alliance et de commerce avec les Etats-Unis de l'Amérique. Qu'il me soit permis à ce sujet de faire quelques réflexions.

Il est difficile de ne pas considérer les Américains comme un peuple libre, comme un peuple digne de figurer parmi les Puissances les plus respectables. Leur courage à braver les tyrans qui veulent les opprimer, leur constance à surmonterr les difficultés qui retardent leur indépendance absolue, la conviction intime qu'ils ont de la bonté et de la justice de leur cause, les victoires qu'ils remportent successivement, l'intérêt que met la France à les soutenir de tout son pouvoir, sont autant de présages d'un heureux avenir. D'un autre côté, il est évident que l'Angleterre sera forcée de reconnoître l'indépendance de l'Amérique. Elle n'est pas

à se repentir d'avoir traité si légèrement une guerre ruineuse, qu'elle ne continue que par fierté et pour n'avoir pas la honte de revenir sur ses pas; mais quelque blessé que soit son orgeuil, ses désastres et ses pertes s'accumulent tellement, qu'elle tombera tôt ou tard dans le plus grand avilissement, et sera réduite à la dure nécessité de demander la paix à ses vainqueurs.

Ne devons-nous pas craindre qu'en différant plus long-tems à faire alliance avec les Américains, nous n'excitions le ressentiment de cette république naissante, et plus encore celui de la France? Ne devons-nous pas craindre que les avantages considérables d'un commerce réciproque ne soient entiérement perdus pour nous; et d'être ainsi privés d'un moyen efficace pour réparer les pertes que nous avons déja essuyées? Ne devons-nous pas craindre enfin que, par des circonstances que toute la prudence humaine ne sauroit prévoir, les Anglois ne soient forcés à faire la paix sans notre intervention, et que, par un principe de rivalité qu'ils ont manifesté en toute occasion, ils ne nous enlèvent tout espoir de jamais traiter avantageusement avec les Américains? N'a-t-on pas vu notre république se liguer avec l'Espagne, dont elle avoit secoué le joug, et faire cause commune avec elle contre ceux qui auparavant étoient nos amis et nos alliés? Pourquoi refuserions-nous donc de faire,

sans plus différer, une alliance avec la France? Ne devons-nous pas appréhender encore que cette Puissance, lassée de nos irrésolutions, ne nous soupçonne de tergiversation, ne nous soupçonne des motifs cachés; que sais-je? piquée de l'inutilité de ses offres pour nous attirer dans son parti, qui nous mettra à l'abri de son ressentiment? Ne peut-elle pas s'emparer du cap de Bonne-Espérance (*) dont elle s'est faite la gardienne (**); et, poussant son ressentiment plus loin, porter un coup mortel à notre commerce dans l'Inde? Puissent mes allarmes être vaines! mais elles me paroissent fondées. Au reste, si nous balançons les avantages de cette alliance avec le danger de la rejetter, il est impossible (quelles que soient les considérations qui pourroient encore nous attacher au parti anglois,) que nous différions plus long-tems d'y accéder.

Ajoutons encore que l'alliance avec la France nous procureroit celle de l'Espagne. Les avantages

(*) Il est essentiel de ne pas perdre de vue, *dans quel tems* ceci a été écrit, et quel est au fond le but de mes assertions.

(**) A Dieu ne plaise que je veuille jetter des soupçons sur la conduite de la France! le caractère généreux de la nation, la noblesse des procédés qu'elle a constamment déployée pendant cette guerre, prouve assez qu'elle est incapable d'abuser de notre confiance. Mais.....

qui pourroient résulter pour nous de cette dernière, seroient probablement moins grands que ceux qu'on doit attendre de la France et de l'Amérique. Mais dans l'état où sont les liaisons politiques entre la France, l'Espagne et l'Amérique, on auroit tout lieu d'espérer, en formant cette quadruple alliance, de forcer plus promptement les Anglois à demander la paix. Nous contribuerions ainsi à éteindre le flambeau d'une guerre funeste, dans les quatre parties du monde, et la tranquillité, rétablie dans tant de régions désolées, seroit en partie notre ouvrage.

Tels sont les moyens qui nous restent pour faire repentir les Anglois de nous avoir si injustement provoqués, et leur montrer qu'on n'avilit point une nation sans de fâcheuses conséquences. De ce que notre honneur a paru s'endormir quelque tems à l'ombre de la patience, on n'auroit pas dû conclure qu'on pourroit toujours nous outrager impunément. l'Angleterre a déja vu combien notre réveil est terrible. Cette nation orgueilleuse devroit savoir que, si de toutes les injures l'humiliation est la plus offensante, elle est aussi la plus vivement sentie et la plus cruellement vengée. Disons encore que rien n'est plus facile que de priver nos ennemis des avantages qu'ils retirent en nous vendant les produits de leurs manufactures : le gouvernement n'a qu'à défendre l'entrée des marchandises angloises. La France peut amplement nous en dédommager ; et

dans les circonstances présentes, nous avons tout lieu de croire que cette Puissance nous tiendroit bon compte de la préférence que nous lui donnerions.

L'acte de navigation donné par Cromwel en 1651, devoit être suffisant pour nous déterminer à prendre ce parti; on n'a pu oublier sans doute que cet acte, nous ôta, sans ressource, tous les avantages de commerce que nous pouvions nous promettre en Angleterre.

L'échec que nous a causé le despotisme de la Grande-Bretagne sur notre commerce du Nord, de l'Espagne, de l'Amérique et des Indes est inappréciable et évident. Faisons un traité de commerce et d'alliance avec les François et les Américains, et nous reprendrons sur notre orgueilleuse rivale cette prépondérance, qui fut toujours le partage de la république, tant que sa marine fut sur un pied respectable. Employons à propos nos ressources; nous en avons encore de fort grandes: et l'on nous verra encore soutenir avec dignité et avec succès le nom glorieux de peuple libre et indépendant.

En un mot, si nous persistons dans notre apathie, nous perdrons l'occasion de réparer nos pertes et de rentrer en possession des pays conquis par nos ennemis. D'une autre part, si nous accédons à la médiation de la Russie, dont le sys-

tême est certainement de favoriser l'Angleterre, nous nous exposons à des désagrémens sans nombre, à de très-grands dangers et à des pertes plus grandes encore. Nous devons aussi observer que nous avons des ménagemens à garder avec les Puissances du Nord, et cela n'ajoute pas peu à l'embarras de notre situation, j'en conviens; mais à quoi l'attribuer, si ce n'est à la lenteur de nos opérations, de nos armemens, et à notre indifférence pour garantir nos possessions éloignées contre les attaques perfides de nos ennemis.

La guerre, de quelque manière qu'on l'envisage, est un fléau pour l'humanité, fléau inévitable même pour les nations les plus sages et les plus modérées; aussi ne s'y déterminent-elles que pour leur défense ou leur conservation : mais en la faisant avec vigueur, elles sont sûres d'acquérir une gloire justement méritée.

La conduite ferme et courageuse qu'ont montrée les Magistrats de la ville d'Amsterdam, dans toutes les circonstances où il s'agissoit du bonheur des citoyens, de la gloire et du salut de la république, prouve assez qu'ils ont calculé et balancé les avantages et les pertes, qui peuvent résulter du parti que choisiront les Etats-Généraux.

Puisse une concorde parfaite dans les chefs de la république, ne tendre qu'au bien du commerce,

au rétablissement de la marine! Puissent-ils être les heureux médiateurs d'une paix durable entre les Puissances belligérantes! Puissent-ils devenir les généreux défenseurs des droits et de la liberté d'un peuple courageux, qui vient retracer à l'Univers le spectacle intéressant de la révolution qui brisa nos fers! Quelle gloire pour la Hollande que de coopérer au bonheur de tant d'hommes qui lui tendent les bras, pour réclamer son appui, et les aider à triompher, comme firent autrefois nos pères, des fureurs de l'oppression!

Heureux! si ces réflexions, dictées par mon zèle, mon attachement pour la république et mon amour pour l'humanité, peuvent influer sur le bonheur public, en justifiant la sincérité de mes sentimens et de mon respect pour les Pères de la patrie.

L'auteur du *Politique Hollandois* ayant fait usage des *Considérations patriotiques* dans son N°. 51, et substitué à la note 2 celle ci-après :

» Ceux qui se rappellent que nous avons soutenu en diverses occasions qu'il eût été de la bonne politique de faire le partage des Pays-Bas, verront bien que cette pièce n'est pas de l'auteur du *Politique Hollandois* : mais, quoique je diffère sur ce point avec l'auteur, qui prend le titre si bien mérité d'*Ami de l'humanité*, ses autres observations

» observations sont si analogues à mes principes, » et présentées d'une manière si séduisante, que » nous espérons que nos lecteurs ne les verront » pas sans intérêt, et ce qui est encore plus, sans » conviction". Voici ma réponse.

LETTRE

A L'AUTEUR DU POLITIQUE HOLLANDOIS

Sur la précédente note.

JE suis très-flatté, Monsieur, que vous ayez fait usage de mes réflexions sur les intérêts actuels de cette république; et très-sensible aux éloges que vous me prodiguez. Mes sentimens sont ceux d'un bon patriote et d'un ami de la paix; je voudrois de tout mon cœur qu'ils fussent généralement adoptés; les conclusions à prendre seroient plus promptes, et les succès plus heureux qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. Comme il est nécessaire, pour la gloire et le bonheur de la république, d'attirer le plus grand nombre dans le bon parti, il est du devoir d'un bon citoyen de s'occuper des moyens utiles et propres à faire pencher la balance en faveur de la bonne cause, et de désirer ardemment que cette république fasse une prompte alliance avec la France et les Etats-Unis de l'Amérique; je n'ai

d'autres motifs que l'intérêt national. Si, suivant mes foibles lumières, je pouvois concilier les intérêts de la Hollande avec ceux de l'Angleterre, j'insisterois aussi fortement en faveur de cette dernière, que pour les deux autres Puissances : mais cette idée est repoussante dans les circonstances actuelles. Convenons d'une vérité, c'est que, si, dans ses guerres, la France n'a jamais déployé autant de sagesse et de prudence dans ses combinaisons, si jamais elle n'a eu autant de succès éclatant : jamais aussi elle n'a fait la guerre avec plus de noblesse, plus de magnanimité et plus de générosité qu'actuellement. Par cette conduite elle humilie autant ses ennemis, qu'elle les affoiblit par ses victoires ; les Anglois raisonnables en conviennent même dans le Parlement, et ne peuvent s'empêcher d'admirer une nation qu'ils imiteroient, s'ils n'étoient retenus par leur orgueil et leur jalousie.

Comme il paroît que c'est au commerce qu'on veut faire la guerre, le commerce doit être en conséquence l'objet principal de nos soins et de nos délibérations. Tous ses différens rapports doivent être balancés et sérieusement examinés de préférence absolue sur toute autre considération politique.

Si la France n'avoit pas eu sincèrement l'intention de nous ménager et de nous donner des preuves de sa bonne amitié, (quoiqu'en disent quelques politiques inquiets,) je le demande, auroit-elle

aussi promptement condescendu aux intentions des directeurs de *notre compagnie dee Indes Orientales*, et accédé à leurs propositions (*)? N'auroit-elle pas au contraire, avec des principes moins délicats, profité de l'état de foiblesse où se trouvoient nos possessions éloignées, et sous des prétextes spécieux dont les Anglois nos ennemis nous ont déja montré le perfide usage, en nous berçant de leur politique insidieuse, de chimériques avantages; la

(*) Tous les papiers publics ayant assuré que la France venoit de céder pour deux ans son port de l'*Orient* à la compagnie hollandoise des Indes orientales, pour y construire ses vaisseaux, y recevoir ses retours et faire ses envois; cette transaction me parut si étrange que je ne voulus point en augmenter alors la publicité.

Ces propositions étoient pour la France un avantage bien séduisant, puisqu'outre les sommes que la compagnie offroit de lui payer pour l'indemnisation de ses frais d'armement, elle se trouvoit dans la nécessité de choisir un de ses ports pour le départ et l'arrivée de ses vaisseaux, et d'en faire, pour quelque tems, le centre et le dépôt de son commerce. Cet objet étoit d'autant plus séduisant qu'il auroit préparé aux sujets de la France une occupation nouvelle et très-lucrative; qu'il seroit devenu pour ses négocians la source d'un développement d'opérations très-essentielles, dont les Hollandois ne pourroient jouir que foiblement, tant que leur marine ne sera point en état de rendre à leur propre commerce des services qu'ils devront solliciter ailleurs.

France, dis-je, n'auroit-elle pas cru pouvoir, sans injustice même, provoquer une Puissance qui n'avoit pu lui résister, et dont la dépouille étoit plus que séduisante. Mais, loin de là, non contente de nous prêter des secours importans, la France, dans ses sollicitations continuelles à nous attirer dans son parti, déploie une patience et une candeur dont on voit bien peu d'exemples, quand on a comme elle la force en main. La reprise aussi glorieuse que hardie de St. Eustache, est encore pour nous une raison de plus de nous montrer sensible à ses procédés. A peine les François sont-ils maîtres de cette île, qu'ils y arborent le pavillon de la république: non contens de ces égards si honorables pour nous, ils ont la noblesse encore de rendre à nos malheureux compatriotes des sommes considérables, dont la rapacité angloise vouloit les priver, et qui appartenoient alors aux vainqueurs, suivant toutes les lois de la guerre. Je le répète : à moins que nos chefs ne trouvent des moyens extraordinaires et prompts, qui puissent nous mériter le suffrage des nations, et dans ce conflit belligérant nous conserver à l'abri des insultes et des provocations de l'Angleterre, ainsi que du ressentiment de la France, nous ne pouvons, dans des conjonctures si épineuses, que courir les plus grands dangers. Considérons que la France a maintenant dans ses mains les deux clefs de notre commerce des deux Indes. Pe-

sons-en bien toutes les conséquences, et justifions notre conduite.

Pardon, Monsieur, si je me suis laissé entraîner par mon zèle patriotique. Je ne cours point, comme vous, la carrière épineuse et brillante de la politique ; mes devoirs d'état qui absorbent presque tout mon tems, s'opposeroient à ce désir, quand même je posséderois les talens nécessaires pour entrer en concurrence avec vous. Permettez-moi, cependant, de vous observer que le correctif que vous avez mis à ma note page 398 de votre ouvrage, ne me paroît pas suffisant pour m'entraîner à votre avis, touchant la vraie cause qui nécessita le refus des Hollandois d'entrer dans le projet de la France, lorsqu'elle vouloit partager avec eux les Pays-Bas espagnols. Il se peut que, moins instruit que vous, je me trompe : mais voici les assertions sur lesquelles j'établis mes preuves.

Les Hollandois toujours inséparablement attachés à leurs objets de commerce, pensèrent, qu'en acceptant ce partage, les villes limitrophes leur seroient infailliblement dévolues, et que, devenant un nouveau domaine pour la nation, ils ne pourroient empêcher les émigrations si naturelles en pareil cas à tous ceux, qui, par combinaison ou par désir de se trouver mieux, quittent sans peine un domicile qui dès-lors perd tout son mérite à leurs yeux, et que

ces émigrans n'emportassent avec eux leur industrie et ne la fissent servir au détriment du commerce national. Je vais m'expliquer plus clairement encore.

Anvers, ville jadis si florissante par son industrieuse activité, et que deux siècles de prospérité n'avoient pu garantir de sa chûte, étoit pour nous un exemple frappant des dangers que nous pourrions courir, en cherchant à lui rendre une partie de ses anciennes ressources. Cette révolution ne pouvoit manquer d'arriver, si nous eussions été dans la nécessité de communiquer avec ses habitans et de les instruire sur cet esprit d'intelligence et de combinaison qui nous est propre et qu'on ne peut nous disputer pour tout ce qui tient aux opérations de commerce. C'est ainsi qu'en nous laissant séduire par l'appât dangereux d'augmenter nos possessions, nous eussions travaillé nous-mêmes à élever notre ancienne maîtresse et rivale sur nos propres ruines. C'est ainsi que nous aurions détourné ces sources fécondes et lucratives qui venoient refluer de toutes les parties du monde dans les ports de la république. C'est ainsi que nous aurions sacrifié, pour une espérance frivole, un avantage certain. Ne sait-on pas que des motifs de jalousie et de rivalité, des raisons de politique rarement développées dans leur origine, un rien enfin pouvoit nous enlever ces nouvelles possessions, et nous montrer

alors, mais trop tard, le danger de vouloir être trop puissans.

Qu'on ne dise pas que l'esprit de religion, l'intolérance auroient été suffisans pour sapper les fondemens d'un édifice sur lequel, par des principes tout contraires, nous aurions établi notre nouvelle prospérité. Il étoit possible que les habitans des Pays-Bas espagnols eussent fait alors, par jalousie et par intérêt, ce que nous voyons faire aujourd'hui à leurs descendans par soumission aux volontés d'un Souverain (Joseph II) autant juste qu'éclairé sur le bonheur de ses peuples : ils auroient pu sentir alors que si le tolérantisme fut la cause de notre prospérité, il pouvoit aussi leur procurer les mêmes avantages.

Le bon sens me dit surtout que, pour la paix et le bonheur de la Hollande, il est essentiel d'avoir pour voisin un Prince dont la résidence soit éloignée de ces Provinces, tels qu'autrefois le Roi d'Espagne et maintenant Joseph II. Il convient à la France d'être protectrice et non propriétaire des Pays-Bas : les conséquences sont faciles à tirer.

Si, à ces raisons, vous ajoutez celles de mon précédent mémoire que vous ne combattez pas, j'espère que vous trouverez ces motifs suffisans pour autoriser et justifier la diversion que firent alors les Hollandois. Au reste, plus jaloux de m'éclairer que

de disputer, je vous aurai, Monsieur, une obligation de plus, si vous détruisez ce que je viens d'avancer, etc.

Amsterdam ce 28 janv. 1782.

RÉPONSE

A LA PRÉCÉDENTE.

JE regrette sincèrement, Monsieur, que la multiplicité des matières dont je suis accablé, m'ôte le loisir de traiter à fond la question sur laquelle nous différons vous et moi. En attendant, permettez-moi de vous renvoyer au 6me. vol. du *Tableau des Provinces-Unies*, page 62. Vous y trouverez, je crois, des raisons qui me paroissent détruire celles qui vous servent de fondement. Dans les tems où la république se forma, dit le Politique Hollandois, elle étoit assez forte pour résister à son ennemi, parce qu'elle trouvoit des alliés naturels dans les Etats qui l'environnent : mais le systême de l'Europe ayant changé, et les voisins de la république étant devenus trop puissans et trop redoutables, l'expérience prouve qu'elle n'est pas assez forte pour leur résister. Une république simple ne doit pas être trop étendue ; une république fédérative peut être plus grande que la plus puissante

monarchie ne doit l'être. Dans les grands Etats régis par une seule autorité, la force motrice ne peut arriver que languissante du centre aux extrémités. Mais si la circonférence est composée de divers corps qui ont par eux-mêmes une force agissante, l'action et la résistance y auront une activité naturelle (*). Ce qui vient de se passer sous nos yeux relativement aux barrières, vient fort à propos à l'appui de cette observation : nous aurons occasion, dans peu, de montrer la situation périlleuse de la république, non-seulement à la suite de ses divisions, mais encore à cause de la petitesse de son territoire. Cependant ne croyez pas que la différence qui se trouve entre mes sentimens et les vôtres, altère en rien l'estime que je fais de votre manière de penser : j'abandonne volontiers une question oisive, puisqu'il ne paroît pas que l'occasion de s'étendre dans les Pays-Bas, s'offre jamais plus à la république. Je vous remercie sincèrement des observations que vous m'avez fournies sur les autres sujets; et je souhaite que la nécessité d'adopter ces idées, soit si bien inculquée, qu'un tems ne vienne pas où l'on se repente de les avoir négligées, etc.

(*) D'accord; mais, comme il faut dans une telle république une harmonie parfaite dont rien ne puisse gêner ni arrêter l'influence de ces forces circonférentes, l'exemple de la Hollande prouve combien elle perdroit de son énergie, si elle étoit plus étendue.

RÉFLEXIONS MERCANTILLES

SUR LA HOLLANDE.

POINT de doute aujourd'hui, que le commerce ne soit le plus solide appui d'un état; il est donc l'objet le plus utile et le plus intéressant, et doit être par conséquent le plus favorisé. Sa prospérité s'étend non-seulement sur toutes les classes des citoyens; mais elle procure à la Puissance qui le protège et l'encourage, une considération et un éclat que rien ne sauroit égaler. Tout bon citoyen, s'il est conséquent, est donc obligé, autant qu'il est en lui, de s'occuper des moyens d'en augmenter les ressources, et d'empêcher qu'aucune Puissance rivale n'altère ou ne détourne en sa faveur les sources fécondes et lucratives qu'il procure à sa patrie.

La république des Provinces-Unies est, de toutes les Puissances, celle qui a su mieux apprécier les avantages du commerce et de la navigation, en s'appropriant par son économie, son industrieuse et infatigable activité, toutes les différentes branches qui étoient auparavant éparses chez plusieurs peuples. Mais comme ses progrès rapides et ses révolutions tiennent à l'histoire générale des nations commerçantes par des rapports très-étendus, je les passerai sous silence, pour ne m'occuper que

de certains objets mercantilles entre ces provinces et la France, et voir quels sont ceux dont la balance penche en notre faveur.

PÊCHE DE LA BALEINE.

La pêche de la baleine est une des branches les plus essentielles du commerce de la république, et nous ne saurions trop chercher les moyens de conserver un objet aussi important, en facilitant et encourageant sans cesse ce commerce.

Quand on considère que la France est de tous les pays celui qui fait la plus grande consommation de l'huile, des fanons, du sperme et des dents de ce poisson, l'on est étonné que cette Puissance ait négligé les moyens de se les procurer par elle-même. Nous ne devons pas perdre de vue que ce sont les Basques, les armateurs de Bayonne et de St. Jean-de-Luz qui nous en ont frayé la route les premiers, qu'ils y envoyoient autrefois jusqu'à trente navires de trois à quatre cens tonneaux : mais, soit inconstance ou découragement, les François n'ont pu soutenir la rivalité contre nous, et, quoique leurs ports de St. Malo et de Dunkerque soient aussi avantageusement situés que les nôtres, pour envoyer au détroit de *Davis* et dans le *Groenland*, ils n'y envoient pas maintenant un seul navire.

La dernière guerre entre la France et l'Angleterre a tiré cette première de l'engourdissement où

se trouvoit sa marine, et la prépondérance qu'elle pourroit se donner sur les mers, doit nous faire craindre qu'elle ne donne ensuite tous ses soins au commerce, et surtout à la pêche de la baleine. Le seul espoir qui puisse tempérer une pareille crainte, c'est que les Hollandois ne le cédant à aucune autre nation, pour affronter les dangers et supporter les fatigues, il est à présumer que, par-là, nous conserverons toujours notre supériorité. Ajoutons à cela, que ce qui contribue à nous rendre ce commerce avec la France plus lucratif, c'est qu'il n'est point gêné par des droits exorbitans. Cette faveur est un moyen qui nous assure d'autant plus la prépondérance.

PÊCHE DU HARENG.

Nous n'avons pas, dans cette pêche, les mêmes avantages sur les François que dans celle de la baleine : cette branche d'industrie seroit cultivée par eux avec une activité et un succès presqu'égal au nôtre, si les droits excessifs, imposés sur l'entrée de ce poisson, n'en diminuoient la consommation par l'augmentation du prix. Comme cette diminution influe sur la classe des matelots, elle est cause que la marine éprouve journellement des difficultés pour compléter les équipages. D'ailleurs, nous conserverons toujours notre supériorité dans ce commerce sur les pêcheurs de Dieppe et de Dunkerque, parce qu'en partant vers le 15 juin pour le Nord de l'E-

cosse, nous sommes à même de faire le premier et le meilleur choix.

On ne sauroit donc porter une attention trop scrupuleuse sur tout ce qui peut servir à multiplier les matelots pêcheurs; cette classe d'hommes est bien plus utile que celle des militaires : en tems de paix, ils servent réellement et enrichissent leur pays; en tems de guerre, ces hommes élevés au milieu des écueils, accoutumés au péril, sont plus robustes à la fatigue, plus agiles à la manœuvre (*) et plus intrépides dans les combats. On doit d'autant moins négliger ces objets, que, si la France parvient à rétablir entiérement sa marine, elle la rendra indubitablement utile au commerce dans les tems de paix; et certainement la pêche ne sera pas négligée.

CABOTAGE (**).

Pour prouver l'intérêt que nous avons de ménager la France; il suffit de faire observer que les

(*) L'expérience a prouvé que les matelots pêcheurs, ne sont point propres à la manœuvre sur des vaisseaux de guerre; il faut donc en conclure que ce défaut vient de leur première éducation et que leurs fibres ayant contracté l'habitude d'un autre genre de travail, elles se refusent à un nouvel exercice. C'est ainsi que souvent les causes physiques se contrarient et nuisent aux causes morales.

(**) Je me propose de traiter cet article important

Hollandois ont été presque les seuls qui aient fait le cabotage dans les ports de France. La faculté qu'avoit notre nation d'y importer et exporter toute espèce de marchandise du Nord et de la Baltique, presque aux mêmes droits dont jouissent les sujets de la France, étoit devenue pour elle une espèce de patrimoine. Qu'on y fasse attention : cette faculté est la vraie source de nos progrès journaliers; et tant que nous aurons le bonheur de la conserver, elle sera un obstacle à la navigation de ce royaume, et à l'accroissement de ses matelots. En supposant cependant que la France essaye de nous priver de ces avantages, en encourageant ses sujets dans ce commerce (*), il nous reste toujours un grand avantage sur eux; c'est l'habitude, la sobriété, qui, resserrant le cercle de nos besoins, fera toujours que le fret sera à meilleur marché en Hollande qu'en France. Le cabotage enfin, par ses rapports infinis,

---

sous ses différens points de vue, au moyen des différens éclaircissemens que je me suis procuré dans les principales villes de commerce qui en sont l'objet.

(*) Il est avéré que Colbert, frappé de cet objet, avoit résolu de mettre un terme à ce privilège dont nous jouissons encore; mais la mort de ce Ministre étant survenue, ses successeurs ne s'occupèrent point de ce changement. Sans doute qu'il leur a échappé, ou que l'exécution leur en a paru trop difficile.

entraîne après lui tant d'opérations essentielles, répand tant d'activité, et fournit une occupation si constante à de milliers des citoyens, qu'en entrant dans tous ses détails respectifs, il ne peut que fournir matière à une ample dissertation.

MANUFACTURES.

Encourageons les manufactures : ce sont autant de pépinières d'hommes que la république trouvera au besoin. Les manufactures de ces provinces sont tombées en grande partie par l'abondance de l'argent qui, ayant haussé la main-d'œuvre (*), a mis les ouvriers hors d'état d'exécuter les ouvrages à des prix qui soutinssent la concurrence avec la France et l'Angleterre. Les manufactures de draps sont presque les seules qui n'aient pas éprouvé dans ce pays une ruine totale. Mais la consommation se bornant à ce pays, elle n'est pas suffisante pour entrer en parallèle avec celle de la France.

C'est envain qu'un amour patriotique (**) s'est efforcé de donner aux manufactures nationales leur ancien éclat; nous aurons toujours la douleur de

(*) Voyez à ce sujet, ce que je dis dans mes *Recherches Philosophiques sur la découverte du nouveau monde.*

(**) La société économique.

voir nos soins sans succès à cet égard, tant que l'on ne prohibera pas entiérement l'entrée des mêmes marchandises, qui se font dans les manufactures que nous voudrions protéger et encourager dans ces provinces. Si des raisons de politique empêchoient cette prohibition, au moins les droits d'entrée sur tous les articles étrangers devroient-ils être tels, qu'ajoutés au prix des marchandises, le prix de celles de nos manufactures leur soit inférieur. Je sais qu'en mettant ainsi des entraves au commerce, il en peut résulter quelqu'inconvénient : mais en imposant les taxes avec sagesse, l'inconvénient de l'entrave seroit moindre que l'avantage ne seroit grand, en faisant revivre nos manufactures

DOUANE ou ACCISES (*)

PRODUCTIONS TERRITORIALES.

Si nous n'en avons aucunes qui puissent entrer en concurrence avec la France et d'autres Puissances de

(*) Comme la perception des droits exige la plus grande intégrité dans les hommes qui sont chargés de ce soin ; le choix doit en être rigoureux, si l'on veut conserver au fisc tous les avantages qu'il doit s'en promettre. Cette réflexion m'en a fait naître plusieurs d'une vérité frappante, appuyées sur des examens et des preuves irréfragables : mais des circonstances particulières, jointes aux égards que j'ai pour une personne respectable de cette ville ;

de l'Europe, c'est un motif de plus de redoubler d'activité, pour augmenter notre navigation.

Ne perdons pas de vue que c'est à la modicité de notre fret que nous devons l'avantage d'importer et d'exporter les huiles, les vins, les eaux-de-vie, le vinaigre, le savon, les sels, les fruits, les fils, les toiles et le papier de France pour toutes les places de l'Europe.

La Hollande pourroit se faire un mérite à l'égard de la France, en lui promettant de se servir de ses sels, au lieu d'aller chercher ceux du Portugal.

MARCHANDISES DES INDES.

Aucune Puissance ne peut entrer en concurrence avec nous à l'égard du commerce de l'Inde, et quoique l'on commence à cultiver les arbres à épiceries dans les Isles de France et de Bourbon, il est impossible que jamais la France se puisse passer des nôtres (*). Quant aux productions des Indes et de

---

ville, m'ont mis dans le cas de différer encore la publication de ce paragraphe qui viendroit fortement à l'appui de ce que j'ai dit en faveur des manufactures hollandoises.

(*) Que cette culture réussisse, ou non : la France ne doit pas moins par reconnoissance honorer la mémoire de Mr. *Poivre*, ci-devant Intendant des Isles de France et de Bourbon. Guidé par le flambeau de la phi-

la Perse, nous n'avons à craindre que la rivalité des Anglois, qui probablement ne peuvent long-tems conserver les avantages dont ils ont joui à cet égard jusqu'à présent. Ce commerce et l'étendue de nos possessions dans l'Inde seront toujours pour nous des sources intarissables de richesse et d'émulation pour les citoyens de cette république. Mais soit que, par l'abbaissement de la Grande-Bretagne, nous acquerrions dans l'Inde un dégré de supériorité de plus, soit que, par la prudente politique des Directeurs de cette compagnie, nous conservions nos possessions à l'abri des fléaux de la guerre, et que par un concours heureux d'harmonie et de prévoyance, nous restions presque les seuls approvisionneurs des productions de l'Inde en Europe (*), gardons-nous de nous laisser éblouir par un rayon de prospérité, en nous livrant aux douceurs d'une

---

losophie, il s'occupa toute sa vie des moyens d'enrichir sa patrie, de favoriser les arts et les sciences, et de prêcher d'exemple. Voyez entr'autres ouvrages, le *Voyage d'un Philosophe*: il est celui d'un homme de bien.

(*) En sacrifiant les frais immenses d'un armement, la compagnie auroit plus gagné aux yeux des nations commerçantes, d'envoyer prendre ses six vaisseaux à Cadix, pour les amener dans les ports de la république, que de consentir à les vendre à une compagnie de négocians étrangers, qui, flattés du bénéfice, peuvent s'occuper des moyens de comparaison contraires à nos intérêts.

sécurité souvent dangereuse. Occupons-nous d'autant plus à prévenir et à parer les coups que la jalousie, et surtout le dépit d'une nation humiliée, peut nous porter. Que la place la moins importante soit digne de nos soins, et qu'il s'ensuive une sureté de plus contre toute attaque imprévue.

INTÉRÊTS DANS LES FONDS PUBLICS.

La balance est entiérement en notre faveur; car les François n'ont rien dans nos fonds, au lieu que nous avons beaucoup dans les leurs. L'intérêt que nous en avons déja tiré surpasse infiniment le capital : la France ne peut se libérer que dans la paix, soit en remboursant les fonds, soit en réduisant les rentes, *en préſentant les capitaux*, car ç'a été un systême contraire qui a ruiné son crédit. Il faut remarquer en cela l'inconséquence humaine; les corps politiques qui ont fait des emprunts dans ce pays ne donnent guères que deux et demi pour cent, et trouvent plus d'argent qu'ils n'en veulent. L'Angleterre, qui a réduit souvent les intérêts, a conservé son crédit; parce qu'en les réduisant, elle a toujours *offert les capitaux*.

On a calculé que les intérêts, que l'Angleterre paye à cette république sont évalués, les uns dans les autres, à environ 63 millions de livres, quoiqu'on ne fasse monter le capital qu'à 69 millions. Quel tribut l'Angleterre est obligée de nous

payer! Mais, d'un autre côté, si nous faisons l'appréciation des marchandises que nous tirons de l'Angleterre, il se trouve que, malgré l'intérêt que nous retirons de nos fonds, la balance est encore contre nous. Il résulteroit de cet examen qu'il n'est aucune nation plus intéressée à nous ménager qu'elle, et que d'après ses procédés, il n'en est cependant aucune qui soit plus ingrate et plus prompte à nous offenser. Quel contraste révoltant, et quels moyens plus faciles pour nous de l'en punir!

ASSURANCES ET FRETS.

Tant que cette république conservera un commerce, une navigation active et puissante et de grandes richesses, on ne peut guère lui ôter les avantages qu'elle retire des assurances. Pour en diminuer une partie, il faudroit que la France prît l'habitude de se charger elle-même d'une partie de ses transports chez l'étranger, qui se font presque tous par les vaisseaux de notre nation.

Il est assez étonnant que les François soient obligés de tirer de la Hollande un grand nombre d'articles, qu'ils pourroient avoir à beaucoup meilleur marché, en les allant chercher directement dans les pays productifs : car on ne peut se dissimuler que les frais d'exportation et de réimportation, les droits de douane et de poids, les frais de chargement et de déchargement, les droits de magasinage, de cour-

tage et de commission, ne haussent singuliérement la valeur des marchandises. Mais, si nous jouissons de ce bénéfice, nous le devons moins, je pense, à leur indolence qu'à l'état de dépérissement dans lequel sa navigation a long-tems langui. Il est certain qu'ils peuvent, comme nous, aller chercher dans les échelles du nord des bois de charpente, des mâts, des planches, des cordages, et tous les autres matériaux de construction navale; les semences de lin, le lin et le chanvre. Ces considérations suffissent pour maintenir et protéger sans cesse notre navigation.

Comme ce pays est au rang de ceux qui n'ont point assez de travaux pour occuper tout le peuple : il s'ensuit que le bénéfice du fret des vaisseaux est très-sensible pour nous, parce que tous ces hommes, qu'à défaut d'agriculture et de fabriques, la Hollande ne peut employer, elle les loue, en quelque sorte, à toutes les nations de l'Europe pour voiturer leurs marchandises : or, le profit de ce louage est d'autant plus liquide, qu'il est pris tout entier sur les autres peuples desquels la république reçoit réellement les fonds des salaires et de la subsistance de cette multitude de sujets qu'elle tient sur les vaisseaux à fret.

ESPRIT DE COMMERCE.

Ce n'est là qu'une partie des observations que

j'ai faites, et que je réserve pour ma dissertation sur le commerce du cabotage. Mais une idée qui m'a singuliérement frappé, c'est, s'il m'est permis de le dire, qu'il s'en faut beaucoup qu'on aît autant l'esprit de commerce en France que dans ces provinces. Cela ne viendroit-il point de ce que le commerce maritime n'y a pas, comme ici, cette influence nécessaire au développement des idées, une généralité d'opérations qui intéressent les quatre parties du monde? Le commerce maritime agrandit la sphère du génie, produit l'esprit de spéculation, en rectifie les rapports; il montre le commerce en grand, au lieu que celui qui se fait dans les villes intérieures de la France étant borné, gêné, resserré, ce défaut d'activité étouffe tous les germes de l'émulation et de l'industrie; semblable à une épidémie, il influe sur tous les esprits et se répand d'un bout du royaume à l'autre. Que seroient leurs fabriques sans les ressources que produit le commerce lointain? Une autre cause de ces effets, c'est que l'industrie est trop tardive, trop minutieuse, trop monotone en France, au lieu qu'ici la jeunesse étant destinée, de bonne heure, à des objets solides et variés, est sans cesse environnée d'exemples propres à lui donner cette énergie, cette aptitude qui forment le bon négociant. Il est constant que la bourse d'Amsterdam embrasse plus d'objets qu'aucune autre, et qu'elle fait plus en un an sur l'esprit d'un jeune homme, que dix ans de pré-

ceptes théoriques sous les yeux d'un gouverneur, ajoutons d'un négociant dont les opérations n'ont qu'une sphère bornée.

MÉMOIRE (*)

Pour la société américaine établie par quelques négocians à Amsterdam, en Février 1782.

SI le vrai patriotisme doit prendre sa source dans l'amour sacré de la liberté, s'il est véritablement l'ame des sociétés, composées de citoyens sensibles et courageux : il doit nécessairement résulter, des liens qui les unissent, un avantage public dont la patrie seroit privée, si ces associations n'existoient pas.

En supposant donc qu'il n'est aucun de nous qui

(*) Cette société ne contribua pas peu à accélérer la déclaration des Etats-Généraux pour reconnoître l'indépendance américaine. Les esprits étoient alors si exaltés, que, si le Ministre américain eût profité de cette circonstance favorable, l'emprunt des Etats-Unis eût eu le plus prompt et le plus grand succès. L'indépendance n'étoit point encore reconnue lorsque je fis ce mémoire : je le communiquai aux principaux membres de la société, qui l'adoptèrent ; mais des motifs particuliers me déterminèrent à ne point en faire part au reste de la société.

n'aît considéré cette société sous ce point de vue intéressant et utile, nous devons en conséquence nous concerter et nous réunir pour parvenir au bien qui doit en résulter. Examinons maintenant quels sont nos devoirs. Le *patriotisme*, le *commerce* et l'*Amour* de la *liberté*, sont les trois liens qui nous unissent, et doivent être la base invariable de nos délibérations.

Quant au *patriotisme* : il y a dans tous les hommes un penchant à aimer leur patrie, qui tient plus à des causes morales qu'à des principes physiques. Le goût naturel pour la société, des liaisons de sang et d'amitié, l'habitude du climat et du langage, ce sentiment intime qu'on contracte si aisément pour le lieu, les mœurs, le genre de vie auxquels on est accoutumé. Tous ces liens attachent un être raisonnable à une contrée où il a reçu le jour et l'éducation, j'ajouterai son bien-être. Il faut de puissans motifs pour lui faire rompre à la fois tant de nœuds. C'est dans cet amour de la patrie, dans ce sentiment exalté que nous trouvons la source et le prix de l'affection réciproque que nous devons nous porter. Prenons pour nos modèles les Nord-Américains, décorons notre salle des portraits de nos courageux magistrats et des héros de l'Amérique. Elle a, comme Rome, ses Fabius, ses Catons et ses Cicérons.

La liberté renferme en soi plusieurs acceptions ; mais nous ne la considérerons qu'à l'égard du citoyen,

Sous ce sens, l'on entend le droit qu'a chaque individu de faire tout ce qui n'est pas contraire aux lois ; droit qui ne peut être maintenu qu'en nous secondant mutuellement et nous prêtant des secours dans toutes les circonstances où l'on voudroit y donner atteinte.

Quoique l'amour de la patrie et de la liberté soit le pivot sur lequel pose *notre société*, tant que les augustes magistrats qui nous gouvernent, feront éclater leur sagesse et leurs soins paternels, qu'ils en répandront les heureuses influences sur nous, nous n'aurons jamais sujet de nous occuper de ces grands objets de politique, et nous n'aurons d'autres soins que de manifester les sentimens de reconnoissance que leurs bienfaits nous inspirent.

Notre association n'est et ne sauroit donc être soupçonnée d'assemblée clandestine, turbulente et ambitieuse. Cependant nous ne devons pas nous reposer sur la pureté de nos cœurs et la noblesse de nos sentimens : on sait que les meilleures intentions sont souvent mal interprétées, et que rarement l'innocence est à l'abri des traits de l'envie.

La jalousie est, comme l'on sait, un fléau mortel qui désole les sociétés les mieux composées. Tout s'empoisonne entre les mains de cette passion funeste ; la piété se change en hypocrisie, la valeur en ostentation, ou en un bonheur qui tient lieu de

mérite; les talens les plus utilesà l'état en une ambition démesurée qui ne cache qu'un grand fonds d'insuffisance et de médiocrité; le zèle pour la patrie, un art de se faire valoir et de se rendre nécessaire : enfin la langue du jaloux flétrit tout ce qu'elle touche, et ce langage si honteux est pourtant le langage ordinaire. Tout est plein de ces zèles de jalousie; on étale le titre de bon citoyen et on cache celui de jaloux. On a sans cesse l'état dans la bouche et la jalousie dans le cœur.

Combien de fois n'a-t-on pas vu des hommes publics sacrifier l'état à leurs jalousies particulières, changer de système et de parti suivant que l'intérêt personnel le demandoit; faire échouer des entreprises glorieuses à la patrie, de peur que la gloire n'en réjaillît sur leurs rivaux; ménager des évènemens capables de renverser l'empire pour ensevelir les concurrens sous les ruines, et risquer ainsi de tout perdre pour faire périr un seul homme. Les histoires des Cours et des Empires sont remplies de ces traits honteux, et chaque siècle presque en a vu de tristes exemples.

Ne nous le déguisons pas, Messieurs : cette République, jadis si florissante et si respectée, aujourd'hui si peu ménagée, si peu considérée, vient de nous en tracer un exemple effrayant. Mais oublions ces tems orageux, puisque les traits de jalousie, de mépris et de perfidie, dont notre ennemi s'étoit armé

pour nous frapper, n'ont servi qu'à lui faire à lui-même une blessure mortelle.

L'heureuse alliance que nous allons former avec l'*Amérique*, va devenir pour nous l'aurore du bonheur et de la prospérité; et pour le genre humain la source d'une paix durable. Oui, Messieurs, un traité de commerce et d'amitié, avec les Etats-Unis, sera, pour la république, un nouveau rempart contre les attaques de notre ennemi. Réjouissons-nous donc, comme particuliers, comme négocians et citoyens, d'avoir formé une *société américaine*. Elle aura été le présage heureux de ce grand événement qui va placer un *Peuple-Roi* au rang des Puissances les plus respectables.

Notre société est la seule en ce genre qui se soit jamais formée sous de tels auspices. Puisse-t-elle, par les suites, répandre sur tous les individus qui la composent, cette satisfaction si consolante et si douce pour des cœurs vertueux, de n'avoir cherché que le bien public et d'y avoir réussi. Nos services nous tiendront lieu de récompense, et serviront à punir nos envieux. Il suffit que nous ayons donné à notre société un nom caractéristique, pour exciter la censure de ceux qui n'ont pu y être admis (*), ou de ceux qui, par égoïsme ou par indifférence, l'au-

(*) On fut dans le principe très-difficile sur le choix; le nombre fut limité, et plusieurs refusés.

ront comptée pour rien. Pour parer à ces inconvéniens, voici une idée que je soumets, avec candeur et confiance, à votre sagesse et à votre sagacité : si elle est approuvée, il nous sera facile d'en faire le développement.

En qualifiant ainsi notre société, quel est réellement notre but? Est-ce purement un nom de fantaisie, ou renferme-t-il une dénomination qui annonce quelque utilité pour notre patrie ou pour l'Amérique, ou pour toutes les deux ensemble? Si elle est une association de pure fantaisie, comme il y en a tant; et sans autre but que celui de se réunir oisivement, de parler avec indifférence des affaires publiques, de satisfaire purement sa curiosité : l'institution et le but d'une telle société ne seront point remplis, et nos lois, nos réglemens sont inutiles. Si nous sommes au contraire dans le dessein de suivre à la lettre le but de notre association et de sa dénomination, occupons-nous donc d'objets utiles, et rendons-les en même tems honorables et lucratifs.

Une société américaine, composée de négocians, doit avoir le commerce pour base et pour principe, et s'occuper des moyens de rendre l'Amérique utile à la République. Les spéculations mercantilles peuvent seules nous y conduire. En attendant qu'on propose des plans plus étendus et meilleurs, en voici l'esquisse d'un,

aussi aisé à suivre, qu'il m'a paru utile, en supposant une harmonie générale.

Quels seroient les obstacles contre l'avantage que présenteroit une association réelle, comme négocians? Je n'en vois point. Pourquoi la société américaine d'Amsterdam ne pourroit-elle pas être l'agente et l'exécutrice d'une entreprise, où chaque membre contribuant fourniroit une somme quelconque, ou telle valeur en marchandises approuvées par la société et propres pour l'Amérique, aux fins de jouir d'un intérêt proportionné à sa mise? Par exemple, supposons que soixante membres se décident à fréter pour leur compte un navire pour l'Amérique, dont la cargaison monteroit à 120,000 florins : ce seroit 2000 florins pour chacun. Le navire seroit adressé, d'un commun accord, à un correspondant solide et intègre en Amérique, qui auroit soin d'en procurer la vente et le retour de la manière la plus avantageuse. Si la spéculation rend 50 pour cent de bénéfice, (ce qui est très-possible, eu égard à la sagesse des choix) ce sera une somme de 60,000 mille florins de gain pour les soixante associés ou 1000 florins pour chacun. Comme l'on seroit convenu, avant cette opération, que lors de la rentrée des capitaux on préléveroit au profit de la société la huitième partie du bénéfice, ce seroit en conséquence 125 florins que chaque associé diminueroit de son bénéfice, et dont le produit total monteroit à

7500 florins, premier capital de la caisse économique de la société.

Quel est le membre de cette société, composée de négocians, qui se refuseroit à cette spéculation et à ce bienfait. Cette opération recidivée seulement pendant trois ans, produiroit à la caisse de bienfaisance une somme assez considérable pour offrir à la patrie un monument de notre amour et de notre zèle, soit en fournissant aux frais d'éducation d'un certain nombre d'orphelins, soit pour récompenser quelques services rendus à la patrie, etc. C'est ainsi que nous pourrions devenir utiles à l'humanité et nous procurer les moyens de déployer ces sentimens patriotiques dont nous nous glorifions.

Heureux, Messieurs, si ces réflexions préliminaires peuvent inspirer à quelques membres des moyens plus faciles et plus avantageux ! content d'en avoir donné l'idée, je serai le premier à les adopter, à les préférer aux miens.

DEVISE

De la société américaine.

Loin de nous d'un tyran le flatteur ou l'esclave,
Fût-il Américain ou François ou Batave?
Patriotisme ardent, commerce et liberté,
Font la base et l'esprit de la société.

CRISE (*) DE L'AMÉRIQUE.

NOMBRE I.

Par l'Auteur du SENS-COMMUN.

VOICI un tems d'épreuve pour chacun de nous. Dans cette crise, le service de la patrie sera négligé par ceux qui, pour être soldats et patriotes, attendent les beaux jours de l'année, tandis que d'autres, bravant les rigueurs de l'hiver, tiennent la campagne et acquièrent de justes droits à l'amour et à la reconnoissance de leurs compatriotes. Il en est de la tyrannie comme de l'enfer; on se préserve aussi dif-

(*) Comme il n'est aucun ami de l'humanité et de la liberté qui ne se soit fortement intéressé au salut de l'Amérique, j'ai cru faire plaisir en donnant la traduction d'une pièce qui mérite de servir de modèle à tous ceux que l'amour de la patrie enflamme. L'énergie, le ton noble et mâle qui règnent dans cette pièce fit, dans le tems, une impression si vive sur les esprits, qu'on peut associer l'auteur aux héros de l'Amérique, et comparer ses productions aux philippiques de Démosthènes. Mais pour en bien juger, il faut lire l'original, dont il est si difficile de rendre toutes les beautés dans une autre langue.

cilement de l'un que de l'autre; mais on se console, dans l'idée que plus le combat est dangereux, plus le triomphe est glorieux. L'on prise peu ce que l'on obtient sans peine : chaque chose n'est estimée qu'en raison de ce qu'elle coûte. Dieu ne voit pas indifféremment comment nous apprécions ses faveurs, et en vérité ce seroit une chose étrange, qu'un objet aussi précieux qu'est la liberté, ne fût pas apprécié au plus haut point. La Grande-Bretagne, en recourant à la dévastation pour renforcer sa tyrannie, a déclaré qu'elle avoit droit, non-seulement de nous taxer, mais de nous LIER dans tous les cas *quelconques*. Si ce n'est pas là un esclavage, il n'est point d'esclavage sur la terre. Nous lier! Le mot même est une impiété; car une puissance aussi illimitée ne peut appartenir qu'à un DIEU.

Je ne m'arrêterai point à examiner si l'indépendance du continent a été trop tôt déclarée ou trop long-tems différée; il me semble néanmoins que les choses en auroient été beaucoup mieux, si elle eût été déclarée huit mois plutôt. Nous ne profitâmes, ni ne pûmes profiter de l'année dernière, étant dans un état de dépendance. Quoi qu'il en soit, la faute, si c'en est une, en fut à nous; nous ne pouvons l'imputer qu'à nous (*); mais la perte que nous avons faite

(*) L'hiver actuel [c'est-à-dire le dernier] fera époque s'il est bien employé; mais s'il est perdu ou négligé, tout

faite n'est pas encore considérable : tout ce qu'a fait Howe, le mois passé, est plutôt un pillage qu'une conquête, qu'auroient empêché totalement les courageux habitans des Jerseys; il y a un an : avec un peu de résolution ils répareront bientôt ce mal.

Personne au monde n'est moins superstitieux que moi; mais j'ai toujours été intimement persuadé que le *Tout-Puissant* ne laisseroit pas détruire militairement, ou périr impitoyablement un peuple, qui a recherché les moyens d'éviter la guerre, tant de fois, avec tant d'empressement, en un mot de toutes les manières honnêtes que peut suggérer une sage modération. Je ne suis pas non plus assez impie pour supposer que la Divinité ne se mêle pas de gouverner le monde, et qu'elle nous abandonne aux fureurs des démons; aussi ne conçois-je et ne puis-je concevoir comment le Roi d'Angleterre peut lever ses yeux au ciel pour implorer son assistance contre nous. Un meurtrier, un voleur de grand chemin . . . . . y ont autant de droit que lui.

C'est une chose étonnante de voir avec quelle ra-

---

tout le continent en souffrira, et il n'est sorte de châtiment que ne mérite tout homme, quel qu'il soit, quelles que soient ses affaires, quel que soit le lieu de son domicile, et quels que soient ses motifs, pour n'avoir pas profité d'une saison aussi utile et aussi précieuse.

pidité se répand la terreur panique dans tout un pays; il n'est ni peuples ni siècles qui n'y aient été sujets. Le bruit se répand que la France équipe une flotte avec des vaisseaux de débarquement; et l'Angleterre qui se croit menacée, tremble de frayeur. Dans le XIVme siècle, ne vit-on pas toute l'armée angloise après avoir ravagé la France, en être chassée, pétrifiée de peur? Exploit glorieux! exécuté par une poignée de monde, ramassée et commandée par une femme, Jeanne d'Arcq. Plût au ciel d'inspirer à quelque vierge des Jerseys de relever le courage de ses concitoyens et de sauver ses charmantes compagnes de l'insulte et de la violence!

Il est cependant des cas où la terreur panique n'est pas sans utilité; quelquefois même elle produit plus de bien que de mal. Sa durée est toujours courte; l'esprit ne tarde pas à revenir de son illusion, et acquiert de meilleures dispositions qu'auparavant : mais le plus grand avantage qui en résulte, c'est qu'elle est la pierre de touche de la sincérité et de l'hypocrisie; c'est qu'elle donne lieu de considérer les hommes et les choses sous leur véritable point de vue; au lieu que sans elle, les uns et les autres seroient éternellement restés couverts d'un voile impénétrable. En effet, la terreur panique opère sur l'esprit d'un traître secret, le même effet que feroit une apparition imaginaire sur celui d'un assassin. La terreur panique fait que l'on

laisse échapper sa pensée et que l'on se montre au public tel que l'on est. Combien de Torys, cachés jusqu'alors, maudissent intérieurement le jour où Howe est arrivé sur la Delaware.

Comme j'étois avec des troupes au fort Lée, marchant avec elles du côté de la Pensylvanie, plusieurs circonstances me donnèrent lieu de juger, qu'à une certaine distance, on n'en savoit rien. Notre situation étoit des plus critiques, étant postés sur une langue de terre fort étroite entre la rivière au nord et le Hacksensack. Howe auroit pu nous attaquer avec un corps de troupes quatre fois plus fort que le nôtre, et nous nous serions vainement montrés et mis en défense; n'y ayant point d'armée à portée de venir à notre secours. Nos munitions, l'artillerie légère et la meilleure partie de nos magasins avoient été transportées plus en avant, dans la crainte que Howe ne voulût pénétrer dans les Jerseys, auquel cas le fort Lée ne nous eût plus été d'aucune ou du moins de très-peu d'utilité; car il n'est point d'homme, sensé militaire ou non, qui ne sache que ces forts de campagne ne sont que pour la circonstance du moment, et qu'ils cessent d'être utiles, dès que l'ennemi ne dirige plus ses forces contre l'objet particulier pour la défense duquel ces forts ont été construits. Telles étoient notre condition et notre situation au fort Lée, lorsque le matin du 20 Novembre il nous

arriva un Officier avec la nouvelle que l'ennemi, au moyen de 200 bateaux plats, avoit débarqué à sept ou huit milles de là. Le Major-général Green, qui commandoit la garnison, la fit au même instant mettre sous les armes, et envoya un exprès au Géral Washington à Hacksensack, ville distante de six milles, par eau, du fort Lée. Notre premier soin fut de mettre en sûreté le pont vis-à-vis de Hacksensack, qui traversoit la rivière située entre l'ennemi et nous; à trois milles environ d'eux, et à six milles de nous. Au bout de trois quarts-d'heure, le Général Washington arriva, et marcha à la tête des troupes vers le pont où je m'attendois qu'il y auroit un engagement. Cependant l'ennemi ne jugea pas à propos de nous attaquer. La plus grande partie de nos troupes passa sur le pont, le reste par le bac, à l'exception d'un peloton qui, après avoir traversé une petite crique, à un mille entre le pont et le bac, et avoir pénétré par un terrein marécageux jusqu'à Hacksensack, y passa la rivière. Nous transportâmes autant de bagages qu'en pouvoient contenir les chariots; le reste fut perdu. On ne s'étoit proposé que de sauver la garnison et de la faire avancer jusqu'à ce qu'elle pût être soutenue par la milice des Jerseys ou de Pensylvanie, et mise en état de faire face à l'ennemi. Nous restâmes quatre jours à Newark, faisant corps avec quelque milice des Jerseys, dans nos postes avancés; et nous nous remîmes ensuite en marche pour aller au-devant de

l'ennemi, sur la nouvelle que nous eûmes qu'il avançoit, quoique nous fussions très-inférieurs en nombre. Howe fit, à mon avis, une grande faute de n'avoir pas fait venir par Amboy un corps de troupes de Staaten-Island; il auroit pu ainsi s'emparer de nos magasins de Brunswick, et couper notre marche en Pensylvanie. Mais si nous devons croire que la puissance du démon est bornée, nous devons penser aussi que ses agens s'arrêtent au terme que la providence leur a marqué.

Je n'entrerai point maintenant dans le détail de toutes les particularités de notre retraite jusqu'à la Délaware; c'est assez pour le présent d'observer que les officiers et soldats, quoiqu'excessivement fatigués et harassés; souvent sans provision, sans abri, sans repos; conséquences inévitables d'une longue retraite, endurèrent tous ces maux avec un courage et une fermeté qu'on ne peut trop admirer. Leur unique désir étoit que les habitans du pays voulussent, en s'unissant à eux, les aider à expulser l'ennemi. Voltaire a remarqué que Guillaume ne s'est jamais montré avec plus d'avantage que dans les conjonctures difficiles, et dans l'action. On peut dire la même chose du Général Washington : c'est-là son caractère. Il est des hommes dont la magnanimité ne se montre que dans les grandes occasions; mais qui, une fois connus, font voir une énergie, une fermeté à toute épreuve.

De tels hommes sont des dons précieux que le ciel nous accorde dans sa bonté, et que nous ne savons pas d'abord apprécier. Cette énergie, cette fermeté à toute épreuve, notre Général les a en partage, avec un corps sain et un génie que les circonstances les plus épineuses ne sauroient embarrasser.

Je terminerai cet écrit par différentes remarques sur l'état de nos affaires. Je demande en premier lieu, pourquoi l'ennemi a-t-il laissé en repos les provinces de la Nouvelle Angleterre et fait de celles du centre le siège de la guerre? La réponse est facile; c'est que la Nouvelle-Angleterre n'est pas infestée de Torys et que nos provinces le sont. J'ai eu la délicatesse de ne pas exciter le cri public contre ces gens-là, à qui souvent j'ai parlé de manière à leur faire sentir le danger qu'ils couroient; mais je ne sacrifierai pas un monde entier à leur lâcheté ou à leur imbécillité : le tems est venu que nous devons, eux ou nous, changer de sentiment, ou bien succomber les uns ou les autres. Et qu'est-ce qu'un Tory? Bon Dieu! Ce que c'est? Je ne craindrois pas avec cent Whigs d'attaquer mille Torys. Tout Tory est lâche, bas, esclave, rampant, égoïste. La crainte est la base du torisme, et sous une telle influence, un homme peut être cruel, mais il ne sauroit être brave.

Mais avant que la ligne d'une séparation éternelle

soit tirée entre vous et nous, discutons ensemble cet objet. Par votre conduite vous invitez l'ennemi à venir; cependant il n'en est pas un, dans mille, qui aît assez de cœur pour l'aller joindre. Vous trompez Howe en même tems que vous trahissez la cause américaine. Howe se flatte que vous prendrez tous les armes, et que, le fusil sur l'épaule, vous accourrez tous sous ses drapeaux. Votre manière de penser ne lui sert de rien, si vous ne l'appuyez de vos personnes, car c'est de soldats et non de Torys qu'il a besoin.

Il m'est arrivé, une fois, de me laisser emporter à un de ces violens accès de colère que doivent naturellement occasionner les principes lâches que suivent les Torys. Un homme *noté*, qui tenoit une taverne à Amboy, étoit à sa porte avec un enfant de huit à neuf ans tout-à-fait joli : après avoir dit son sentiment aussi librement qu'il pensoit le pouvoir faire sans se compromettre, il finit ainsi : *Dieu veuille que nous ayons la paix tant que je vivrai!* propos qui n'est rien moins que d'un bon père. Il n'y a personne, sur le continent, qui ne soit persuadé qu'une scission aura finalement lieu, tôt ou tard. Un père généreux auroit dit : *s'il faut qu'il y aît des troubles, plaise au Ciel qu'ils arrivent de mon vivant, afin que mon fils jouisse de la paix.* Cette réflexion bien méditée suffit seule pour animer chacun à faire son devoir. Il n'y a point d'endroit au

monde où l'on pourroit être aussi heureux qu'en Amérique. Eloignée par sa position de tout un monde querelleur, elle n'a à traiter avec lui que d'affaires de commerce. Il est facile à l'homme de distinguer en lui ce qui est caractère de ce qui est principe. L'Amérique ne sauroit être heureuse qu'après s'être soustraite à toute puissance étrangère : je le crois aussi fermement que je crois qu'il y a un Dieu qui gouverne le monde : la guerre ne discontinuera pas jusqu'à ce que la chose aît eu lieu, et le continent sera finalement vainqueur. La flamme de la liberté peut quelquefois discontinuer de luire ; mais le feu ne sauroit jamais s'éteindre.

L'Amérique ne manquoit ni ne manque de forces, mais elle ne savoit pas s'en servir : il ne seroit pas surprenant que nous nous trompassions la première fois que nous les déploîrons ; car la sagesse ne s'acquiert pas en un jour. Par un excès de ménagement nous ne pouvions nous résoudre à lever une armée ; nous pensions que, pour résister à un ennemi aguerri, la défense passagère d'une milice de bonne volonté nous suffisoit. L'expérience d'un été nous a fait changer de sentiment. Tandis qu'on amassoit des troupes, avec ces mêmes troupes nous avons été capables d'arrêter les progrès de l'ennemi, et, graces à Dieu, on en assemble encore d'autres. J'ai toujours regardé une milice, comme la meilleure troupe du monde pour un coup de main, mais non

pour une longue campagne. Il est probable que Howe tâchera de s'emparer de cette ville : s'il manque son coup, il est ruiné; s'il réussit, nous ne le sommes pas pour cela; il risque tout son avoir contre une partie du nôtre. Dans le cas où son entreprise auroit un plein succès, qu'arriveroit-il ? Il viendroit des deux extrémités du continent des armées au secours de leurs amis souffrans dans les états du centre. Je considère Howe comme le plus grand ennemi qu'aient les Torys : il apporte dans leur pays une guerre dont il auroit été exempt s'il ne l'eût faite pour lui-même en paroissant la faire pour eux. Plût à Dieu qu'il fût chassé du pays ! Je le demande au Seigneur avec toute la ferveur d'un vrai chrétien. Je désirerois aussi qu'il ne fût jamais plus question des noms de Wigh et de Tory; mais si les Torys encouragent Howe à venir, où s'ils le secourent quand il sera venu, mon vœu le plus ardent est, qu'à la fin de la guerre, ils soient chassés du continent, et que le congrès confisque leurs domaines au profit de ceux qui auront souffert en tenant la conduite de gens de bien.

Une seule victoire l'année prochaine, c'est assez pour mettre les choses en bon train. L'Amérique pourroit terminer la guerre en deux ans par la confiscation des biens des mal-intentionnés, et seroit heureuse par leur expulsion. Qu'on ne dise pas que c'est là une vengeance, mais bien l'effet d'un ressentiment

juste et modéré d'un peuple souffrant, qui, pour LE BIEN DE TOUS, a risqué tout le sien, dans un évènement en apparence douteux. Cependant c'est folie de prétendre triompher d'une obstination décidée. L'éloquence peut frapper l'oreille, et le langage de la douleur faire couler des larmes, mais rien ne peut toucher un cœur endurci par la prévention.

En voilà assez pour cette sorte de gens : je m'adresse maintenant, avec toute la chaleur de l'amitié, à ceux qui jusqu'à présent ont fait éclater leur patriotisme, et sont résolus d'agir de même jusqu'à ce que tout soit terminé. Je n'en invoque pas quelques-uns seulement, je les invite tous; non *tel ou tel état*, mais tous les *états* : allons, secourez-nous; mettez-vous en besogne; poussez à la roue : mieux vaut avoir trop de forces que d'en manquer, quand il s'agit d'un objet aussi essentiel. Faites dire aux siècles à venir que, dans la force de l'hiver, quand il n'y avoit que l'espérance et la vertu qui pussent survivre, les habitans des villes et des campagnes alarmés du commun danger, quittèrent leurs demeures pour aller au devant de l'ennemi et le repousser. Ne dites pas qu'il y en a déja des milliers en campagne : méritez que la Providence vous aide en vous aidant vous-mêmes : *montrez votre foi par vos œuvres*, » afin que Dieu puisse vous bénir ". Il n'importe pas en quel endroit vous résidez, ni quel rang vous tenez; le bien ou le mal

vous sera commun à tous, proches ou éloignés, habitans de telle ou telle autre province, riches ou pauvres, vous aurez tous également à souffrir ou à vous réjouir; le cœur qui ne sent pas cela est un cœur mort. Le sang de ses enfans s'élevera contre sa lâcheté, qui l'a retenu en arrière, tandis qu'un petit nombre sauvoit le tout et le rendoit heureux. J'aime l'homme qui sourit dans la détresse, qui se roidit contre l'adversité, et devient plus brave par réflexion. Il n'appartient qu'aux petits esprits de reculer. Celui qui a le cœur ferme, dont la conscience sourit à la conduite, celui-ci agira d'après ses principes jusqu'à extinction de souffle. Telle est ma manière de penser; un rayon du soleil n'est pas plus lumineux; je m'y conforme strictement. Pour tous les trésors du monde, ce me semble au moins, je n'aurois pas soutenu une guerre offensive; car je la regarde comme un meurtre: mais si un voleur entre de force dans ma maison, pour brûler ou piller mon bien, pour me tuer ou menacer de me tuer ou les miens, par la raison que c'est sa volonté absolue; le souffrirai-je, *à moins que je n'aie les pieds & les mains liés*? Que m'importe si celui qui le fait est un Roi ou un particulier; s'il est mon compatriote ou non; si c'est un scélérat individuel ou une armée de scélérats qui m'outrage? Si nous remontons aux principes nous n'y trouverons aucune différence. Il n'est aucune bonne raison pourquoi nous punirions dans un de ces cas, et

pardonnerions dans l'autre. Qu'on m'appelle rebelle, ... Je m'en inquiète peu. Plutôt souffrir tous les tourmens de l'enfer, que de m'avilir en promettant fidélité à quelqu'un, dont le caractère est celui d'un sot, d'un stupide, d'un méchant, d'un entêté et d'un brutal. Je ne puis non plus soutenir l'idée de recevoir miséricorde d'un homme qui, au jour du jugement, priera les rochers et les montagnes de le cacher, et fuira plein de terreur à la vue de l'orphelin, de la veuve qu'il aura faits en Amérique.

Il est des choses pour lesquelles l'expression nous manque, et telle est celle-ci. Il est des personnes aussi qui ne conçoivent pas toute l'étendue du mal qui nous menace : ils se flattent de l'espoir que dans le cas où l'ennemi réussiroit, il useroit de clémence. C'est le comble de la folie d'espérer de la clémence de la part de gens qui refusent de rendre justice. Au surplus, quand il est question de conquête, qu'est-ce que la clémence, sinon une ruse de guerre? la finesse du renard est aussi meurtrière que la violence du loup; nous devons également nous garder de l'une et de l'autre. Le premier plan de Howe a été d'employer, tantôt les menaces, tantôt les promesses; de jeter la terreur dans l'esprit du peuple, ou de le séduire au point de lui faire mettre les armes bas, et lui faire demander merci. Le ministère a recommandé le même plan à Gage. Et c'est-là ce que les Torys appellent faire leur paix? *Paix qui surement passe*

toute conception; paix qui seroit le prélude d'une destruction dont nous n'avons pas même d'idée. O Pensylvains! faites-y attention ; si les provinces frontières venoient à mettre bas les armes, elles deviendroient facilement la proie des Indiens, qui sont tous armés. Peut-être est-il beaucoup de Torrys qui n'en seroient pas fâchés. D'une autre part, si celles du centre rendoient les armes, elles seroient exposées au ressentiment des provinces frontières, qui pourroient les châtier à plaisir de leur défection. En un mot, quelque fût l'état qui mît les armes bas, cet état se verroit aussi-tôt rempli de l'armée de Howe, Bretons et Hessois, pour le garantir du ressentiment des autres états. La crainte mutuelle est la principale chaîne de l'amour mutuel; malheur à l'état qui, par sa défection, en briseroit un chaînon. Howe vous invite à une destruction barbare ; il faut être insensé ou fripon pour ne le pas voir. Ce n'est pas ici le langage d'une imagination exaltée, c'est celui de la raison que je fais retentir à vos oreilles ; et la vérité que je mets sous vos yeux, est aussi facile à comprendre que l'A. B. C.

Je rends graces à Dien de ce que je suis au-dessus de toute crainte. Je ne vois point aussi de sujet réel de crainte : je connois parfaitement notre situation, et sais aussi bien le moyen de nous en tirer. Tant que notre armée a été sur pied, Howe n'a osé risquer une bataille : il n'y a aucune gloire pour

lui d'avoir décampé de White-Plain, et d'avoir lâchement attendu l'occasion de ravager les Jerseys qui étoient sans défense; mais c'est une grande gloire pour nous d'avoir, avec une poignée de monde, fait une retraite en ordre de près de cent milles, et emmené nos bagages, toutes nos pièces de campagne, la plus grande partie de nos provisions, ayant quatre rivières à passer. Personne ne peut dire que notre retraite a été précipitée; car nous avons été près de trois semaines à la faire, afin de donner aux habitans le tems de pouvoir nous accompagner. Deux fois nous avons rétrogradé pour aller au-devant de l'ennemi, et l'avons attendu jusqu'à la nuit. L'on ne voyoit rien dans notre camp qui annonçât de la crainte, et si quelques habitans lâches et mal-intentionnés n'eussent pas répandu l'allarme dans le pays, les Jerseys n'auroient jamais été ravagés. Encore une fois, nous voilà de nouveau assemblés et assemblans; notre nouvelle armée se recrute avec une célérité étonnante d'un bout à l'autre du continent, et nous pourrons ouvrir la campagne prochaine avec soixante mille hommes bien armés et bien vêtus. Voici quelle est notre situation; pour la connoître il ne faut que le vouloir. Moyennant du courage et de la persévérance, nous avons la perspective d'une issue glorieuse: au contraire, la lâcheté et la soumission ne ne nous offrent que le triste choix entre divers maux. — Le pays ravagé, — les villes dépeuplées,

— les habitations sans sûreté, — l'esclavage sans retour, — nos maisons changées en baraques et en lieux de débauche, — en logemens pour les Hessois; — et une race future à pourvoir, dont nous douterons si nous sommes les pères. Contemplez ce tableau; qu'il fasse couler vos larmes, — et s'il reste encore quelque misérable insensé qui ne le croie pas vrai, qu'il souffre sans être plaint!

Philadelphie, 19 décembre 1776.

MÉMOIRE

Remis le 1er. avril 1782, à S. E. Mr. J. Adams, Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis près la République, à Amsterdam.

TOUTES les fois que l'avantage et les intérêts immédiats de l'Amérique m'ont mis la plume à la main, je n'ai jamais eu que mon *cœur* et la *vérité* pour guides: mon *cœur*, parce qu'un sentiment vif et sacré l'anime pour tout ce qui tient à la liberté de l'homme, et que, dans la révolution heureuse de l'Amérique, je n'y ai vu que l'effort de la vertu pour briser les chaînes du despotisme et de la tyrannie: la *vérité*, parce qu'elle doit être le principe et l'essence des actions d'un honnête homme. Jamais l'esprit de parti ne m'a fait illusion; j'eusse plaidé la cause de la Grande-Bretagne avec autant

de chaleur que celle de l'Amérique, si les droits inhumains de la première ne m'eussent révolté.

Maintenant que l'indépendance est reconnue, *il faut en soutenir la dignité*; et pour y parvenir, il faut en examiner les moyens. Le crédit de l'Amérique est d'autant plus précaire, qu'il n'est encore appuyé que sur des considérations purement politiques, et non encore affermi sur des fondemens que le tems seul peut rendre solides.

Je viens seulement d'être informé que les *Etats-Unis* sollicitent un emprunt dans cette ville; la proposition est simple, autant qu'elle est naturelle et nécessaire. Mais il s'agit de l'exécuter. En examinant les sentimens publics sur l'Amérique, j'y découvre autant d'enthousiasme que de sincérité. L'enthousiasme, comme l'on sait, s'il n'est pas soutenu par des opérations analogues à son origine, ne tardera pas à s'altérer, parce que tout sentiment qui n'est pas profondément réfléchi, n'est que d'une durée éphémère. si l'on néglige ou si l'on manque l'occasion d'en profiter, le mal est presque sans remède. Quant à la sincérité des sentimens d'un véritable intérêt pour la cause américaine, elle n'existe malheureusement que dans un cercle étroit de personnes de tout état : la partie la plus précieuse et la plus à ménager, est dans le nombre des négocians aisés et estimables, qui ont avec candeur épousé

le

le parti des Américains. C'est d'après cet examen que je vais présenter la suite de mes réflexions sur l'emprunt proposé. (mais on ne doit pas perdre de vue que mes intentions sont pures et ne tendent qu'au bonheur, à la gloire et à la prospérité des États-Unis.) J'ai remarqué dans plusieurs circonstances que l'on n'est jamais plus heureux que lorsqu'on sait mettre à profit ces momens d'enthousiasme : ces momens sont précieux, parce que le caractère des Hollandois, ne se pliant que difficilement aux opérations nouvelles, il a besoin d'y être entraîné par une cause extraordinaire. Un principe d'intérêt sera bien la base de ses résolutions, mais ce motif, quelque puissant qu'il soit, ne lui fera jamais oublier ni négliger les sûretés que sa raison exige. Une négociation au-delà des mers, est la première dont l'Amérique donne aujourd'hui l'exemple : et comme il est naturel d'examiner plus sévèrement un objet nouveau, il faut, pour s'y livrer, que la confiance en prépare le succès. J'ai eu occasion de remarquer que nos capitalistes ne se portent qu'avec répugnance à des intérêts d'*outre-mer*, et qu'ils aiment mieux traiter avec quelque Puissance que ce soit en Europe, qu'avec une autre située sous un autre hémisphère. D'ailleurs, un état naissant, tel que celui de l'Amérique septentrionale, n'a pour le moment que des espérances à donner pour garant de la confiance qu'il réclame, et cela ne suffit pas. Voyez la France, ce Royaume

si puissant par ses produits, ses ressources, et la possession du plus beau sol de l'Europe, voyez, dis-je, la France lutter contre les difficultés et les préjugés les plus inouis, les contrastes les plus révoltans, ne parvenir qu'avec peine à un emprunt dont elle n'a souvent dû le succès qu'à des considérations politiques plutôt qu'à la confiance. Mais revenons à l'Amérique : cette Puissance ne réussira, dans son emprunt, que par la manière dont elle s'y prendra. Il importe surtout d'être très-scrupuleux et sur le choix des moyens, et sur le choix des personnes que l'on chargera de cette négociation, parce qu'il est avéré que, dans le commerce, il y a mille fois plus d'esprit de parti, de jalousie même si l'on veut, que dans toutes les opérations politiques. La bourse d'Amsterdam se conduit par des principes opposés aux maximes de la politique la plus saine : la fortune peut servir au crédit, mais peut quelquefois nuire au succès d'une opération qui n'est point mercantille, telle que celle d'une négociation pour un emprunt. Il ne suffit pas qu'un négociant puisse beaucoup entreprendre, pour prouver que ce qu'il entreprend, doit recevoir une sanction générale; il faut, qu'avec les moyens que la fortune lui donne, il aît encore pour lui l'estime et la confiance publique, et que ce soit un moyen de plus pour gagner tous les suffrages : ce n'est pas assez qu'il puisse démontrer les avantages d'une telle négociation, il doit aussi les faire agréer. Combien de

fois n'a-t-on pas vu des maisons puissantes éprouver, malgré leurs ressources et leur fortune, les dégoûts de n'avoir pu réussir? Un exemple récent vient à l'appui de ce que j'avance : c'est l'emprunt que Mrs. J. de N. et Fils avoient ouvert pour la même Puissance, et qui n'a pu être rempli. Je le répète, la confiance publique est le premier mobile du succès. Quel n'a pas été ensuite l'étonnement, le mécontentement de toute la nation, en voyant le Congrès honorer de sa confiance une maison connue pour être entiérement dévouée à l'Angleterre, et qui n'a d'autres liaisons en Amérique que celles que lui dicte son intérêt seul! Le défaut d'estime et de confiance publique a fait mépriser les propositions, et l'emprunt a été sans succès. De cette maison on a porté les yeux sur d'autres, qui éprouveront infailliblement le sort de la première, et les raisons en seront les mêmes. Que doit penser le public, s'il voit que les maisons qui se sont le plus signalées dans des tems de trouble et d'incertitude, et qui ont soutenu, aux dépens de leur propre fortune et presque de leur réputation, les intérêts de la cause américaine, sont précisément celles que l'on prive de cette faveur, tandis qu'il n'étoit aucune circonstance plus heureuse pour leur manifester une reconnoissance aussi juste et aussi bien méritée?

Le Ministre du Congrès ne peut ignorer que l'A-

mérique ne doit son indépendance de la part des Etats-Généraux, qu'au zèle ardent et infatigable de cette classe de citoyens et de négocians distingués qui ont entraîné, par leurs réclamations, les sentimens de toute la nation en sa faveur. Sans eux n'auroit-on pas vu jusqu'où le parti anglomane pouvoit nuire à la bonne cause? *Cette requête entr'autres* pour une paix particulière, et qu'on n'a retirée que par le danger qu'elle préparoit aux auteurs, ou par le mépris dont elle les auroit couverts, cette requête, dis-je, quel en étoit le but? Si ce n'étoit de lier ces provinces avec les oppresseurs de l'Amérique. Qui étoient les auteurs de ces perfidies? Ceux à qui l'on risque de confier les intérêts d'un peuple qu'ils vouloient sourdement opprimer. Pourquoi ne pas récompenser, par la confiance, le zèle et les sentimens patriotiques, des négocians respectables qui ont sans cesse défendu les droits de l'Amérique? Est-on embarrassé du choix? Est-on rebuté par rapport à l'événement du premier emprunt? Quels obstacles s'opposent à ce que l'on choisisse, par exemple, la maison *van S....* qui a été la première à signer et à former ces requêtes mémorables, qui ont reçu l'applaudissement général, et opéré cette révolution si heureuse? Cette maison jouit non-seulement d'un crédit très-étendu, d'une estime et d'une confiance générale, mais elle réunit encore en sa faveur des liaisons très-intimes et très-respectables avec ces vertueux et courageux Magistrats, qui sont regardés,

avec raison, comme les protecteurs de la cause américaine, parce qu'elle tendoit au bonheur et à la gloire de la patrie. Mrs. les frères V. S. méritent peut-être plus que tout autre la confiance du Congrès ; et leurs sentimens à cet égard sont si connus, qu'on n'a, pour s'en convaincre, qu'à consulter leurs opérations. Je ne tiens ces éloges que par la voix publique, et cette source n'est jamais corrompue.

Si je désigne de préférence ces Messieurs, c'est que je n'en connois pas ici plus en état de réussir dans un emprunt : ils sont aimés, et l'on verra, avec plaisir, que le choix soit tombé exclusivement sur eux ; ce choix sera sans jalousie, parce qu'on le regardera comme une récompense bien méritée. Ainsi j'ose me persuader, d'après mes foibles lumières, que, si cette opération leur est confiée, elle sera couronnée par le succès ; mais, si l'on persiste à choisir ceux que l'on a en vue ou à les leur associer, je crains beaucoup pour les suites ; et le moment une fois manqué, la cause et le crédit des Américains peut en souffrir considérablement : cet objet est trop délicat et trop important pour en négliger les plus petites conséquences.

Au reste ; si Mrs. V. S. ne sont pas chargés de cette opération, je sais, à n'en pouvoir douter, qu'ils se conduisent par des principes trop nobles et trop désintéressés pour mettre à cette opéra-

tion, de la part de qui que ce soit, aucunes entraves, et qu'ils favoriseront même, s'ils le peuvent, toutes les propositions relatives à cet emprunt. Je le répète, le parti de ces Messieurs est si fort, leurs amis sont si nombreux, si puissans, qu'on les voit avec peine privés de cette confiance qu'ils méritent à tant d'égards : une conduite contraire de la part du Congrès ne pourroit que lui devenir funeste pour son crédit.

Telles sont les réflexions que le bien de l'Amérique m'a suggérées, et que je me fais un devoir comme un plaisir de soumettre à votre examen dans une circonstance aussi critique et aussi pressante. Elles sont puisées dans mon cœur et dictées par la vérité ; puissent-elles concourir au bonheur, à la gloire et à l'union des deux Républiques !

LETTRE

AU POLITIQUE HOLLANDOIS,

Sur les conséquences de l'indépendance américaine.

DANS les veilles comme dans le sommeil, Monsieur, les hommes ont des rêves, qui viennent souvent ou du délire d'un esprit fortement exalté, ou de quelque dérangement dans le physique. On a vu des rêves très-spirituels faire une vive impression sur des esprits très-éclairés et très-instruits; comme on en a vu dont le fonds tenoit à la plus grande bizarrerie et faisoit honte même au sens-commun.

Celui dont j'ai l'honneur de vous retracer l'image, n'est l'effet ni de la folie ni de l'indisposition, c'est l'amour le plus tendre et le plus vrai pour la patrie qui l'a produit.

Depuis quelques années je nourrissois les regrets les plus vifs sur le sort déplorable qui menaçoit ce pays, s'il ne s'occupoit sérieusement des moyens de rétablir dans l'esprit des nations, ce sentiment de grandeur, de prudence et de considération qu'on éprouvoit autrefois au seul nom des Pays-Bas-Unis; de ce peuple commerçant, navigateur et conquérant, qui, non content d'avoir vaincu, et forcé les

élémens qui menaçoient son existence, à concourir à sa prospérité, fit servir les débris du trône d'un despote odieux à élever un temple à la liberté. L'univers étonné l'admira; et, comme il offroit le magnifique spectacle d'un Peuple-Roi, on aimoit à lui décerner les titres qu'on donne aux peuples devenus libres et puissans par leur courage.

Tant de grandeur amena une prospérité brillante. Son commerce embrassoit les quatre parties du monde, et ses possessions, surtout en Asie, rendoient presque toute l'Europe sa tributaire; de ses ports sortoient des flottes marchandes qui portoient continuellement à toutes les Puissances les objets dont elles avoient besoin. Des jours si prospères n'auroient jamais dû finir! mais comme la prospérité n'a de durée qu'autant que la pureté des mœurs et l'amour du travail vont de pair avec la sévérité des lois, cette prospérité disparut par dégrés, jusqu'à ce qu'enfin les mœurs, la vertu, le travail, le courage et les lois firent place à la corruption, l'indolence, la foiblesse et l'anarchie.

Tels étoient les tableaux que j'avois sans cesse dans l'esprit en pensant à ma patrie; et c'est à ces impressions, réunies aux causes et aux suites de cette guerre, que je dois le rêve suivant. Ce qu'il y a de singulier, c'est que la scène se passe dans une Loge de *Francs-Maçons*, où, devant comme Orateur, prononcer un discours;

je passai sur les formalités usitées dans cet ordre, et commençai ainsi :

MES TRÈS-CHERS FRÈRES.

Plus les momens sont précieux, plus il faut les employer avec économie et utilité. Le sujet que j'ai à traiter aujourd'hui est vaste ; il me fourniroit une ample matière à la discussion, puisque c'est sur la révolution de l'Amérique ; mais je me bornerai à la considérer sous deux points de vue ; 1°. quant à ses effets par rapport à la guerre qu'elle occasionne, 2°. quant à ses suites par rapport aux Nord-Américains en particulier et à l'Europe en général. Enfin du résultat de chacune de ces considérations je tirerai des conséquences relatives au pays où je vis.

La partie septentrionale de l'Amérique qui vient de donner au reste de cette partie du globe le signal de la liberté, gémissoit, depuis plus de deux siècles, sous le despotisme de l'Europe. Elle ne le supportoit que parce qu'elle n'avoit point encore les moyens de s'y soustraire ; mais elle les préparoit en silence ; et leur maturité seule devoit en faciliter le succès. Dès qu'un peuple connoît le prix de la liberté, il en désire la jouissance, alors il est rare qu'il ne devienne libre : existence, propriétés, tout doit être sacrifié à la victoire. Aussi long-tems que cette révolution n'est point entamée, annoncée,

soutenue et consommée, le peuple qui la désire est malheureux. Les Nord-Américains ont souffert toutes les privations, toutes les horreurs de la guerre, pour devenir indépendans; et c'est à ce prix seul qu'ils ont arraché leur liberté des mains de l'oppression. Plus heureux que les peuples des Pays-Bas-Unis, ils ont eu un plus grand nombre de circonstances favorables, qui toutes ont concouru à accélérer cette révolution. La France a toujours été la seule Puissance qui aît épousé la cause des opprimés. On diroit qu'elle aime mieux faire des peuples libres que de l'être elle-même.

Si les Etats-Unis se tiennent en garde contre la corruption des mœurs; s'ils restent inviolablement attachés à leurs principes; s'ils font observer les lois; s'ils ne se laissent point égarer par le nombre des émigrans qui viendront de toutes parts augmenter leur population et leur industrie; s'ils sont assez sages pour rester dans le cercle où ils sont placés; si la soif des conquêtes ne trouble point leurs conseils; s'ils observent une exacte neutralité dans les guerres d'Europe et d'Amérique, dont cette dernière paroît devoir être long-tems encore le funeste théatre; s'ils protègent cette neutralité par des apparences redoutables, par une flotte toujours prête à se porter où le besoin de l'Etat peut le demander; si surtout enfin, ils conservent entr'eux cette unanimité, cette intimité qui a formé leur union;

leur bonheur et leur prospérité n'ira qu'en augmentant et le commerce des Indes et de l'Europe, venant *à refluer dans leurs ports, approvisionner leurs villes, enrichir leurs habitans, n'amenera point avec cette abondance les causes dangereuses de la foiblesse et de l'avilissement des peuples, qui s'occupent plus à devenir riches et puissans, qu'heureux et respectés. Si au contraire ils se gouvernent sur des principes différens, leur triomphe actuel sera l'avant-coureur de leur ruine*; il en naîtra de la mésintelligence parmi les chefs, des discussions épineuses dans les délibérations, et des guerres intestines dans le sein de la nation : c'est alors qu'au lieu d'avoir élevé un temple précieux à la liberté, ils n'auront fait que forger à leurs descendans des fers, peut-être encore plus pesans que ceux qu'ils venoient de briser. Nord-Américains, vous avez eu une Puissance pour modèle, gardez-vous de l'imiter en tout! que son exemple vous garantisse de la jalousie de vos voisins, et des dangers d'une trop grande opulence!

La révolution de l'Amérique est, de toutes les guerres, celle qui peut avoir les suites les plus funestes pour les Etats-Unis en particulier et pour l'Europe en général.

Il est possible que le même esprit qui a concerté, résolu et opéré cette indépendance dans le sein des possessions angloises, puisse concerter, résoudre et opérer une pareille indépendance dans le sein

des possessions que conservent encore la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, dans les autres parties de l'Amérique.

Dans ce cas, les Etats-Unis se trouveront dans la circonstance la plus critique. S'ils refusent des services à leurs voisins, jaloux de marcher sur leurs traces, ils s'exposent à tous les inconvéniens d'un voisinage dangereux : font-ils cause commune avec eux ? ils révoltent les Puissances ennemies, ils chassent la paix et le bonheur du sein de leur Etat. S'ils prêtent des secours à quelque Puissance de l'Europe que ce soit, ils courent les mêmes dangers ; les refusent-ils ? ils sont ingrats.

L'Amérique paroît devoir être encore long-tems le théatre des guerres des Européens ; les possessions dans cette partie du monde seront long-tems encore le véhicule puissant de la jalousie et de l'ambition des hommes, et ne cessera d'être telle qu'après avoir entiérement secoué le joug de l'Europe ; ce qui prouve démonstrativement que sa découverte est un mal pour les deux hémisphères.

N'est-il pas à présumer qu'une partie de l'Amérique n'a sonné la trompette que pour en appeler le reste sous les étendarts de la liberté. *Les sauvages, si jaloux de leur indépendance, et les Européens transplantés sur cette plage, si jaloux de développer des talens ou de vouloir jouer un rôle, ne peu-*

vent-ils pas se réunir pour travailler à ne dépendre absolument que d'eux seuls? Ainsi que l'Angleterre, les nations intéressées à empêcher cette révolution, sentiront comme elle de quel danger il est d'en arrêter, d'en empêcher les progrès et la réussite; ces nations auront appris qu'il vaut mieux céder avec générosité que de plier avec bassesse. Tous les efforts des Européens viendront se briser contre les écueils du nouveau monde.

L'Europe un jour sera heureuse, si les peuples libres du nouveau monde ne viennent pas fondre sur elle, pour lui donner des fers à son tour: *cette conquête seroit d'autant plus facile et plus rapide, que les Européens efféminés auront perdu leur courage et leur ancienne énergie.*

Puisque la vraie sagesse consiste à régler le présent sur le passé, et à penser plutôt à être heureux qu'à le devenir, peuples des Pays-Bas-Unis, mes chers concitoyens! ne méprisez pas mes conseils, profitez-en, je vous en conjure, si vous en avez le courage comme vous en avez encore le pouvoir.

La paix que les Puissances belligérantes vont conclure entr'elles, vous sera certainement onéreuse. Songez que cette paix, ou plutôt cette trêve, n'est que l'effet des circonstances et non de la sincérité. La fière Albion n'auroit jamais consenti à

mettre bas les armes, si elle eût pu les garder. *Elle ne reçoit la loi du vainqueur que pour se préparer les moyens de s'en venger en tombant sur lui au premier moment favorable à son ressentiment. Pendant cet intervalle elle va se réconcilier avec l'Amérique, dont elle fera toujours le plus grand commerce. L'habitude où l'on est en Amérique de consommer les marchandises de fabriques angloises, forme au moins quelque présomption* en faveur d'une assertion pareille. *On l'a dit quelque part :* même langage, même religion, même origine, mêmes caractères, presque une même famille, tout paroît annoncer une réconciliation solide et durable. Si elle est telle, et que l'Angleterre soit assurée que les Etats-Unis resteront neutres, *elle suscitera dans toutes les colonies françoises, espagnoles et hollandoises cet esprit d'inquiétude, de cabale, de revolte et de sédition, qui lui est propre ;* et pour se venger de ses ennemis actuels, elle offrira à ces nouveaux insurgens les mêmes secours que la France a si gratuitement accordés aux Nord-Américains : de là, divisions, guerres, acharnemens de part et d'autre, soulèvement dans toutes les possesions européennes du nouveau monde, une scission enfin qui brisera à jamais tous les rapports immédiats des deux hémisphères. L'Europe l'aura produite, et l'Europe en sera punie la première. Que de conséquences à tirer d'une pareille révolution !

Avant que l'Angleterre se lie intimement avec l'Amérique; avant qu'elle s'empare de la plus grande partie de son commerce; avant que les Amériquains apprennent à se passer de l'Europe pour faire directement leur commerce; avant que nous perdions par nos lenteurs le fruit de la reconnoissance de leur indépendance; hâtons-nous, chers concitoyens, de profiter de ces circonstances, pour consolider par des opérations réelles, cette alliance du traité de commerce que nous venons de contracter avec eux. Unissez-vous à eux par les liens de l'intérêt, puisque dans ce siècle on n'en connoît réellement pas d'autres, surtout de nation à nation. Fortifiez vos places au dehors et au dedans; rétablissez votre marine; rappellez le siècle de vos Tromps et de vos Ruyters; réformez dans votre administration tout ce qui cause trop de lenteur dans vos délibérations; rappelez dans tous les cœurs de vos officiers qu'ils sont les descendans des vainqueurs de Philippe; reprenez vos mœurs, votre économie, votre franchise, votre courage, votre ancien caractère; afin que, munis de ces puissans secours, il n'y aît aucun ennemi assez audacieux pour vous provoquer impunément. Si, malgré ces vérités, vous n'en faites aucun usage, craignez de perdre entiérement votre considération, votre pouvoir, vos moyens. Vos possessions ne sauroient même être à l'abri de la jalousie, de l'ambition et de la perfidie de vos ennemis acharnés à se partager vos dépouilles. — A

ces mots j'entendis un grand bruit; (*sans doute on annonçoit un profane,*) je m'éveillai en sursaut, et, l'esprit rempli de ces idées, je me levai pour les écrire et vous les envoyer. Heureux s'il s'en trouve une seulement qui puisse intéresser!

P.S. Projet pour une paix perpétuelle.

J'allois fermer ma lettre, lorsque les moyens de parvenir à une paix perpétuelle sont venus se présenter à mon imagination; ils pouvoient bien être appellés un rêve: cependant je vous avoue franchement que je suis pour le moment très-éveillé.

Un de mes vœux les plus sincères est de pouvoir rapprocher, le plus qu'il est possible, tous les hommes de ce centre commun, où réside la vraie félicité et la tendre union. En épousant le parti de l'humanité, il ne s'agit, pour le soutenir et le défendre, que d'interpréter son propre cœur, et d'y puiser les moyens d'en rendre les sentimens avec candeur et simplicité. Persuadé qu'il faut plus d'esprit que je n'en ai pour montrer quelles Puissances il importe le plus à ma patrie de ménager; j'abandonne volontiers à messieurs les politiques, et surtout à vous, Monsieur, la gloire d'indiquer les moyens qui lui sont le plus avantageux; et je souhaite que, s'ils sont tels que vous tâchez de le persuader, elle n'en suive point d'autres dans les circonstances actuelles.

Pour

Pour parvenir à consolider à jamais une paix constante et inébranlable parmi les nations qui couvrent la surface du globe; il seroit à souhaiter qu'il existât sur la terre un état assez puissant et assez respecté pour engager toutes les Puissances à concourir à ce bienfait salutaire, et que, d'un concert unanime, on nommât un sénat d'hommes intègres et vertueux, qui fût l'arbitre de tous les différens qui surviendroient entre les Puissances; et qu'après un examen rigoureux des droits respectifs, on convînt mutuellement de déférer à la sentence prononcée par ce sénat. Ce sénat seroit composé d'hommes assez vertueux pour n'avoir d'autre patrie que l'univers, d'autres amis que la justice et la vérité, d'autre intérêt, d'autre gloire que celle qui naîtroit d'une confiance aussi illustre : la faveur, la brigue ni la naissance n'auroient aucune influence pour y être admis. Pour composer un tel sénat, il conviendroit qu'il y eût dans chaque province une assemblée pour choisir le citoyen le plus éclairé et le plus homme de bien; chaque élu seroit envoyé dans la capitale de l'Empire, où une autre assemblée seroit occupée sans partialité à choisir trois d'entre ces hommes de bien qui pourroient réunir le plus de suffrages et le plus de preuves en leur faveur. Chaque Puissance de l'Europe auroit également trois députés pour l'assemblée générale. On fixeroit leur résidence dans l'endroit le plus à la portée de la correspondance générale. Ces députés

seroient nommés à vie ; sur trois députés il y auroit un président, qui recueilleroit les voix ou l'opinion des deux autres, pour procéder ensuite sur l'arrêt à prononcer. Toutes les années la présidence seroit dévolue à un nouveau député à la pluralité des voix. Ce sénat auroit par sa seule autorité le droit de réprimer l'audace et l'injustice de tout infracteur quelconque ; mais avant de procéder à une telle institution, il seroit absolument nécessaire de régler les limites des Empires, et de les regarder comme sacrées. Voilà mes idées.... elles sont l'esquisse d'un plan qui exigeroit les plus grands soins et les détails les plus exacts

Ne seroit-il donc pas possible que le petit nombre des têtes couronnées, dont le sort, l'état et la vie de tant de milliers d'hommes dépendent, se réunissent par un principe de tendresse pour leurs sujess, pour leurs familles, par amour enfin de l'humanité ? Amour sacré que l'Etre suprême a gravé dans tous les cœurs, et que malheureusement nous affoiblissons trop par notre ambition démesurée ! Qu'il seroit beau en effet de réaliser le brillant rêve d'une paix perpétuelle ! Ne pouvons-nous donc pas espérer que les Souverains se persuadent un jour que rien n'est plus injuste, plus cruel et plus inhumain que de s'égorger mutuellement pour des causes quelquefois très-légères, tandis qu'un simple particulier rougiroit d'avoir pu s'oublier pour

l'affaire même la plus grave, et que le résultat des guerres ne cause que le malheur des individus et la décadence des Empires, par l'épuisement de leurs finances ? Si les Souverains pensoient que leur bonheur seroit d'autant plus grand qu'ils ne le devroient qu'à leur sagesse, à leur prudence, et qu'entourés de leurs sujets, comme un père l'est de ses enfans, ils seroient bénis et adorés chaque moment de leur vie ; ce sentiment seul de félicité devroit les conduire à pacifier tout ce qui dépendroit d'eux. Mais si c'est une fatalité que cette vérité, cette tendre affection ne puissent animer que des ames sans puissance, sans autorité, il faut déplorer la situation des Souverains, qui seuls causent ces désolations, puisqu'ils pourroient seuls les éviter.

Si les Puissances de l'Europe se réunissoient un jour pour concourir à cette paix, si nécessaire au bonheur du genre humain, il est à présumer qu'elles ne négligeroient pas de s'affranchir des honteuses vexations, que le Roi de Maroc exerce sur elles, en les assujettissant à des tributs, qui viennent autant de l'impunité du tyran, que de la jalousie des tributaires. L'histoire seule de ces brigandages impolitiques suffiroit pour en démontrer toute la bassesse et l'inutilité.

Une chose qui me frappe et m'étonne, c'est que, si l'on consulte séparément tous les hommes,

et qu'on leur demande s'ils préfèrent la paix ou la guerre, j'ose me persuader, d'après mon cœur et mes amis, qu'il n'existe aucun individu qui n'accédât à la paix, et qui ne voulût même l'acheter par quelque sacrifice, si elle en dépendoit. Pourquoi donc ces hommes *réunis* forment-ils des cabales, des prétentions injustes? Pourquoi, par un esprit d'effervescence inconcevable, portent-ils le fer, la mort et le feu chez des nations qui ne les connoissent pas? L'homme réuni en société quitte-t-il donc alors ses sentimens pacifiques et naturels pour en éprouver d'autres absolument contraires? Sera-ce donc là toujours un problême insoluble, et les hommes ne pourront-ils donc jamais être réellement des hommes et surtout des hommes de bien?

LETTRE
AU POLITIQUE HOLLANDOIS,

Pour servir de suite aux Considérations patriotiques.

PLUS cette République, Monsieur, est divisée par l'esprit de parti, plus il est nécessaire de retracer aux yeux de la nation tout ce qui peut intéresser son bonheur et sa prospérité ; peut-être qu'enfin les bons patriotes pourront, à force de preuves, ramener dans le droit chemin ceux de leurs concitoyens qui se sont perdus dans les sentiers tortueux de la cabale et dans la fange de la corruption.

Jamais mon cœur ni ma main, ne se lasseront, tant qu'il s'agira de dire la vérité et de manifester mon zèle : mais, entraîné par des occupations continuelles de devoir et d'état, il me reste trop peu de loisir pour entrer dans les discussions longues et épineuses de la politique. Ainsi je n'ai d'autre vue, en vous envoyant ces réflexions isolées, que celle de vous engager à reprendre la matière intéressante du crédit de l'Amérique, que vous avez trop promptement abandonnée, et que vous n'auriez dû quitter qu'après l'avoir traitée à fonds ; c'est sans doute l'abondance des matières im-

portantes que vous avez publiées qui en ont été la principale cause.

Il ne suffisoit pas aux Pays-Bas-Unis de reconnoître les Américains pour un peuple libre; il ne suffisoit pas de montrer un enthousiasme éphémère et stérile pour cette révolution ; il ne suffisoit pas d'en reconnoître la justice et la nécessité; ce n'étoit point assez de recevoir du Ministre plénipotentiaire de l'Amérique le mémoire qu'il présentoit; de conclure ensuite avec cette nouvelle République un traité de commerce et d'amitié : il falloit, et il importoit beaucoup à la confédération belgique, d'envisager l'indépendance américaine sous un autre point de vue, d'en considérer l'évènement de sang-froid, de discuter, d'examiner avec scrupule de quelle conséquence il pouvoit être pour elle d'en faire une alliée, une amie. D'après ces réflexions, ayant prononcé son arrêt en faveur de l'Amérique, les Pays-Bas-Unis auroient dû profiter adroitement des circonstances, et réunir aux liens de l'amité ceux de l'intérêt.

Un traité de commerce n'étoit point assez pour ces nouveaux républicains, et certainement ils attendoient de nous une autre preuve de l'intérêt que nous devions prendre à leur insurrection; ils attendoient de nous des secours pécuniaires, et nous aurions dû les leur offrir, ou au moins les

leur accorder ; mais au lieu de s'être attaché les Américains par cette démarche de confiance et de générosité, on a fait justement le contraire : les négocians chargés de faire des emprunts pour les Etats de l'Amérique, ont été constamment traversés dans leurs négociations. Les capitalistes ont été intimidés ; le Gouvernement même a présenté des obstacles ; ils ne sont pas venus seulement de l'influence des anglomanes, mais aussi de la part des patriotes. Une maison respectable de commerce, connue par son zèle pour la patrie, chargée directement par un des Etats de l'Amérique de faire un emprunt modéré, le présenta avec d'autant plus de confiance et de sécurité que les conditions devoient former et cimenter des liaisons avantageuses aux deux Républiques. De plus, cet emprunt offroit un bon intérêt aux capitalistes, et des bénéfices réels pour le commerce et les particuliers. Rien n'étoit plus capable d'en prouver la solidité que les circonstances des tems ; il s'agissoit d'engager le Magistrat de cette ville à commencer la souscription ; et certainement il n'en seroit résulté que les meilleurs effets à tous égards ; mais cette maison de commerce ne put obtenir cette faveur ; il y eut jusqu'à des Régens patriotiques qui s'y opposèrent. Qui croiroit que cette opposition n'avoit pour cause que des jalousies particulières, des considérations de ressentiment : on traversa les opérations de cette maison, parce qu'elle avoit

osé, dans une affaire délicate, ne pas épouser un systême qui répugnoit à sa manière d'envisager les choses. Je le demande, comment peut-on concilier tant d'enthousiasme à déclarer l'indépendance de l'Amérique, avec si peu de zèle et de confiance pour la soutenir dans son crédit?

Vous savez, Monsieur, que les Etats-Unis n'ignorent pas quelles sont les maisons de commerce qui ont facilité les opérations de leur Ministre ici, et combien plus heureuses et plus promptes elles eussent été, si leur zèle et leur intégrité eussent été récompensés d'une confiance sans bornes, dans un tems surtout où il importoit si fort au crédit de l'Amérique de mettre à profit ces heureux momens; mais..... revenons à notre premier sujet.

Quand les Etats-Unis assemblés en Congrès nommèrent un Ministre pour communiquer à cette République le désir qu'ils avoient d'entrer avec elle en liaison de commerce et d'amitié, ils en envisageoient certainement la réussite comme un moyen de plus pour soutenir l'édifice qu'ils élevoient à la liberté. Qu'on en juge par le ton de candeur et d'énergie qui règnent dans le mémoire que Mr. Adams présenta à LL. HH. PP. On verra que les Etats-Unis s'en promettoient les plus grands avantages. Le choix des expressions, les comparaisons heureuses, les allusions adroites et

séduisantes, tout y respire la noblesse et la candeur ; rien n'étoit plus capable d'enchaîner les cœurs, et de faire naître la plus grande confiance dans une nation qu'ils disoient avoir pris pour modèle.

Si jamais liaison naturelle a existé entre des nations, l'on doit s'attendre à la voir se former entre les deux Républiques. C'est en Hollande que les premiers colons des quatre états septentrionaux de l'Amérique trouvèrent un asyle en fuyant la persécution ; c'est-là qu'ils résidèrent pendant l'espace de douze ans qui s'écoulèrent entre leur émigration d'Angleterre en 1608 et leur migration en Amérique en 1620 ; et ils ont gardé fidèlement et transmis scrupuleusement à leur postérité, le souvenir plein de reconnoissance de la protection, de l'hospitalité et surtout de la liberté religieuse, qu'on leur refusait en Angleterre et qu'ils trouvèrent ici. Les premiers habitans de deux autres Etats, savoir de New-York et de Neuw-Jersey, émigrans immédiats des Pays-Bas-Unis, ont transplanté dans ces états, leur religion, leur langue, leurs mœurs et leur caractère national. En général jusqu'aux liaisons formées avec la maison de Bourbon, *l'Amérique avoit toujours regardé cette nation comme la première des nations ses amies. Son histoire et les grands caractères qu'elle retrace et qui l'ont illustrée tant en paix qu'en guerre, étoient*

dans tous les états, des objets particuliers et favoris d'étude, d'admiration et d'exemple pour les Nord-Américains ".

Enfin, il n'y a pas deux nations au monde dont le culte, la doctrine, la discipline ecclésiastique, les formes du gouvernement, les usages généraux, la manière de penser, tant sur la liberté civile que religieuse, le droit de juger par soi-même, les commencemens même des deux Républiques aient une plus grande analogie. Ensorte qu'il n'est aucun bon Hollandois, versé dans ce sujet, qui ne doive convenir de la justice et de la nécessité de la révolution américaine, s'il ne veut condamner les grandes actions de ses immortels ancêtres; actions approuvées, applaudies de l'univers entier et justifiées par la Providence.

D'après cet exposé, peut-on taxer les Américains de n'avoir pas cherché sincèrement une liaison intime avec cette République ; et peut-on, sans injustice, blâmer le zèle de tous les bons patriotes qui se sont déclarés en faveur des Américains ? Hé ! ne doit-on pas déplorer au contraire l'aveuglement d'une partie de la nation, qui, séduite, entraînée par l'erreur, l'intérêt particulier et la méchanceté, ne s'est occupée qu'à traverser les desseins les plus salutaires et les plus sages des bons citoyens ?

Aussi l'Angleterre s'est-elle efforcée de soutenir cette cabale de tout son pouvoir : elle a senti que, si elle ne semoit pas la division, il étoit à craindre que cette République n'attirât entièrement à elle tous les avantages de cette révolution. Non contens d'avoir opéré une telle diversion, les Anglois, pour qui la foi des traités n'est rien quand il s'agit de leurs intérêts, ont surpris les établissemens de la compagnie dans l'Inde avant d'avoir fait aucune déclaration de guerre, déclaration dont le prétexte frivole prouve l'injustice, l'impudence et la perfidie, mais qui couvre à jamais de gloire le Pensionnaire courageux d'Amsterdam, qui a su braver l'insulte et résister à l'orage.

L'Angleterre assurée d'avoir beaucoup de partisans dans ces Provinces et quelques-uns des écrivains nationaux, pour semer à propos la haine, la jalousie et la méfiance contre les citoyens bien intentionnés, crut devoir intimider la nation par des menaces et des appareils guerriers. En effet, elle a réussi en partie ; elle a montré à quel point elle pouvoit abuser de notre foiblesse, profiter de nos irrésolutions. C'est l'Angleterre qui, après avoir enchaîné notre marine et nos marins, est venu insulter notre pavillon jusques dans nos ports.

Sans le secours de la France, la révolution de l'Amérique auroit porté les coups les plus funestes

à notre patrie; nous eussions perdu peut-être et nos droits et notre liberté. Mais dès que, faisant cause commune avec la France, nous avons eu traité avec les Etats-Unis, nous aurions dû profiter de cette nouvelle alliance, et oser montrer à l'Amérique que si nos ayeux leur ont montré l'exemple, leurs descendans savent apprécier une telle révolution, et se préparer les moyens de jouir de tous les biens dont elle doit être nécessairement la suite.

Mais la circonstance qui, surtout dans ce siècle, influe le plus sur la formation des liaisons entre les nations, c'est celle des grands intérêts de commerce. L'ensemble de ces intérêts est généralement trop connu, pour qu'il soit besoin d'entrer dans de plus longs détails. Disons, pour montrer l'absolue réussite d'une liaison intime entre cette République et les Etats-Unis, qu'il en résultera pour les deux états un avantage réciproque. La situation centrale de ce pays, l'étendue de sa navigation, ses possessions dans les deux Indes, l'habileté de ses négocians, le nombre et la richesse de ses capitalistes, sont autant d'objets intéressans pour rendre son alliance précieuse à l'Amérique: d'un autre côté, les Etats-Unis offrent l'abondance et la variété des productions de leur sol, leurs matières de manufactures, de navigation et de commerce, des demandes d'une immense consommation, des manufactures européennes, des marchan-

dises de la Baltique et de celles des Indes Orientales ; enfin la situation des possessions de notre République aux Indes occidentales, ne laisse aucun doute sur les brillans avantages qui doivent résulter d'une pareille intimité entre les deux Républiques. Ajoutons que, pour consolider ces grands intérêts, maintenir la confiance entre les négocians des deux Puissances, augmenter les rapports immédiats, il importe beaucoup aux Pays-Bas-Unis de nommer à cet effet des Agens et des Consuls connus par leur patriotisme et leur intégrité, dans les ports principaux des Etats-Unis.

C'est maintenant qu'il importe plus de dire ce qu'il faut faire que de rappeller des récits affligeans sur le passé; il faut tâcher de réparer le mal et le tems perdu, en prouvant démonstrativement combien l'Amérique mérite de confiance, quelles sont les sûretés pour les prêteurs, les ressources et les avantages que nous pouvons en retirer, et combien il est facile à cette République de répandre le bonheur, l'aisance et la prospérité, tant dans son propre sein que dans celui de l'Amérique, sa nouvelle alliée : une discussion pareille appartient à votre ouvrage; il seroit même imparfait, si vous vous refusiez aux désirs du public à cet égard.

APPERÇU (*)

Sur les mœurs des Bataves.

LE théatre du monde offre sans cesse à l'homme pensant des scènes intéressantes; c'est une école où tous les individus peuvent puiser des leçons utiles par le moyen des comparaisons, que la différence d'ordre, d'état, de condition fait naître. Pour peindre les hommes, il n'est pas nécessaire de parcourir l'univers; aux coutumes de leurs pays près, ils

(*) Voyez le Politique hollandois, N°. 81. Voici comme il s'exprime sur cet *apperçu* qui lui parvint sous l'anonyme :

» Un de nos correspondans vient de nous envoyer une » lettre qui intéresse la politique aussi bien que la mo- » rale. C'est un apperçu rapide sur les mœurs actuel- » les des habitans de cette République. On y montre ha- » bilement combien la partie morale d'une nation, peut » contribuer à la considération ou à la prospérité de » l'Etat. On nous assure que l'auteur est le même qui » nous a communiqué plusieurs pièces insérées ci-devant » sous la signature d'*Ami de l'humanité*, ou d'un *Bres-* » *san*. Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile de remar- » quer que ces pièces, quoiqu'elles ne soient pas de nous, » nous ont attiré d'injustes critiques. Nous espérons que » ces censeurs ne trouveront dans la présente, rien qui » donne prise à leur malignité.

sont par-tout les mêmes : d'après cette réflexion je me contenterai de tracer mes tableaux sur les sujets qui m'environnent. Une grande ville fournit seule une ample matière à la spéculation ; les faits étant plus près de nous, en deviennent plus frappans et moins douteux. Heureux, mille fois heureux, si ces réflexions produisent quelque bien dans la société, et rendent les hommes meilleurs !

Vous me demandez, Monsieur, quel est mon sentiment sur le luxe et la dépravation des mœurs de cette grande ville. Que vous dirai-je ? J'entrevois, hélas ! la ruine de ma patrie. Autant le luxe paroît nécessaire dans un état monarchique, autant il est pernicieux dans un état républicain. — Le luxe est maintenant porté à son comble ; il a gagné tous les états : chacun s'empresse d'enchérir sur les ridicules des autres nations ; les caprices des Anglois et des François sont adoptés avec avidité. Paris et Londres sont les atteliers où se forgent les instrumens de leur industrie et de notre décadence. Amsterdam, autrefois si florissante, qui faisoit l'admiration des quatre parties du monde, dont la franchise la plus exacte et l'économie la plus sage (*) cimen-

(*) Je me rappelle toujours avec un sentiment de vénération ce beau trait de l'histoire ancienne des Provinces-Unies :

» Les envoyés d'Espagne allant à la Haye pour négo-

toit la fortune des citoyens, n'est plus maintenant un modèle à suivre : les mœurs y sont comptées pour rien; l'éducation de la jeunesse est négligée, la bonne-foi y tombe en désuétude; les banqueroutes autrefois inconnues, sont devenues fréquentes, notre commerce a perdu son nerf, notre marine n'est plus qu'un fantôme; le siècle des Ruiters et des Tromps n'est plus! Notre nation n'est plus estimée, considérée, respectée chez les autres Puissances; elle n'envoie et ne reçoit des ambassadeurs que pour la forme, et non, comme autrefois, pour faire respecter ses droits. Vainqueurs de Philippe qu'êtes-vous devenus? Quelle seroit votre douleur si vous reveniez sur la terre examiner le fruit de vos travaux, de votre courage, de votre économie? Vous rougiriez de vos successeurs, et ne voudriez pas rester sur cette terre ingrate, où la mollesse et la dissipation ont établi leur empire (*). Quels citoyens

---

cier la trêve, rencontrèrent quelques personnes assises sur l'herbe et prenant leur repas : c'étoit du pain, du fromage et de la bierre. Quand ils apprirent que ces personnes étoient les députés des Etats, ils furent saisis d'étonnement. Ils s'écrièrent : voilà des gens qu'on ne sauroit vaincre. Hâtons-nous de faire la paix avec eux".

(*) Que diroient-ils, s'ils voyoient aujourd'hui les protecteurs de l'Etat, sapper sans pudeur les fondemens de la République, et chercher à s'élever des trophées sur ses ruines?

toyens peut espérer un état où la jeunesse est esclave du luxe et de l'oisiveté, et ne s'occupe presque continuellement qu'à former des intrigues, et tendre des pièges à l'innocence. Ne pourroit-on pas en accuser l'Aristocratie? C'est elle qui fait naître dans les jeunes gens cette coupable sécurité de pouvoir remplir les charges publiques que leurs parens occupent, sans s'embarrasser des travaux, des connoissances et de l'intégrité qu'elles exigent. Qui donnera donc l'exemple d'une conduite exempte de reproche, si ce n'est ceux entre les mains de qui sont les lois et les intérêts des citoyens? Si l'on jette un coup d'œil sur la partie la plus précieuse du genre humain, sur ce sexe aimable que l'homme reçoit des mains du Créateur pour assurer sa félicité, quelle éducation reçoit-il? La coquetterie, la frivolité sont presque l'unique étude de la plupart des mères, qui, gâtées par le siècle, tolèrent, en quelque sorte, ce penchant dans leurs filles, dont elles sont quelquefois les rivales et souvent les victimes. Les pères croient que ce soin n'est pas de leur ressort, et ne pensent qu'à leur commerce ou à leurs plaisirs. (car les hommes et les femmes mariés font presque toujours leurs parties séparément.) D'un autre côté, si je considère le nombre de chevaux, de voitures, que le luxe et la mollesse ont introduits, je gémis à l'examen. Chacun veut avoir des équipages, chacun veut imiter ou surpasser son voisin : encore si cette folie ne sé-

duisoit que les gens riches, mais on ne consulte point ses facultés, on n'écoute que sa vanité. Combien de familles ruinées, expatriées ou réduites à la plus grande médiocrité dans l'espace de dix ans! Combien de fausses démarches, de complaisances criminelles, de ménages scandaleux pour fournir à ces folles dépenses! Ces ressources précaires se détruisent insensiblement, et les chevaux, les voitures, les campagnes sont vendus publiquement pour appaiser les créanciers. Il n'est pas jusqu'aux médecins qui ne succombent sous le poids de la mode; il en est qui sont forcés par le préjugé de ne pouvoir faire leurs visites à pied, comme s'il étoit honteux d'*imiter* le fameux *Boerhave*, etc. C'est ainsi qu'on éblouit et qu'on se ruine. Quelles en sont les suites? L'homme meurt, laisse une femme, des enfans avec des dettes, et la perspective d'une horrible pauvreté.

La République romaine, si riche, si puissante, qui avoit donné des fers à l'univers, fut trop foible pour résister aux ravages du luxe et de la dissipation. Quel sort, quelle perspective peut donc se prometttre cette République si peu comparable à Rome par sa force et ses ressources, et si ressemblante à elle par les vices qui la minent sourdement et en sappent les fondemens? Rendez-vous, mes chers concitoyens, dignes de vos généreux ancêtres. Ils ont versé leur sang pour la patrie, l'ont

soutenue par leur économie : voudriez-vous détruire leur ouvrage, le chef-d'œuvre de l'art, de la patience et du courage ? Méprisez, comme eux, ces frivolités, ces plaisirs d'un moment, qui ne donnent que des ridicules, des regrets, de nouveaux besoins toujours plus grands, plus dangereux que les premiers. Sachez vous faire respecter de vos ennemis, aimer et estimer de vos voisins, de vos alliés. Montrez à votre siècle que vous êtes Bataves, que vous savez trop bien ce que vous devez à votre patrie, à vous-mêmes, pour être les artisans de sa ruine et de votre opprobre. Rendez-vous enfin au cri de la raison, faites des citoyens de vos fils et des mères laborieuses et sages de vos filles. Souvenez-vous que le vrai bonheur ne consiste que dans la sagesse et la vertu. Etes-vous pauvres, soyez économes de votre tems, et assez actifs pour vous procurer une existence honnête. Etes-vous riches ? n'en abusez-pas ; employez vos facultés au bien de vos familles, à favoriser l'industrie, et à soulager les indigens ; et ne laissez après vous que des regrets honorables à vos héritiers.

SUPPLÉMENT

Au paragraphe concernant Mgr. le Stadhouder, p. 20, Ch. des considérations patriotiques.

QUAND nos divisions intestines seront terminées, notre constitution bien réglée, bien affermie, les droits respectifs de citoyens mieux connus, le pouvoir des magistrats mieux établi, l'étendue et les bornes de l'influence populaire clairement et sagement déterminées; la cause de nos convulsions politiques entiérement détruite : quand enfin nous aurons un code, dans lequel les citoyens, dans quelque classe qu'ils soient, dans quelque dignité qu'ils puissent être, pourront lire leurs devoirs envers la patrie, il n'y aura plus de ces infractions odieuses, de ces abus de pouvoir qui minent sourdement les Républiques, de ces destitutions forcées, de ces remplacemens difficiles qui diminuent plus qu'on ne croit le respect du peuple, et rendent les Magistrats moins zélés et moins jaloux de l'honneur d'être désignés. Ce grand œuvre achevé, nous goûterons le prix de la liberté, et nous sentirons alors, bien mieux qu'à présent, que l'amour de la patrie n'est point cette effervescence par laquelle nous nous poussons et repoussons en sens contraire vers un

centre dont nous ignorons la profondeur et les proportions (*).

(*) Dans les tems de trouble, l'historien médite en silence sur les événemens, il les classe et n'attend que le retour de la paix pour publier sa rédaction : mais s'il se présente un homme honnête, instruit et surtout impartial, qui se charge de la tâche délicate et utile de tracer à la postérité un tableau fidèle de nos divisions et de la réforme qui doit s'en suivre, je lui offre d'avance quelques détails curieux et authentiques sur les circonstances qui ont ralenti le zèle des uns, détruit la confiance des autres et plutôt éloigné que rapproché les esprits. Je communiquerai à cet écrivain une des plus belles lettres qu'un Prince puisse jamais écrire en faveur de la liberté et en l'honneur de l'humanité : il y lira combien ce vertueux Prince étoit véritablement l'ami du Stadhouder, puisqu'au lieu de le nourrir dans la dangereuse persuasion de résister à son Souverain, il l'exhorte en son nom, en celui de sa famille de se réunir à la classe des bons citoyens, pour examiner avec eux comment il pourroit contribuer à la félicité publique, et que si la paix ne dépendoit que de son dévouement et de son renoncement à certains titres ou prérogatives qu'il possédoit, il ne pouvoit se refuser à ce sacrifice! Le *propriétaire* de cette précieuse lettre, revêtu de tous les caractères qui pouvoient lui donner du poids et de l'autorité, se rendit sur-le-champ auprès du Prince d'Orange à Zeyst, (l'entrevue eut lieu le 26 juin 1787,) il joignit à la lecture de cette lettre les plus pathétiques exhortations ; mais ses bonnes intentions eurent aussi peu de succès à *Zeyst* que d'encouragement *ailleurs*.

Je lui communiquerai enfin tout ce qui a eu rapport à,

Dans une République bien gouvernée, les citoyens sont heureux et paisibles ; chez eux l'amour de la patrie est un sentiment noble et doux, qui leur fait chérir leurs foyers, et qui les rend d'autant plus unis et plus courageux, s'ils ont à les défendre, qu'*aucun sentiment étranger* à la cause publique ne guide leurs démarches et leurs actions. C'est un peuple qui n'a qu'une voix et une seule volonté pour conserver sa liberté et la paix. Un tel peuple est respecté, et ce peuple est invincible, parce qu'il est vertueux et uni.

---

la commission honorable et brillante dont je fus ensuite chargé près de la Cour de Prusse (au commencement du mois de Septembre dernier) tendant à concilier les intérêts respectifs de la République et du Stadhouder. Je laisserai à sa sagacité le soin d'expliquer comment il est possible qu'un homme envoyé par ses concitoyens près d'une cour où il étoit demandé, se soit vu, malgré cela, forcé de renoncer à ses plans pacificateurs et à ses espérances.

Si cet homme ne paroît point, et que le tems me le permette, je verrai à m'occuper de cette rédaction en l'offrant à mes amis comme un supplément au voyage que je publie actuellement.

RÉFUTATION IMPORTANTE.

IL est bien étonnant que les gazettes et autres feuilles périodiques, au lieu d'être en général l'organe de la vérité et de l'impartialité, ne soient pour la plupart que l'expression du mensonge et de la plus injuste critique. *Quel intérêt* auroit-on donc maintenant de représenter les Nord-Américains comme un peuple inquiet, turbulent et prêt à détruire, par ses divisions intestines, le fruit de tant de sacrifices, de tant de courage et de constance pour élever un trône à la liberté et préparer un asyle à l'abondance et à la concorde.

Malgré mon attachement à la cause américaine, la persuasion où je suis que les Américains seront toujours constamment attachés à leurs constitutions, à l'honneur et à la liberté, je ne déguiserai point la vive impression que les papiers publics firent sur mon esprit, lorsque je lus les réflexions insidieuses que l'on s'étoit permises à la suite des détails sur les troubles de *Massachuset.* — J'étois pour lors, depuis plusieurs mois, sans avoir aucunes lettres de S. E. Mr. Van Berckel, Ministre plénipotentiaire de Leurs Hautes Puissances près le Congrès; ce silence, auquel je n'étois point accoutumé, me fit naître l'idée de demander des éclaircissemens à

Mr. le Marquis de la Fayette, qui m'honoroit aussi de sa correspondance : ce jeune héros ne me les fit pas attendre ; voici l'extrait des remarques judicieuses qu'il eut la bonté de m'envoyer. Les ennemis de l'Amérique n'oseront surement pas les refuter, et Mr. le Marquis me pardonnera, j'espère, si je les publie sans son agrément.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

De Mr. le Marquis de la Fayette.

Paris le 20 Novembre 1786.

. . . . . .

. . . . . Je puis vous assurer que les nouvelles débitées par les ennemis des Etats-Unis ou de la liberté n'ont aucun fondement. On voudroit mal interpréter les discussions d'opinions, nécessaires à un peuple éclairé, et le mouvement essentiel à un peuple libre, et surtout à une nation nouvelle qui a beaucoup d'arrangemens à prendre. Mais tant que les Américains seront inattaquables chez eux, commerçans au dehors, unis contre leurs ennemis, fidèles à leurs amitiés, et qu'ils jouiront d'une considération commune, et de constitutions particulières à chacun d'eux, dont la moins bonne vaut mieux que toutes les Républiques Grecques et Romaines, enfin tant que le bonheur des peuples en Amérique et les droits de

l'humanité seront aussi assurés qu'ils doivent le paroître même aux yeux des ennemis de ces mêmes droits, je ne vois pas que les Etats-Unis soient fort à plaindre; ils doivent moins que les autres, et ont plus de moyens territoriaux de payer; ils sont moins exposés qu'aucun peuple, et ont de très-grands moyens de défense. N'oublions pas que toutes ces fausses notions sont semées par ceux qui promettoient au Général Burgoyne la conquête de l'Amérique, et qui attendoient à tout moment que le Général Washington demandât pardon, etc. ".

AUTRE, *du 29 Juin 1787.*

. . . . . .

» Je suis bien aise de pouvoir vous rassurer entiérement sur les troubles qui ont lieu dans les Etats-Unis, et les dernières nouvelles de ce continent sont satisfaisantes à cet égard.

C'est au milieu d'une révolution difficile, embrassant un grand espace et achetée par beaucoup de pertes, de travaux et de sang, que treize différens états, séparés par leurs constitutions et la politique de l'Angleterre, ont dû prendre place parmi les nations, et régler à la fois l'union fédérative et les lois de chaque partie, de manière que la puissance continentale eût toute son énergie, sans empiéter sur les droits intérieurs des états, et que chaque constitution particulière réunît l'autorité lé-

gislative à la vigueur exécutrice et à l'indépendance judiciaire. D'un autre côté la juste haine d'un pouvoir arbitraire rendoit le peuple un peu jaloux même d'une administration de son choix, et le défaut de numéraire acquéroit beaucoup de partisans au funeste systême d'une circulation de papier sans gage, remboursable à volonté, sans confiance publique, quoique les gages de toute dette américaine soient meilleurs que dans aucun pays de l'Europe. Dans ces circonstances et au moment de cette instabilité qui suit pendant quelque tems les grandes révolutions, il y a eu dans l'état de Massachuset quelques mouvemens fâcheux sans doute, mais très-préférables à la paralysie qui engourdiroit un peuple privé de sa liberté. Un pareil mouvement dans les états du Roi de Prusse ou de l'Empereur, auroit eu des suites terribles : en Amérique, la majorité du peuple s'est fait justice à elle-même de la conduite de quelques concitoyens mal instruits. La liberté de la presse a tout expliqué, tout converti, et l'on n'a plus eu qu'à distinguer cinq ou six personnes mal intentionnées et peut-être payées par une Puissance étrangère. Il n'est cependant pas impossible qu'il y aît encore un peu d'inquiétude dans cet état, mais ces discussions entiérement calmées pour le moment présent, n'auront aucune influence sur la liberté, le bonheur et la puissance des Américains, etc. "....

VARIÉTÉS.

IL faut de la variété en tout, mes chers amis, elle est d'une nécessité d'autant plus absolue dans ce recueil, que sans elle, toute votre indulgence, toute votre amitié ne pourroit suffire. Bientôt l'ennui fermeroit mon livre, et mon but seroit manqué. Laissons donc pour quelque tems les discussions arides de la politique et passons à des sujets plus agréables.

QUATRAIN

Sur l'Amitié.

A la tendre amitié qu'il est doux d'obéir !
Qu'il est doux d'y penser, d'y croire et d'en jouir !
Ses bienfaits sont sácrés, son essence est divine ;
Et s'il est des vertus, elle en est l'origine.

Le fameux combat naval du Doggersbank entre les Hollandois et les Anglois, (le 5 Août 1781) fit, comme l'on sait, la plus vive impression sur tous les esprits, et couvrit les Hollandois d'une gloire immortelle.

En revenant de la Haye à Amsterdam, le 24 du même mois, je trouvai dans le chariot de poste le

héros du Doggersbanck, le brave *Vice-Amiral Zoutman* (*). Enchanté d'une aussi agréable rencontre, je le priai de me raconter quelques particularités sur ce combat; il le fit avec la politesse, la candeur, la noble franchise qui caractérisent les héros. Ce restaurateur de la gloire de la nation, me demanda mon nom : je le lui donnai au premier relais sur une carte au dos de laquelle je fis cet *impromptu :*

VERS

A Mr. le Vice-Amiral Zoutman.

Je l'ai vu ce héros couronné par la gloire,
Ce guerrier que les Dieux réservoient à l'Etat;
Pour apprendre aux Anglois, dans ce premier combat,
Qu'un Batave est toujours l'ami de la victoire.

Peu de jours après, il en parut une traduction littérale et en vers, dans la gazette de la Haye du 5 Septembre. Mais voici celle que des Hollandois instruits préfèrent : elle est, m'a-t-on dit, de Mr. Nomz, poëte distingué d'Amsterdam.

Ik zag de Held dien't loot besloot met lauvren te eeren,
Den oorlogsman, door God gespaard voor Neerlands staat;
Hem, die den trotschen brit grootmoedig durfde leeren
Dat zig geen Batavier door't lot verneedren laat.

(*) Il alloit à Amsterdam pour assister à la pompe funèbre de Mr. le Contre-Amiral de *Bentinck*, mort d'une blessure qu'il reçut dans le combat.

VERS

A JOSEPH II Empereur d'Allemagne et Roi des Romains.

Lors de son séjour à Amsterdam du 14 au 16 Juillet 1781.

LES Romains autrefois ne voyoient l'Empereur
Que frappés de l'éclat qu'imprime la grandeur.
Leurs cœurs, accoutumés au respect, à la crainte,
Ignoroient les douceurs d'un amour sans contrainte.
Tour-à-tour abusés par un faux sentiment,
L'un pour l'autre ils n'avoient qu'un amour apparent.
Triste effet du pouvoir que produit la foiblesse!
Triste effet du respect quand il est sans noblesse!
Mais dans leur Empereur, les Germains plus heureux,
Contemplent un héros digne objet de leurs vœux.
Sans faste, sans éclat, mais guidé par la gloire,
D'un pas rapide il marche au temple de Mémoire.
Du trône des Césars tels étoient les destins:
Joseph deux devoit faire oublier les Romains.
C'est un Prince adoré que l'on aime à connoître;
Que Brutus même à Rome eût souffert pour son maître.

. . . . . .
. . . . . .

Un Auteur hollandois, Mr. Th. V. B. fit une traduction de cette pièce insérée dans une brochure intitulée *de reyze van den Keyser in Holland*, p. 64.

RÉFLEXIONS.

L'HEUREUSE naissance du Dauphin (le 22 novembre 1781) ayant répandu dans le cœur de tous les François une joie et un enthousiasme dignes de leur attachement pour leur Roi; elle fut la cause de bien des rejouissances. Ces sentimens d'amour et de vénération se manifestèrent également parmi quelques négocians françois établis à Amsterdam. Dix-sept d'entr'eux (dont quatorze protestans) se réunirent et se cotisèrent pour faire chanter dans l'église romaine des R. Pères françois un *Te Deum* solemnel pour Monseigneur le Dauphin. L'assemblée fut nombreuse et la musique charmante: mais comme les meilleures intentions sont souvent mal interprètées; cette fête ne fut pas universellement approuvée. Les Romains et les Protestans se trouvèrent offensés de cette réunion. Un d'eux, sans doute, pendant qu'on chantoit ce *Te Deum*, envoya l'épigramme suivante chez quelques-uns des dix-sept: elle courut bien-tôt toute la ville. Quoique je fusse assez généralement connu pour n'avoir jamais donné dans le genre satyrique, quelques personnes, croyant peut-être me faire un compliment, eurent l'imprudence de m'en dire l'auteur. Informé de ce bruit, je crus devoir parodier sur le champ cette pièce,

pour dissuader le public; et ce n'est que dans cette vue que je publie l'une et l'autre, quoique vous sachiez déja à quoi vous en tenir.

TE DEUM

ROMANO-CALVINISTE.

Est-ce la piété qui de son feu divin
Vient d'embrâser le cœur des enfans de Calvin,
Les conduire en un temple, où de froides reliques
Reçoivent des dévots les prières publiques?
Est-ce à la tolérance, à l'amour fraternel
Que l'on doit imputer ce concours solemnel?
Est-ce à l'heureux Dauphin que la France a vu naître
Et qui fait tout l'espoir des sujets et du maître?
Hélas! ni la vertu, ni l'amour pour leur Roi
N'a dicté leur penchant, ni dirigé leur foi:
La vanité plus forte a réduit le scrupule
A céder, pour ce jour, ses droits au ridicule.

PARODIE.

Oui, c'est la piété qui de son feu divin
Vient d'embrâser le cœur des enfans de Calvin,
Les conduire en un temple où de pieux cantiques
Consacrent des Romains les offrandes publiques.
C'est à la tolérance, à l'amour fraternel
Que l'on doit imputer ce concours solemnel.
C'est à l'heureux Dauphin que la France a vu naître,
Et qui remplit les vœux des sujets et du Maître:
C'est surtout les vertus et l'amour pour le Roi
Qui fixent leur penchant et dirigent leur foi:
Ils ne sont plus ces tems, où jadis le scrupule,

Exposoit la raison aux traits du ridicule:
Sur la terre un Dieu seul doit unir les mortels,
Pour chanter en tous lieux ses bienfaits éternels.

RÉPONSE

A une personne qui me demandoit si la loge des Neuf Sœurs, *à Paris, étoit aussi bien composée qu'on le disoit.*

Le Temple des *Neuf Sœurs* est l'asyle sacré
Des bienfaits, des vertus, des arts et des sciences.
Profanes! apprenez que par des dons immenses,
Au bonheur des humains son culte est consacré.

VERS

Mis au bas du portrait de mon ami.

Dans tes traits, cher Ougster, ami tendre et sincère,
La nature a gravé ton heureux caractère,
Généreux, bienfaisant, rempli d'intégrité,
Vertueux par principe, et non par vanité.

AUTRES,

Pour le portrait de Mr. Cérisier, Auteur de l'histoire des Provinces-Unies, etc.

Si Wagenar n'est plus, consolez-vous, Bataves:
A ce hardi François il laissa ses pinceaux,
Pour peindre les tyrans dont vous fûtes esclaves;
Vos vertus, vos martyrs, vos lois et vos héros.

PORTRAIT

PORTRAIT
DE
CHRISTOPHE COLOMB.

LES destins de Colomb furent marqués par des évènemens si extraordinaires et si disparates, qu'on ne sait lequel on doit plus admirer, ou sa modestie au faîte des grandeurs, ou sa patience dans l'adversité. Egalement grand sous tous les points de vue, il inspire à sa postérité la plus grande vénération. Dans un siècle plus éclairé, sous un gouvernement plus juste que celui de Ferdinand, Colomb eût joui, vivant, de son immortalité. On ne peut lire sans douleur et sans attendrissement les détails de sa vie par Don Fernand son fils. Quel spectacle peut inspirer plus d'horreur pour l'ingratitude que celui où Colomb sort, en cheveux blancs et les fers aux pieds, de ces mêmes vaisseaux auxquels il avoit frayé la route glorieuse du nouveau monde! Enfin, après vingt ans de service; des fatigues sans exemple; des sujets continuels de larmes; accablé d'années et de maladies; la seule ressource de ce vieillard vénérable, pour la nourriture et le sommeil, c'est-à-dire, pour les besoins les plus communs de

la nature (*), fut des hôtelleries publiques. Son chagrin fut si vif, qu'il en mourut : il avoit alors soixante-cinq ans.

Colomb étoit d'une taille haute et bien proportionnée. Son regard et toute sa personne annonçoient de la noblesse. Il avoit le visage long, le nez aquilin, les yeux bleus et vifs, et le fond du teint blanc quoiqu'un peu enflammé. Dans sa jeunesse, ses cheveux avoient été d'un blond ardent ; mais la fatigue et les chagrins les firent blanchir avant le tems. Il avoit d'ailleurs le corps bien constitué, et autant de force que d'agilité dans les membres. Son abord étoit facile et prévenant, ses mœurs douces et aisées. Il étoit affable pour les étrangers, humain à l'égard de ses domestiques : enjoué avec ses amis et d'une admirable égalité d'humeur. On reconnoît dans les évènemens de sa vie qu'il avoit l'ame grande et forte, l'esprit fécond en ressources, le cœur à l'épreuve de tous les dangers. Personne ne possédoit mieux que lui le ton de l'éloquence du commandement. Il parloit peu et avec grace. Il étoit sobre, modeste dans son habillement, plein de zèle pour le bien public et pour la religion. Il avoit une piété solide, une probité sans reproche, et l'esprit orné par les sciences. Si des défauts légers ont quelquefois obscurci tant de qualités rares

(*) *Sic invidia virtuti comes.*

et brillantes, c'est qu'il étoit homme. L'antiquité eût mis Colomb au rang de ses demi-dieux, et l'encens auroit fumé sur les autels qu'elle lui auroit érigés.

LETTRE

A mes deux fils, en pension à N.

SI je vous éloigne de moi, mes enfans, c'est pour vous en rapprocher davantage, c'est pour vous rendre plus utiles, c'est pour vous rendre plus heureux.

Souvenez-vous du passé pour vous conduire dans le présent, et régler ainsi vos principes pour l'avenir. Devenez les amis de votre père, et préparez-lui des jours heureux.

Votre mère vous aime beaucoup, occupez-vous donc des moyens de conserver sa tendre affection.

Craignez Dieu, faites-vous un plaisir de vos devoirs : Dieu n'aime, ne protège, ne soutient et ne répand ses bénédictions que sur les amis de la vertu.

La religion est une ressource pour tous les cœurs honnêtes, et c'est en suivant ses préceptes qu'on satisfait à tous ses devoirs, tant envers le Créateur qu'envers la société.

Occupez-vous du soin de devenir d'honnêtes gens;

vous le serez, si vous gravez dans votre esprit qu'il ne faut jamais faire à qui que ce soit ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-mêmes. Ne restez jamais sans rien faire, remplissez tous vos momens ; que vos loisirs que vos récréations tendent toujours à quelque utilité.

Réfléchissez sur ce que vous deviendrez, si, plongés dans l'ignorance, dans le vice, et privés des secours et de l'amitié de vos parens, vous étiez exposés à vivre loin d'eux errans et vagabonds, abandonnés et à charge à vous-mêmes, méprisables à vos propres yeux, et méprisés de la société.

Si au contraire vous profitez de mes conseils et des sacrifices que je fais pour fournir aux frais de votre éducation, vous vous préparez des amis, des agrémens purs et précieux, vous travaillez et à notre bonheur et au vôtre. Rendez-vous aimables par vos manières, toujours honnêtes et toujours décens dans votre conduite et dans vos manières; enfin ne soyez point votre propre ennemi ; et faites que je puisse me glorifier, me réjouir de vous appeller mes enfans; car vous ne le serez plus si vous me trompez, et si vous abusez de ma confiance par une hypocrisie perfide.

Votre bonheur m'intéresse autant que mon existence : et si mes soins peuvent y contribuer, à coup sûr vous serez heureux. Comme votre père, je dois

vous servir d'exemple, et comme votre ami je vous dois des conseils; j'ai fait mon devoir envers vous, ne soyez point ingrats, faites votre devoir envers moi. Imitez l'un et suivez les autres, voilà tout ce que j'exige de vous. Il importe trop à ma félicité que vous n'ayez aucun reproche à faire à ma mémoire, pour ne pas me surveiller dans ma conduite. Quand je ne serai plus, je ne pourrai vous instruire; il faut donc mettre à profit nos momens et nous entretenir ensemble, vous de votre émulation et de vos progrès, moi de la joie que je dois en recevoir.

Je n'ai jamais connu ni les grands plaisirs ni les grandes peines, parce que je n'ai jamais voulu sortir de ma sphère : j'aurois pu, vous le savez, vivre avec honneur dans le grand monde et profiter des avantages que m'offroient des personnes du premier rang; mais mon penchant pour la vie retirée a heureusement prévalu. Quoique la retraite soit peu propre à l'étude des hommes, j'ai cependant assez tiré parti de ce que j'ai vu pour asseoir mes opinions sur mes semblables; à quelques nuances près, je les ai vus presque par-tout susceptibles des mêmes penchans, des mêmes écarts, des mêmes vertus. Le fonds est le même, mais un peu plus, un peu moins de culture, d'usage du monde, fait toute la variété et la différence apparente des sociétés. Cet examen, ces rapports, l'histoire des autres, ont augmenté mon

expérience et fixé mon goût pour les plaisirs simples et tranquilles.

Le résultat de mes méditations est que les *plaisirs* bruyans coûtent trop cher pour les ambitionner ; que la *solitude* est trop agréable pour la mépriser, *l'oisiveté* trop dangereuse pour s'y abandonner et *l'étude* trop utile pour ne pas l'aimer. Arrêtons-nous un instant sur ces quatre sujets.

Ce qu'on appelle communément les plaisirs de la vie n'est souvent qu'une jouissance éphémère accompagnée de longs regrets. Les tourmens du désir viennent ensuite assiéger notre ame et redemander avec véhémence de nouveaux plaisirs plus vifs que les premiers. Ce souvenir est un poison mortel qui affecte également le corps et l'esprit. La satiété vient enfin se mêler aux regrets, et tout ce qui nous environne porte l'empreinte de l'indifférence et du dégoût.

Les plaisirs des épicuriens ne consistent que dans deux jouissances, l'une de la table, et l'autre dans ceux que la passion inspire dans les deux sexes : en effet, ôtez aux gens du monde la bonne chère et la volupté, vous leur ôtez tout. Les plaisirs de la table sont d'autant plus pernicieux qu'ils émoussent notre goût, affoiblissent notre constitution, abrègent notre vie et la soumettent à tous les genres de maladies. Quant à la volupté, elle fait à nos facultés morales le même mal que la table fait à nos facultés physiques : en sorte que jouir ainsi, c'est réellement souffrir.

Par solitude, je n'entends point cet éloignement absolu de ses semblables, mais ce goût dominant d'être à son aise avec soi-même, de se borner à un très-petit nombre d'amis, de choisir dans ses promenades des endroits écartés, champêtres, délicieux par ce calme admirable de la belle nature; d'aimer à remplir les devoirs de son état; point de délices comparables à ceux qu'on goûte à s'isoler dans sa propre famille. Là vous n'éprouverez ni hauteurs, ni dédains, ni ridicules, ni besoins d'effacer vos semblables; votre oreille ne sera point blessée par la médisance; vos yeux ne seront point ofusqués par l'orgueil; votre cœur ne sera point blessé par l'indifférence; et votre esprit n'aura point à souffrir des fades propos de tous ces gens à prétentions, qui croient avoir de l'esprit, parce qu'ils font rire en riant les premiers, et finissent ordinairement par n'être que des bouffons dont on se moque quand ils n'y sont plus.

Venons maintenant à la nécessité d'employer utilement tous les momens de notre vie. N'oubliez jamais que le travail est le compagnon inséparable de l'honneur et de l'aisance, et que c'est à lui que nous sommes redevables des agrémens que nous goûtons dans les délassemens et la retraite. Vous aimez les vers, m'écrivez-vous : Eh bien en voici *sur le travail*, qui vous conviennent comme à moi : ils ne sont pas bien beaux : mais ils sont bien vrais : comme

ils sont de moi vous les aimerez et vous les apprendrez sûrement par cœur.

En tout tems, en tous lieux, la nature agissante,
D'un travail assidu nous peint l'utilité :
Elle est pour les humains une preuve vivante
Que l'amour du travail fait la félicité.

L'oisiveté est, comme vous le savez, la mère de tous les vices ; et cette qualification si juste, en dit assez, pour en faire connoître toute la honte. Un homme oisif ne sera jamais ni bon fils, ni bon père, ni bon ami, ni bon mari, ni bon citoyen : que sera-t-il donc ? Rien, que la honte de sa famille et l'opprobre de la société. Vous ne serez donc point oisifs, si vous voulez que je sois heureux par vous, et si vous voulez que je puisse me glorifier d'être votre père.

Il me reste à vous parler de l'étude : cette matière présente une carrière si vaste et si brillante ; qu'on pourroit, sans se lasser, la parcourir toute entière. Comme ma lettre n'est point une dissertation dans les formes, mais une simple conversation, je ne vous parlerai de l'étude que sous le point de vue qui vous convient.

Partager son tems entre ses affaires et l'étude, est, selon moi, le plus sûr moyen de ne jamais s'ennuyer, et de vivre heureux. Le tems est si précieux, les momens de notre existence s'écoulent avec tant de

rapidité, que c'est se mépriser soi-même, et devenir son propre ennemi, que de ne pas les employer avec économie. Quand je considère l'emploi ordinaire du tems; la moitié de notre vie se passe dans le sommeil; le quart à table; et très-souvent le quart qui reste pour remplir nos devoirs d'état, ou cultiver nos facultés intelectuelles est presque absorbé à demi par nos penchans, nos goûts, nos habitudes. Ce n'est donc qu'à nous seuls que nous devons nous plaindre de notre ignorance et de nos maux.

Le travail enrichit l'Etat et l'artiste; l'étude éclaire, instruit et fait les philosophes; les Rois studieux et sages rendent les peuples heureux, et leur nom est béni par la postérité; la Cour sert d'exemple aux capitales, les capitales aux Provinces, et ce goût passe ainsi d'un bout du royaume à l'autre : il n'est pas jusqu'au village qui ne reçoive une teinte de cette imitation. Le Souverain proscrit-il le vice? montre-t-il le bon exemple? il n'est plus environné que de la vértu, et tous, par un penchant naturel et irrésistible, deviendront, à l'égal du Prince, dignes d'approbation. Mais revenons à l'emploi du tems, et faisons ensemble notre compte.

Sur 24 heures, donnons-en 6 au sommeil,
3 à la table,
4 à la récréation,
7 aux devoirs d'état,
4 à l'étude.

Certainement cette division vous rendra riches de toute façon et bien portans; ces quatre heures reservées pour l'étude suffiront à éclairer votre esprit et former votre jugement. Qu'on ne vienne donc pas dire qu'un négociant ne peut et ne doit s'occuper que de son commerce; c'est un préjugé, je le sais, sur lequel on s'endort. Qu'il soit économe de son tems, qu'il ait de l'ordre dans la distribution; qu'il dorme moins et se règle sur mon calcul; il aura à coup sûr du tems de reste; quand même il devroit travailler dix heures à son bureau, ce qui est presque impossible chez le négociant le plus occupé. Je peux en juger par ma propre expérience et prêcher même d'exemple.

Nous recevons tous, en naissant, un don d'intelligence qui nous porte à nous instruire; et si nous voulons être de bonne foi, il n'est aucun individu libre sur la terre, qui ne puisse diviser son tems d'après mes calculs, à quelque modification de convenance près.

Au lieu de passer son tems à des conversations oisives dont l'esprit et le cœur ne tirent aucun avantage, et qui prennent un tems considérable, ne vaut-il pas mieux combiner sagement ses plaisirs, cultiver des amis honnêtes et utiles, s'occuper à devenir meilleur; descendre dans son ame; méditer sur les merveilles de la nature; étudier les hommes et tracer par écrit ses réflexions? Le négociant qui

aime tant soit peu les lettres, sera honnête, chérira la vertu, connoîtra ce que valent la bienfaisance et l'amitié; il évitera tout ce qui tient à la fraude et au vice; il respectera ses engagemens. Ce n'est pas dans l'étude qu'il se ruinera, c'est dans ses plaisirs, dans le jeu : entraîné par ce délire d'oisiveté, il aura de la négligence dans ses affaires, ses dépenses seront outrées, ses mœurs corrompues, et il finira par devoir disparoître de la société.

Gardez-vous cependant, si vous avez des devoirs d'état à remplir, d'en négliger aucun pour l'étude. Chez le négociant, chez l'artiste ou tel autre homme en place, l'étude ne doit être qu'un délassement, un amusement réservé pour les heures de loisir. L'homme d'affaires ne doit traiter les lettres que comme sa maison de campagne, ne s'en servir que pour se récréer, et non pour s'y enfermer.

Toutes les sciences sont nécessaires à l'homme raisonnable et conviennent au commerçant. Il doit avoir une notion au moins de toutes, pour fixer d'autant mieux son jugement, régler ses combinaisons. Je ne demande pas qu'il approfondisse chaque science; ce travail seroit nuisible à ses affaires; il seroit infructueux et bizarre. Souvenez-vous qu'un homme instruit, ami des lettres, est ordinairement plus agréable à sa famille, à ses amis, à la société.

Encore quelques lignes, mes chers enfans, et j'ai fini.

L'étude est, pour un honnête homme, le délassement le plus agréable ; c'est une passion douce qui nous anime et nous amuse. Elle offre sans cesse à l'esprit des charmes nouveaux ; chaque saison devient pour lui un nouveau sujet d'examen et d'admiration. Dans le printems il voit la nature quitter ses habits de deuil et se parer de mille couleurs ; c'est Flore qui vient offrir ses présens et ses parfums : ici c'est une prairie qu'une riante verdure embellit ; là une forêt qui prépare ses ombres ; plus loin un ruisseau qui serpente et forme de son eau pure et limpide le plus doux murmure ; par-tout le chant des oiseaux qui, par leurs tendres ramages, invitent le cœur à l'amour. Tout enfin célèbre les merveilles de la nature et vous dit d'en faire autant.

L'été présente un spectacle plus accompli : toutes les productions de la terre annoncent sa fécondité, et promettent une heureuse récolte.

L'automne plus aimable et plus douce vient acquitter les dettes de la saison précédente. Bacchus, Cérès et Pomone enrichissent à l'envi nos possessions.

L'hiver moins agréable, mais salutaire, vient purifier nos corps, et nous ramène à nos foyers. C'est un vieillard que l'expérience guide, et qui présente sans cesse des maximes utiles. C'est en hiver que nous repaissons notre ame des jouissances que nous venons d'éprouver : c'est en hiver que nous moissonnons toutes les récoltes de l'esprit. C'est lui qui nous

apprend que les saisons sont l'emblême frappant des quatre âges de l'homme. Sujets tous les deux aux révolutions, aux successions et aux inconstances, elles offrent un tableau fidèle des vicissitudes humaines et des consolations qui les précèdent ou les suivent. Mais il est tems de finir. Je me reserve à vous montrer par la suite que vous n'avez et n'aurez jamais de meilleur, de plus tendre et de plus constant ami que moi. Adieu.

AVANTAGES

D'une éducation cultivée.

RIEN n'est plus propre à maintenir le bonheur sur la terre que la bonne éducation. Sans elle, non-seulement tous les dons de la nature perdent de leur agrément et de leur beauté; mais ils deviennent les instrumens de notre infortune ou de notre ignominie. Que seroient les graces sans la décence, sans la pudeur qui les rendent si intéressantes? Que seroit l'esprit s'il n'étoit subordonné, dirigé par les principes de la saine raison, qui n'est elle-même que le fruit de l'éducation? Que seroit le courage, s'il n'étoit dirigé par la prudence? Que seroient les victoires, si la clémence des vainqueurs ne les rendoit plus brillantes? Sans l'éducation, aurions-nous des femmes vertueuses, des grands hommes, des hommes

de bien, des hommes aimables, des héros? Sans l'éducation, nos sociétés ne seroient que des hordes de sauvages : que dis-je? elles n'en auroient pas même les vertus; parce que le dangereux exemple de la corruption des grandes villes détruiroit dans la jeunesse, abandonnée sans frein à ses passions, les germes de vertu que la nature imprime universellement dans le cœur de tous les humains. Ce sont ces germes heureux qu'il faut conserver, cultiver et faire croître, et l'on n'y réussira parfaitement qu'en formant la jeunesse loin des cours et des grandes villes. Pères tendres, instituteurs honnêtes et bienfaisans, protecteurs généreux des peuples, si votre propre félicité, votre propre gloire vous sont vraiment chères; si vous êtes les amis de l'humanité; veillez sur les dépôts précieux que la nature vous confie, et n'offrez à la jeunesse le spectacle dangereux et brillant des sociétés et du grand monde, que, lorsque le cœur mûri par la raison et par l'amour des vertus, pourra résister au danger des passions. Avec ces précautions, ces soins, de tels instituteurs, le nombre des citoyens instruits ne peut qu'augmenter. Les hommes seront par conséquent plus heureux : car notre bonheur est presque toujours le résultat de l'éducation que nous avons reçue.

Il est malgré cela des pères qui, après s'être constamment efforcés, soit par leur bon exemple, soit par leurs tendres conseils, d'inculquer dans leurs en-

sans les principes de la vertu, ont eu la douleur de voir tous leurs soins infructueux. Que leur reste-t-il pour consolation? leur propre conscience, le mérite d'avoir voulu bien faire et de voir partager leurs larmes à des amis honnêtes et vertueux.

ÉDUCATION DES CHINOIS.

La Chine est peut-être, de tous les pays de l'Univers, celui qui offre le moins ces exemples douloureux pour un bon père. Chez les Chinois il n'y a point de vertu si nécessaire et si sublime que l'obéissance d'un fils, ni de crime si énorme que la désobéissance. L'âge, le rang, un mécontentement juste ou supposé ne peuvent dispenser un fils du respect, de la complaisance et de l'affection qu'il doit à ses parens. Ce sentiment est poussé si loin parmi ce peuple sage, que les loix accordent aux pères une autorité absolue sur leur famille; et jusqu'au pouvoir de vendre leurs enfans aux étrangers, lorsqu'ils ont à se plaindre de leur conduite. Un père qui accuse son fils devant un Mandarin, de lui avoir manqué de respect, n'est point obligé d'en apporter des preuves. Le fils passe nécessairement pour coupable, et l'accusation du père est toujours juste. Au contraire, un fils seroit regardé comme un monstre s'il se plaignoit de son père. Cette audace même lui coûteroit la vie. » C'est le devoir d'un fils, disent les Chinois, d'obéir et de prendre patience : de qui souffrira-t-il, s'il ne peut rien souffrir de son père"?

S'il arrivoit qu'un fils maltraitât son père, soit par des paroles injurieuses, soit par des coups, ce qui est également rare et horrible; que dans un transport de fureur il devînt parricide, l'allarme se répandroit dans toute la province; la punition s'étendroit jusques sur ses parens, et les gouverneurs même courroient risque d'être déposés; parce qu'on supposeroit toujours qu'un misérable fils n'auroit pu parvenir que par dégrés à ce comble d'horreur; et que ceux qui devoient veiller sur sa conduite, auroient prévenu le scandale, s'ils l'eussent sévèrement puni dès ses premiers crimes : mais alors il n'y a point de châtiment trop sévère pour le coupable. Il est coupé en mille pièces, sa maison est détruite, et l'on élève un monument pour éterniser l'horreur d'une si détestable action.

MOYENS FACILES D'EXTIRPER LES VAGABONDS.

On a coutume d'accorder indifféremment aux voyageurs des passeports pour aller librement d'un pays dans un autre : il seroit à souhaiter que le Prince, le Ministre ou le Magistrat n'en accordât aux jeunes gens, qu'autant qu'ils justifieroient de leur bonne conduite par une attestation duement signée par leurs plus proches parens ou leurs supérieurs, à défaut de quoi ils ne pourroient sortir de leur patrie. Les premiers passeports s'appelleroient passeports de conduite,

les

les seconds passeports d'Etats. Par cette précaution si simple on remédieroit promptement aux plus grands abus. Les enfans, s'ils avoient le goût des voyages, soit pour leur agrément, soit pour acquérir des lumières, auroient un double motif de se bien conduire. Les pères et les mères ne seroient plus exposés à voir des vagabonds déshonorer, à la fois chez l'étranger, leur patrie et le nom qu'ils portent. Philosophes, Moralistes qui écrivez tant sur l'éducation, si peu connue, si peu approfondie, voilà un nouveau sujet pour exercer votre génie et votre amour pour l'humanité.

LETTRE

Au Rédacteur du Mercure de France en Hollande.

L'HABITUDE où l'on est, Monsieur, de juger par leurs écrits les hommes que l'on ne connoît point personnellement, le plaisir que l'on prend à leur supposer une belle ame, quand ils en peignent le mérite et les charmes, et que leur célébrité y donne un relief de plus, me décidèrent à écrire la lettre suivante à *Mr. Linguet.* Son zèle pour le bien en général, la franchise et la justice qu'il répand dans ses ouvrages, ne me permirent point alors de douter de la bonté de son cœur.

Comme je n'attachois d'autre mérite à ma lettre que mon amour pour ma patrie, je me flattois qu'il consacreroit, dans un de ses numéros, *les services d'un citoyen illustre, et la récompense d'un Souverain bienfaisant.* Mais déçu de mon espoir (*), et sollicité de nouveau à rendre le bienfait, public, je vous prie, Monsieur, de consigner ma lettre dans votre journal, et d'être assuré de toute ma reconnoissance.

Ce 16 août 1780.

LETTRE

A Mr. Linguet à Bruxelles.

LE plaisir que vous avez, Monsieur, à publier les actions de générosité dont S. M. signale le commencement de son règne ; l'esprit de vérité et de liberté qui caractérise vos annales, vous assurent la reconnoissance de la postérité. En offrant une source inépuisable d'instructions à vos contemporains, vos talens et votre innocence ne peuvent manquer de percer le voile qui les dérobe à la justice du Souverain. Votre triomphe alors sera d'autant plus grand et plus flatteur, que rien n'aura été capable d'altérer

(*) Mr. Linguet m'a depuis assuré n'avoir jamais reçu ma lettre.

votre amour pour votre patrie, votre respect pour votre Roi et votre confiance dans son équité.

Attentive à récompenser comme à encourager les vertus unies aux vrais talens, Sa Majesté vient d'accorder des lettres de noblesse à *Mr. Vincent*, célèbre Avocat consultant de *Bourg-en-Bresse*, et Sindic de la Province, à laquelle ses lumières et son zèle ont rendu des services longs et signalés. Ce généreux citoyen peut se flatter que tous ses compatriotes applaudissent unanimement à la distinction dont il vient d'être décoré, et ne voient dans sa gloire que celle de la patrie.

J'avoue, Monsieur, que la noblesse, en donnant à un individu des prérogatives qu'il transmet à ses descendans, est une insulte à l'espèce humaine; c'est un reste de l'imperfection de nos Gouvernemens gothiques : mais, jusqu'à ce qu'il se fasse une révolution que l'on ne peut guère espérer, on ne peut nier que cette distinction ne produise de grands avantages, soit en formant des familles dévouées par état à la défense de la patrie, soit en excitant l'émulation, mobile le plus puissant des grandes actions. La noblesse étant considérée sous ce point de vue; quoi de plus glorieux pour un citoyen que d'être le chef et l'auteur de sa noblesse, et d'être né de soi-même ? Comme disoit Tibère en parlant de Curtius Rufus : *Curtius Rufus videtur mihi ex se natus.* Cette considération, mon zèle pour ma patrie, et

mon amour pour mes compatriotes, m'ont inspiré l'idée de m'adresser à vous pour consacrer cet évènement dans vos annales. Je ne pouvois imaginer de moyen plus propre pour le répandre.

Vous devez vous-même, Monsieur, être flatté d'annoncer ce bienfait accordé à un citoyen, qui s'est distingué dans un état que vous avez honoré par la manière dont vous l'avez exercé, et où vous avez eu si souvent la douce consolation de faire triompher l'innocence opprimée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A Amsterdam le 8 Juillet 1778.

VERS

Pour le portrait de Mr. de la Lande, des Académies célèbres de l'Europe.

Du trépas de Newton il console Uranie ;
Son cœur à l'amitié sert d'asile et d'autel :
Et pour jouir enfin des fruits de son génie,
Par l'un il est heureux, et par l'autre immortel.

Toute la France sait qu'il est peu de savans qui unissent à la célébrité autant d'amabilité que Mr. de La Lande ; il est également le favori d'Uranie et des belles.

Le jour de sa naissance, plusieurs dames aimables lui donnèrent une fête, qu'elles rendirent brillante par la manière dont elles avoient préparé leurs bouquets. Le repas fut charmant : au dessert, on servit pour plat du milieu, le buste du héros de la fête, sur lequel on plaça trois couronnes, une de myrthe, une de laurier, et une autre de chêne. Une de ces dames mit au bas ces vers relatifs au couronnement :

On ne la donne qu'au génie ;
Avec nos cœurs, dans ce beau jour,
Reçois-la des mains de l'amour,
D'Apollon et de la patrie.

Mr. de la Lande, mon compatriote et mon ami, ne tarda pas à m'envoyer ces vers flatteurs ; il savoit bien que personne ne pouvoit prendre un intérêt plus vif, avoir une joie plus grande de sa félicité. Jaloux d'avoir quelque part à sa reconnoissance envers une dame qui lui témoignoit une amitié si marquée, j'accompagnai ma réponse de ce quatrain :

Aimable Du P..... (*), ton pinceau séduisant
Peint le Newton François si poli, si galant,
Qu'excité par tes feux, entraîné par ton zèle,
On voudroit être aimé du peintre et du modèle.

Je me doutois peu que ces vers me mériteroient,

(*) Mad. Du Pierry.

de la part d'une dame que je n'avois pas l'honneur de connoître, la réponse qui suit :

Il faut que je vous remercie,
Notre ami m'en fait une loi ;
Non assurément que de moi
Je n'en eusse une forte envie :
Mais, j'avois un trop grand effroi,
Et malgré ma reconnoissance,
Sentant trop mon insuffisance
Pour répondre à vos jolis vers,
J'aimois mieux garder le silence
Que de le faire de travers.
Cependant la peur d'être ingrate,
Sur tout l'emporte en ce moment ;
Et quoique trop peu dignement
Je vous dirai combien me flatte
Votre agréable compliment.
Je n'aurois jamais osé croire,
Organe de l'amour d'autrui,
Que quelques vers, pour notre ami,
M'eussent fait partager sa gloire ;
Enfin, je l'éprouve aujourd'hui ;
Je sens que je ne dois qu'à lui,
Pour moi votre indulgence extrême.
Cela me confirme en ce jour,
Qu'en amitié, comme en amour,
On est aveugle quand on aime :
Prenant *la Lande* pour ami,
A l'amitié toujours fidèle,
Votre cœur a trop bien choisi
Pour être égaré par son zèle ;
Mais ne pouvant l'être avec lui,

L'amitié vous aveugle ici
Pour le peintre au lieu du modèle.

Paris 12 Octobre 1780.

ACROSTICHES.

Le goût pour les acrostiches est, je le sais, tombé en désuétude, et l'on ne s'en sert guère aujourd'hui que pour donner un peu plus de sel à certaines plaisanteries : mais moi, qui n'ai d'autre but que celui de m'amuser sans déplaire à personne, je fis un jour ces six couplets, pour une famille à laquelle je serai fidèlement attaché jusqu'au dernier soupir. Je les publie aujourd'hui comme je le fis autrefois *sous le nom d'amitié.*

B rûle qui voudra pour Silvie ;
B este à Paris qui s'y plaira ;
C 'aime le repos dans la vie.
A tropos ne m'allarme pas,
N ourri, vêtu, je me soucie
S i peu que rien de plus ultra.

B riançon manqueroit de craie ;
B ome manqueroit de pardons ;
C uif errant manqueroit de braie ;
A vril n'auroit ni fleurs, ni boutons ;
N ul laurier ne porteroit baie ;
S i je ne rimois pas en noms.

BRIANS laise disoit à Manon sa commère,
BRIANS eviendras-tu demain sur mon pailler?
BRIANS e n'irai pas, j'ai autre chose à faire,
BRIANS lain m'attend dans notre poulailler;
BRIANS igaud souvent feroit mieux de se taire,
BRIANS ervante aussi feroit mieux de bâiller.

BRIANS rillans appas de l'aveugle fortune
BRIANS égnerez-vous sur des cœurs vertueux?
BRIANS l fut un tems où Pomone et Vertumne
BRIANS imoient sans vous, et ce tems fut heureux.
BRIANS ymphes des bois et vous simple bergère,
BRIANS ylvains rappelez-nous, ce que vaut la fougère.

BRIANS ien des soucis et bien des peines,
BRIANS ongé de soins, aucuns plaisirs,
BRIANS amais sans ennui ou sans chaîne,
BRIANS ssiégé de mille désirs,
BRIANS 'est-ce pas d'Arpagon l'image sotte et vaine,
BRIANS 'il eût vécu toujours, c'eût été pour mourir.

BRIANS lâmez mon goût, je ne m'en fâche pas;
BRIANS iez encor de sa bizarrerie,
BRIANS 'aime les champs; des villes je suis las,
BRIANS moins qu'auprès de vous j'eusse à passer ma vie:
BRIANS on jamais de cité n'arrêteroit mes pas;
BRIANS olitaires heureux, que je vous porte envie!..

STANCES (*)

Sur Mr. Commerçon, célèbre Botaniste Bressan, mort dans l'île de Bourbon, le 13 Mars 1773.

DE rochers en rochers, herborisant sans cesse,
Il exposa sa vie en cent endroits divers;
Et fuyant les appas d'une indigne mollesse,
Il voulut, pour mieux voir, parcourir l'univers.

C'est sous un ciel nouveau, qu'admirant la nature,
Ce grand observateur, cet esprit pénétrant
Découvrit à son siècle, à la race future,
Nos trésors, notre espoir, son zèle et son talent.

A l'aspect des dangers ranimant son courage,
Que de fois on l'a vu, pour cueillir une fleur,
Pénétrer chez un peuple et perfide et sauvage,
S'enfoncer dans ses bois et braver sa fureur!

Trop grand pour n'être pas à ses maux insensible,
Que de fois on a vu ce mortel courageux
Affronter d'un torrent le passage terrible
Sur les bords escarpés d'un précipice affreux!

Empressés de former des moissons abondantes,

(*) Voyez son éloge par son illustre ami et compatriote Mr. de la Lande, réimprimé avec des additions, dans le journal des savans, édition d'Hollande, Sept. et Octobre 1780.

Il força la nature, avare de ses dons,
A lui prodiguer seul plus de nouvelles plantes
Que n'en avoient reçu les Linnés, les Buffons.

Ah ! si dans ses destins la Parque moins sévère
N'avoit dans son printems moissonné ses beaux jours,
Il eût, en poursuivant son utile carrière,
Offert à son pays les plus brillans secours.

Mais hélas ! au moment de jouir de sa gloire,
De goûter les douceurs de la célèbrité,
Il cessa d'enrichir les fastes de l'histoire,
En passant de la vie à l'immortalité.

O vous qui, dans le sein d'un agréable asile,
Recueillez à loisir le fruit de ses travaux,
Apprenez aux humains, que de votre art utile
S'il en fut la victime, il en fut le héros (*).

Quelques jours après la publication de ces vers, je fis les quatre suivans, pour les placer à la suite des quatre premières strophes.

Hélas ! François, si, trop jalouse de sa gloire,
La Parque n'eût tranché ses jours laborieux,
De la nature il eut seul enrichi l'histoire,
Plus que du grand Linné les disciples nombreux.

O vous, qui dans le sein, etc.....

(*) Mr. Commerçon avoit choisi cette épigraphe :

Quæ regio in terris nostri non plena laboris.

VERS

SUR MAD. SAINT VAL L'AINÉE,

Célèbre Tragédienne du théatre François au sortir d'une de ses représentations au collège dramatique d'Amsterdam.

La célèbre Saint Val, actrice inimitable,
De la moderne Athène emporte les regrets;
Son triomphe la suit, et son art admirable
Lui prépare en tous lieux les plus brillans succès.
Quand dans Mérope, Phèdre, Alzire, Iphigénie,
Elle passe soudain, avec tant d'énergie,
Des fureurs de l'amour au plus doux sentiment,
L'éclair est moins rapide et l'effet moins frappant.

DÉDICACE PARTICULIÈRE DU VOYAGEUR AMÉRICAIN,

Pour le jour de la naissance de ma femme.

SI l'hommage que je te fais, ma chère amie, de cet ouvrage, n'est pas public, c'est qu'il est rare qu'on y prenne le même intérêt que l'auteur. D'ailleurs ta modestie et nos sentimens en sont mieux à leur aise. Tu le sais : nous aimons les jouissances paisibles du sentiment; et notre délicatesse dans le choix de nos connoissances, nous conserve dans cette quiétude et cette félicité qu'on ne trouve jamais dans les grandes sociétés.

En te dédiant cet ouvrage, je te fais la restitution d'un larcin, puisque j'aurois dû, comme ton époux, te donner tous les momens que je dérobois à mon commerce. Je les ai consacrés à mon instruction; je dois t'en présenter le fruit pour mériter ton indulgence et justifier à ton cœur, qu'il ne doit y avoir aucune occupation préférable au plaisir de remplir ses devoirs d'époux et d'ami envers une femme qui mérite qu'on l'aime.

C'est dans ces sentimens de tendresse et de reconnoissance que je ne cesserai de me dire avec sincérité ton meilleur ami et ton fidèle époux, etc.

Ce 21 Décembre 1782.

VERS

Sur l'avènement de LOUIS XVI au trône.

LE temple de Plutus (*) cesse donc à nos yeux
D'être un temple avili par des larcins honteux :
Ce n'est plus cet asile où des cœurs mercenaires
Ourdissoient en secret le fil de nos misères,
Où vingt monstres titrés, s'abreuvant de nos pleurs,
Absorboient nos trésors et forgoient nos malheurs.
Perfides ! vous trompiez le plus tendre des pères,
Il nous croyoit heureux en vous croyant sincères.
Mais, tirons le rideau sur ces jours pleins d'horreur ;
Louis (**) de vos forfaits ignoroit la noirceur ;
Victime du mensonge, il ne put nous entendre.
Méprisons les tyrans, et respectons sa cendre.
Du plus grand des Henris le digne imitateur,
En montant sur le trône, éloigna tout flatteur.
Qui pourroit, au mépris de sa vertu suprême,
Souiller d'un œil impur l'éclat du diadême ?
Soudain la vérité descend du haut des cieux
Pour annoncer son règne et ses dons précieux :
Tout répand sous ses loix un caractère auguste ;
La gloire est au Monarque et la gloire en est juste.
Et vous (***) dont l'ame active et l'esprit pénétrant
Nous montroient les effets du plus rare talent ;

(*) Les finances.

(**) Louis XV.

(***) Necker.

Qui nous indiquiez d'un œil prudent et ferme
Des abus du pouvoir et la cause et le terme :
Jouissez à jamais du fruit de vos travaux ;
Leurs succès vous suivront dans le sein du repos ;
Et le *compte-rendu* de votre ministère
Sert à marquer le bien qui reste encore à faire.
Déja son successeur, plein de sagacité,
Connu par son grand zèle et son intégrité,
S'occupe des moyens d'enrichir sa patrie
En protégeant les arts, enfans de l'industrie.
Mais le plus grand des biens que le ciel nous ait fait,
Est d'avoir dans *Louis* l'image du bienfait.
Titus par sa bonté, Trajan par sa prudence,
Comme tous deux il sait faire aimer sa puissance.
Illustres défenseurs et du peuple et des lois
Annoncez que Thémis a recouvré ses droits.
La chicane au cœur faux, en détours si fertile,
N'est plus de l'oppresseur un instrument utile.
Ministres éclairés, généreux citoyens,
Secondez ce bon Roi dans ses heureux destins :
Il doit par vos conseils embellir son histoire,
Il doit par ses vertus éterniser sa gloire :
Et du haut de son trône apprendre aux Souverains,
Que c'est un crime en eux d'opprimer les humains.

DISTIQUE

Pour le portrait de Mr. Necker.

Des trésors de la France il épura les sources,
Rétablit son crédit et prouva ses ressources.

Peu de tems après on répandit dans le public une estampe représentant le buste de Mr. Necker

placé sur plusieurs volumes ; on lisoit sur l'un d'eux : *compte rendu au Roi, etc.* Sous cet immortel ouvrage étoit l'Envie terrassée, vomissant une foule de libelles. Je fis pour cette estampe le quatrain suivant :

Des trésors de la France il épura les sources,
Rétablit son crédit et prouva ses ressources.
Il terrassa l'envie et punit ses rivaux,
En rendant compte au Roi du fruit de ses travaux.

Le fils du célèbre Mr. le Comte de Buffon m'ayant été adressé lors de son passage à Amsterdam en 1781, je lui remis à son départ ces vers :

DISTIQUE

Pour le portrait de Mr. de Buffon, célèbre Botaniste.

De la nature il fut l'historien fidèle,
Et d'un siècle éclairé la gloire et le modèle.

EPITRE

A l'Académie de Bourg en Bresse.

Illustres citoyens d'un pays que j'adore,
J'appris à vous aimer dès ma plus tendre aurore ;
Et cet heureux lien, si sacré pour mon cœur,
Contribue à ma gloire et fait tout mon bonheur.

Que n'ai-je d'un Gresset la touche enchanteresse,
Pour peindre vos vertus, vos talens, ma tendresse !

Que ne puis-je avoir place au rang de ses égaux,
Et par une douce harmonie,
Sur le luth d'Apollon former des madrigaux,
Ou les accens plaintifs de la tendre élégie !
Mais il a dans la tombe emporté ses pinceaux.

Muses, si sur les bords qu'arrose le Permesse
Il est pour moi des fleurs, souffrez qu'à les cueillir,
J'emploie les instans que mon loisir me laisse ;
Au Dieu du sentiment mon cœur doit les offrir.

Heureux, cent fois heureux, qui d'une paix profonde
Savoure les douceurs, en ressent tout le prix ;
Qui, vivant ignoré, ignore aussi le monde,
De la philosophie uniquement épris :
A l'éclat des grandeurs et de la renommée,
Ne prodiguant jamais ses vœux et son encens :
Iroit-il, sans pudeur, ivre de leur fumée,
Flatter du sot orgueil les propos révoltans,
Ou, plus coupable encore, offenser la nature
En servant tour-à-tour l'honneur et l'imposture ?

Loin de moi, tout ouvrage équivoque ou mordant,
Il décèle un auteur méprisable et méchant,
Dont le cœur plein de fiel, ulcéré par l'envie,
Fait rougir l'innocence et peint la calomnie.
Semblable à la couleuvre, il se cache en rampant
Pour lancer de la mort le poison dévorant.

Fuyons de l'esprit fort la carrière épineuse
Où trop souvent s'engage un téméraire auteur ;
Dans cette route périlleuse
Le bon sens disparoît et fait place à l'erreur.

Suivre de la candeur la maxime sévère,
Avec simplicité composer ses discours,
A la tendre amitié prêter son ministère,
Avec tous être enfin sans orgueil, sans détours :
Du public éclairé mériter le suffrage,
Et servir de modèle à ses contemporains,
Tel doit être le but, tel doit être l'usage
Des talens que le ciel répand sur les humains.

Renaissez jours heureux, où l'amour des sciences
Faisoit de ma patrie un séjour enchanteur ;
On y goûtoit alors les douces influences
D'un innocent plaisir et du plus doux bonheur.

Renaissez jours heureux, rappelez-nous la gloire
Dont jouissoient jadis Vaugelas et Faret,
Méziriac, Ozanam Guichenon et Duret ;
Imitons leurs travaux, révérons leur mémoire.

Que je me sens ému, Dieux, quels ravissemens !
Bourg élève en ses murs un asile (*) aux talens ;
Et, fier d'avoir produit le Newton de la France (**)
Peint ainsi le transport de sa reconnoissance :
Dans ses écrits profonds mesurant l'univers,
Il explique sa marche et ses effets divers.
Les siècles à venir, admirant ses ouvrages,
Lui rendront comme nous les plus brillans hommages.

Renaissez jours heureux ; plus vos bienfaits sont grands,
Plus ils seront sentis des cœurs reconnoissans.

(*) L'Académie.

(**) Mr. de La Lande.

ALLÉGORIE (*)

A un de mes amis vivant avec ses trois Sœurs.

Un jour en feuilletant un ancien manuscrit,
Dont le titre portoit : *Réflexions d'un vrai sage.*
Je parcourus la table où l'on avoit écrit,
Cherchez à page dix, et lisez ce passage.
J'obéis, et trouvai ces mots *sur le ménage.*
» Dans un asile heureux, trois sœurs vivoient en paix ;
» Toutes trois possédoient d'heureux dons en partage.
» L'une avoit la prudence et l'amour du bienfait ;
» D'un esprit cultivé l'autre goûtoit l'usage ;
» La troisième enfin charmoit par sa douceur ;
» Et toutes trois plaisoient par l'esprit et le cœur.
» De ces trois sœurs, un frère laborieux et sage,
» Augmentoit le bonheur de ce charmant ménage :
» Ils étoient des voisins et l'exemple et l'amour.
» Sans procès, sans chagrins, tous les quatre ils vécurent.
» Mais le deuil fut si grand, quand tous quatre ils mourrurent,
» Qu'on eût dit que les Dieux délaissoient ce séjour.
A peine avois-je lu ce singulier passage,
Que, frappé du rapport dont vous offrez l'image,
Je saisis à l'instant mes crayons, mon pinceau,
Pour peindre et vous tracer la beauté du tableau.

(*) Je fis ce badinage un soir en attendant que le frère et les sœurs revinssent de la promenade, et le plaçai sous la serviette de la cadette.

LETTRE (*)

A. S. A. Madame la Princesse Cathérine Romanowna d'Aschkow, Dame d'Etat de S. M. Imp., Chevalière de l'Ordre de Ste. Anne, Directrice de l'Académie impériale des sciences de Pétersbourg, etc.

MADAME,

Sous les auspices du respect et de la vénération que l'on doit à la naissance illustre et au mérite distingué de votre Altesse, permettez que j'aie l'honneur de lui présenter mes hommages et la part intime que je prends au digne choix que Sa Majesté Impériale vient de faire en la nommant Présidente de l'Académie des sciences.

Il étoit juste qu'une Impératrice telle que Cathérine II, qui prouve à l'univers combien son sexe est fait pour commander aux hommes, et leur inspirer de grandes choses, il étoit juste, dis-je, que sous une femme qui sait gouverner un grand Empire, une autre femme eût les talens d'en éclairer les sujets. Cathérine II, si digne de régner, n'est au-dessus de tous les éloges, que parce qu'elle les mérite tous;

(*) Un de mes amis désirant avoir un prétexte honnête de présenter ses respects à cette Dame, me sollicita de le lui procurer; je ne crus pas devoir en chercher un plus admissible, qu'en lui remettant mon ouvrage et cette lettre. J'ignore le résultat.

et la postérité qui juge avec intégrité les Souverains, confirmera le jugement que son siècle en porte.

Votre Altesse sait que les hommes ont tous une manière particulière de sentir et de jouir, c'est, sans doute, de cette diversité de sentimens et de *goûts* que nous viennent tant d'opinions différentes sur le vrai bonheur. Douter qu'il existe, c'est avilir l'homme et blesser la Divinité.

Le bonheur est en nous; heureux celui qui se le persuade ! Quant à moi, Madame, j'en sens l'existence, j'en goûte tous les charmes à l'instant où je trace ces lignes à Votre Altesse. Si elle daigne en agréer le motif, ce sentiment de félicité durera autant que ma vie. Oui, Madame, j'ai long-tems combattu ce désir, et ma raison, mon amour propre, vos vertus, m'ont encouragé et l'ont emporté sur mes craintes.

Permettez-moi, Madame, d'offrir à Votre Altesse un exemplaire du *Spectateur Américain*, suivi de mes *Recherches Philosophiques sur la découverte du nouveau monde*. Heureux s'il se trouve dans mes observations quelques idées qui puissent mériter le suffrage de Votre Altesse. J'en eusse mis un exemplaire aux pieds de Votre Auguste Impératrice : mais ;

C'est offenser les Dieux, que d'offrir aux autels
Un encens préparé par la main des mortels.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond de Votre Altesse, ect.

OBSERVATIONS

Sur les causes des tremblemens de terre.

Aux Auteurs du Journal d'Amsterdam.

L'ON doit vous savoir gré, sans doute, Messieurs, des détails intéressans que vous avez publiés sur les différens tremblemens de terre qui ont désolé Messine et ses environs : mais il manque à ces détails un rapprochement, dont l'examen réfléchi d'un physicien pourroit peut-être nous conduire à des certitudes, ou du moins à des approximations sur le retour de ces phénomènes effrayans. L'histoire fait mention de deux philosophes, *Anaximandre* et *Phérécide*, qui avoient l'art de les prédire : mais la raison doit douter quand les preuves ne sont pas authentiques. D'ailleurs pour bien connoître les causes secondes, il faut étudier les causes premières. C'est en vain que l'astrologie judiciaire, qui a toujours eu des partisans, voudra nous persuader la solidité de ses prédictions. C'est au philosophe, au chimiste, au physicien éclairé qu'appartient l'étude de la nature.

Plusieurs physiciens ont remarqué que les lieux maritimes sont plus sujets aux *tremblemens de terre* que les hautes montagnes qui en sont éloignées. Ce phénomène étant produit par le feu, l'air et l'eau,

qui concourent à ébranler la terre qui les contient, il est naturel que le voisinage de la mer soit plus sujet à ces secousses violentes, parce que la raréfaction de l'eau, quand elle est réduite en vapeurs, est une des principales causes des tremblemens de terre. L'électricité de l'air interne, extrêmement raréfié par l'inflammation des pyrites, n'y contribue pas moins que l'eau, dont l'humidité cause une altération dans ces mixtes, les décompose, les fait tomber en effervescence et les enflamme.

Ces différentes causes produisent aussi différentes modifications ou propagations dans les secousses: delà la distinction qu'on a faite des tremblemens de terre; 1°. ceux d'*oscillation*, ou de balancement; 2°. de *pulsation*, ou de soulevement; 3°. par explosion. Ce sont ces commotions qui donnent lieu aux *volcans* qu'on regarde comme les soupiraux ou cheminées des foyers qui produisent les tremblemens de terre.

Si l'on a remarqué que les tremblemens de terre semblent suivre une certaine bande décrite par les chaînes des montagnes, si l'on est en quelque sorte assuré que le même tremblement s'est fait sentir en même tems dans différens endroits, ce qui annonce un rapport immédiat entre les rameaux ou les sillons embrâsés qu'un foyer commun alimente, et qui en est le réservoir et le centre; ne seroit-il donc pas possible de découvrir la marche des ébranlemens du

foyer. Je ne prétends pas dire qu'il ne doit y avoir qu'un seul foyer qui produise les différens tremblemens qui désolent toutes les parties du globe; au contraire, je suis porté à croire qu'il y a plusieurs foyers communs, et que même il en est qui ne correspondent en aucune manière à d'autres. Au reste, nous sommes si peu instruits sur les secrettes opérations de la nature, que nous ne devons jamais les expliquer, si nous n'en avons fait une étude particulière, qui nous mette dans le cas de prouver la solidité de nos assertions.

Tous les physiciens sont instruits que le bouleversement de Lisbonne, en 1755, excita une commotion plus ou moins vive dans toutes les parties du globe, même en mer à des vaisseaux qui revenoient des Indes occidentales. Semblable à un arbre qui, fortement agité par le tronc, communique ce mouvement aux branches les plus éloignées, la fermentation du foyer commun (ou des foyers correspondans) des tremblemens de terre, augmente en proportion des matières ignées qui s'y entrechoquent continuellement, et communique ainsi à tous les conduits une partie de son agitation.

C'est par cette même secousse de Lisbonne que *Mogador*, ville moresque, devint une ville maritime. Il s'y forma un bassin qui subsiste et qui peut recevoir les plus gros vaisseaux de guerre.

Le même déchirement dans les entrailles de la terre s'est fait sentir du *Pérou* au *Japon*, de *l'Islande* aux *Molucques*, de la *Jamaïque* en *Sicile* et même en *Sibérie*. C'est ce rapport ce filtrement inconnu qu'il faudroit chercher ; c'est le rapprochement de ces divisions et de ces subdivisions, la table générale des époques des divers tremblemens combinés avec les diverses éruptions des volcans qu'il faudroit examiner, comparer les uns avec les autres, en suivant scrupuleusement les modifications que la distance mutuelle des lieux peut produire. On a, sans doute, beaucoup écrit sur ce sujet : mais il nous manque encore un homme de génie qui, après avoir développé avec clarté les causes premières de ces phénomènes, remonteroit jusqu'aux tems les plus reculés, pour prouver démonstrativement que ces secousses souterraines se succèdent d'une manière plus ou moins sensible, d'une partie du monde à l'autre. Ce travail couronné du succès, mériteroit sans doute à l'auteur la reconnoissance publique et lui serviroit de récompense. Pourquoi ne pourrions-nous pas espérer de connoître un jour l'action des élémens dans l'intérieur de la terre, comme nous avons appris à la connoître sur sa surface? Qu'étoient nos connoissances en astronomie dans les premiers âges du monde, comparées à celles de notre siècle ? Cependant nous connoissons encore si peu la nature, que, malgré toutes nos observations et nos découvertes, nous n'avons pu soulever qu'un très-petit coin du rideau qui

la cache à nos yeux. Malgré ces difficultés, j'ose me persuader que l'histoire générale des tremblemens de terre sur les deux hémisphères, prouveroit la possibilité d'un pareil calcul. Puissent mes observations exciter dans l'esprit de quelque physicien, le désir d'en faire une étude particulière ! L'humanité, sans doute, y gagneroit beaucoup : peut-être que les hommes, avertis du retour fatal d'un tel phénomène, pourroient se mettre à l'abri d'en être les victimes.

Quand on considère les révolutions étonnantes et singulières que produisent les tremblemens de terre, un sentiment secret nous dit de les admirer et d'en étudier les causes. Au nombre des révolutions les plus considérables on compte surtout, le *monte di cinere* près de Pouzzol, qui sortit tout-à-coup du sein de la terre en 1538. Dans l'île de *St. Michel* le 16 Juin 1628, la mer s'ouvrit et fit sortir de son sein, en un lieu, où il y avoit plus de cent cinquante toises d'eau, une île qui avoit plus d'une lieue et demie de long et plus de soixante toises de haut : le dessechement de la mer de Naples en 1631. Dans le Canada, un espace de cent lieues de rochers disparut tout-à-coup en 1665 : et plus récemment encore, en 1760, le changement subit d'une montagne du Bigorre en un lac très-profond : la montagne qui sortit du fond de l'Elbe en 1770, emporta sur son sommet de soixante-quinze pieds de haut un bâ-

timent d'une grandeur considérable, qui se trouvoit sur cet emplacement.

Du tems de Sénèque, l'île de *Thera* dans l'Archipel, qui a douze grandes lieues de France de circuit, sortit du fond de la mer. Pline nous apprend que sous le consulat de *Lucius Martius* et de *S. Julius*, un tremblement de terre très-bruyant, fit que deux montagnes voisines, dont les sommets s'avançoient l'un sur l'autre, et réculoient alternativement, se heurtèrent enfin si vivement l'une et l'autre, qu'elles écrasèrent dans leur conflit tous les édifices et les fermes qui se trouvoient entr'elles.

La Grèce offre plusieurs îles qui ne doivent leur existence qu'à un tremblement de terre, et si l'on examine la position presque directe des îles Antilles, on est tenté de croire qu'elles n'étoient qu'un seul continent divisé par une secousse terrible.

D'après la table ci-après des tremblemens de terre qui ont désolé Messine, depuis 1390 jusqu'à 1783, je trouve que plus nous avançons, plus ces révolutions sont fréquentes. Cependant pour soutenir cette assertion avec plus de fondement, il importeroit beaucoup, non-seulement de donner par dates la table de tous les tremblemens de terre dans les quatre parties du monde, mais encore de discuter avec sagacité, si ces tremblemens ont une telle analogie les uns avec

les autres, qu'on puisse démontrer leurs répercussions et leurs liaisons intimes dans les entrailles de la terre et dans le fonds des eaux.

A la suite de cette table j'en place une autre relative aux principales montagnes igniomes des quatre parties du monde, je regrette beaucoup de n'avoir pu me procurer une liste exacte des années de leurs éruptions; et j'ignore s'il en existe une générale et réunie.

ÉPOQUES.	Intervalle du repos de la terre.	Résultat. *Tremblemens.*
de 1390 à 1456...	66 ans. . .	. . 2.
1456.. 1494...	36. . . .	
1494.. 1499...	5. . . .	. . 2.
1499.. 1500...	1. . . .	
1500.. 1538...	38. . . .	. . 2.
1538.. 1542...	4. . . .	
1542.. 1549...	7. . . .	. . 2.
1549.. 1601...	52. . . .	
1601.. 1613...	12. . . .	. . 2.
1613.. 1635...	22. . . .	
1635.. 1638...	3. . . .	. . 2.
1638.. 1649...	11. . . .	
1649.. 1659...	10. . . .	. . 2.
1659.. 1661...	2. . . .	
1661.. 1693...	32. . . .	. . 2.
1693.. 1717...	24. . . .	
1717.. 1726...	9. . . .	. . 2.
1726.. 1729...	3. . . .	
1729.. 1732...	3. . . .	. . 2.
1732.. 1780...	48. . . .	
1780.. 1783...	3.	. . 1.

Ainsi, dans l'espace de 108 ans. . . 4
101. . . . 4
116. . . . 8
66. . . . 5
} 21 tremblemens en 391 ans.

C'est à peu près un tremblement de terre, tous les 19 ans.

mes et s'enfonça entièrement
trois lieues de circonférence.
Canapi, dans l'Archipel Asiati
des îles Molucques.
Près d'*Iedo*, dans le Japon, i
can qui, dit-on, jette presq
des flammes.

hinca.

AU MEXIQUE.

ocampèche.
ocatapu.
îles Antilles et Terçere en re-
èlent également.

UNIV. OF MICH.

DESCRIPTION

D'un pont naturel en Virginie (*).

LA touche mâle et vigoureuse qui caractérise tous les ouvrages de la nature, imprime à ceux qui les contemplent un sentiment si profond de respect et d'admiration, qu'il est difficile d'en rendre toute l'expression : tel est surtout celui qu'on éprouve en voyant le *pont naturel* de la Virginie, le plus sublime ouvrage de la nature.

C'est une montagne qui, dans quelque grande convulsion du globe, semble avoir été jetée et suspendue sur le créteau de deux collines opposées. L'ouverture a, selon quelques mesures qui en ont été prises, deux cens soixante-dix, et selon d'autres, deux cens cinq pieds seulement de haut, quarante-cinq pieds de large au bas, et quatre-vingt-dix au comble, ce qui forme la longueur du pont, et sa hauteur au-dessus de l'eau. Au milieu il n'a que soixante pieds de largeur, mais davantage dans les deux extrémités. L'épaisseur de la masse au sommet de l'arche est d'environ quarante pieds, dont une partie consiste en une couche de terre qui nourrit de fort

(*) *Notes on the state of Virginia by Mr. Jefferson, p. 38. Q. V.*

beaux arbres, et le reste, de même que les deux côtés de la montagne, est de pierre calcaire. L'arche a une forme à peu près sémi-elliptique; mais l'axe de l'ellipse, qui seroit la corde de l'arche, est beaucoup plus longue que le diamètre. Quoique les côtés du pont soient garnis, en beaucoup d'endroits, d'un parapet de pierres fixes, il y a peu de personnes qui aient le courage d'en approcher, et de-là, jetter les yeux sur l'abyme qui est au-dessous. Lorsqu'on approche du parapet, l'on tombe involontairement sur les pieds et les mains pour s'y traîner et regarder par-dessus. L'auteur de cette description eut un violent mal de tête pour avoir tenu les yeux sur l'abyme pendant une minute. Si ce spectacle est pénible et insupportable; c'est tout le contraire quand on est dans la vallée : il n'est pas possible de rendre l'émotion qu'il cause, le ravissement du spectateur ne peut se décrire à la vue d'une arche si belle, si élevée, si légère, et qui semble toucher au firmament. Au travers de l'ouverture, qui semble étroite à cause de sa profondeur, l'on a une perspective agréable, quoique resserrée à une distance considérable du pont, tant au-dessous qu'au-dessus. C'est au Nord une haute montagne, et au midi la chaîne des monts-bleus, de chaque côté à la distance d'environ cinq milles.

Ce pont est dans le Comté de Rockbridge;

(*Pont de roc.*) auquel il a donné son nom ; il présente un passage public et commode pour traverser la vallée, qui, sans cela, ne pourroit l'être qu'à une distance considérable. Le ruisseau qui coule au-dessous, s'appelle la *crique de Cédar* ; c'est un petit filet ou bras de la rivière de James, suffisant, dans les plus grandes sécheresses, pour faire tourner un moulin à grains, quoique la source n'en soit pas à plus de deux milles (*).

VERS

A une Demoiselle qui désiroit savoir si je préférois les yeux bruns aux yeux bleus.

Animés par l'amour, tous les yeux ont des charmes ;
Pour un amant aimé, qu'importe la couleur :
A la brune, à la blonde on peut rendre les armes,
C'est au sentiment seul d'en fixer la valeur.

(*) Don Ulloa fait mention d'une ouverture semblable dans la province d'*Angaraci* dans l'Amérique méridionale ; elle a depuis seize jusqu'à vingt-deux pieds de largeur, cent onze de profondeur et un à trois milles d'étendue, (mesure angloise). Voyez-en la description dans les *Mémoires philosophiques* de don Ulloa tom. 1. p. 29.

RÉPONSE

A une Dame qui ayant lu les vers précédens dit, qu'elle n'avoit les yeux ni bleus ni noir.

Vos beaux yeux, dites-vous, ne sont ni bleu ni noir,
Entre ces deux couleurs ils ont donc leur nuance;
Car, si de votre cœur ils sont le vrai miroir,
Des bruns ils ont les feux et des bleus la constance.

Il est difficile, sans doute, d'exprimer l'embarras d'un homme honnête qui craint, en racontant ce qui le flatte, qu'on ne le taxe d'égoïsme. L'amour-propre a beau vouloir nous faire illusion, notre ame nous dit secrétement que l'éloge passe le mérite. Telle est ma situation en insérant ici des *Vers* pour *mon portrait.* Mais comme ils ont déja été publiés, que mes amis les connoissent, je cède facilement au plaisir d'offrir de nouveau un tribut de reconnoissance à l'Auteur, qui certainement mérite plus cet éloge que moi.

Amour, beaux arts, patrie et liberté,
Sont les divinités qu'il sert et qu'il honore;
Il est plus éloquent encore
Quand il venge l'humanité.

Par Mad. A. C. JANVIER (*).

A Paris le 6 Août 1785.

DISTIQUE

(*) Madame *Janvier* est une de ces femmes à qui la nature se plaît d'accorder les dons nécessaires à l'esprit et au cœur,

DISTIQUE

Pour le portrait de celui qui s'y reconnoîtra.

Ce savant distingué, du Ciel eut en partage
Les vertus d'un grand homme et l'esprit d'un vrai sage.

VERS

Pour le portrait de Mr. E. F. Van Berckel, Pensionnaire d'Amsterdam.

Des Catons, des de Witts imitant le courage,
Il soutint sa patrie au milieu de l'orage :
Pour dompter Albion, ce fier républicain
Eut l'ame du Batave et l'esprit du Romain.

AUTRES,

Pour le Général Washington.

Dans ses traits la nature imprima la candeur,
Indice des vertus qui dirigent son cœur.
Politique et guerrier, fidèle à sa patrie,
Il honora son siècle, et fit taire l'envie.

EXITUS ACTA PROBAT.

---

cœur, et qui, ajoutant à ces dons tout ce qui appartient aux grâces, en fait un être qu'on ne peut voir sans l'aimer, sans désirer d'en être estimé. La possession d'une telle personne, est réellement digne d'envie ; mais quand on connoît son époux, quand on voit combien il a d'égards pour elle, on est charmé qu'il ait eu la préférence sur ses rivaux. Il la méritoit aussi par ses talens supérieurs qui lui ont déja fait un nom célèbre à Paris. On peut consulter à cet égard le journal de Paris, N°. 60, 1er. Mars 1787.

PORTRAIT

DU GÉNÉRAL WASHINGTON (*).

QUE n'ai-je reçu, en naissant, le génie et l'éloquence des célèbres orateurs de la Grece et de Rome ! Que ne puis-je dérober un instant leur pinceau pour tracer rapidement le portrait du plus grand homme que l'Amérique aît vu naître, et un des plus célèbres qui aient jamais existé ! Avec quelle énergie, avec quel enthousiasme ne parlerois-je pas de ses brillantes vertus ! Quel est l'homme qui sera jaloux des hommages que je lui rends ? Quel est l'homme qui pourra les taxer de flatterie ?

Nous ne sommes plus dans ces siècles barbares où l'on encensoit les tyrans, et où l'on osoit appeler du nom de héros, des hommes qui avoient tous les vices. Nous ne sommes plus dans ces siècles, où des Souverains cruels avoient des écrivains à leurs

(*) Extrait du *Spectateur américain*, 2me. part. ch. V. Une jeune Demoiselle de Philadelphie vient d'en donner une excellente traduction en Anglois, imprimée dans le *Columbian Magasine* pour Janvier 1787. Je prie cette aimable et savante Demoiselle d'en agréer ici ma vive reconnoissance.

gages pour pallier leurs crimes, et leur supposer des vertus. Notre siècle plus éclairé nous présente dans l'histoire les Souverains et les hommes tels qu'ils ont été : la vérité en est le caractère. La vénération publique pour le Général Washington est le fruit précieux de l'examen le plus sévère. Jaloux de sa gloire et des suffrages de ses contemporains, il en jouit sans orgueil, et sans prétention; et s'il se rend assez de justice pour croire qu'il mérite sa célébrité, il sait aussi que la postérité, qui élève et brise les statues, ne souillera jamais les trophées que son siècle lui aura érigés. La main seule d'un barbare qui ne saura pas lire, ou d'un sauvage qui ignore nos histoires, pourroit briser d'un coup de hache sa statue, en la prenant pour celle d'un despote. Mais, quand des débris de l'inscription on ne pourroit recueillir que le nom de Washington, le chef de ce barbare ou de ce sauvage instruit, par la tradition seule, de la révolution américaine, le vengeroit de cet attentat, en faisant relever ce monument, au bas duquel on liroit : l'ignorance l'avoit renversé, la justice le relève : mortels révérez sa mémoire (*).

(*) Cet ouvrage étoit déja livré à l'impression, lorsqu'une lettre particulière de Philadelphie, en date du 20 Août, nous informe que l'Etat de Virginie assemblé en Congrès, a résolu à l'unanimité, qu'une statue équestre seroit érigée à l'honneur du Général Washington, dans l'endroit où résideroit le Congrès. Nous nous fé-

Après avoir été l'ame et le soutien d'un des plus grands évènemens du siècle, il est juste que Washington coule des jours sans nuages au sein du repos,

---

licitons d'avoir eu le tems d'insérer cette note si intéressante, et d'avoir eu dans notre admiration la même idée que cet Etat.

Cette statue sera de bronze, et représentera le Général dans le costume romain, ayant à la main droite le bâton de commandement, et la tête ceinte d'une couronne de laurier. La statue sera mise sur un piédestal de marbre, où seront représentés en bas-relief les évènemens les plus remarquables de la guerre, dans lesquels le Général a commandé en personne; savoir, l'évacuation de Boston par les Anglois; l'affaire des Hessois faits prisonniers à Trenton; la bataille de Prince-Town; le combat de Monmouth, et la reddition à York-Town, où Lord Cornwallis fut fait prisonnier. Sur le frontispice du piédestal on gravera l'inscription suivante.

Les Etats-Unis, *assemblés en Congrès, ont, en l'an du Seigneur 1783, ordonné d'ériger cette statue à l'honneur de* GEORGE WASHINGTON, très-illustre *Commandant-général de l'armée des* Etats-Unis *de* l'Amérique, *durant la guerre, qui défendit et assura leur souveraineté et leur indépendance.*

Cette statue sera exécutée en France par le meilleur artiste de l'Europe (*), d'après le portrait le plus ressemblant qu'on pourra se procurer du Général Was-

---

(*) Mr. Houdon a eu la préférence.

de l'honneur, et de la vénération publique. Quelquefois la nature met dans un corps débile l'ame d'un héros; mais quand on parle des brillantes actions d'un homme dont on ignore les traits et la stature, on aime à se peindre cet homme doué de tous les dons de la nature, et l'on se plaît à croire que ses traits portent l'empreinte du génie qui le distingue et l'élève au-dessus de ses semblables. Personne n'est plus fait que Washington pour entretenir

---

hington. Les frais en seront payés du trésor des Etats-Unis.

En attendant qu'une plume plus délicate trace l'inscription qui convient à la statue de ce grand homme, qu'il me soit permis d'en donner ici une idée.

Peuples de l'univers, célébrez *Washington*,
Célébrez ses vertus, ses talens et son nom:
Politique et guerrier, sauveur de la patrie,
Il honora son siècle, et fit taire l'envie.

On aime à voir que, dans la jouissance d'une paix glorieuse, un des premiers soins de ces peuples soit d'acquitter la dette de leur reconnoissance, en élevant la première statue qu'aura portée la terre du Nouveau-Monde. Aussi hardi que Condé, aussi prudent que Turenne, aussi adroit qu'Eugène, aussi désintéressé que Catinat, Washington fera dire encore de plus à la postérité, qu'avec tant de qualités brillantes, il sut rester modeste, et qu'à la fin d'une longue guerre civile, il n'eut rien à se reprocher.

cette opinion. Une taille avantageuse, noble et bien proportionnée, une physionomie ouverte, douce et tranquille, mais telle qu'on ne parlera en particulier d'aucun de ses traits, et qu'en le quittant il restera seulement le souvenir d'un bel homme et d'une belle figure ; un extérieur simple et modeste, un caractère insinuant et ferme sans rudesse, un courage mâle, une pénétration peu commune pour saisir l'ensemble des choses soumises à son jugement, une expérience consommée dans la guerre et dans la politique; également grand, également utile dans le cabinet comme dans les champs de Mars, l'amour de sa patrie, l'admiration de l'ennemi qu'il sut combattre et vaincre; modeste dans la victoire, grand dans les revers, que dis-je les revers! bien loin d'en avoir été abattu, ils les a tous fait tourner à l'avantage de la chose publique. Il sait obéir comme il sait commander, et n'a jamais fait servir son pouvoir et la soumission de son armée, pour déroger aux lois de sa patrie, ou changer les ordres qu'on lui donnoit. Habile dans l'art de connoître les hommes, il a su gouverner en paix des hommes libres, et par son exemple, son activité, son énergie, il leur a fait aimer la gloire et braver les périls, malgré l'âpreté du climat et les rigueurs de l'hiver. Le soldat, jaloux de ses éloges, redoutoit jusqu'à son silence; jamais Général ne fut mieux obéi ni mieux secondé. Plus jaloux de la gloire de sa patrie que de

la sienne (*), il n'a jamais rien donné au hazard; ses opérations, marquées au coin de la prudence, avoient toujours le salut de la patrie pour objet unique; il paroissoit ne vouloir tenir sa gloire que d'elle seule: sa maxime fut toujours de gagner du tems, d'être sur la défensive; sans attaquer l'ennemi en face, il a su le harceler, épuiser ses forces par des excursions, des surprises, dont un grand homme peut seul apprécier l'utilité. Comme Camille il quitte les charmes de la vie champêtre pour voler au secours de sa patrie; comme Fabius, il la sauve en temporisant (*); comme Pierre le Grand, il triomphe de son ennemi par l'expérience de ses défaites. Il n'est pas un particulier, un Monarque même en Europe qui n'enviât la gloire d'avoir joué un rôle aussi brillant que Washington.

» Dans tous les tems, l'expérience a prouvé que, plus un homme est digne de commander aux autres, autant par les qualités éminentes du cœur que par la force de son génie, moins il en désire l'honneur; et que pendant que des êtres, plus pervers et plus méprisables à mesure qu'ils sont plus inquiets et plus ambitieux, aimeroient mieux boulever-

(*) Voyez à la fin du *Spectateur américain* sa lettre circulaire où il s'est peint lui-même.

(**) *Unus homo nobis cunctando restituit rem.*

ser leur patrie et la ruiner à jamais que de ne point arriver au dégré d'influence et de pouvoir qu'ils briguent: le citoyen vraiment grand ne s'attache qu'à être réellement utile au pays qui l'a vu naître, tel est le *Général Washington.* Vivant tranquille et en simple particulier à sa terre de *Mount-Vernon*, tandis qu'il n'auroit dépendu que de lui d'être le Dictateur perpétuel de la République; ne jouissant d'aucuns appointemens publics, refusant même ceux qui lui ont été offerts, il emploie ses loisirs, ses soins, et sa fortune; à animer l'industrie, à favoriser le commerce et à augmenter le bien être de l'Etat; qui peut se glorifier d'avoir produit cet ornement de l'humanité ".

Ce grand homme, dès 1783, avoit proposé aux Etats de *Virginie* et de *Maryland*, de perfectionner la navigation des fleuves *Potowmaek* et *James* dont les branches pénètrent à des distances immenses. Ces deux Etats furent si pénétrés des vues patriotiques de ce bon citoyen, qu'il ne se trouva pas dans les deux assemblées législatives une seule voix qui s'y opposât; et les fonds nécessaires furent bientôt fournis. Le Général Washington prit lui-même tous les nivellemens nécessaires au-dessus de la ville d'Alexandrie en Virginie, et le 1er. Octobre 1785, en présence de plusieurs milliers de spectateurs, il fit sauter les premiers éclats de ces antiques rochers qui ont si long-tems mis obstacle à la navigation du

fleuve Potowmaek. On sent de quelle importance doit être un pareil travail, et de quel prix doit être un tel homme.

Si jamais mortel a joui pendant son vivant de toute sa réputation, si jamais citoyen a trouvé dans son pays la récompense de ses services et de ses talens; c'est mon héros; par-tout fêté, admiré, chéri, il ne voit par-tout que des cœurs empressés à lui rendre hommage; entre-t-il dans une ville, passe-t il dans un village, vieillards, hommes, femmes, enfans, tous le suivent par des acclamations; tous le comblent de bénédictions : par-tout on le respecte, on l'honore, on l'aime. Que j'aime à me représenter le Général françois (*), également l'amour et le héros de son armée, s'écriant assis à table auprès de Washington, qu'il n'avoit jamais su ce qu'étoit la vraie gloire, et un vraiment grand homme que depuis qu'il l'avoit connu. Quand l'Amérique, bouleversée par les révolutions effrayantes de la nature, ne subsisteroit plus, on se souviendroit de Washington.

(*) Mr. de Rochambeau.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Des évènemens les plus remarquables dans la guerre de la révolution Américaine, depuis le 16 Décembre 1773 au 16 Avril 1783 inclusivement.

1773	16	Décemb.	Destruction de la Compagnie des Indes orientales pour le thé à Boston.
1774	1	Juin	Boston bloqué.
	5	Septemb.	Le Congrès se fixe à Philadelphie.
1775	19	Avril	Bataille de Lexington.
	17	Juin	Bataille de Bunker-Hill.
	2	Novemb.	Reddition de St.-Jean.
	12	.....	Reddition de Montréal.
	31	Décemb.	Défaite et mort du général Montgomery à Québec.
*1776	17	Mars	Evacuation de Boston par les troupes Britanniques (*).
	28	Juin	Bataille de l'île de Sullivan.
	4	Juillet	Les Colonies Américaines déclarées par le Congrès Etats indépendans.
	27	Août	Bataille de l'île-Longue.
	15	Septemb.	L'armée britannique évacue la ville de New-York.
	29	Novemb.	Reddition du fort Washington aux Anglois.
	26	Décemb.	Défaite des Hessois à Trenton.

(*) Les étoiles indiquent les actions pour lesquelles les Etats-Unis ont accordé des médailles.

1777	3	Juin	Bataille de Prince-Town.
	16	Août	Bataille de Bennington.
	11	Septemb.	Bataille à Brandywine.
	4	Octobre	Bataille de German-Town.
	7	.....	Bataille de Still Water.
*	17	.....	L'armée Britannique sous le Général Burgoyne faite prisonnière à Saragota, par le Général Gates.
1778	6	Février	Alliance conclue entre la France et l'Amérique.
	28	Juin	Bataille de Monmouth.
	22	Août	Bataille de Rhode-Island.
	7	Septemb.	Prise de la Dominique aux Anglois par les François.
	7	Octobre	Prise de Pondichery par les Anglois.
	13	Décemb.	Les Anglois prennent Ste. Lucie.
1779	11	Février	Les François prennent St.-Vincent.
	5	Juillet	Prise de la Grenade par le Comte d'Estaing.
*	16	.....	La garnison Angloise faite prisonnière à Stoney-Point par le Général Waine.
*	18	Août	Surprise de Powles-Kook par le Colonel Lée.
	9	Octobre	Assaut infructueux sur Savannah par le Comte d'Estaing et le Général Lincoln.
1780	12	Mai	Capitulation de Charles-Town.
	23	Juillet	Bataille de Springfield.
	16	Août	Bataille près Cambden dans la Caroline-Méridionale.
	20	Décemb.	Hostilités par ordre du Roi d'Angleterre contre les Provinces-Unies des Pays-Bas.
1781	4	Janvier	Ouverture de la banque de l'Amérique à Philadelphie.
*	17	.....	Victoire de Morgan contre Tarleton à Cowpens dans la Caroline Septentrionale.
	3	Février	Prise et pillage de St. Eustache par Rodney et Vaughan.
	15	Mars	Bataille de Guilford dans la Nord-

1781			Caroline entre les armées de Cornwallis et Greene.
	8	Mai	Reddition de la Floride occidentale par les Anglois aux Espagnols.
	3	Juillet	Bataille de Greene-Spring en Virginie.
	5	Août	Bataille sanglante du Doggers-banck, où l'Amiral Zoutman battit l'Amiral Parker.
	6	Septemb.	New-London brûlé par les Anglois sous le traître Arnold.
	8	.....	Bataille à Entaw-Springs dans la Caroline-Méridionale.
	19	Octobre	Reddition de Cornwallis avec son armée : perte des vaisseaux anglois en station à New-York et Glocester en Virginie.
	26	Novemb.	Reprise de St. Eustache par les François.
1782	4	Février	Prise de Minorque par les Espagnols.
	12	.....	Prise de St. Christophe par les François.
	20	Mars	Lord North déclare le ministère dissous.
	27	.....	Nouveaux Ministres Anglois bien intentionnés pour la cause américaine, et pour la paix.
	19	Avril	La Hollande reconnoît solemnellement l'indépendance américaine.
	30	Août	Prise de Trinconomale par le bailli de Suffren.
	30	Novemb.	L'Angleterre reconnoît l'indépendance, et nomme des commissaires pour traiter de paix avec les Etats-Unis.
1783	16	Avril	Proclamation du Général Washington pour annoncer dans le camp la cessation des hostilités, et la ratification des articles de paix entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

1783	4 Juillet	Investiture de l'ordre de *Cincinnatus*. Les Chevaliers choisissent ce jour de la célébration annuelle de l'indépendance, pour leur fête.
1784	Mai	Première assemblée générale; elle se tient à Philadelphie tous les trois ans à cette époque.

SOCIÉTÉ DE CINCINNATUS.

CETTE association respectable, cette gloire unique en son genre, qui sert de récompense aux défenseurs célèbres de la liberté américaine, est trop honorable à ses instituteurs et à ceux qui en sont décorés pour passer sous silence tout ce qui a rapport à ses statuts. Voici la traduction de la *lettre circulaire* adressée aux Chevaliers de la *société d'Etat de Cincinnatus*, par l'assemblée générale tenue à Philadelphie le 3 Mai 1784; suivie des principaux articles de l'institution.

LETTRE CIRCULAIRE.

MESSIEURS,

Nous les délégués de Cincinnatus; après la plus mûre délibération, la discussion la plus sage des principes et des objets de notre société, avons jugé convenable d'inviter nos confrères, à se conformer à

l'institution ci-après de la société de Cincinnatus, telle qu'elle a été changée et amendée à la première assemblée.

Afin que notre conduite, à cet égard, puisse mériter l'approbation universelle; qu'on ne nous accuse ni d'obstination ni de légèreté; et que vous entriez plus volontiers dans nos vues; nous vous prions de nous permettre d'exposer ici les motifs qui nous ont dirigés.

Mais nous pensons qu'il est préalablement de notre devoir et de celui de nos concitoyens de déclarer, et nous prenons le ciel à témoin de la véracité de notre déclaration, que dans toute notre conduite à ce sujet, nous n'avons agi que d'après les principes les plus purs. Cependant, quoique notre propre conscience nous rende témoignage de la droiture de nos intentions soit en instituant cette société, ou en en devenant membres; quoique votre conduite passée, garant irrécusable de votre conduite future, atteste que vous n'avez été excités que par un esprit d'amitié, de patriotisme et de bienveillance; comme nos desseins ont été, à quelques égards, mal interprétés; comme l'acte de notre association fut nécessairement dressé avec précipitation, à une époque aussi extraordinaire qu'elle sera mémorable dans les annales du monde..... quand l'esprit, agité par un concours de mouvemens différens, n'étoit pas libre d'examiner toutes les circonstances concernant notre union

sociale, ou de présenter nos idées dans une forme aussi correcte qu'il auroit été à désirer; comme l'institution originale sembloit, au jugement de plusieurs personnes respectables, comprendre des objets estimés incompatibles avec l'esprit et le génie de la confédération, et comme, en ce cas, il contrarieroit par évènement nos intentions et auroit des suites qu'on n'auroit pas prévues; en conséquence, pour faire cesser tout sujet d'inquiétude, détruire toute cause de jalousie, et faire connoître clairement sur quel pied nous souhaitons subsister, et montrer encore une fois, que les derniers Officiers de l'armée américaine ont droit d'être comptés parmi les plus fidèles citoyens, nous sommes convenus que les changemens et amendemens essentiels auront lieu comme suit : Que la succession héréditaire seroit abolie; que la société ne se mêleroit nullement des affaires politiques; et que les fonds seroient mis sous la connoissance immédiate des différentes législatures, qui seroient suppliées de nous accorder des chartres, afin de nous mettre en état d'effectuer plus sûrement nos charitables desseins.

Trouvez bon, Messieurs, qu'en vous rendant compte des changemens faits dans le premier article, nous rappelions à votre souvenir quel fut, dans le principe, la raison qui nous engagea à former entre nous une société d'amis. Nous avions vécu dans l'habitude de l'amitié la plus étroite au milieu des scènes

variées d'une guerre, qui, dans beaucoup de ses circonstances, n'est susceptible d'aucune comparaison : nous avions atteint heureusement l'objet pour lequel nous avions combattu; mais le moment du triomphe étoit en même tems le moment de notre séparation, et la dernière scène de notre drame militaire devoit être une scène de plaisir et de tristesse : de plaisir, puisqu'en nous retirant, nous laissions notre pays dans la paix et l'indépendance; de tristesse, parce que nous étions prêts à nous séparer pour ne nous revoir peut-être jamais.... Comment ne pas désirer que les liens de notre amitié subsistassent toujours dans un moment, où tous nos cœurs étoient vivement pénétrés des sentimens qu'il est beaucoup plus aisé de concevoir que d'exprimer; étoit-il rien de plus naturel que de souhaiter qu'ils s'étendissent à nos descendans jusqu'aux siècles les plus reculés. Nous avouons ingénuement que tels étoient nos sentimens et nos impressions, quand nous signâmes l'institution. — Vous savez que nos motifs étoient irréprochables.... Mais aussi-tôt que nous avons été instruits que nos concitoyens étoient d'avis, que ce seroit former une différence injuste entre nos descendans et le reste de la communauté, et qu'ils improuvoient la création de distinctions inutiles et désagréables, nous ne balançames pas à y renoncer, persistant seulement dans notre amitié personnelle, que rien ne sauroit détruire, et dans les

actes

actes de bienveillance que nous espérons devoir en résulter.

C'est dans des vues également pures et désintéressées, que nous proposâmes de faire usage de toute notre influence pour maintenir le Gouvernement et affermir l'amour, pour l'établissement desquels nous avons consacré une partie considérable de notre vie. Mais apprenant, par différentes informations, qu'on nous accusoit d'être trop officieux, et de nous mêler mal à propos d'affaires qui n'étoient pas de notre compétence; que si l'on ne nous chargeoit pas de desseins plus sinistres, on nous taxoit de trop de présomption, en voulant nous constituer gardiens des libertés de notre pays : en pareille conjoncture, il ne pouvoit nous venir dans l'idée de combattre l'opinion de nos concitoyens, fondée ou non, ou de donner de l'inquiétude à ceux qu'il est de notre intérêt et de notre devoir de rendre heureux.

Nous allons maintenant parler de la partie charitable de notre institution, que nous prétendons en être la base. En plaçant vos fonds entre les mains de la législature de votre état, lui montrant que vous en faites le meilleur emploi possible, vous démontrerez l'intégrité de vos actions, aussi bien que la droiture de vos principes : convaincue par là que vous aimez et voulez le bien public, la législature favorisera un dessein qu'elle ne peut qu'approuver; elle entretiendra les bonnes dispositions et encoura-

gera les actes de bienfaisance de ceux qui, enclins à soulager les malheureux, le font de la manière la plus noble et la plus utile. Il y a donc tout lieu d'espérer, qu'en faveur de l'application que nous voulons faire de nos fonds, on ne fera aucune difficulté de nous accorder des chartres. Nous sommes aussi d'avis que, pour le mieux, il conviendroit que les membres ne fussent admis que d'après les règles énoncées dans ces chartres; parce que, nous conformant ainsi aux sentimens du Gouvernement, nous donnerions l'exemple de la confiance que l'on doit avoir en lui et de nos dispositions à éloigner toute source de désagrément pour notre société.

Nous nous flattons, Messieurs, que vous avez remarqué que les seuls objets, dont nous désirons rappeler le souvenir, sont de nature à n'être ni désagréables à nos concitoyens, ni inutiles à la postérité. Nous avons en conséquence conservé les devises qui désignent notre manière de retourner à l'état de simple citoyen, non comme des marques orgueilleuses de distinction, mais comme des garans de notre amitié et des emblêmes qui ne nous permettront jamais de nous écarter du sentier de la vertu.... Et nous présumons qu'il n'est pas hors de propos de vous rappeler ici, qu'elles sont considérées comme les plus précieuses marques d'amitié, et mises au plus haut prix par ceux de nos alliés qui y ont droit par leurs services personnels, et par la part qu'ils ont

eu à l'établissement de notre indépendance.... que ces Messieurs, qui sont entre les premiers par leur rang et leur réputation, peuvent, avec l'agrément de leur Souverain, recevoir cet agréable mémorial de nos affections mutuelles..... et que cette liaison fraternelle est regardée par leur illustre Monarque et d'autres personnages distingués, comme un excellent moyen de plus pour entretenir l'harmonie et la réciprocité des bons offices qui subsistent si heureusement entre les deux nations.

Maintenant que nous avons renoncé à tout ce qu'on a jugé inadmissible dans notre institution primitive, et qu'ainsi nous avons déféré aux sentimens de la majeure partie de la communauté, sans manquer à la dignité et à la fermeté d'un caractère qu'il est de notre gloire de soutenir à la face des générations présentes et à venir; qu'ainsi nous avons levé toutes objections possibles contre l'existence de notre société; maintenant nous pouvons nous flatter d'avoir posé sur un fondement plus certain et permanent, et donné la plus grande extension à l'article principal de notre association qui a pour objet les infortunés. AMITIÉ et CHARITÉ, telles sont les deux grandes colonnes sur lesquelles repose notre institution, et nous invoquons votre libéralité, votre patriotisme et votre magnanimité..... votre conduite en toute autre occasion, aussi bien que la pureté de nos intentions actuelles, ratifiera nos procédés.

Persuadés de la candeur, de la justice, de l'intégrité du public, nous avons la douce satisfaction de croire que l'institution, telle qu'elle est maintenant changée et amendée, le contentera parfaitement, et qu'il nous sera bientôt accordé des patentes qui nous autoriseront à exercer les actes de bienfaisance auxquels s'engage notre société.

Avant de terminer cette adresse, qu'il nous soit permis d'ajouter que nous nous flattons que la culture de l'amitié que nous professons, l'extension de la charité qui nous anime, sont des objets assez importans pour ne pas nous relâcher dans leur poursuite, afin de répandre nos secours et assistances sur tous ceux de nos infortunés compagnons qui ont joui d'un plus heureux sort, et mieux mérité de la fortune.... essuyer les larmes de la veuve, qui, sans cette charitable institution, eût été dévouée avec ses misérables enfans à l'indigence et à la misère.... Sauver le jeune orphelin du déshonneur, mettre le fils dans une position où il puisse imiter les vertus de son père; ce ne sera pas là, Messieurs, une tâche désagréable; nous communiquerons le bonheur aux autres en augmentant le nôtre propre; quels délices nous nous préparons dans la solitude! Quelles douces pensées dans nos derniers momens! Poursuivons donc avec ardeur ce que nous avons institué dans des vues de sincérité. Que notre conduite soit approuvée par le Ciel

et nos consciences ! Que nos actions soient le meilleur commentaire de nos paroles, et donnons pour leçon à la postérité que la gloire d'un soldat ne peut être complette qu'en remplissant bien les devoirs d'un citoyen.

Signé par ordre,

G. WASHINGTON, *Président.*

A Philadelphie le 15 Mai 1784.

INSTITUTION

DE LA SOCIÉTÉ DE CINCINNATUS,

Telle qu'elle a été changée et amendée dans la première assemblée générale.

L'ORDONNATEUR suprême de l'univers ayant, par sa bonté, couronné d'un succès complet les armes de notre pays et établi les Etats-Unis libres et indépendans ; les officiers de l'armée américaine, pour rappeller cet évènement dans un esprit de gratitude, pour inculquer aux siècles les plus reculés le devoir de mettre bas les armes, prises pour la défense publique, dès que l'on est en paix ; en formant une institution qui reconnoisse ce principe des plus importans... pour entretenir l'amitié réciproque qui prit naissance lorsqu'un danger

commun nous menaçoit.... et pour effectuer les actes de bienfaisance inspirés par l'esprit d'une tendresse fraternelle envers les officiers et leurs familles, qui sont dans la douloureuse nécessité de recevoir des secours, les officiers de l'armée américaine forment entr'eux par ces présentes *une sociétés d'Amis*, et remplis de la plus haute vénération pour l'illustre Romain, *Lucius Quintius Cincinnatus*.... prennent le nom de SOCIÉTÉ de CINCINNATUS.

SECTION I. Tous ceux qui composent cette société, sont tous des officiers brévetés des armées de terre et de mer des Etats-Unis, qui ont servi trois ans et qui laissent le service avec une réputation irréprochable; tous les officiers qui étoient au service à la conclusion de la guerre; tous les principaux officiers de l'armée continentale; et les officiers qui, d'après différentes résolutions du Congrès, ont été remerciés lors des diverses réformes faites dans l'armée.

SECTION II. Dans cette société sont aussi admis les derniers et présens Ministres de S. M. T. C. auprès de Etats-Unis; tous les Généraux et Colonels des régimens et légions des forces de terre; tous les Amiraux et Capitaines de navire, ayant rang de Colonels, qui, avec les armées des Etats-Unis, ont contribué à l'acquisition de la liberté; et

telles autres personnes de mérite qui ont été admises par les assemblées des Etats respectifs.

SECTION III. La société aura un Président, un vice-Président, un sécrétaire et un sécrétaire assistant.

SECTION IV. La société s'assemblera au moins une fois en trois ans, le premier lundi de Mai, à l'endroit qui sera désigné par le Président.

L'assemblée sera composée des officiers susdits (dont les dépenses seront également prises sur les fonds de l'Etat,) et d'une représentation de chaque Etat.

Les affaires de l'assemblée générale seront de régler la distribution du surplus des fonds, de nommer les officiers pour le terme suivant, et de se conformer dans les statuts des assemblées d'Etat aux objets généraux de l'institution.

SECTION V. La société sera divisée en assemblées d'Etat : chaque assemblée aura un Président, un vice-Président, un sécrétaire et un trésorier respectivement, lesquels seront choisis annuellement à la pluralité des voix.

SECTION VI. Les assemblées d'Etat se feront le jour de l'anniversaire de l'indépendance. Elles se concerteront dans leurs mesures, de manière que la société puisse se livrer à son esprit de bienfaisance,

et les diverses assemblées d'Etat auront soin, quand il sera convenable, de présenter des adresses à leurs législatures respectives, pour en obtenir des chartres.

SECTION VII. Tout membre qui passera d'un état à un autre, sera considéré à tous égards comme appartenant à l'assemblée où il résidera actuellement.

SECTION VIII. L'assemblée d'Etat jugera de la qualité de ses membres, admonêtera, et (s'il est nécessaire) expulsera ceux qui se seront comportés d'une manière indigne.

SECTION IX. Le sécrétaire de chaque assemblée d'Etat enrégistrera les noms des membres résidens en chaque Etat, et en fera passer copie au sécrétaire de la société.

SECTION X. Pour former des fonds pour le soulagement des membres infortunés, leurs veuves et orphelins, chaque officier délivrera au trésorier de l'assemblée d'Etat un mois de paie.

SECTION XI. Il ne sera reçu nulle donation que des citoyens des Etats-Unis.

SECTION XII. Les fonds de chaque assemblée d'Etat seront prêtés à l'Etat avec l'agrément de la législature, et l'intérêt seulement en sera employé annuellement suivant les vœux de la société. Et si

dans la suite des tems, il survenoit des difficultés dans l'accomplissement des intentions de la société, les législatures des différens Etats seront suppliées d'interposer leurs bons offices, pour que le but primitif de l'institution soit équitablement et ponctuellement rempli.

SECTION XIII. Les sujets de S. M. T. C. membres de la société, tiendront des assemblées à leur volonté, et pour leur police, rédigeront des statuts conformes à l'objet de l'institution et à l'esprit de leur gouvernement.

SECTION XIV. La société aura un *Ordre* qui sera un aigle d'or, portant sur la poitrine les emblêmes ci-dessous décrits, suspendu à un ruban d'un gros bleu, liseré de blanc, en signe de l'union de l'Amérique et de la France.

La principale figure.

Cincinnatus; trois Sénateurs lui présentant une épée et d'autres signes militaires, dans un champ.... Sa femme à platte terre, à la porte de leur cabane, tout près de là une charrue et d'autres instrumens du labourage.

Autour du tout.

Omnia relinquit servare Rempublicam.

Sur le revers.

Le soleil levant..., une ville avec les portes

ouvertes et des vaisseaux qui entrent dans le port.... la Renommée couronnant Cincinnatus d'une guirlande avec cette inscription

Virtutibus præmium.

Au dessous.

Des mains jointes supportent un cœur.... avec ces mots

Esto perpetua.

Autour du tout.

Societas Cincinnatorum instituta
A. D. M. DCC. LXXXIII.

SECTION XV. Il sera délivré à chaque membre de la société une médaille d'argent, représentant les emblêmes, et conjointement un diplôme sur parchemin, où seront empreintes les figures de l'ordre et la médaille comme a été dit ci-dessus.

Voici la description des emblêmes du diplôme.

Il présente dans le haut, les rayons d'un soleil levant, au milieu desquels est un aigle, tel qu'on vient de le dépeindre.

Au centre du diplôme est un espace en blanc, qui sert à placer le nom et les qualités de celui à qui le diplôme est destiné. Plus bas, à gauche, l'on voit un soldat américain vêtu à la romaine, tenant de la main droite une épée et portant de la

gauche une lance à laquelle pend l'étendard des Etats-Unis, orné de treize bandes, et d'un aigle à aîles déployées, sa tête est environnée de treize étoiles, sa poitrine est revêtue de l'écusson des treize Etats-Unis; dans une de ses pattes il porte treize flèches, dans l'autre une branche d'olivier: le soldat est dans une attitude menaçante, foulant aux pieds les chaînes du despotisme et de la guerre: à côté de lui, on voit l'aigle américaine sortant avec impétuosité d'un nuage et lançant la foudre sur un léopard, qui en est écrasé, et près duquel est l'Angleterre personnifiée dans une femme agitant et fuyant de crainte et d'effroi: d'une main elle paroît demander grace, de l'autre elle retient sa couronne prête à tomber; devant elle sont plusieurs vaisseaux fuyant à pleines voiles. Le soldat américain a pour pendant, à droite, une Renommée portée sur des nuages, sonnant de la trompette, au bout de laquelle pend une banderolle sur laquelle on lit:

Palam nuntiata libertas. . A°. 1777.
Fœdus sociale cum Gallia. A°. 1778.
Pace libertas parta . . . . A°. 1783.

De l'autre main un des revers de la médaille dont on vient de lire l'explication, et qui sert de pendant à l'autre revers.

AUX HÉROS
DE L'AMÉRIQUE.

LE fier Américain n'aura donc plus de Rois !
Impatient du joug, il rentre dans ses droits.
WASHINGTON, que déja l'on jugeoit un grand homme,
Retrace dans Boston, Cincinnatus à Rome :
Tous deux sont triomphans, tous deux sont généreux,
Toujours soumis aux lois et toujours vertueux.
Un militaire ardent que le courage entraîne,
Brûle de s'illustrer sous l'aigle américaine :
LA FAYETTE franchit les espaces des mers
Pour venger l'Amérique et pour briser ses fers.
WASHINGTON le reçoit, le distingue et l'embrasse :
Au conseil, au combat, par-tout il a sa place.
Paroît-il dans le camp ? L'élite des guerriers
Lui tend les bras et court moissonner des lauriers ;
Bientôt par leurs exploits, ils fixent la victoire,
Et l'Anglois, en fuyant, éternise leur gloire.
Liberté, tolérance, harmonie et repos,
Tels sont les heureux fruits de leurs nobles travaux.

INSCRIPTION

Pour le buste du Général Washington.

WASHINGTON.

SUPREMIS EJUS RESONAT VIRTUTIBUS ORBIS.

L'univers est rempli de ses faits immortels.

La conduite de ce grand homme me rappelle ce passage latin sur *Cincinnatus*, qui lui est si justement comparé :

ET GAUDEBAT TELLUS VOMERE LAUREATO.

MORT CÉLÈBRE ET GLORIEUSE.

TOUS les papiers publics ont retenti de la mort funeste et glorieuse de MGR. LE DUC MAXIMILIEN-JULES-LÉOPOLD DE BRUNSWIC. Quoiqu'il en coûte beaucoup à ma sensibilité de retracer à son auguste famille le tableau des derniers jours de ce héros de l'humanité, je ne puis me dispenser de l'insérer dans ce recueil.

» Le Prince informé des ravages que causoit le débordement de l'Oder aux environs de Francfort, et du danger sur-tout auquel les habitans étoient exposés, courut à leur secours. S'étant présenté sur le bord de ce fleuve terrible, une femme éplorée se jeta à ses pieds, et le conjura de faire apporter du secours à ses enfans, qu'elle avoit oubliés dans sa maison par l'effroi que lui avoit causé le danger imminent de périr. Quelques soldats crièrent aussi au secours, presqu'en même tems. Le Duc offrit de l'argent à plusieurs reprises, en augmentant à chaque fois la récompense qu'il promettoit; mais il ne trouva personne qui eût le courage de hazarder sa vie pour sauver ces infortunés. Là-dessus, le Prince prit la généreuse résolution de les sécourir. On lui conseilla plusieurs fois de ne pas courir un si grand risque. Le Duc fut sourd à toutes les représentations

qu'on pût lui faire. *Que suis-je plus que vous*, répondit-il, constamment? *Ne suis-je pas également un homme?* Aussi-tôt il se jeta avec trois batteliers dans une nacelle. A peine eut-il traversé le fleuve, et n'étant qu'à trois pas de distance de l'autre bord, que la nacelle donna contre un arbre et se renversa. En un moment tout disparut et fut englouti sous les eaux. Quelques minutes après on apperçut le Duc sur les flots; il s'accrocha même à un arbre: mais l'impétuosité des vagues l'en arracha bientôt il disparut entiérement ". *Où étois-tu*, BRAVE BOUSARD? *Tu l'aurois sauvé.* Le Prince est le seul homme qui soit péri dans cette inondation, car les trois batteliers, qui étoient avec lui dans la barque, eurent le bonheur de se sauver.

Cet accident funeste arriva le 27 Avril 1785. Quelques jours après on retrouva le corps du Prince qui fut conduit à Brunswic, où il arriva le 21 Mai; il fut reçu par le Duc Ferdinand de Brunswic, son oncle, et porté au caveau Ducal par seize officiers de l'Etat Major, sans aucune cérémonie.

Comment cette perte n'auroit-elle pas été vivement sensible aux habitans de Francfort, et à tous ceux qui auroient été dans le cas de connoître et d'apprécier les vertus et le mérite de ce jeune et aimable Prince, puisqu'il n'est personne dans toute l'Europe qui n'aît versé des larmes sur sa mort? Après cette courte narration, qu'il me soit permis

de jetter aussi quelques fleurs sur sa tombe en insérant cette petite pièce de vers que je publiai dans le tems à sa mémoire.

VERS

Sur la mort de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince JULES LÉOPOLD DE BRUNSWIC.

Les fastes des héros sont dictés par les Dieux,
Et ce livre sacré, transmis par nos ayeux,
Nous montre trop souvent, aux champs de la victoire,
Les cyprès réunis aux palmes de la gloire.
Tel qu'un torrent fougueux, l'Oder roulant ses eaux,
Menaçoit les cités, submergeoit les hameaux :
A son humanité mesurant son courage,
Le Prince Léopold descend sur le rivage :
Il vole pour sauver des horreurs du trépas
Des vieillards, des enfans, qui lui tendent les bras.
Plus le péril est grand, moins Léopold hésite;
A ce peuple qui l'aime, intrépide, il résiste.
C'est Décius : il montre à la postérité
Qu'il est digne du rang dont il a hérité.
Le timide rameur, qui s'émeut et chancèle,
Obéit au héros, à son ordre est fidèle.
Les yeux levés au ciel, on prie, on fait des vœux
Que le bon Léopold sauve ces malheureux.
L'on ne peut, sans frémir, voir l'onde mugissante
Agiter en tout sens la barque chancelante :
Prête enfin d'arriver au but si désiré,
Par un perfide écueil son flanc est déchiré.

Le

Le Prince malheureux, victime de son zèle,
Sous les flots irrités disparoît avec elle.
Trois fois, il tâche envain, par un nouvel effort,
D'échapper au naufrage et regagner le port:
L'Oder impétueux l'enveloppe et l'entraîne
Au milieu des débris où sa perte est certaine.
Soudain l'air est frappé d'un bruit sourd et confus;
Des cris et des sanglots annoncent qu'il n'est plus.
O jour fatal, ô jour à jamais déplorable,
Témoin du dévouement de ce prince adorable!
Tu ravis à la fois à ce peuple attendri
Un père, un bienfaiteur, un vertueux ami.
Quand aux rigueurs du sort on ne peut se soustraire,
Heureux qui peut ainsi terminer sa carrière!

FORTISSIMA FRUSTRA PECTORA.

NOUVEAU PLAN DE CONSTITUTION

Pour les Etats-Unis de l'Amérique (*).

LES Etats-Unis de l'Amérique en combattant pour leur liberté, sentirent de bonne heure, que le moyen le plus sûr d'assurer leurs victoires, étoit de travailler à une constitution capable de faire respecter les lois et de les rendre agréables au peuple: mais, comme il étoit difficile de prévoir les changemens qu'on pourroit dans la suite apporter à cette constitution, les Etats-Unis se réservèrent, par leur *acte de confédération et d'union perpétuelle*, de réviser les articles de cette confédération, et d'y apporter tels changemens et corrections qu'ils jugeroient nécessaires au bien public.

(*) Cet article important, que je reçois à l'instant de l'Amérique, appartient à la *nouvelle édition* du SPECTATEUR AMÉRICAIN, dont je m'occupe : mais devant la différer encore quelque tems pour la rendre plus exacte et plus digne du public, j'ai cru devoir en extraire une pièce aussi intéressante. C'est une nouvelle obligation que je dois à mon respectable ami Mr. van BERCKEL, Ministre près les Etats-Unis.

L'association de tous les Etats n'ayant eu d'autre but que de s'unir par un lien commun pour former ensemble une seule république, il étoit essentiel de donner à cette *Union*, c'est-à-dire au Gouvernement de la République fédérative, l'énergie et la force requises pour remplir le but général de l'association de tous les Etats, sans porter atteinte aux droits qui constituent la Souveraineté et l'autorité législative de chaque membre individuel de la confédération. C'est pour parvenir à cette réforme si désirée, qu'en vertu d'une récommandation circulaire du Congrès, on *assigna* aux députés de chaque Etat, la ville de *New-York*, pour y tenir l'assemblée sous le nom de *convention*.

L'expérience de tous les tems a prouvé qu'il est impossible qu'un Etat puisse se soutenir dans la paix et la prospérité, si les lois ne fixent invariablement les droits du Souverain et du peuple; en sorte que l'étendue et les limites de chaque pouvoir soient tellement expliquées et déterminées, qu'il n'en puisse jamais résulter ni abus de la part du Souverain, ni désobéissance de la part du peuple. Telle a été jusqu'à présent la constante étude des Américains. Faisons des vœux pour que ces généreux efforts soient à jamais couronnés par les plus brillans succès et la félicité la plus parfaite.

Et vous, ô mes chers concitoyens, vous que deux siècles de prospérité n'ont pu garantir d'une déca-

dence presque entière : vous en qui la providence paroissoit avoir exclusivement confié le sceptre des mers et le caducée de Mercure, vous avez maintenant la douleur de voir échapper de vos mains ces dépôts précieux qui faisoient votre gloire et votre prospérité. Si vos ancêtres, après avoir vaincu Philippe, s'étoient plus occupés de leurs lois que de leurs conquêtes, vous vous seriez trouvés à l'abri de ces révolutions qui nuisent également à tous les partis qui vous divisent. Ne réclamez plus la liberté, ce seroit envain ; cette fille du ciel ne peut règner que sur un peuple vertueux. Peuple Américain, conserve tes mœurs et tes lois, si tu veux conserver ton pays heureux et libre.

Ames sensibles, qui chérissez l'humanité, lisez la lettre et les détails qui suivent, et dont je donne avec d'autant plus de plaisir ici la traduction, qu'ils sont un nouveau monument de gloire pour l'Amérique et pour les grands hommes qui l'honorent. Vous continuerez aussi à admirer et à respecter les vertus et les talens sublimes du Général Washington, dont le nom seul dit maintenant plus que tous les éloges qu'on en peut faire.

En Convention le 17 Septembre 1787.

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de soumettre aujourd'hui à la considération des *Etats-Unis*, assemblés en

Congrès, la constitution qui nous a paru la plus avantageuse. Les amis de la patrie ont vu depuis longtems et désiré, que le pouvoir de faire la guerre, la paix et les traités, celui de lever de l'argent et de régler le commerce, ainsi que l'autorité exclusive et judiciaire, qui y est rélative, fussent pleinement et effectivement confiés au Gouvernement général de l'*Union :* mais l'inconvénient qu'il y a à commettre un dépôt aussi étendu entre les mains d'un seul corps d'hommes est évident. De-là résulte la nécessité d'une organisation différente.

Dans le Gouvernement fédératif de ces Etats, il est manifestement impraticable d'assurer à chaque Etat tous les droits d'une Souveraineté indépendante, et de pourvoir néanmoins en même tems aux intérêts et à la sureté de tous. Des individus, au moment qu'ils entrent en société, doivent renoncer à une partie de leur liberté pour conserver le reste. La grandeur du sacrifice à faire doit se proportionner tant sur la situation et les circonstances de celui qui le fait, que sur l'objet qu'il se propose d'obtenir. En tout tems, il est difficile de tracer avec précision la ligne de séparation entre les droits à sacrifier, et ceux qu'on peut conserver. Et dans la présente occurence, cette difficulté a été augmentée encore par la différence qu'il y a entre les divers Etats, par rapport à leur situation,

leur étendue, leurs habitudes et leurs intérêts particuliers.

Dans toutes nos délibérations sur cette matière, nous avons constamment eu en vue ce qui nous paroît être le plus grand intérêt de tout vrai *Américain*; la consolidation de notre *Union* à laquelle est intimément liée notre prospérité, notre félicité, notre sureté, peut-être même notre existence nationale. Cette considération importante, ayant fait une impression sérieuse et profonde sur nos esprits, a engagé chaque Etat dans la *convention* à se relâcher de sa rigidité sur des points d'une moindre conséquence, ce qu'on n'eût pas fait dans tout autre circonstance : la constitution que nous vous offrons aujourd'hui est donc le résultat d'un esprit amical, de cette déférence mutuelle, de cette disposition à céder, que la singularité de notre situation politique rendoit indispensable. Qu'elle aura l'approbation pleine et entière de chaque Etat, c'est peut-être ce que l'on ne peut attendre : Mais aussi chaque Etat considérera sans doute, que, si ses intérêts avoient été exclusivement consultés, les effets en auroient été particulièrement désagréables ou préjudiciables pour d'autres. Qu'elle est susceptible d'aussi peu de reproches, qu'on aît pu l'attendre raisonnablement, c'est ce que nous espérons et ce que nous croyons : qu'elle puisse servir à avancer le bien être durable de ce pays, si cher à nous tous, et lui assurer li-

berté et bonheur, c'est notre vœu le plus ardent. Nous avons l'honneur d'être avec beaucoup de respect, etc.

A son Excellence le Président du Congrès.

Par ordre unanime de la Convention,

(*Signé*) GEORGE WASHINGTON, *Président.*

Nous le *Peuple* des *Etats-Unis*, à l'effet de former une *Union* plus parfaite, d'établir la justice, de raffermir la tranquillité domestique, de pourvoir à la défense commune, d'avancer le bien-être général, et de nous assurer à nous-mêmes et à notre postérité, les bénédictions et la liberté; ordonnons et établissons la présente constitution pour les *Etats-Unis de l'Amérique.*

ARTICLE PREMIER.

SECTION I. Tout pouvoir législatif accordé par la présente constitution, sera commis au *Congrès* des *Etats-Unis* qui consistera en un *Sénat*, et une chambre des représentations.

SECTION II. La chambre des représentations sera composée de membres choisis chaque deuxième année, par les habitans des Etats respectifs; et les Electeurs dans chaque Etat devront avoir les qua-

lifications, requises pour les Electeurs de la branche la plus nombreuse de l'assemblée dudit Etat.

Personne ne sera élu *représentant* à moins qu'il n'aît atteint l'âge de vingt-cinq ans; qu'il n'aît été durant cinq années citoyen des *Etats-Unis*; et qu'au tems de son élection, il ne soit habitant de l'Etat, pour lequel il sera choisi.

Le nombre des *représentations*, celui des *taxes directes*, sera proportionné entre les divers Etats, qui pourront être compris dans cette Union, à raison du nombre respectif de leurs habitans, qui sera déterminé, en ajoutant au nombte total d'hommes libres, (y compris ceux qui sont obligés à servir durant un certain terme d'années, mais exclusivement des *Indiens* non taxés,) trois cinquièmes parties de toutes autres personnes. Le dénombrement actuel sera fait dans un terme de trois années après la première assemblée du Congrès des *Etats-Unis*; et pour la suite chaque fois après un terme de dix ans, de telle manière que la loi l'ordonnera. Le nombre des *représentans* ne passera point celui d'*un* pour chaque trente-mille personnes; mais chaque Etat aura du moins un *représentant;* et jusqu'à ce que le dénombrement soit fait, l'Etat de *New-Hampshire* aura le droit d'en choisir trois, celui de *Massachusets* huit, *Rhode-Island* et les plantations de *Providence* un, *Connecticut* cinq, *New-York* six, *New-Jersey* quatre, *Pensylvanie* huit, *Delaware* un, *Maryland* six, *Vir-*

ginie dix, *la Caroline Septentrionale* cinq, *la Caroline Méridionale* cinq, et la *Georgie* trois. Lorsqu'il vaquera une place parmi les représentans d'un Etat, l'autorité exécutive de cet Etat fera expédier des lettres d'élection pour remplir cette place vacante.

La *chambre* des *représentans* élira elle-même son orateur et ses autres officiers; et elle aura seule le pouvoir d'*impeachment* (de porter accusation pour cause publique.)

SECTION III. Le *Sénat* des *Etats-Unis* sera composé de deux Sénateurs de chaque Etat, élus par l'assemblée législative dudit Etat, pour un terme de six ans; et chaque Sénateur aura une voix.

Immédiatement après qu'ils se seront assemblés, en conséquence de leur première élection, ils seront partagés, aussi près qu'il sera possible, en trois classes. Les places des Sénateurs de la première classe vaqueront à l'expiration de la seconde année; celles de la seconde classe à l'expiration de la quatrième année; et celles de la troisième classe à l'expiration de la sixième année; de façon que le tiers des Sénateurs puisse toujours être élu après deux années révolues; et, s'il vaque des places par résignations ou autrement, pendant les vacations de l'assemblée législative de quelque Etat, l'assemblée exécutive pourra faire des nominations temporaires, jusqu'à la première

assemblée du corps législatif, qui alors remplira ces places.

Personne ne sera élu Sénateur à moins qu'il n'aît atteint l'âge de trente ans; qu'il n'aît été neuf ans citoyen des *Etats-Unis;* et qu'au tems de son élection, il ne soit habitant de l'Etat pour lequel il sera élu.

Le *Vice-Président* des *Etats-Unis* sera *Président du Sénat*, mais il n'aura point droit de suffrage, à moins qu'il n'y aît partage égal de voix. Le Sénat élira ses propres officiers, ainsi qu'un Président *pro tempore*, en l'absence du *Vice-Président*, ou lorsque celui-ci fera les fonctions de Président des *Etats-Unis*.

Le Sénat aura seul le pouvoir de juger les *impeachmens*, (les accusations pour cause publique portées par la chambre des représentans.) si le Président des *Etats-Unis* est jugé lui-même sur accusation, le chef Juge présidera; et personne ne sera censé avoir été condamné après conviction, sans le concours de deux tiers des membres présens. Le jugement, dans le cas d'*impéachment*, ne pourra s'étendre plus loin qu'à démettre l'accusé de sa charge, et à le déclarer incapable de remplir ni jouir d'aucun poste d'honneur, de confiance et de profit sous les *Etats-Unis*: mais l'accusé, qui aura été convaincu, sera néanmoins sujet à être accusé, recherché, jugé et puni, suivant le cours ordinaire des lois.

SECTION IV. L'assemblée législative de chaque Etat prescrira le tems, l'endroit et la manière de faire les élections des Sénateurs et des représentans d'icelui : mais le Congrès pourra en tout tems faire des lois relatives à ces réglemens ou aux changemens à y faire, excepté les endroits pour l'élection des Sénateurs.

Le Congrès s'assemblera au moins une fois chaque année; et cette assemblée se tiendra le premier lundi du mois de décembre, à moins qu'il ne fixe par loi, un autre jour pour cette tenue.

SECTION V. Chaque chambre sera juge des élections, rapports, et qualifications de ses propres membres; et la majorité constituera toujours un *Quorum* (comité) pour travailler aux affaires; mais un nombre plus petit pourra s'ajourner de jour à autre, et il pourra être autorisé à contraindre les membres absens de se trouver à l'assemblée, de telle manière et sous telles pénalités que chaque chambre statuera à cet égard. Chaque chambre pourra déterminer les règles de ses propres procédés; punir ses membres pour être contrevenus au bon ordre, et expulser un membre avec le concours des deux tiers des suffrages. Chaque chambre tiendra un journal de ses procédés, et elle le publiera de tems en tems, excepté telle partie qui, à son jugement, exigera le secret. Les suffrages affirmatifs

et négatifs des membres de chaque chambre sur toutes les questions, mises en délibération, seront couchés sur les régistres, si une cinquième partie des membres présens le demande. Aucune des deux chambres ne prendra durant la session du Congrès, sans le consentement de l'autre chambre, un ajournement de plus de trois jours, ni pour un autre endroit que pour celui où les deux chambres tiendront leurs séances.

SECTION VI. Les Sénateurs et représentans recevront une récompense pour leurs services, qui sera fixée par la loi, et qui sera payée du trésor des *Etats-Unis*. Ils auront le privilège de ne pouvoir être arrêtés, durant qu'ils assisteront à la session des chambres respectives, dans aucun cas, sinon pour trahison, félonie, ou trouble apporté à la tranquillité publique, soit en se rendant ou en venant de la session : et pour quelque discours qu'ils auront prononcé, ou quelque débat auquel ils auront eu part, ils ne pourront être accusés ni incommodés nulle part ailleurs.

Aucun Sénateur ni représentant ne pourra être nommé, durant le tems pour lequel il aura été élu, à quelque charge civile sous l'autorité des *Etats-Unis*, qui aura été créé, ou dont les émolumens auront été augmentés durant ce tems; et toute personne, qui remplit un office sous l'autorité des

Etats-Unis, ne pourra être membre de l'une ou de l'autre chambre pendant qu'il en est revêtu.

SECTION VII. Tous les bils pour lever de l'argent public seront proposés dans la chambre des *Représentans*; mais le Sénat pourra y proposer des changemens ou concourir à ceux qui seront faits, comme à l'égard d'autres bils.

Tout bil qui aura passé à la chambre des représentans et au Sénat, sera présenté, avant d'avoir force de loi, au *Président* des *Etats-Unis*; s'il l'approuve, il le signera; sinon il le renverra avec ses objections à la chambre où le bil aura été proposé pour la première fois; cette chambre couchera ces objections dans toute leur étendue sur ses régistres, et procédera ensuite à le prendre de nouveau en considération. Si, après cette considération réitérée, deux tiers des voix de la chambre s'accordent à passer le bil, il sera envoyé ensemble avec les remarques du Président, à l'autre chambre qui le prendra également une seconde fois en considération; et s'il est approuvé aussi par deux tiers des voix en cette chambre, il aura force de loi: mais dans tous les cas pareils, les voix des deux chambres se donneront par *oui* et *non*; et les noms des personnes qui auront voté *pour* et *contre* le bil, seront couchés respectivement sur les régistres de l'une et de l'autre chambre. Si quelque bil n'est pas renvoyé par le Président dans un délai de dix

jours, (les dimanches exceptés) après qu'il lui aura été présenté, ce bil aura force de loi, tout aussi bien que s'il l'eût signé; à moins que le Congrès, en séjournant dans l'intervalle, ne prévienne son renvoi, dans lequel cas, il n'aura point force de loi.

Tout ordre, résolution ou arrêté, auquel le concours du Sénat et de la chambre des représentans pourra être nécessaire (excepté sur une proposition d'ajournement) sera présenté au Président des *Etats-Unis*, et avant qu'il ne puisse avoir son effet, il sera approuvé par lui; ou s'il le désapprouve, il sera passé de nouveau par deux tiers des suffrages du Sénat et de la chambre des représentans, conformément aux règles et limitations prescrites ci-dessus dans le cas d'un bil.

SECTION VIII. Le Congrès aura le pouvoir :.

» D'imposer et de lever des taxes, droits, im-
» pôts et accises, pour payer les dettes et pourvoir
» à la défense commune ainsi qu'au bien être gé-
» néral des *Etats-Unis* : Mais tous les droits, im-
» pôts et accises, seront uniformes dans toute l'é-
» tendue des *Etats-Unis* ".

» D'emprunter de l'argent sur le crédit des *Etats-*
» *Unis* ".

» De régler le commerce avec les nations étran-

» gères, ainsi qu'entre les Etats respectifs et avec » les Tribus *Indiennes* ".

» D'établir une règle uniforme de naturalisation, » et des lois uniformes au sujet des banqueroutes » dans toute l'étendue des *Etats-Unis*.

» De frapper de l'argent; et d'en régler la va- » leur, ainsi que celle de la monnoie étrangère, et » de fixer le taux des poids et mesures ".

» De pourvoir à la punition des faussaires, qui » auroient contrefait les engagemens et la monnoie » courante des *Etats-Unis* ".

» D'établir des bureaux des postes et des rou- » tes pour leur cours ".

» D'avancer les progrès des sciences et des arts » utiles, en assurant aux auteurs et inventeurs, pour » des époques limitées, le droit exclusif à leurs pro- » ductions et découvertes respectives ".

» De constituer des tribunaux subordonnés à la » Cour-suprême ".

» De corriger et de punir les actes de piraterie, » de félonie, commis en mer, ainsi que les délits » contre le droit des gens ".

» De déclarer la guerre, d'accorder des lettres » de marque et de représailles, et d'établir des règles » concernant les captures par mer et par terre ".

» De mettre sur pied et d'entretenir des armées; » mais il ne sera point assigné de l'argent à cet usage » pour un terme plus long que celui de deux ans ".

» De mettre en mer et d'entretenir les forces » navales ".

» De faire des ordonnances pour gouverner et » régler les forces de terre et de mer ".

» De pourvoir à l'appel de la milice, pour exé- » cuter les lois de l'*Union*, réprimer les insurrec- » tions, et repousser les invasions ".

» De pourvoir à l'organisation, l'armement et » la discipline de la milice, ainsi qu'à en gouverner » telle partie, qui pourroit être employée au service » des *Etats-Unis*; en réservant aux Etats respectifs » la nomination des officiers et l'autorité d'exercer » la milice, conformément à la discipline prescrite » par le Congrès ".

» D'exercer une législation exclusive, dans tous » les cas quelconques, sur tel district (ne passant » pas l'étendue de dix milles quarrés) qui, par la » cession d'Etats particuliers et l'acceptation du Con- » grès, pourroit devenir le siège du Gouvernement » des *Etats-Unis;* et d'exercer la même autorité » sur tous les endroits, achetés de l'aveu de l'as- » semblée législative de l'Etat, où ils seront situés,

» pour l'établissement de forts, magasins, arsenaux, » chantiers et autres bâtimens nécessaires ".

» Et de faire toutes les lois qui seront nécessai- » res et convenables, pour mettre à exécution les » pouvoirs susdits et tous autres pouvoirs dont la » présente constitution a revêtu le Gouvernement » des *Etats-Unis*, ou quelque département ou bu- » reau d'icelui ".

» SECTION IX. L'émigration ou l'importation de telles personnes, qu'aucun des Etats, actuellement » existans, jugeront à propos d'admettre, ne sera » point prohibée par le Congrès, avant l'époque de » l'année 1808. Mais il pourra être imposé une taxe » ou un droit sur telle importation ne passant point » dix *dollars* par tête ".

» Le privilège *des lettres d'habeas-corpus* ne sera point » suspendu, si ce n'est dans des cas de rébellion ou » d'invasion, lorsque la sureté publique l'exigera. Il » ne sera point passé de bil d'*attainder* (espèce de » condamnation politique, prononcée par le pou- » voir législatif hors du cours ordinaire des lois) » ni de loi *ex post facto* ".

Il ne sera pas imposé de capitation ni d'autre taxe directe, si ce n'est à proportion du cens ou du cadastre, qu'il sera préalablement ordonné de dresser.

Il ne sera pas imposé de taxe ni de droit sur des articles, exportés d'aucun des *Etats*.

Il ne sera point donné de préférence par aucun réglement de commerce ou de revenu, aux ports de l'un des Etats au-dessus de ceux de l'autre; et les vaisseaux allant à l'un des Etats, ou qui en viennent, ne seront pas obligés d'entrer, de faire des déclarations, ou de payer des droits dans un autre.

Il ne sera point tiré d'argent du trésor, si ce n'est en vertu d'assignations faites par loi, et il sera publié de tems en tems un état régulier et un compte des recettes et des dépenses de tout l'argent public.

Il ne sera point accordé de titre de noblesse par les *Etats-Unis;* et aucune personne remplissant quelque poste de profit ou de confiance sous leur autorité, n'acceptera de présent, émolument, office ni titre de quelque nature que ce soit, d'aucun Roi, Prince, ni Etat étranger.

SECTION X. Aucun Etat particulier ne conclura de traité, ni alliance, ni confédération, ni n'accordera des lettres de marque et de représailles, ni ne frappera de monnoie, ni ne mettra en circulation les billets de crédit, ni ne déclarera aucune chose, si ce n'est de l'or ou de l'argent monnoyé, effet recevable en payement de dettes, ni ne passera de bil d'*attainder*, ni de loi *ex post facto*, ou autre loi tendant à affoiblir l'obligation contractée par en-

gagement, ni n'accordera aucun titre de noblesse. Aucun Etat particulier n'imposera, sans le consentement du Congrès, aucuns impôts ni droits, sur les marchandises importées ou exportées; excepté ce qui pourroit être absolument nécessaire pour mettre ses lois d'inspection à exécution : et le produit de tous les droits et impôts, mis par aucun Etat sur les importations et exportations, sera appliqué à l'usage du trésor des *Etats-Unis*, et toute loi pareille sera soumise à la révision et à la sur-intendance du Congrès. Aucun Etat n'imposera sans l'aveu du Congrès, aucun droit de tonnage, ni n'entretiendra des troupes ou des vaisseaux de guerre en tems de paix, ni n'entrera dans aucun engagement ou pacte avec quelqu'autre Etat ni avec une Puissance étrangère, ni ne prendra part à une guerre, à moins qu'il n'éprouve une invasion actuelle, ou qu'il ne soit en un danger si imminent qu'il ne souffre aucun délai.

ARTICLE II

SECTION I. Le pouvoir exécutif sera confié au Président des *Etats-Unis* de *l'Amérique* : il occupera sa charge durant un terme de quatre années, et ensemble avec le *Vice-Président* élu pour le même terme, il sera élu, comme il suit :

Chaque Etat nommera, de telle manière que sa propre assemblée législative le déterminera, un nom-

bre d'*Electeurs*, égal au nombre entier de Sénateurs et de représentans, que ledit Etat pourra avoir droit de députer en Congrès : mais aucun Sénateur ni représentant, ni autre personne, remplissant un poste de confiance ou de profit, sous l'autorité des *Etats-Unis*, ne sera nommé Electeur. Les Electeurs s'assembleront dans leurs Etats respectifs ; et ils donneront leurs voix par scrutin, pour deux personnes, dont l'une au moins ne sera pas habitant du même Etat où ils demeurent, et ils dresseront une liste de toutes les personnes qui auront eu des voix, ainsi que du nombre des voix que chacunes d'elles auront eues; laquelle liste ils signeront, certifieront, et enverront scellée au siège du Gouvernement des *Etats-Unis*, sous l'adresse du *Président du Sénat.* Le Président du Sénat ouvrira en présence du Sénat et de la chambre des représentans, tous ces certificats; et alors les voix seront comptées. La personne qui aura eu le plus grand nombre de voix, sera *Président*, si ce nombre forme la plurarité du nombre entier des Electeurs nommés, et s'il y a plus d'une personne qui aît une telle pluralité en sa faveur, et qui aît un nombre égal de voix, alors la chambre des représentans choisira immédiatement par scrutin l'une d'elles pour Président : et, si aucune personne n'a une telle pluralité, alors du nombre des cinq, qui auront le plus de voix sur la liste, ladite chambre choisira de la même façon un Président : mais en faisant cette élection du Président, les voix se

compteront par Etats, les représentans de chaque Etat ayant ensemble une voix.

Un comité, à établir à cet effet, sera composé d'un membre ou de membres de la part de deux tiers des Etats, et une pluralité de tous les Etats sera nécessaire pour faire l'élection. Dans tous les cas, après que l'élection du Président aura été faite, la personne, qui aura le plus grand nombre de voix des Electeurs, sera *vice-Président :* mais s'il en reste deux ou plus, qui aient un nombre égal de voix, alors le Sénat élira d'entr'eux, par voie de scrutin, celui qui sera *vice-Président.* Le Congrès pourra déterminer le terme dans lequel devra se faire la nomination des Electeurs, ainsi que le jour auquel ils donneront leurs voix; lequel jour sera le même dans tous les *Etats-Unis.*

Aucune personne, si ce n'est un citoyen né dans le pays, ou qui soit citoyen des *Etats-Unis*, à l'époque que la présente constitution sera agréée, ne sera éligible pour la charge de *Président :* ni aucune personne ne sera éligible pour ladite dignité, qu'il n'aît atteint l'âge de *trente-cinq ans*, et qu'il n'aît résidé durant *quatorze années* dans les *Etats-Unis.*

Au cas qu'un Président soit déclaré déchu de sa charge, ou dans le cas de sa mort, ou incapacité pour remplir les pouvoirs et les obligations de ce poste, ses fonctions seront dévolues au *vice-Président;*

et le Congrès aura droit de pourvoir par loi, au cas de la démission, mort, résignation ou incapacité, tant du Président que du vice-Président, en déclarant quel officier agira alors comme Président; et tel officier fera ces fonctions en conséquence, jusqu'à ce que l'incapacité soit levée, ou qu'un Président soit élu.

A des époques fixées, le Président recevra pour ses services un honoraire, qui ne sera ni augmenté, ni diminué durant le terme pour lequel il aura été élu, et durant cette époque, il ne recevra aucun autre émolument de la part des *Etats-Unis* ou d'aucun d'iceux. Avant d'entrer dans les fonctions de sa charge, il fera le serment ou affirmation suivante. *Je jure* (*ou affirme*) *solemnellement*, *que je remplirai fidèlement l'office de Président des* Etats-Unis, *et que de toutes mes forces*, *en tout ce qui dépendra de moi je maintiendrai*, *protégerai la constitution des* Etats-Unis.

SECTION II. Le Président sera commandant en chef de l'armée et de la flotte des *Etats-Unis*, ainsi que de la milice des Etats respectifs, lorsqu'elle sera appelée au service actuel des *Etats-Unis* : il pourra demander par écrit l'avis du principal officier dans chacun des départemens exécutifs, sur tous les objets relatifs à leurs emplois respectifs; et il aura le pouvoir d'accorder des répis et les pardons pour les délits, commis contre les *Etats-Unis*, excepté dans

des cas d'*Impéachment*. Il aura le pouvoir de conclure, de l'avis et du consentement du Sénat, des traités, pourvu que deux tiers des Sénateurs y concourent ; il nommera de l'avis et avec le consentement du Sénat, et il établira des Ambassadeurs, d'autres Ministres publics, et des Consuls, des Juges de la Cour-Suprême, et tous autres Officiers des *Etats-Unis ;* à la nomination desquels il n'a pas été pourvu autrement par la présente ; et qui seront établis par loi : mais le Congrès pourra aussi, par loi, confier la nomination de tels Officiers inférieurs, qu'il jugera à propos, au Président seul aux Cours de Justice, ou aux Chefs des Départemens. Le Président aura le pouvoir de remplir toutes les places, qui pourront vaquer durant le recès du Sénat, en en donnant des commissions, qui expireront à la fin de sa session, alors prochaine.

SECTION III. De tems en tems il donnera au Congrès des informations touchant l'état de l'*union ;* et il recommandera à sa considération de prendre telles mesures qu'il jugera nécessaires et convenables. Dans des occasions extraordinaires, il pourra convoquer les deux chambres, ou l'une des deux ; et dans le cas qu'il y auroit du différend entr'elles, relativement au tems de leur ajournement, il pourra les ajourner à tel tems qu'il jugera convenable. Il recevra les Ambassadeurs et autres Ministres publics : il aura soin que les lois soient fidellement

exécutées ; et il expédiera les commissions de tous les Officiers des *Etats-Unis*.

SECTION IV. Le Président, le vice-Président et tous les Officiers Civils des *Etats-Unis*, seront démis de leurs places, lorsqu'ils seront accusés et convaincus de trahison, de subornation, ou d'autres crimes et délits graves.

ARTICLE III.

SECTION I. Le Pouvoir Judiciaire des *Etats-Unis* sera confié à une Cour-Suprême et à telles autres Cours inférieures, que le Congrès pourra ordonner et établir successivement. Les juges, tant de la Cour-Suprême que des Cours inférieures, tiendront leurs charges, aussi long-tems qu'ils se conduiront bien ; et à des époques fixes ils recevront pour leurs services un salaire, qui ne sera pas diminué, aussi long-tems qu'ils continueront à remplir leurs postes.

SECTION II. Le Pouvoir Judiciaire s'étendra dans tous les cas, à juger suivant le Droit écrit ou l'Equité, qui pourront résulter de la présente Constitution des Lois des *Etats-Unis*, et des Traités conclus ou qui pourront se conclure sous leur autorité ; à tous les cas qui concernent les Ambassadeurs ou autres Ministres publics ; à tous les cas d'Amirauté et de Juridiction maritime ; aux Questions dans lesquelles les *Etats-Unis* formeront partie ; aux dif-

férends entre deux Etats ou plus, entre un Etat et les Citoyens d'un autre état, entre les Citoyens de différends Etats, entre les Citoyens d'un même Etat, qui réclameront des Terres en vertu de Concessions de différens Etats, enfin entre un Etat ou le Citoyen d'icelui et des Etats Etrangers, leurs Citoyens ou Sujets.

Dans tous les cas qui concerneront des Ambassadeurs, d'autres Ministres publics, ou des Consuls, et ceux dans lesquels un Etat sera partie, la Cour-Suprême aura une Juridiction originaire. Dans tous les autres cas-susmentionnés la Cour-Suprême aura une Juridiction en seconde instance, tant dans les cas de Droit que de Fait, avec telles exceptions et sous tels réglemens qui seront faits par le Congrès. Tous les Crimes se jugeront excepté dans le cas d'*impeachment* par jurés; et un tel procès s'instruira dans l'Etat, où lesdits crimes auront été commis: mais lorsqu'ils n'auront pas été commis dans aucun des Etats, la Cause s'instruira en tel endroit ou en tels endroits, que le Congrès pourra avoir désigné par Loi.

SECTION III. Le Crime de Haute-Trahison envers les *Etats-Unis* consistera uniquement à leur avoir fait la Guerre, ou avoir fait cause commune avec leurs Ennemis, en leur donnant aide ou assistance. Aucune Personne ne sera convaincue de Trahison, si ce n'est sur la déposition de deux Témoins una-

nimes sur le même fait reconnu, ou d'après sa propre confession faite en pleine Cour. Le Congrès aura le pouvoir de déclarer la punition à infliger à la punition : mais aucun *Attainder* de Trahison n'entraînera note d'infâmie pour la Famille ni Confiscation, si ce n'est durant la vie de la Personne condamnée.

ARTICLE IV.

SECTION I. Dans chaque Etat il sera ajouté foi entière, et donné plein crédit à tous Actes publics, Régistres et Procédures judiciaires de tout autre Etat ; et le Congrès pourra prescrire, par des Lois générales, la manière dont de tels Actes, Régistres et Procédures seront constatés, ainsi que l'effet qu'ils pourront avoir.

SECTION II. Les Citoyens de chaque Etat auront droit à tous les Privilèges et Immunités de Citoyens dans les Etats respectifs.

Une Personne accusée de Trahison, de Félonie ou autre Crime dans quelque Etat, qui se soustraira à la Justice, et sera trouvée dans un autre Etat, sera livrée sur la demande qu'en aura faite l'Autorité Exécutrice de l'Etat, d'où elle se sera retirée, pour être transférée en l'Etat dont la juridiction sera compétante pour juger le délit. Aucune Personne, tenue au service, ou Forçat dans l'un des Etats

en vertu des Lois d'icelui, au cas qu'elle s'échappe dans un autre Etat, ne sera relaxée dudit service ou de sa détention comme forçat, en vertu d'aucune Loi ou Réglement de tel ou tel autre Etat : mais elle sera livrée sur la réclamation du Propriétaire, au service duquel elle sera tenue, ou qu'elle aura été condamnée à servir comme Forçat.

SECTION III. Il pourra être admis par le Congrès de nouveaux Etats dans cette Union, mais il ne sera formé ni érigé aucun nouvel Etat dans la Juridiction de quelqu'autre Etat. Il ne sera non plus formé aucun Etat par la jonction de deux Etats ou plus ou de parties d'Etats, sans le consentement des Assemblées Législatives des Etats intéressés, ainsi que sans l'aveu du Congrès.

Le Congrès aura le pouvoir de faire des dispositions et toutes Ordonnances et Réglemens nécessaires, concernant le Territoire ou toute autre Propriété, appartenant aux *Etats-Unis* : et dans la présente Constitution rien ne sera interprété de façon à porter préjudice à aucun des Droits des *Etats-Unis* ou d'aucun Etat en particulier.

SECTION IV. Les *Etats-Unis* garantiront à chaque Etat, Membre de l'*Union*, une Forme de Gouvernement Républicaine ; et ils protégeront chacun d'iceux contre toute invasion ; comme aussi, sur la demande qu'en fera l'Assemblée Législative ou Exé-

cutive d'un tel Etat, (lorsque l'Assemblée Législative ne pourra pas être convoquée) contre toute violence domestique.

ARTICLE V.

Toutes les fois que les deux tiers des Voix de l'une ou de l'autre Chambre le jugeront nécessaire, le Congrès proposera de faire des corrections à la présente constitution, ou, sur la demande qu'en feront les assemblées législatives des deux tiers des Etats respectifs; il convoquera une Convention, à l'effet de proposer des corrections, qui, dans l'un et l'autre cas, seront valables à tous effets et égards, comme faisant partie de la présente Constitution, lorsqu'elles auront été ratifiées par les Assemblées Législatives des trois quatrièmes parties des Etats respectifs, ou par des Conventions en trois quatrièmes parties d'iceux, selon que l'une ou l'autre de ces manières de Ratification pourra être proposée par le Congrès : pourvu qu'aucun changement, qui pourroit être fait antérieurement à l'année 1808, ne pourra en aucune manière affecter la première et quatrième clauses de la neuvième Section du premier Article, et qu'aucun Etat ne pourra être privé, sans son consentement, du droit d'avoir un Suffrage égal en Sénat.

ARTICLE VI.

Toutes les Dettes contractées, et tous les Enga-

gemens pris, avant que la présente Constitution aît été adoptée, seront aussi valables à la charge des *Etats-Unis* sous ladite Constitution, qu'elles l'ont été sous la Confédération.

La présente Constitution et les Lois des *Etats-Unis* qui seroient passées en conséquence d'icelle, ainsi que tous Traités faits, ou qui seront faits, sous l'autorité des *Etats-Unis*, constitueront la Loi suprême du pays; et les Juges, dans chaque Etat, seront tenus de s'y conformer, non-obstant tout ce qui pourroit y être contraire, soit dans la Constitution ou dans les Lois d'aucun Etat particulier. Les *Sénateurs* et les *Représentans* susmentionnés, ainsi que les Membres des Assemblées Législatives, des Etats respectifs, et tous les Officiers du Pouvoir, tant Exécutif, que Judiciaire, soit des *Etats-Unis*, soit des Etats particuliers seront, astreints par Serment ou par Affirmation à maintenir la Constitution: mais il ne sera jamais requis aucun Serment de Profession Religieuse, comme une qualification à quelque Charge ou Poste de confiance publique sous les *Etats-Unis*.

ARTICLE VII.

La Ratification des Conventions de neuf Etats sera suffisante, pour établir la présente Constitution entre les Etats qui l'auront ainsi ratifiée.

Fait en Convention *du consentement unanime des*

Etats, présents le 17 *Septembre l'an de grâce* 1787, *et de l'indépendance des* Etats-Unis d'Amérique, *le douzième : en foi de quoi nous avons apposé ici nos signatures.*

(*Signé.*)

GEORGES WASHINGTON, *Président et Député de Virginie.*

Pour New-Hampshire, *Joh Langdon, Nicolas Gilman;*

Massachusett's, *Nathaniel Gorham, Rufus King;*

Connecticut, *Wm. Samuel Johnson, Roger Sherman;*

New-York, *Alexandre Hamilton;*

New-Jersey, *William Livingston, David Brearley, William Paterson, Jonhathan Dayton;*

Pensylvanie, *Benjamin Franklin, Thomas Mifflin, Robert Morris, George Clymer, Thomas Fitzsimons, Jared Ingersol, James Wilson, Gouverneur Morris;*

Delaware, *George Read, Gunning Bedford* junior, *John Dickenson, Richart Basselt, Jacob Broom;*

Maryland, *James M. Henry, Daniel de S. Thomas Jenifer, Daniel Carroll;*

Virginie, *John Blair, James Madison;* Junior.

Caroline Septentrionale, *William Blount, Richard Dobbs-Spaight, Hugh Williamson.*

Caroline Méridionale, *John Rutledge, Charles Cotesworth Pinckney, Charles Pinckney, Pierce Butler.*

Georgie, *William Few, Abraham Balawin;*

Certifié WILLIAM JACKSON, *Secrétaire.*

En Convention, lundi 17 Septembre 1787.

Présens les Etats de New-Hampshire, Massachusett's, Connecticut, *Mr. Hamilton* pour New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline-Septentrionale, Caroline-Méridionale et Georgie.

Résolu *que la Constitution ci-dessus sera remisé devant les* Etats-Unis *assemblés en Congrès; et que c'est l'opinion de cette Convention, qu'elle soit soumise ensuite à une Convention de Délégués, choisis dans chaque Etat par les Députés d'icelui, sous la recommandation de son Assemblée Législative pour avoir son Consentement et sa Ratification, et que chaque Convention qui y aura ainsi donné son aveu et l'aura ratifiée, en donnera avis aux* Etats-Unis, *assemblés en Congrès.*

Résolu, *que c'est l'opinion de cette Convention, qu'aussitôt que la Convention de neuf Etats aura ratifié la présente Constitution, les* Etats-Unis, *assemblés en Congrès, fixeront un jour, auquel les Electeurs seront nommés par les Etats, qui l'auront ratifiée, ainsi qu'un jour, auquel les Electeurs s'assembleront, pour élire par ballot un Président, ainsi que le tems et l'endroit pour commencer à procéder aux affaires sous la présente Constitution : qu'après telle publication les Electeurs seront nommés, les Sénateurs et Représentans élus : que les Electeurs s'assembleront au jour fixé pour l'élection du Président, et enverront leurs suffrages cer-*

tifiés, signés, scellés, et adressés, ainsi que la Constitution le requiert, au Secrétaire des Etats-Unis, *assemblés en Congrès, afin que les Sénateurs et Représentans puissent s'assembler au tems et à l'endroit désigné; que les Sénateurs nommeront un Président du Sénat, uniquement à l'effet de recevoir, d'ouvrir et de compter les suffrages, pour la place de Président; et qu'après qu'il aura été élu, le Congrès avec le Président procéderont ensemble, sans délai, à exécuter la présente* CONSTITUTION.

(*Signé*) G. WASHINGTON, *Président.*

Par l'ordre unanime de la Convention
WILLIAM JACKSON, *Sécrétaire.*

EXTRAIT

EXTRAIT

D'UN VOYAGE A BERLIN,

Fait en 1784 (*).

LE goût des voyages est dominant chez tous les hommes qui aiment à s'instruire, ou qui ne se trouvent bien nulle part. Dans les premiers c'est une passion utile et louable; dans les seconds c'est une paresse à devenir meilleurs, une insouciance criminelle envers leur patrie. Voyager pour s'instruire, c'est jouir à la fois du plaisir de bien faire, et de perfectionner agréablement ses connoissances par la comparaison des objets intéressans qui les produisent et qui frappent en tous sens une imagination active. De même que l'artiste qui parcourt les divers ateliers de l'Europe, pour rapporter ensuite à sa patrie le fruit de son zèle et de son émulation, l'homme de lettres voyage, pour étendre la sphère du génie en déve-

(*) Peu de tems après mon retour, je me disposois à publier la relation entière de mon voyage : mais des raisons particulières, autant qu'une déférence pour des personnes respectables, me déterminèrent à suspendre cette publication. Voici donc en attendant l'esquisse de mon journal.

loppant les causes et les effets rélatifs aux progrès des sciences et des arts.

Je me sentois pressé depuis long-tems du désir de voir *Berlin*, ce chef-d'œuvre du *Grand Fréderic*, qui seul méritoit un voyage. J'attendois l'occasion de réunir un motif d'utilité réelle à cet agrément : elle se présenta en 1784. Gardons encore le silence sur la nécessité du voyage et ne parlons que de son agrément.

Je pris ma route d'Amsterdam pour Berlin par Osnabruck, Hambourg et Lentzen. *Hambourg* est la seule ville où je m'arrêtai quelques jours, pour y voir d'anciens amis que j'avois faits dans un précédent voyage. Je les trouvai avec le même caractère, les mêmes principes et le même cœur. On peut aisément concevoir combien j'étois heureux de les retrouver ainsi. Plus jaloux de la qualité que de la quantité, j'ai toujours été lentement dans mes choix, parce que je sais combien, dans la société, l'on abuse du respectable nom d'ami.

De ce beau nom, chacun s'empare ;
Je suis choqué d'un tel abus,
Moi, qui sais que rien n'est si rare,
J'en prens une humeur au verjus.
Je rougis de voir qu'on profane
Le titre le plus glorieux,
Et que personne ne condamne
Un excès aussi odieux.

De cette impudence effrénée,
La plus polie des nations
A placé dans la renommée
La candeur au rang des fictions.
J'entends s'élever le murmure
Qui précède l'indignation,
Et bientôt de sottes injures
J'aurai à faire une addition.
Que votre colère s'appaise
Peuple aimable, peuple charmant,
Traitez ma morgue de fadaise,
Ou devenez moins inconstant.
Du poison de la calomnie
J'ignore l'usage fatal :
Je hais la sanglante ironie
Et l'art de bien dire du mal.
Mais quand la vérité l'ordonne,
En bon et loyal serviteur,
A la lâcheté j'abandonne
Le vil talent du sot flatteur.
Au plaisir de rendre justice
Mon cœur se livre avidement,
La réticence est mon supplice
Quand il faut louer dignement.
Partout où le mérite existe,
Je trouve avec lui le bonheur.
Mais ce ton me paroît trop triste
Et sied mal à un voyageur.

Surtout à moi qui loin d'avoir à me plaindre de mes amis, jouis avec délices du plaisir de les conserver et de les augmenter.

Nous avons, nous dit-on, un bon et un mauvais génie qui tour-à-tour nous conduit et nous commande dans les circonstances de notre vie; mon bon génie sans doute voulut présider seul à mon voyage, et j'en éprouvai constamment les bienfaits.

Dès le lendemain de mon arrivée à Hambourg, je fus invité chez un de mes amis qui se marioit à une demoiselle de Lubeck. Les roses du bel âge donnoient à la phisionomie de la jeune mariée tout l'intérêt qu'on peut attendre, et les charmes de son esprit donnoient à tout son être un je ne sais quoi de piquant, qui la rendoit adorable; tout contribuoit à donner aux convives ce ton de gaieté et d'amabilité qui doit accompagner les fêtes de l'amour et de l'hymen. Quoique je ne me sois jamais avisé de me croire poëte, que je n'aie jamais fait de vers qu'en poste, ou pour mon amusement dans la société, je voulus cependant donner mon bouquet à la reine du jour.

Compagne chaste et vertueuse
Du plus fortuné des époux,
Soyez aussi la plus heureuse
En vous liant d'un nœud si doux.
Cieux! soyez à mes vœux propices;
Faites que la félicité,
De leur tendre société,
Fasse pour jamais les délices!
Qu'on voie présider à ces fêtes

L'amour, l'honneur, la paix et l'équité,
Et que l'hymen orne leurs têtes
Des fleurs de l'innocence et de la volupté.
Que les fruits qui naîtront d'une union si belle
Croissent à leur maturité,
Et que de leur suite éternelle
Procèdent les plaisirs de la postérité!

Cette pièce faite, je me trouvai dans un singulier embarras : je ne voulois ni la lire ni la donner, et cependant je voulois offrir mon hommage. Je quittai le sallon où la compagnie étoit réunie et passai dans la salle à manger; je mis un domestique dans ma confidence et les vers furent glissés sous la serviette de la jeune épouse. Content de mon stratagême, je rejoignis la société; on voulut savoir d'où je venois; on me soupçonna de quelque espiéglerie : je gardai la négative, et tout fut dit. L'heure du festin arrivée, on se met à table et le pot au rose fut découvert: on lut les vers, on les trouva charmans *c'est l'usage;* tous burent à la santé du poëte, je rougissois; mais en buvant à mes préconiseurs, ma rougeur disparut : la conversation devint générale et ma gaieté fit oublier le poëte. Après le repas, il y eut un bal, mais au moment qu'on alloit former les contredanses, je pris, comme l'on dit, mon chapeau, mon épée, et quittai la compagnie sans permission.

Hambourg a toujours été une ville charmante pour-

les étrangers; la société y est très-agréable. Je désirerois que les habitans fussent moins recherchés dans leurs plaisirs à la campagne, où ils mettent même plus de somptuosité qu'à la ville; il faut y aller paré, et cette étiquette ne va pas avec la vie simple et champêtre qu'on devroit y trouver.

Hambourg est une ville de la Basse-Saxe, une des plus importantes de l'Allemagne par son commerce et sa population. Depuis le traité de 1768 entre cette ville et les Princes de Holstein, par lequel ces Princes se sont désistés des droits qu'ils prétendoient y avoir, cette ville a voix et séance à la diète de Ratisbonne. Elle tient le second rang entre les villes Anséatiques. Son Gouvernement est purement démocratique; le peuple nomme ses magistrats. Le Sénat est composé de quatre Bourguemaîtres et de vingt Conseillers pris également dans la classe des négocians et des gens de lois.

Quittons Hambourg et ses charmes; et allons comme un trait à Berlin voir son créateur et ses œuvres.

Berlin, capitale de l'Electorat de Brandebourg et de tous les Etats Prussiens, peut, à juste titre, passer pour la plus riche, la plus belle et la plus florissante ville de l'Allemagne : disons la plus régulière de l'Europe.

Elle est située sur la Sprée, qui communique ses eaux à l'Elbe par la Havel, et se jette à Francfort dans l'Oder par un superbe canal que le grand Electeur Fréderic Guillaume fit creuser en 1666. Ce canal est en quelque sorte le père nourricier des pays environnans, puisqu'il établit une communication entre la Silésie et le Brandebourg, la ville de Hambourg, la Mer Baltique, la Vistule et la Pologne.

Aucune ville ne préſente des rues aussi larges, aussi régulières que Berlin. Les canaux sont en grand nombre et garnis d'arbres dans le goût de ceux de Hollande. Ses places sont vastes et toutes d'une belle proportion; les unes décorées de statues que le Grand Fréderic a fait élèver à la mémoire de ses généraux, (*) les autres par des églises et des palais de la plus belle architecture.

Je ne puis passer sous silence la place des Gendarmes, qui offre une caricature singulière et dé-

(*) Voyez *la place Guillaume*. Les voyageurs sont étonnés de ne point voir à Berlin aucune statue du grand Frédéric, d'autant plus qu'aucun Souverain n'en a mérité plus que lui pendant le cours de son règne : mais ce grand Roi ne l'a jamais voulu permettre. Sa réponse étoit que s'il en méritoit, la postérité qui ne flatte pas, saura bien lui en ériger. Voilà la vraie gloire soutenue par la vraie philosophie.

signe bien l'esprit d'un Roi philosophe. A chaque extrémité de la place, qui est très-belle et très-vaste, il y a une église qui fait le pendant de l'autre ; ces deux édifices sont en pierres de taille et d'une architecture très-leste ; ils sont surmontés d'une très-belle tour décorée de statues.

L'une est l'église françoise réformée, et l'autre l'église allemande pour les Luthériens. Au milieu de la place, entre les deux églises, est la Comédie françoise, bâtiment superbe et vaste. Je laisse au lecteur le soin de faire l'application de cet ensemble.

Enfin cette capitale ne présente partout que l'expression de la plus grande magnificence. Sa population s'élève à environ cent cinquante mille ames, y compris la garnison.

On trouve une description assez volumineuse de Berlin, de Potzdam et de leurs environs, qui peut aider les étrangers ; mais depuis sa publication, Fréderic II a si fort embelli la ville par de nouveaux monumens, fait faire tant de changemens utiles ; qu'on désireroit que quelqu'homme de lettres s'occupât d'une nouvelle rédaction, et la présentât avec toutes les graces du style, la véracité d'un bon historien et toute l'exactitude d'un bon géomètre : car il est peu de villes plus susceptibles d'une exacte description que Berlin et Potzdam : mais il faut résider sur les lieux pour y bien réussir.

Le premier objet de curiosité, pour un étranger, est la magnifique statue équestre en bronze du grand Electeur, fondue d'un seul jet; elle pèse trois mille quintaux, elle a coûté quarante mille écus. En la voyant, on se rappelle celle d'Henri IV à Paris; elle est placée sur le grand pont qui conduit de la rue royale à la place du Château. Ce palais, la résidence ordinaire de la famille royale en hiver, ne répond pas à l'élégance et à la beauté des autres édifices; il est d'une architecture uniforme, et présente trois étages couronnés d'une balustrade. Il ne faut point oublier l'hôtel des invalides; s'il n'a pas la même beauté, la même magnificence de celui de Paris, il n'en est ni moins utile aux braves vétérans, ni moins honorable à l'humanité d'un Roi guerrier et victorieux.

» Là, de ces vieux guerriers il a fixé l'asile :
La gloire leur rappelle, en ce séjour tranquille,
Que leur mâle courage assura le bonheur
De l'Empire de *Prusse* et de leur bienfaiteur ".

» Heureuse nation, attachez vos regards,
Contemplez ces soldats échappés aux hazards;
Leurs blessures, leurs fronts, couverts de cicatrices,
De leurs nobles travaux sont encor les indices;
Ce sont les défenseurs de vos jours, de vos droits;
La patrie et l'honneur ont guidé leurs exploits ".

On lit sur le frontispice de cet hôtel cette inscription : *læso et invicto militi.*

Le côté de la ville neuve est celui qui présente le plus d'admiration au spectateur : les palais paroissent s'y disputer la préférence du beau et du majestueux : on distingue entr'autres édifices les palais du Prince Henri, du Prince Royal de Prusse, de la Princesse Amélie, de l'ordre de Jérusalem, la bibliothèque royale et l'opéra; tout annonce également la magnificence du maître. On lit sur le fronton de ce dernier édifice : *Fredericus Rex : Appollini et Musis.* L'arsenal est certainement un des plus grands et des plus beaux édifices de Berlin; disons plus, il est aussi le mieux fourni d'armes, d'artillerie et de bagages qu'il y aît en Europe. Tout y est si bien en ordre, qu'en vingt-quatre heures le Roi peut mettre son armée en état de marcher; il peut même réparer trois fois une armée de cent mille hommes. Tel est l'ordre et la vigilance d'un Roi sage, qui a su faire usage de cette maxime des Romains; *si vis pacem, para bellum.*

N'oublions point la manufacture royale de porcelaine; elle est immense. J'ai vu des services d'une beauté précieuse, tant par la finesse de la pâte, le fini du dessin, que pour la fraîcheur des couleurs. On s'occupoit alors d'un superbe service dans le goût étrusque, dont le Roi vouloit faire présent au Duc de Courlande.

Il ne suffisoit pas au génie vaste et brillant du

Salomon du nord d'avoir augmenté l'étendue de ses domaines, assuré ses conquêtes, ramené la paix dans son empire, embelli ses villes de Berlin et de Potzdam, porté une main libérale sur tous ses peuples; jaloux d'étendre également sa puissance sur les lettres, il porta le flambeau de la philosophie dans tous ses Etats, lui éleva un temple mémorable dans sa capitale, appella de toutes les parties du monde savant des hommes éclairés, et fonda une des plus brillantes Académies de l'Europe. Par cet établissement, il immortalisa son règne et fit l'admiration de son siècle. Fréderic fut tout à la fois l'ordonnateur, le directeur, le protecteur, l'ame et le premier membre de son Académie. On sent avec quel empressement les principaux savans de l'Europe durent venir admirer et seconder les intentions d'un Roi protecteur de la philosophie, d'un Roi qui connoissoit les douceurs de l'amitié, et savoit les répandre sur tous ceux qui avoient un vrai mérite. Ces dons, cette influence, cette énergie, cette gloire, ce choix scrupuleux dans les membres, qui rendoient cette Académie la rivale de celle de Paris, subsistent encore dans le même dégré de vigueur et d'émulation, et continuent d'augmenter la gloire du Roi et des Académiciens.

Vis-à-vis la porte latérale du château royal à gauche, est un vaste édifice, que Fréderic II fit

construire, après avoir heureusement terminé, en 1763, la fameuse guerre de sept ans, pendant laquelle il eut à combattre la moitié des Puissances de l'Europe. Cet édifice étoit destiné à l'éducation de la jeune noblesse; il donna à cette institution le nom d'*Académie royale militaire des Nobles*, qui répond à l'Ecole royale et militaire de Paris. C'est ainsi que le Roi s'occupoit du bonheur de ses sujets, dès qu'il pouvoit goûter les douceurs de la paix, et qu'il préparoit, par cette belle institution, des sujets capables de le servir également dans la politique et dans la guerre.

» Voyez-les chaque jour, vertueux et dociles,
S'endurcir aux travaux sous des maîtres habiles;
Le courage n'est rien, sans l'art de s'en servir,
Ils apprennent sous eux le grand art d'obéir ".

J'ai examiné tous les détails qui ont rapport à l'éducation, aux soins, aux devoirs et à l'entretien de cette maison, et j'en suis redevable au brave Mr. le Capitaine de Jeanneret, mon ami particulier, dont le mérite et la conduite suffisent, pour donner une idée de la délicatesse qu'on met dans le choix des Gouverneurs qui sont à la tête de cette brillante jeunesse.

Quoique cet établissement paroisse n'avoir été fondé que pour les Gentilshommes, le Grand Frédéric a voulu que les fils de ses braves guerriers,

uniquement annoblis par leur courage et leurs services, pussent être également élevés dans cette maison.

» Huit siècles bien prouvés d'une oisive noblesse
Passés dans les plaisirs, perdus dans la mollesse,
Sont-ils plus que cent ans d'un guerrier qui me dit:
» Je descends d'un Bourgeois que l'épée ennoblit " ?
De quel prix à nos yeux ne doivent donc pas être
Ces noms chers aux *Prussiens*, ces noms chers à leur maître,
Ces hommes, dont l'épée a, de leurs premiers Rois,
Affermi la couronne et défendu les droits " ?

D'après ce que j'ai dit précédemment sur la réputation des Académiciens de Berlin, on comprend aisément combien ces jeunes gens doivent être bien instruits, ayant de tels hommes pour Professeurs; je ne nommerai, pour en donner une idée, que Mr. J. A. Borrelly, Professeur d'éloquence, et Mr. Fréderic de Castillon, Professeur de mathématiques, digne fils du célèbre Mr. Jean de Castillon, Astronome de l'Académie, dont le vaste génie embrasse avec succès toutes les sciences.

Les peines que j'ai eues à me procurer l'état de l'Académie militaire, l'intérêt qu'on doit prendre à connoître les règlemens de cette maison, la nécessité de les publier et d'en instruire tant de personnes qui l'ignorent, sont autant de motifs qui

me déterminent à suivre exactement les notions que j'ai reçues.

» Le Roi toujours occupé du bien de ses sujets, et convaincu que l'éducation de la jeune noblesse est ce qui peut le plus y contribuer, puisqu'elle doit un jour remplir les premières charges de l'Etat, tant de la robe que de l'épée, ne s'est pas contenté de fonder une Académie pour quinze jeunes Gentilshommes, qu'il y fait élever à ses frais, et dont les succès lui ont déja prouvé l'utilité. Il a bien encore voulu, par une grace spéciale, étendre cette faveur sur toutes les familles nobles de ses Etats, et même des étrangers avec sa permission spéciale, en leur permettant d'y placer leurs enfans comme pensionnaires.

» Il étoit nécessaire, pour donner une forme permanente à un établissement de cette nature, de prescrire des lois et des règlemens invariables, auxquels chacun dût se conformer d'une manière uniforme dans l'emploi qui lui seroit confié. Pour cet effet, Sa Majesté s'est donné la peine de dresser elle-même des instructions très-sages pour les Directeurs, Professeurs, Gouverneurs et Maîtres, et en général pour tout ce qui concerne la police intérieure et extérieure, dont on va donner en racourci un détail circonstancié.

POLICE INTÉRIEURE.

» S. E. Mr. le Général-Major de Mosch est Directeur en chef de l'Académie : il la visite souvent pour prendre des informations exactes auprès des Professeurs et Maîtres, des progrès de chaque élève dans les études, et auprès des Gouverneurs de ce qui concerne les mœurs et la conduite; passe ensuite dans chaque inspection, pour voir si les chambres sont en ordre, d'où il se transporte dans les offices, pour s'informer si le traiteur, le portier et autres gens attachés au service de l'hôtel, remplissent leurs devoirs. Indépendamment de cette inspection particulière, le Gouverneur, qui a été de semaine, lui porte un rapport par écrit de tout ce qu'il y a eu d'irrégulier dans chaque partie de l'administration.

» Outre cette direction générale, il y a encore un vice-Directeur qui loge dans l'hôtel, pour veiller au bon ordre et pour assister le Directeur en chef. C'est actuellement Mr. le Conseiller de guerre de Zollicoffer. Ses fonctions sont de veiller au bon ordre et d'assister le Directeur en chef dans les siennes. En son absence il exerce la même autorité que lui pour faire observer les instructions de S.M.

» Les élèves sont distribués par inspections ou chambrées; il y en a six, à chacune desquelles préside un Gouverneur, qui couche près d'eux et qui doit en répondre. On n'entre point ici dans le dé-

tail de ses fonctions. Personne n'ignore à quelles obligations est tenu un homme choisi pour un emploi si intéressant; il suffira de dire, pour en donner une idée, qu'il tient son autorité et ses instructions du Souverain, desquelles il ne lui est pas permis de s'écarter pour aucune considération, et qu'on n'accepte pour ce poste important que des sujets connus, qui soient de bonne famille, qui aient de l'expérience, des mœurs, du savoir et une bonne éducation.

» Il y a toujours pour le moins deux Gouverneurs auprès des élèves, soit dans l'hôtel soit dehors, qui doivent répondre de leur conduite; ils président aux leçons, ils les accompagnent à l'église, à la promenade et par-tout où ils vont en corps. C'est à eux de dénoncer les délinquans à leurs propres Gouverneurs, qui punissent leurs transgressions, conformément aux règlemens de Sa Majesté, qui a eu le soin de prescrire, pour chaque genre de faute, un genre de punition proportionné au délit.

» Si un élève est invité chez quelque parent ou ami de considération, les jours où il n'y a aucun exercice, il y est suivi par un laquais à livrée, qui ne le quitte point, ni en allant ni en revenant. On se prête rarement à ces sortes d'invitations, soit pour éviter les fréquentes dissipations, soit pour prévenir les jalousies qu'elles peuvent occasioner.

» Le

» Le Roi, en admettant des pensionnaires dans l'Académie, a exigé qu'ils fussent soumis à la même discipline, sans exception, que ses propres élèves, laissant néanmoins à leurs parens la liberté de les retirer, quand bon leur semble, et de choisir leur vocation. Il n'en dispose que dans le cas où les parens s'adressent à lui pour le prier de les placer. Ceux qui l'ont fait jusqu'à présent, n'ont eu qu'à se louer de ses bontés, par la grande idée qu'il a eue de l'éducation de leurs enfans.

» Les élèves ont une chambre pour deux, ont chacun leur lit, consistant en un châlit à goberges ou sangles, sans rideaux, un matelas, deux oreillers à duvet avec leurs taies de toile, deux draps de lit et deux couvertures de laine; ils ont chacun, pour leurs hardes, une commode à tiroirs, surmontée de quelques rayons ou tablettes pour leurs livres. Chaque inspection a un domestique, qui sert le Gouverneur et les élèves, dont le nombre est de trois, de quatre ou de cinq, selon l'occurrence. Cet emplacement se fait par le Directeur, de même que les changemens qu'il juge nécessaires.

» Un pensionnaire donne quatre cens écus par an, payables par cent écus au commencement de chaque quartier à la caisse de l'Académie, sans y comprendre ce qu'il doit fournir en entrant, en fait de hardes et d'ustensiles, dont on joint ici une spécification : savoir; une uniforme, consistant en un

habit de drap bleu fin, tout uni, avec des boutons d'argent à double rang sur le devant des boutonnières; deux vestes et deux paires de haut-de-chausses de drap fin, couleur de citron, aussi avec des boutons d'argent; un surtout tout uni de drap bleu ordinaire; un chapeau à bord d'argent uni et milargeur; une cravate noire de velours ou de manchester, huit chemises fines, garnies en batiste ou mousseline unie; six chemises de nuit non garnies; quelques paires de bas de soie, de fil ou de coton; une paire de bottes et de souliers; une douzaine de mouchoirs de poche; une épée simple à poignée argentée et un ceinturon de peau blanche; un miroir; un sac à poudre; des peignes; une houppe; un peignoir; quatre bonnets de nuit; une robe de chambre; un étui avec des instrumens de mathématiques; un châlit ou bois de lit simple; un matelas; deux oreillers à duvet; deux couvertures de laine et une courte-pointe de coton peint; deux paires de draps de lit; quatre taies d'oreillers; une commode à trois tiroirs, surmontée d'un bureau ou d'une tablette pour les livres; deux sièges; une nappe et six serviettes; une cuiller, un couteau, une fourchette, des ciseaux, un plat et six assiettes d'étain fin, une caffetière, une théière et laitière de même, un verre, une jatte, une ou quelques paires de tasses, avec les cuillers à caffé, un lavoir et sa cuvette aussi d'étain, et une banquette de bois pour le soutenir; quatre essuie-mains, un vase de nuit

d'étain, un chandelier avec des mouchettes; deux escabeaux ou sièges de bois, dont l'un sert aux leçons et l'autre à la table; quelques livres, par exemple une bible, un dictionnaire françois-allemand et latin, une grammaire françoise de Wailly, une grammaire allemande, une grammaire latine, les auteurs classiques, tels que Cornélius Népos, Justin, Horace, Virgile, Tite Live, Quinte-Curce, les offices et épîtres de Cicéron, l'abrégé de l'histoire ancienne de Rollin, etc. un livre de cantiques allemans, les pseaumes françois pour les exercices de la religion, un atlas contenant les cartes géographiques les plus nécessaires, principalement celles de l'Allemagne et de chaque province des Etats du Roi. On tient une note exacte de tout ce qu'un pensionnaire livre en entrant, afin que tout lui soit exactement rendu quand il sort, à moins que lui-même ou ses parens n'en disposent autrement. Cette livraison une fois faite, à l'entrée de chaque pensionnaire, la caisse de l'Académie se charge de toutes les dépenses ultérieures pour tout le tems qu'il y reste, ensorte que les parens n'ont plus aucune dépense à faire pour lui, ni argent à débourser, excepté pour les exercices du manège, dont le prix est de huit écus le premier mois, et de six les autres.

» Des quatre cens écus, les pensionnaires sont habillés tous les ans, comme il est dit ci-dessus, sont

fournis de linge fin et autre, de façon qu'ils ont toujours huit bonnes chemises fines et six bonnes chemises de nuit, c'est-à-dire qu'on en substitue toujours des neuves à celles qui sont hors d'état de servir; ils sont instruits, comme on le verra ci-après, entretenus, nourris, logés, servis, chauffés, éclairés et blanchis.

« Ils touchent, chaque mois, huit écus de la caisse, qui sont déposés entre les mains du Gouverneur, qui en rend compte chaque année au Directeur en chef, par une balance exacte de recette et de dépense; et les épargnes, s'il y en a, sont au profit de l'élève, mais toujours économisées par le gouverneur qui est obligé, sur ces huit écus par mois, de leur fournir le déjeuné et toute la chaussure, les bonnets, mouchoirs de poche, cravates, boucles de souliers et de cravates, boutons de manches, papier, plumes, crayons, encre, poudre, pommade, peignes et autres menus besoins, comme le perruquier et quelques petites dépenses, qui n'excèdent jamais deux gros, lorsqu'on les mène promener les jours de congé, à quelque campagne un peu éloignée de la ville, et qu'ils ont besoin de quelque petit rafraîchissement.

» C'est une règle générale, que les élèves ne vont, ni en voiture ni à cheval, que dans une nécessité urgente, ou que les parens leur envoient leur équipage quand ils les ont invités.

» Il y a un traiteur qui est chargé par contrat de l'entretien de la table ; il doit donner pour dîner une soupe, un bouilli, un plat de légume et un troisième plat qui est ou de poissons, ou de rôti, ou de gâteau ; pour le souper une sorte de mets chaud, accompagné quelquefois d'une salade ou de fruits cuits, et tant à dîner qu'à souper il doit toujours donner du beurre et du fromage, du bon pain françois et de la bierre à ceux qui en démandent. Outre le service de la table, il doit fournir aux malades des viandes conformes à leur état, selon que le Médecin ou le Chirurgien l'ordonne. Il présente tous les matins le menu de cuisine au Gouverneur de semaine, qui doit juger s'il répond à ses engagemens, pour en faire son rapport au Directeur. Un couvreur de table est chargé par son office de tout le linge et des ustensiles de ce département dont il est responsable, et chaque domestique sert à table la chambrée à laquelle il est attaché..

POLICE EXTÉRIEURE.

» Chaque année le premier de Mars, jour anniversaire de l'établissement de l'Académie, le Directeur en chef convoque une assemblée générale dans une salle de l'Hôtel, à laquelle sont invités les personnes de la plus haute distinction et autres, où, en leur présence et celle de tous les Professeurs, Gouverneurs et Maîtres, après avoir pris d'eux les

plus exactes informations des progrès et de la conduite des élèves, et être entré avec eux dans les détails les plus circonstanciés sur toutes les parties qui les concernent, le Professeur d'éloquence lit un discours rélatif à la circonstance du jour, après quoi suit la lecture des instructions de Sa Majesté, afin que chacun se rappelle ses devoirs et ne puisse les ignorer.

» L'assemblée finie, les Professeurs prennent jour pour concerter ensemble le tableau des classes et des heures de leçons que chacun doit avoir, selon le plan d'études permanent et imprimé; ce tableau dressé, il est affiché dans chaque salle pour que les élèves sachent leur destination et l'emploi qu'ils doivent faire du tems.

» Les élèves sont distribués en trois classes, selon leur capacité, et avancent d'une classe à l'autre, à mesure qu'ils font des progrès qui les en rendent capables. Les leçons du matin commencent en hiver à huit heures, et finissent à midi; et l'après-midi elles commencent à deux heures, et finissent à cinq. En été elles commencent à sept, finissent à midi, recommencent à deux, finissent à cinq. L'heure d'une à deux, et celle d'après le souper sont destinées à d'honnêtes récréations, telles que le Roi les a lui-même réglées. Les leçons, ainsi que les repas, sont toujours précédées et terminées par une prière publique, et le Gouverneur fait matin et soir la prière et une lecture de la Bible avec ses élèves,

assiste à leur déjeuné, et veille à ce qu'ils soient à tems à la prière qui se fait avant les leçons. Le Gouverneur de semaine est présent à toutes les leçons pour empêcher les distractions et recevoir les plaintes des Professeurs et Maîtres, ainsi que les griefs qui peuvent occasionner parmi les élèves des querelles, des négligences et des pertes de tems, afin d'en faire son rapport en tems et lieu hors des leçons. Il n'y a aucune vacance dans la semaine, que le Dimanche et l'après-midi du Mercredi.

» Chaque élève doit se rendre en classe au premier son de la cloche qui les y appelle. Leur paresse est sévèrement punie à tous égards. Ils ont des Professeurs pour tous les genres d'études. La plupart sont membres de l'Académie des Sciences. On enseigne aux élèves, la théologie, la philosophie, la morale, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la logique, la jurisprudence, les mathématiques, la géométrie, la fortification, l'allemand et le françois dans toute leur pureté, le latin, les belles-lettres; ils apprennent outre cela le dessin, l'écriture, l'arithmétique, l'escrime et la danse. Le manège pour les pensionnaires est à la volonté des parens qui paient à part, comme il est dit, ils y sont toujours conduits par un Gouverneur. Si quelque élève a du goût pour quelque instrument de musique, il peut dans les momens de loisir, avec la permission du Directeur, en prendre

des leçons qui sont payées de ses épargnes par son Gouverneur ; mais on ne souffre pas qu'un élève prenne à son gré des maîtres étrangers pour des leçons privées, quand il peut les avoir dans l'académie qui est suffisamment pourvue de Professeurs savans en tout genre, et de maîtres choisis et intelligens.

» Sa Majesté a expressément motivé dans le réglement qui concerne les leçons, celles qui sont rélatives à la religion, auxquelles deux heures sont employées par semaine par l'aumonier du corps des cadets. Il est enjoint en même tems aux Gouverneurs de mener, tous les dimanches et jours de fêtes, les élèves à l'église pour entendre le sermon. On ne doit pas oublier que Sa Majesté veut, que la vertu soit le fondement sur lequel repose tout l'édifice de ce louable établissement, très-persuadée, que le cœur est le principe de toutes les grandes actions, et la religion leur plus ferme appui.

» Les personnes attachées au service manuel de l'Académie, sont un médecin, un chirurgien, un quartier-maître, un commissaire, un traiteur, un portier, un couvreur de table, six laquais, trois chauffeurs, une fille de cuisine et deux filles de maison.

» Les familles nobles qui souhaiteront mettre leurs enfans en pension dans l'Académie, trouveront dans ce abrégé et dans le plan permanent

d'études qui est aussi imprimé, de quoi s'éclaircir suffisamment sur les engagemens réciproques qu'elle voudront prendre, sur les instructions et intentions de Sa Majesté, et généralement sur toutes les parties qui embrassent l'économie, l'administration, la police, l'ordre, les études et tout l'ensemble de l'éducation qu'on y donne aux élèves. C'est à S. E. Monsieur le Directeur général qu'on doit s'adresser directement pour l'admission des pensionnaires, de même que pour leur sortie quand on veut les retirer ".

On conçoit aisément qu'une ville comme Berlin ne peut que renfermer une infinité d'objets curieux et intéressans, et qu'il n'en est aucun qui n'exige une description particulière. Je devrois parler surtout de ce qui a rapport au militaire, au civil; aux manufactures de laine, de soie, de coton, de toiles, de tapisseries, de quincaillerie, et de toutes sortes de métaux; de la fabrique générale de dorures, qui est dans sa plus grande perfection: la direction du tabac; les compagnies de commerce; les monnoies, les poids, les mesures; les hôpitaux, les cabinets de curiosités, tout est susceptible de l'attention et de l'admiration des étrangers. Mais les bornes d'un *extrait* ne me permettent point *pour le présent*, la rédaction de toutes ces choses intéressantes.

Les différentes sociétés dans lesquelles j'étois ré-

pandu, m'ont mis à portée de décider qu'il est peu de villes en Europe où la manière de vivre soit plus agréable et plus aisée. Partout on goûte les douceurs de la politesse et de la candeur : ce n'est point, comme ailleurs, une politesse de grimace, une cérémonie d'étiquette ; c'est la bonté, la franchise qui sont les compagnes de l'urbanité. Les hommes y sont sans façon et sans égoïsme; les femmes, sans prétentions et sans ridicules, en général bien élévées, ont des mœurs et des principes; la coquetterie de quelques-unes, n'a point le repoussant des minauderies, du caprice et de la duplicité. Les femmes de Berlin sont bien faites, charmantes; plutôt jolies que belles; plus aimables que gaies; plus amies qu'amoureuses ; elles savent, sans doute, tout ce que valent les passions douces. Les conversations sont gaies et point bruyantes, et plutôt solides que frivoles ; voilà ce que j'ai vu, et ce que je crois pouvoir dire.

Allez dans la nouvelle ville, sous les arbres ou dans les allées délicieuses du parc, un des plus beaux et des mieux entretenus que j'aie vu ; vous y trouverez indifféremment toutes les classes de citoyens, sans ostentation et sans morgue. Tous paroissent s'y promener comme dans leurs propres campagnes. Je n'ai vu cette aisance, cette simplicité et ce charme nulle part. C'est à Berlin que cet ensemble si ravissant pour un cœur simple et

bon, me rappelloit ces tems heureux où j'ignorois, dans mon printems, combien il faut être circonspect et méfiant dans ces grandes sociétés formées la plûpart de gens plus occupés de paroître que d'être; et qui se font un jeu de s'abuser tour à tour. C'est dans ces momens de quiétude, quand on n'appartient qu'à soi, qu'il est doux de penser à son existence, de descendre au fond de son cœur. Combien de fois ne me suis-je pas oublié dans mes réflexions, jusqu'au point de me croire seul au milieu d'une promenade? On dit, je le sais, que rarement un homme pense aux malheureux, quand il est environné de plaisirs; mais pour moi, jamais je n'ai goûté de vrais plaisirs sans penser combien j'en aurois, si je pouvois être utile à un honnête homme! nos jouissances sont si peu durables, qu'on ne sauroit trop les rendre délicates et pures. Un jour de plaisir peut consoler d'un an de souffrances. Si les biens égalent les maux, cette vérité reste indifférente, parce que la cessation des peines, étant équivalente aux plaisirs attachés à la vie, il en résulte un équilibre qui éteint les désirs: mais comme il n'est point d'homme assez calme pour envisager les objets de ses affections ou de sa haine avec le même désintéressement, on n'aura jamais la solution de ce problême. Nous ne jugeons donc pas nous-mêmes, mais nos passions qui constituent notre être. Ce sont elles en effet qui régissent nos sens, leurs organes obéissent en esclaves à ces maîtres

tyranniques. La raison du phlegmatique est folie pour l'esprit léger. Vouloir une exacte justice dans le cœur, dans les opinions une sagesse épurée, c'est demander à la mer que sa surface n'offre à nos yeux qu'une glace éternelle : c'est exiger que les vapeurs en s'élèvant de la terre par l'attraction puissante du soleil, ne contraignent plus l'air de s'ouvrir pour les reçevoir ; c'est exiger que leur pression ne l'agite pas, et que les vents ne transportent plus les nues d'une extrémité du monde à l'autre. Encore si l'amour du vrai, secondé des douceurs de la philantropie, étoit la vertu dominante des sociétés, nos adversités seroient bien plus supportables : mais on ne voit presque partout que duplicité jointe à un égoïsme qui fait des progrès si rapides, qu'à peine est-il une classe dans la société qui n'en soit la victime ou l'esclave.

O toi, ravissante image,
Trop heureux tems du bel âge
De l'antique urbanité,
Dont rien ne nous dédommage,
Que le futile avantage
D'un choix de société.

Bien loin d'adoucir nos peines,
Tu appésantis les chaînes
Qui nous y tiennent attachés.
Ami, quand des clameurs vaines
Nous laissons flotter les rènes,
En sommes-nous mieux vengés ?

Pourquoi ces plaintes amères ?
Pourquoi ces maintiens austères,
Cet abord sombre et fâché ?
Pourquoi ? quiconque est sincère
Dans ce ténébreux mystère,
Découvre un dépit caché.

Lorsqu'on voit la noire envie
Consumer la triste vie
D'un tiers de l'humanité,
L'autre du plus beau génie
Faire offrande à la folie,
Et tous à la vanité.

Vaste champ, que la satyre
Voit encore dans son empire,
Je te foule de mon pied.
Ma plume ne doit décrire
Que l'agréable sourire
De la charmante amitié.

Viens, idole de mon ame,
Eclaire-moi de la flamme
Que produit ton feu sacré :
Des traits amers dont le blâme
Frappe le myrthe et la palme,
Préserve ma liberté.

Viens par ta vive lumière
Me guider dans la carrière
Que la candeur a tracé,
Jamais la franchise altière
Ne connut d'autre barrière,
Que la chaste honnêteté.

Biens précieux, trésor si rare,
Dont le Ciel toujours avare
M'a pourtant favorisé,
Lorsque ma muse s'égare,
Tes délices sont le phare
De ton port si désiré.

Mes amis pour votre étrenne
Ma simple et rustique veine
De ces sixains mutilés,
Offre, comme droit d'aubaine,
Les fleurs qu'aux bords d'Hypocrêne
Mon zèle y a cultivés.

Je nâquis tendre et sensible,
Obstacle presque invincible
A l'entassement de l'or;
Mais l'amitié douce et paisible
D'une richesse incorruptible
Sait me préparer le trésor.

La soigneuse tempérance
De l'incommode opulence
Saura me débarrasser :
La paix, la gaieté, l'aisance
Chez moi avec l'innocence
M'apprendront à m'en passer.

Pendant mon séjour à Berlin, je reçus une lettre de mon ami de Hambourg, par laquelle il m'apprenoit combien il étoit heureux depuis qu'il avoit pris pour compagne et pour amie la jeune personne dont j'ai parlé précédemment. Il me recommandoit

surtout de faire une visite à Mr. N. qu'il avoit déja prévenu de mon arrivée, et de lui marquer mon sentiment sur la demoiselle dont un de ses amis étoit amoureux. Une commission pareille étoit trop agréable et trop analogue à ma manière d'être pour la négliger. Comme la jeune personne ignoroit le sujet de ma visite, elle n'avoit aucun sujet de se composer, et je la vis, sans doute, telle qu'elle est tous les jours; j'eus donc un plaisir de plus, à dire ce que j'en pensois. Voici ma réponse.

Te voilà donc au sein des plaisirs purs que la nature apprête elle-même à l'honnête homme. Puisse tu en savourer les douceurs, jusqu'à la décrépitude. Heureux celui qui, à travers les ombres de la vie, peut voir l'amitié, lui sourire, et l'amour éclairer son dortoir. Heureux époux, si le ciel, favorable à tes vœux, t'accorde des enfans, sois un père béni du ciel; rends-lui grace de ses faveurs et prouve-lui ta gratitude, en instruisant les jeunes disciples, qu'il t'accordera, dans la pratique des devoirs auxquels la félicité humaine est attachée. Apprends-leur à chérir la paix : que la tendre affection lie tous les membres de ta famille : veille avec soin sur eux, garde-les des atteintes du vice : empêche l'orgueil de germer dans ces cœurs innocens ; car c'est l'écueil où se brisent les plus sages préceptes, où l'exemple de la vertu échoue. Mais n'éteins pas en eux l'amour propre ; il excite et fait éclore les talens ; l'excès

seulement est à craindre. Apprends-leur que l'humanité, la bienfaisance donnent plus de satisfaction que les titres fastueux, et que tout l'or du Potoze ne sauroit rappeller le calme dans une conscience allarmée aux approches de la tombe. Sois enfin leur modèle; s'ils t'imitent, ils seront ce qu'ils doivent être.

J'ai vu la jeune personne dont tu me parles; en voici le portrait:

Beauté, graces, douceur, jeunesse,
Maintien, charmes, bonne santé,
Je présume encor la sagesse:
Sans prétention, grande bonté;
Telle est la petite déesse
Dont le portrait n'est pas flatté.

Ne crois pas que mon imagination se plaise à voir toujours tous les objets du bon côté; ma raison m'éclaire aussi dans mes jugemens, et sert de contre-poids à ma philantropie. C'est une raison de plus pour t'assurer que le portrait de cette jeune personne, tout flatté qu'il paroît, est le résultat d'un examen réfléchi. Je conviens de bonne foi que je me suis, dans quelques occasions, trompé dans mes apperçus: mais ou les circonstances ont prévalu dans mes idées, ou les circonstances ont fait varier les personnes; et je suis excusé par leur inconstance ou leur légèreté. Si jamais mortel a pu éprouver toutes les alternatives que la sensibilité peut

le plus. Au reste on peut consulter la description exacte imprimée par Mr. *Oesterreich.*

Les bustes de *Marc-Antoine* et de *Caracalla* de marbre de Paros méritent une attention particulière: de même que *Julie*, fille d'Auguste : la draperie en est belle. Cette antique fut tirée des ruines du palais de Marius et receuillie comme les précédentes, par le Cardinal de Polignac. On apperçoit sur une table de jaspe la *Déesse de l'abondance*: la tête est moderne, mais ne dépare pas le reste de l'antique : cette statue a pour pendant celle d'une *jeune fille* assise, jouant aux astragales; elle est de marbre de Paros. Sur la porte on remarque divers bas-reliefs du plus grand mérite. Le parquet est joliment varié par des carreaux de marbre blanc et jaune.

Au-dessus des fenêtres de la gallerie, il y a des têtes de divers peintres; la balustrade est ornée de génies et de vases: la peinture et la géométrie en groupe sont au milieu. De la gallerie on descend au jardin par une pente très-douce; cette terrasse est soutenue par un mur de marbre blanc, dans lequel sont incrustrées, des deux côtés, toutes sortes de coquillages, de minéraux et de cristaux.

Le château de Sans-Souci, est élevé; six terrasses et autant d'escaliers y conduisent du côté du jardin; on peut y aller aussi par la galerie; mais le Roi s'est réservé particulièrement ce passage.

Le Roi a lui-même donné les dessins du château de Sans-Souci : il n'a qu'un seul étage. Plusieurs termes soutiennent l'entablement, au-dessus duquel règne une balustrade ornée de vases, de groupes et de génies. Deux colonnades de marbre, formant un demi-cercle, réunissent les deux corps de logis : au-dessus de la colonnade est une terrasse d'où l'on découvre tous les environs et surtout le *nouveau château*. La vue peut s'étendre jusqu'à quatre milles au loin. Les appartemens de Sans-Souci sont, comme ceux de tous les palais de S. M., la distribution la plus commode, les ameublemens les mieux choisis et le goût le plus varié. Des colonnes cannelées, d'ordre corinthien, soutiennent la salle du milieu, qui prend son jour par une belle fenêtre oblongue prise dans la coupole. Deux statues de marbre blanc sont dans cette salle : l'une représente un jeune homme couronné de lauriers, tenant un livre ouvert, sur lequel on lit ces deux vers de *Lucrèce*.

Te sociam studeo, scribundis versibus esse
Quos ego de rerum naturâ pangere conor.

L'autre statue, qu'on croit être *Venus-Uranie* d'après le sens des vers ci-dessus, est une jeune nudité, les yeux tournés vers le ciel ; à ses pieds est une lyre, un globe céleste, un compas, etc.

Les appartemens du Roi, contigus à la salle, consistent en une antichambre, une salle de concert, une chambre à coucher, près de laquelle est la bi-

bliothèque. Du côté opposé sont les appartemens des Princes, parmi lesquels on remarque une chambre vernie, avec des fleurs peintes en relief, et si au naturel, qu'on croit être dans la chambre de Flore. Le grand nombre de beaux tableaux, placés partout, peut aisément satisfaire la curiosité des connoisseurs, et des artistes. Les statues et les bustes antiques offrent, dans chaque appartement, de nouveaux sujets d'admiration, principalement le *Mercure* de la collection de Polignac, la belle *Minerve* de marbre de Paros, trouvée dans les fouilles de Frescati; elle a cinq pieds et demi de hauteur, et tient le jeune Pyrrhus entre ses bras, et deux bustes de marbre de Carrare, représentant *Neptune* et *Amphitrite*.

Vis-à-vis le château est une montagne, sur laquelle le Roi a fait placer un réservoir environné de ruines; le coup d'œil en est pittoresque, et paroît, dans cet éloignement, un ancien édifice ruiné.

De Sans-Souci l'on va au *Château neuf* par une très-belle allée qui coupe le parc. C'est là qu'on trouve la *Vénus* de Papenhoven, chantée par Kleist: plus loin une allée, qui va en serpentant, conduit au *Palais Chinois*, qui fait un très-joli effet. La grande salle du milieu est d'une belle proportion; diverses courbures forment un cercle qui sert de toit, sur lequel est une tour portant un Chinois assis.

Tout l'édifice est peint à la manière chinoise, soit en verd, en rouge et doré. En bas, des avances, soutenues par des palmiers, servent de loge à des figures dorées assises, occupées à boire, à manger, ou à quelqu'autre amusement à la chinoise. La nature, de concert avec l'art, a fait, du parc, un endroit enchanté. Du palais Chinois on va par la grande allée du milieu jusqu'au nouveau château, en face duquel est le *temple de l'amitié* : c'est un monument qui fait honneur au cœur du Roi, et rappelle sa tendresse fraternelle pour la Margrave de Bareith : non content d'avoir consigné ses sentimens dans ses ouvrages, il voulut en donner une nouvelle preuve, en consacrant à sa mémoire le temple donc je parle. Il est environné de huit colonnes; dans le fonds l'on apperçoit la Princesse assise dans un fauteuil, tenant, sous le bras droit, un petit chien, de la main gauche, un livre qui repose sur ses genoux; elle est dans une attitude contemplative. Ce temple n'étoit point encore dans l'état où il doit être, le Roi lui destine des soins qui lui donneront ce ton de grandeur et de magnificence qu'il connoît si bien. En descendant les marches du temple, je me retournai pour regarder encore la Princesse, je me sentois attendri, je me rappellai mes vers *sur l'amitié*, je les transcrivis et les plaçai religieusement aux pieds de la déesse de ce temple, si rare dans ce siècle, et surtout chez. . . . . .

En sortant du jardin, on arrive sur une grande place, terminée par douze dégrés, qui conduisent au corps de logis du château, il a trois étages et vingt-cinq croisées de largeur. Des pilastres corinthiens cannelés, posés sur leurs socles, s'élèvent jusques sous le toit. L'histoire et la fable sont représentées par quantité de statues qui augmentent la majesté de la façade. Au milieu il y a une saillie de cinq fenêtres; au dessus est un attique avec un fronton, décoré d'ouvrages en relief. L'aigle de Prusse avec cette devise, *nec soli cedit*, est sur l'entablement. Au dessus du fronton est une coupole, sur laquelle les trois Graces, placées sur un piédestal, soutiennent en l'air un coussin, où repose la couronne royale. La façade, de l'autre côté du château, est à peu près la même que la précédente, également ornée du haut en bas d'une quantité prodigieuse de statues, de vases et de groupes. vis-à-vis la grande porte d'entrée est une superbe colonnade, dont le centre présente la plus belle et la plus riante perspective. Cette colonnade est d'ordre corinthien.

Entrons dans ce nouveau palais; nous y verrons, en bas dans la principale salle, une collection considérable de coquillages, de crystaux et de branches de corail. On a si bien imité la nature, qu'on doute, en voyant ces incrustations, si ce n'est pas l'ouvrage de la nature: il y a, dans les deux côtés de cette salle, un passage où l'on va par deux grands arcs,

dont les pilliers rustiques imitent parfaitement le roc, ainsi que les côtés des fenêtres du côté du jardin. Le plafond représente *Apollon* et les *Muses*.

De cette salle en grotte, on passe à la *Galerie de marbre*, qui est revêtue partout de l'espèce de marbre rouge, tacheté et de marbre blanc d'Italie. Tout ce qui, dans les appartemens ordinaires, est en bois et sert de soutien, est ici en marbre, comme c'est dans l'autre salle en coquillages et crystaux. Le pavé est de carreaux de marbre, et le plafond, peint sur toile par *Rode*, représente la *nuit*, *l'aurore* et le *midi*.

De-là on entre dans une chambre tapissée de drap d'or sur un fond bleu et parquetée de cèdre et d'un bois blanchâtre. On y remarque un choix précieux de tableaux de l'école flamande; entr'autres on admire la tête d'une jeune paysanne, dont les traits ont une expression difficile à rendre par l'intérêt que son regard inspire. On m'assura que c'étoit le portrait d'une jolie petite paysanne, à la quelle le Roi demanda un jour, en passant devant sa chaumière, un verre d'eau; il la trouva assez belle pour en avoir le portrait dans sa collection.

J'ai vu, dans plusieurs appartemens, le portrait de l'Empereur règnant, ce qui me rappela la réponse que fit le Roi de Prusse à un Seigneur étranger, qui lui témoignoit son étonnement de voir ce portrait

si souvent répété ; *c'est un jeune homme*, dit le Roi, *qu'il ne faut pas perdre de vue.* Voici le distique que je fis pour le portrait de l'Empereur.

Le Tibre eût ses Césars, le Danube a les siens ;
Ce dernier plus heureux, les produit citoyens.

La chambre à coucher du Roi est tapissée en satin bleu mourant et argent, de même que son lit, au devant duquel est un petit paravent ; près de-là est un très-joli petit cabinet, où tout indique la retraite d'un Philosophe, qui sait oublier qu'il est Roi, dès qu'il en a rempli les fonctions : c'est-là que, dans des loisirs précieux, il s'occupe à la rédaction de ses mémoires. A côté de cette chambre est la bibliothèque particulière de S. M. que les étrangers voient très-rarement.

Comme mon dessein n'est pas de donner une description exacte de tous les divers appartemens qui composent le haut et le bas de ce château, je me contenterai d'ajouter à mon *extrait*, qu'au dessus de la salle en grotte, est au second étage la grande *salle à manger* toute revêtue de marbre, et ornée de quatre grands tableaux, représentant *Hélène*, le *jugement de Pâris*, le *Sacrifice d'Iphigénie*, et le *Triomphe de Bacchus et d'Ariadne.* Le plafond de cette salle représente un *Banquet des Dieux.* Il règne en général, dans tous ces appartemens, un goût et une magnificence vraiment dignes d'un grand Monarque.

N'oublions cependant pas de dire que la salle de spectacle est charmante et d'une ordonnance admirable; elle est dans le goût de celle de Potzdam; à droite et à gauche sont des loges particulières pour les Princesses et Dames de la cour, et sur le même niveau du parterre, à environ vingt pieds du théatre, est une banquette pour Sa Majesté et les principaux Seigneurs de sa cour : on ne peut se trouver dans cette petite salle, sans penser aux beaux jours de Frédéric, et que c'est-là où sa présence et celle de Voltaire animoient les comédiens pour donner aux chefs-d'œuvre de celui-ci tout le prix qu'ils méritent.

Parler des objets curieux et intéressans, des monumens, des édifices et de la magnificence des palais et des maisons de plaisance de Berlin, de Potzdam et de leurs environs, sans dire un mot de leur créateur, seroit également offenser la justice et la raison : *Fréderic II*, surnommé *le grand*, naquit le 24 janvier 1712, et monta sur le trône de son père le 31 mai 1740. En examinant sans partialité les actions mémorables de Fréderic, il est le premier des Souverains qui aît seul puisé dans son génie toutes les opérations qui ont illustré son règne, augmenté ses domaines, et soutenu ses droits, sans altérer ses finances; s'il s'est quelquefois écarté des principes qu'il respectoit d'ailleurs, c'est qu'il y étoit forcé par des circonstances extrêmes pour la

gloire et le bonheur de la nation. Il est le seul aussi des Souverains qui, avec aussi peu de moyens, aît, dès les commencemens et pendant tout le cours de son règne, fait respecter en tous lieux sa volonté, et qui aît su maintenir la balance en Europe. Dès qu'une Puissance paroissoit disposée à la guerre, ou devoir former quelques traités, on commençoit par avoir les yeux sur Fréderic. Ajoutons encore qu'il est le seul des Souverains qui aît donné autant de preuves que lui d'un esprit cultivé et profond. Ses ouvrages portent partout l'empreinte du génie et de la délicatesse. Doux, poli, affable envers ceux qu'il honnoroit de son estime ou de son amitié, ferme dans ses projets, courageux dans l'exécution, rarement il changeoit d'opinion. Son abord étoit celui d'un homme qui sait qu'un Roi imprime toujours, dans ceux qu'on lui présente, un respect mêlé d'une douce crainte : aussi peu de Rois ont été d'un accès aussi facile, d'une conversation plus agréable et plus douce. Sans faste, sans hauteur, sans égoïsme, Fréderic vivoit en Philosophe, parloit bien, s'exprimoit avec grace, se mettoit à la portée de ceux qui l'entretenoient, raisonnoit pertinemment des arts et des sciences; et l'artiste comme le savant ne le quittoient jamais, sans avoir admiré son jugement, profité de ses conseils et de sa critique. Fréderic étoit extrêmement actif et laborieux; tout étoit soumis à son examen, et malgré les affaires importantes qu'exige une ad-

ministration aussi étendue, il étoit d'une exactitude étonnante à satisfaire à tout, à répondre sur le champ aux lettres qu'on lui adressoit et qui pouvoient tant soit peu l'intéresser. J'ai eu le bonheur de jouir de cette faveur signalée et d'être honoré de plusieurs de ses lettres. Je conserverai toute ma vie le souvenir précieux du suffrage dont il m'honora, lorsqne je lui adressai un exemplaire de mon *Spectateur Américain* et de mes *Recherches philosophiques sur la Découverte du Nouveau-Monde.*

Fréderic le grand méritoit qu'on l'aimât, parce qu'il connoissoit ce que vaut le sentiment. Que ne puis-je, au moment où je consacre ici ma reconnoissance et mon admiration, former encore des vœux pour sa conservation! Quel est le mortel qui ne verse des larmes sur sa tombe, et quel est celui qui ignore combien ce grand Roi mérita l'admiration de son siècle?

Enfin ce Souverain si chéri, mourut à Potzdam le 17 août 1786, entre les bras de son digne et respectable Ministre S. E. Mr. le Comte de Hertzberg; Fréderic vécut comme Trajan, et il eut, comme lui dans son Ministre, un Pline qui fut son panegyriste (*), son conseil et son ami.

(*) Voyez les divers discours que Mr. le Comte de Hertzberg a publiés régulièrement toutes les années le jour de l'anniversaire du Roi dans l'Académie Royale des Sciences de Berlin.

Je ne puis terminer plus dignement ce paragraphe qu'en transcrivant ici ce passage du discours que Mr. le Comte de Hertzberg prononça le 25 janvier 1787 dans l'assemblée publique de l'Académie de Berlin. Ce discours ne contribue pas peu à diminuer les regrets de la mort du grand Fréderic, puisqu'il est en même tems l'éloge de son digne successeur, dont les qualités éminentes du cœur et de l'esprit remplissent la Prusse de la plus belle espérance.

» Il est très-affligeant pour nous, que ce soit la » dernière fois que je puisse m'acquitter d'une fonc- » tion aussi honorable que celle de publier les bien- » faits du Souverain que nous pleurons, et que la » Parque vient de ravir à nos vœux. Je n'aurai donc » plus la douce occupation de m'étendre sur une » matière aussi intéressante et aussi utile. Mais, Mes- » sieurs, nous aurions lieu d'être inconsolables de » cette perte, si ce même Roi, aussi grand après sa » mort que pendant le cours de sa vie, n'avoit pas » formé, par son exemple et par ses leçons, un suc- » cesseur qui le *recommence*, selon sa propre ex- » pression, qui continue son administration sur les » mêmes principes, en les rectifiant, lorsque l'im- » perfection humaine le rend nécéssaire, et qui mar- » che sur les mêmes traces de justice, de bénignité » et de vertu publique, à cette gloire solide qui en » est toujours la récompense.

Distique pour le portrait du grand Fréderic,

Politique, guerrier, philosophe et grand Roi,
Son règne, aux Souverains, sert d'exemple et de loi.

En attendant qu'une plume habile trace l'éloge et la vie de ce Salomon du nord, transcrivons l'épitaphe latine que Mr. le Baron de Suhm, Chambellan du Roi de Dannemark, a composée pour son tombeau.

H. S. E.
Hic
Cujus nomen laus maxima
FREDERICUS II
Borrussorum Rex,
Armis Cæsar, pace Augustus,
In Republica gerenda Vespasianus,
Philosophia Marcus, vita Antoninus,
Regum exemplum
Sine exemplo, maximus.

Retournons à Berlin ; les plaisirs d'une société agréable et charmante, m'y rappellent. Je ne dois pas oublier de dire que mon ami, Mr. le Baron de *Grothaus* (*), Colonel au service de Prusse, et que

(*) Voyez ce que je dis, de ce militaire instruit, dont le caractère de douceur et de philantropie, lui mérite l'affection de tous ceux qui le connoissent. *Spectateur Américain*, seconde partie, Ch. VIII.

le Prince royal, actuellement règnant, honore d'une estime et d'une affection particulière, me remit, lors de mon départ d'Amsterdam, des lettres de recommandation auxquelles je dois une partie des agrémens que j'ai goûtés à Berlin et à Potzdam. Mon heureuse étoile a fait le reste.

Le lendemain de mon arrivée à Berlin, j'avois écris à S. A. R. le Prince de Prusse, qui m'honora de la réponse la plus polie, en ajoutant que certainement je ne viendrois point à Potzdam sans le voir. Cette permission étoit trop flatteuse pour ne pas en profiter, et je m'empressai de lui rendre mes hommages respectueux, ainsi qu'à S. A. R. Madame la Princesse, son auguste épouse.

Le Prince royal, actuellement règnant, est un des plus beaux hommes de son royaume: les traits de son visage sont tellement développés, qu'ils présentent l'image de la candeur et de la noblesse; sa démarche est majestueuse, son regard vif et doux, son maintien aisé, sa conversation instructive et agréable: sa cour n'a point les entraves de la pénible étiquette; tout y respire la grandeur et la politesse; en prenant le maître pour modèle, comment se conduire sur d'autres principes? Depuis l'avénement du Prince au trône, j'en ai reçu une lettre bien chère à mon cœur, puisque S. M. daigne m'assurer de son estime et de sa bienveillance. Que ne dois-je pas faire pour en mériter de plus en plus la continuation précieuse?

Une autre époque glorieuse de ma vie, c'est d'avoir connu particulièrement S. A. S. Monseigneur le Prince Fréderic-Auguste, de l'avoir cultivé, d'avoir eu le bonheur de m'attirer sa confiance et son amitié, et de jouir constamment, par les charmes de la correspondance, de la sécurité qu'elle durera sans interruption.

Si j'écrivois pour le public, j'aurois bien soin de dire que l'on ne doit présumer aucune induction favorable ou défavorable aux affaires publiques de la Hollande, que ma correspondance avec ce Prince n'a d'autre but, d'autre motif que celui qu'inspirent le sentiment de l'amitié et l'amour des lettres; mais, n'écrivant que pour mes amis, ces précautions sont inutiles.

Le Prince Fréderic a reçu une excellente éducation; et de la nature tout ce qu'il faut au cœur et à l'esprit, pour intéresser et plaire: sa conversation est gaie et infiniment agréable; ce Prince a des saillies admirables, un choix d'expressions unique; il suffit qu'il soit dans une société pour y goûter tous les charmes qu'on y désire. On sent d'après cela combien il m'en a dû coûter lorsque je pris congé de S. A., combien une telle correspondance doit me pénétrer l'ame de joie, et combien je dois être flatté de savoir qu'il me nomme *son ami*.

Madame la Princesse son épouse est digne du respect et des hommages dûs à sa naissance et à son rang; à un caractère très-doux, elle réunit une ame

extrêmement sensible et bienfaisante. On lit dans la physionomie de S.A. toutes les qualités dont son cœur est rempli ; malgré les lois de l'étiquette, les dehors de la représentation, on distingue des soins précieux qui rendent l'abord intéressant et aisé. Il seroit à désirer que la santé de S. A. fût, plus qu'elle n'est, à l'abri des crises d'un tempéramment foible et délicat. Si les vœux sincères qu'elle mérite et qu'elle reçoit étoient exaucés, on n'auroit rien à désirer de plus pour la félicité du Prince son époux.

Ceux qui voudront dans un Ministre d'Etat, un honnête homme, un philosophe, un savant, un homme simple, un cœur bon, une ame franche, un politique habile et profond, un bon citoyen, un excellent et ardent patriote, un ami de l'ordre et du bien public, un sujet fidèle, qui s'occupe plus de la gloire de son souverain que de son intérêt particulier, doivent aller à Berlin, ils trouveront toutes ces qualités réunies dans S. E. M. le Comte de Hertzberg (*). L'Europe a rétenti des talens de ce Ministre, et des récompenses que le Roi règnant a répandues sur lui. Si le Roi défunt a différé ces récompenses, c'est qu'il vouloit en réserver la douce

(*) Telle est l'idée que ce Ministre m'avoit donnée de lui en 1784 : et je regrette beaucoup de ne pouvoir maintenant enchérir sur cet éloge ; mais j'ai le cœur navré du résultat de sa politique à l'égard de la Hollande.

dispensation à son digne successeur, aussi habile que le grand Fréderic à discerner le vrai mérite. Mr. de Hertzberg s'est acquis une gloire immortelle, et l'on ne pourra pas me taxer d'adulation, quand même on seroit instruit que, pendant mon séjour à Berlin, je n'ai cessé de le voir et de recevoir des assurances continuelles de son affection depuis mon retour.

S. E. Mr. le Comte de Hertzberg vint me prendre un jour dans sa voiture pour me conduire à sa terre de *Brietz*. C'est-là où ce Ministre va se délasser des affaires publiques: c'est-là que, semblable à un sage, il donne l'exemple de l'industrie en cultivant, avec succès, une grande quantité de vers à soie, et en rendant fertiles des terreins incultes. Ici ce sont des terres couvertes d'épis, là des prairies très-étendues, et partout un aspect qui montre l'activité du maître et les soins laborieux du cultivateur. On peut dire que ce Ministre est le père nourricier des habitans de *Brietz*, et l'instituteur de tous ceux qui chérissent l'agriculture.

C'est également là, qu'un Virgile à la main, l'on peut jouir des douceurs et des charmes de la vie champêtre, que ce poëte chantoit si bien, lorsqu'en parlant des troupeaux errans sur les montagnes, il peignoit ainsi ses regrets.

Non ego vos posthâc, viridi projectus in antro
Dumosâ pendere procul de rupe videbo.

peut imprimer dans une ame confiante : crois qu'il n'en est aucun qui puisse mieux en juger que moi. Naturellement aimant, flatté, autant qu'il est possible de l'être, de se voir aimé, animé aussi fortement par le sentiment noble et tendre d'une fidèle amitié; il est bien difficile que mon cœur, si susceptible de ces impressions, ne reçoive quelquefois de cruelles atteintes, quand on blesse sa délicatesse, par des interprétations légères et frivoles. C'est alors que j'ai besoin de toute ma philosophie, et de toutes les consolations que donne une conscience sans reproche.

Fuyez noires vapeurs d'une bile caustique
Qui n'enfantez que des tourmens;
N'affligez point mon cœur : ce transport frénétique
Est le partage des méchans.
J'aime à vivre sous les auspices
De la sage raison et de l'humanité,
Sources fécondes des délices,
Enfans de la félicité.
A l'abri de l'envie et de ses artifices
Je goûterai la volupté,
Qui n'habita jamais la demeure des vices.

Adieu, sois heureux, et ne te lasse pas de le répéter à ton fidèle ami.

Quand on fait route, il faut s'égayer autant que l'on peut; quand on fait un séjour, il faut s'amuser de son mieux. J'ai suivi constamment cette maxime et m'en suis très-bien trouvé. Rire avec les fous, rai-

sonner avec les sages, toujours être galant près des dames, c'est en vérité le seul moyen de tirer agréablement parti de son tems et de ses amis.

Dans la belle saison les habitans de Berlin font souvent des parties de souper au parc; on s'y rend de bonne heure, et l'on ne part jamais qu'à regret. J'y fus un jour avec une compagnie nombreuse et choisie; les dames étoient d'une gaieté charmante; et la conversation, assaisonnée de réparties fines, de calembours heureux, donnoit à chaque individu le véritable ton de la plaisanterie. L'esprit s'use, comme l'on dit, à force d'exercice, et le raisonnement vient ordinairement à son secours. Des entretiens moins bruyans succédèrent aux jeux et aux ris; chacun prend sa chacune; on se sépare les uns des autres, sans se perdre de vue; il en résulte toujours de l'agrément pour le couple qui a eu l'esprit de se bien choisir. J'ai la coutume de prendre mes précautions de bonne heure, et je jette mon dévolu avant qu'on pense même à se séparer; car il est très-essentiel de ne pas se laisser prévenir dans son choix; Madame de S. A. me parut avoir un caractère plus analogue au mien, et je me l'associai en me plaçant près d'elle, comme si c'eût été le pur effet du hazard. Je lui fis la confidence de ma précaution; elle parut me savoir bon gré de cette préférence. Comme je n'aime à parler ni philosophie, ni bagatelle avec les dames, je pris le sujet des liaisons entre les deux sexes; cette matière

est immense, et l'on ne craint pas qu'elle s'épuise. Qu'il est doux de parler sentiment avec une femme aimable et raisonnable! C'est là le véritable art d'aimer et d'être aimé : ce n'est point ici l'empire des passions qu'on doit combattre, il ne s'agit pas ici de subterfuges pour séduire l'innocence, ni de jouissances illicites qu'on arrache à la vertu. Vous n'êtes pas, comme en amour, dans la lâche nécessité d'essuyer les pleurs de votre victime, en cherchant une excuse, un prétexte à votre criminelle témérité. Une liaison formée au contraire par le sentiment, cimentée par une estime et une confiance réciproques, a tous les charmes du véritable amour, sans en avoir le tourment: c'est le caractère de la tendre amitié. L'amour est le *non plus ultrà* de notre cœur; s'il s'éteint, vous ne sentez plus rien pour la personne qui en étoit auparavant l'objet. L'amitié auroit honte de marcher à sa suite; elle connoît ses prérogatives et ses droits; elle n'est point faite pour la honte. Tel fut à-peu-près le sujet de notre conversation entre Madame de S. A. et moi; au bout d'une allée, en tournant le coin, nous rencontrâmes quatre personnes de notre compagnie; adieu le sentiment. Nous rejoignîmes tous ensemble notre monde et nous mîmes à table. Mon heureuse étoile me plaça à côté de ma dame, et tout fut pour le mieux. Comme nous étions sur le point de nous quitter pour remonter en voiture, cette dame me dit: » mais, Mon» sieur, je sais que vous faites des vers, vous devriez bien

» en faire sur ces mots si connus, si peu sentis, *je vous* » *aime*. Madame, lui répondis-je, le sujet est trop » beau pour le gâter par mes rimes, permettez-moi » de m'en excuser : si j'étois poëte, je ne me ferois » pas prier, je me rejouirois même de cette tâche, » puisque je la tiendrois d'une personne aussi sensi- » ble et aussi méritante que vous. — N'importe, » faites un extraordinaire. — Eh bien, Madame, » soit; mais je ne vous promets que des rimes, je » garderai le sens pour nos conversations ". Le lendemain je tins parole ainsi.

Madame, on ne peut pas toujours
Chanter sa belle et ses amours.
Si tous les momens de ma vie
Devoient, dans mes productions,
Porter l'empreinte du génie,
Plus heureuse en ses fictions
Ma Muse, alors plus docile,
Plus agréable et plus fertile
Dans le choix des expressions,
Pourroit sur ces mots, *je vous aime*,
En former le sujet heureux
Du plus intéressant poëme :
S'il suffisoit d'être amoureux
Pour parler le langage des Dieux,
Je n'aurois dans ma sollitude
D'autres soins et d'autre étude
Que de chanter vos bienfaits,
Tous vos talens, votre mérite et vos attraits.
Mais, quand des neuf sœurs du Permesse
J'implorerois tous les secours,

Ma verve auroit trop de foiblesse
Pour chanter le Dieu des Amours.
. . . . . .
Content dans mon humble retraite
D'être à l'abri des envieux,
Des fous, des sots, des curieux,
Je sens une douceur secrète
A ne former d'autres désirs
Que d'être heureux dans mes loisirs,
Au sein d'une amitié parfaite.
. . . . . .
Si la raison manque de grace
En nous disant la vérité,
Qu'à sa voix notre ame se glace
Recourons à la gaieté.
Sous le voile de la folie,
Minerve s'empare du cœur,
Plus d'un héros, par l'ironie,
Fut conduit aux champs de l'honneur.
En tout, partout cherchons l'utile,
En remplissant notre destin;
C'est dans une main mal-habile
Que le bonheur est incertain.

Pendant mon séjour à Berlin, je reçus d'Amsterdam une lettre d'un de mes anciens amis (*) retiré en Suisse; elle contenoit une pièce de vers dans le goût d'un *apologue phrophétique*; c'étoit, disoit-il, un bouquet qu'il m'offroit pour le jour de ma

(*) Mr. J. F. Juccottet, retiré en Suisse, sa patrie, avoit reçu de la nature un esprit sain, un cœur droit, des vertus peu communes; il vivroit plus heureux s'il avoit fait moins d'ingrats.

fête. Je croirois manquer à l'amitié, si je ne lui donnois pas place dans ce recueil; et par sa date, elle appartient même à mon voyage.

Chacun a son ange gardien,
Mais, qu'importe la vigilance,
Lorsqu'on n'auroit pas la puissance
De prouver qu'on nous veut du bien.
Par les conseils de la prudence
J'ai mis à l'épreuve le mien:
Quand on fait quelque chose de rien,
C'est mériter ma confiance.
Quelque superstitieux payen
Pourroit donner pleine créance
A cent mille extravagances,
Dont rougiroit tout bon chrétien.
Il est pourtant dans la nature
Des prodiges fort étonnans.
J'avois alors à peine dix ans
Qu'il m'arriva une aventure:
Comme je sortois du collège,
Un paysan vint m'aborder;
En cherchant à m'en dérober,
Je tombai dans un tas de neige.
Aussi-tôt de me relever
Le bon-homme prenant la peine,
Posa son sac, ses gants de laine,
Et tâcha de me rassurer.
» A qui es-tu? quel est ton nom?
» Me dit le rustre à barbe grise;
» A ton âge, on fait des méprises,
» Quoique pauvre et vieux, je suis bon.
» Ecoute, mon petit cadet,

» Tout en toi me plaît, m'intéresse ;
» Je vais te faire une promesse
» Qui un jour aura son effet.
» Le tems t'apprendra, mon ami,
» Que souvent la haute science
» Loge avec l'extrême indigence
» Et se couvre de son habit.
» Satisfais ma curiosité :
» Ton air m'annonce bon augure,
» Je vois dans ta chance future
» Un aspect de félicité.
Les ris me suffoquoient, et j'en ris même encore :
Cependant je réponds, on m'appelle Joseph.
Regarde bien, mon teint n'est pas celui d'un Maure,
Je suis natif de Bourg, françois des pieds au chef.
» Fort bien, mais ta maison ?
La maison, est en ville ;
Qu'elle soit isolée, ou bâtie à la file,
Feu mon père lui donna son nom ;
Notre origine est ancienne
Et de très-bonne extraction,
La Lombardie est gardienne
De nos armes, de notre nom (*).
Voilà un sorcier bien habile
Qui se fait expliquer ces niaiseries-là.
Ce détail, pour le moins, me paroît inutile :
A quoi doit aboutir cela ?
« Un moment, mon enfant, calme ton inquiétude ;
» Voici le livre du destin.
De sa poche il sortit soudain
Le résumé fameux de sa pénible étude :
» *Sois fidèle*, dit-il, *à la discrétion*

[*] En effet ma famille est originaire de la Lombardie.

» *Le bonheur te suivra à cette condition.*
» *D'un sexe généreux la faveur t'est promise,*
» *Et tu posséderas surtout une Artémise.*
» *Mets des bornes à ton ambition,*
» *Tu couleras une vie tranquille;*
» *Et si quelques revers altéroient ma fiction,*
» *Tes amis t'offriront partout un doux asile.*

Que l'homme est sujet aux erreurs!
Je me crus assuré d'être chéri des belles:
J'osai penser que les neuf sœurs
Ne me seroient jamais rebelles.
Depuis trois mois entiers, j'assiste à leur mystère
Sans qu'elles daignent m'écouter.
Mais il n'est plus à douter
Qu'elles sont vendues à Voltaire.
Renonçant donc à leur poursuite,
Reprenons notre chalumeau.
Nymphes, malgré votre fuite,
Pan vous poursuit dans les roseaux.
Les rives que l'Amstel arrose
Peuvent m'indemniser de ce que j'ai perdu;
Si je n'y cueille pas des roses,
J'y moissonnerai la vertu.
Tendre amitié, bienfaisance propice,
Ce n'est qu'à vos autels que fume mon encens.
Fuyez ces lieux, lâche artifice,
Du mensonge odieux deviendrai-je complice?
Exacte probité, tu reçus mes sermens:
J'en jure, mon ami, par tes purs sentimens.
Dieux justes et puissans, que mon vœu s'accomplisse.

Allons me dit, un jour, Mr. le Cap. de Jeanneret, allons prendre en passant l'ami Boason; nous

ferons une visite à une dame de mes amies, dont la demoiselle fait toute la consolation depuis qu'elle est veuve. C'est aujourd'hui le jour d'anniversaire de sa fille. Je dois y souper et j'ai la liberté d'y conduire un ami. Vous serez enchanté de la mère et de la fille. On se fait rarement prier en pareille occasion. J'avois certainement vu plusieurs demoiselles très-bien élevées; (car l'éducation est un point capitale à Berlin) mais je dois avouer que cette jeune personne joint aux dons de la nature, des dispositions qui la rendront un jour l'idole de sa famille et de la société. Sa mère prêche d'exemple: c'est en dire assez pour donner une idée de l'agrément qu'on goûte chez elle. Chacun a sa manière pour remercier ceux qui nous font des politesses; la mienne n'est pas brillante, mais elle part du cœur, et l'indulgence en doit être la récompense. Voici mon compliment d'adieu à la mère et la fille.

De vos heureux destins connoissez l'avantage,
En vous ils ont placé la raison avant l'âge:
Et ce don précieux, en se développant,
Vous assure un bonheur dont il est le garant.
Puissiez-vous en jouir, et le verser sans cesse
Dans le sein qui forma votre ame à la sagesse!

Au moment où je trace ces lignes je me rappelle deux quatrains que je fis à peu près en pareille occasion, et que je place ici par rapport à leur analogie avec les précédens. Ils conviennent à tous ceux qui s'y reconnoîtront ou qu'on voudra y reconnoître.

VERS

A un Père vertueux et instruit, dont les enfans suivoient l'exemple.

D'un père tendre et bon, d'un ami généreux,
Les Dieux en vous formant nous ont donné l'image ;
Ils ont dans vos enfans embelli leur ouvrage,
Quand vous ne serez plus, vous renaîtrez en eux.

VERS

A une personne qui m'est chère.

Quand on a, comme vous, l'ame sensible et bonne,
Quand on sait, comme vous, en répandre les fruits,
Tous les jours, tous les ans que le destin vous donne,
Sont autant de bienfaits versés sur vos amis.

Quittons Berlin pour quelques jours : hâtons-nous d'aller à Potzdam pour y voir le créateur de la Prusse, ce philosophe Roi, ce guerrier victorieux et le plus grand homme qui ait règné.

Potzdam est à cinq heures de Berlin ; on peut y aller assez commodément par la *journalière* qui part deux fois le jour. Depuis que Fréderic ne vient que rarement dans sa capitale, Potzdam est devenu ce que Versailles est pour Paris.

Cette ville est située dans une île formée par la Havel, et occupe le côté droit de cette rivière. On y arrive par un très-beau pont, au bout duquel règnent plusieurs allées d'arbres. La montagne au bas de laquelle coule la rivière, présente un aspect pittoresque et charmant. Potzdam est très-régulièrement bâti : ses rues sont vastes et bien pavées, les maisons y sont en pierres de taille et d'une architecture élégante et simple.

Le *Château-royal* offre un édifice majestueux, il doit sa première construction au grand Electeur, et ses successeurs la continuèrent à-peu-près sur le même plan ; mais il doit sa perfection et son étendue aux soins infatigables du grand Frédéric. Une des façades est du côté du jardin, l'autre regarde la rue du château, la troisième la grande rue et la quatrième le grand marché.

La façade du côté du jardin est composée de trois saillies chacune de cinq fenêtres de largeur : le rez-de-chaussée de cette façade, de même que tout le palais est orné à la rustique. Les deux étages supérieurs sont décorés de colonnes et de pilastres d'ordre corinthien : des vases et des statues sont placés à égale distance autour de la balustrade. Le côté de la rue du château est de la même architecture que celui dont je viens de parler. Celui qui donne sur la grande rue ne diffère qu'en ce qu'il y a, à l'une des saillies, un perron de pierre avec une balustrade dorée, qui conduit à l'appartement où sont

les drapeaux des gardes. La quatrième aîle du palais est jointe aux écuries par trente-deux colonnes corinthiennes, garnies de groupes et de statues, dans le genre des vingt-huit colonnes qui ornent le château du côté du grand pont. Le Roi occupe les appartemens du second étage de cette partie de l'édifice ; au-dessous sont ceux réservés aux Princes de la maison de Brunswick : les autres divisions pour les Princes étrangers. La coupole qui est placée sur des colonnes ioniques isolées, du côté du marché, mérite surtout l'attention des curieux par sa belle forme ; elle est surmontée d'une fortune dorée. Le toit du château est entièrement couvert de cuivre ; il règne tout autour des ornemens et des trophées dorés : les cheminées sont de marbre blanc.

Les appartemens du château sont d'une belle distribution ; les ameublemens très-riches et les peintures des plafonds très-précieuses ; près des appartemens du Roi est le magnifique cabinet de pierres gravées, que possédoit autrefois le Baron de *Stosch*. On remarque dans plusieurs salles des têtes antiques de la plus belle conservation.

Le jardin, qui fait face à une des parties latérales du château, a été presque entièrement changé depuis la mort du Roi Frédéric-Guillaume. Son successeur fit ménager une place assez vaste pour la parade de la garnison : c'est là où elle a coutume de se faire tous les jours à onze heures. Cette place

est terminée par un très-joli parc, audevant duquel sont deux belles allées de charmille. Ici ce sont des bassins, des jets d'eau, des terrasses; là des groupes allégoriques, des statues dorées, des termes en marbre blanc. D'un côté l'on voit une place entourée d'un très-beau treillage, et d'une grande quantité d'orangers; de l'autre on découvre la Havel et la campagne: ici et là ce sont des allées ornées de vases et coupées par des boulingrins. Non loin de la rivière il y a un grand bassin sur lequel on a placé Neptune et Amphitrite avec des Tritons donnant du cor d'une main, et paroissant soutenir le char de l'autre.

L'hôtel-de-ville est bâti dans le goût de celui d'Amsterdam; ses colonnes sont d'ordre corinthien. L'édifice est surmonté d'une espèce de coupole garnie de marches, au-dessus de laquelle est un Atlas de plomb doré, qui porte un globe de cuivre également doré. La douane et le poids sont en bas.

Le portail de l'église de saint Nicolas est de toute beauté; il est d'après le dessin de celui de sainte Marie-Majeure, à Rome.

La place du marché est décorée d'un très-bel obélisque; le piédestal et les figures des quatre coins sont de marbre de Silésie. Les quatre bustes qui sont à la pyramide et représentent le grand Electeur et ses trois successeurs sont de marbre rouge de Silésie.

La garnison de Potzdam est logée dans les casernes, qui sont vastes et d'une architecture simple.

Près la porte de Naven, un officier de la garnison qui m'accompagnoit, me fit remarquer à droite les *maisons hollandoises* bâties sur quatre carrés, elles sont sur le bord d'un canal, et absolument dans le goût de celles qu'on voit en Hollande.

S. E. Mr. le Comte de Hertsberg avoit eu la bonté de m'adresser à Mr. le Marquis Lucchesini, Chambellan de S. M. Son zèle, et son empressement à m'obliger, me donnèrent d'abord de son caractère l'idée que l'on doit en avoir. Ce jeune seigneur faisoit les délices du Roi, et la nécessité où il étoit d'être presque sans cesse auprès de sa personne, prouve assez quel mérite il falloit avoir pour plaire constamment à un Roi, qui se connoissoit si bien en hommes et en talens. Mr. Lucchesini joint à une phisionomie intéressante, un caractère aimable et enjoué, des connoissances étendues sur la littérature en général; doué d'une mémoire heureuse et d'un esprit très-délié, il avoit l'art de la narration la plus agréable. Le Roi se plaisoit à trouver dans ses traits quelques-uns qui lui rappelloient son ancien ami Algarotti. Dire qu'il a su conserver sans nuage et sans jalousie, les faveurs de Fréderic; c'est tracer son éloge.

Tous les voyageurs sont impatiens de quitter Potzdam pour aller à Sans-Souci, la résidence ordinaire du Philosophe Roi. En approchant de ce

château le cœur est emu, l'ame est impatiente de jouir, et les yeux cherchent à découvrir dans le lointain un séjour qu'ils brûlent de parcourir. M. de *Perrot*, Sécretaire privé du cabinet du Roi, eut la bonté de m'y conduire: sans lui, sans doute, j'aurois moins vu, et moins bien vu. Le souvenir de ses attentions ne s'effacera jamais de ma mémoire, et je le prie d'en agréer ici les nouvelles assurances, ainsi que son aimable épouse.

L'on peut aller de Potzdam à Sans-Souci par trois portes, celle de Naven, des Chasseurs et de Brandebourg: par la première on entre dans une allée de tilleuils et de peupliers; par la seconde on arrive à la *cour des chasseurs* : c'est-là qu'on fabrique les soies. La porte de Brandebourg conduit, à la droite de Sans-Souci, sur un pont-levis devant lequel sont placés deux sphynx de marbre. En passant, il faut remarquer la magnifique *vigne de vin de Hongrie*, conservée dans des serres, et qui n'est exactement que pour S. M. Les gardes y laissent rarement entrer les étrangers; mais ils peuvent la considérer en passant. Entre la porte de Brandebourg et Sans-Souci il y a un obélisque assez haut, chargé d'hiéroglyphes. Une très-belle allée se prolonge jusqu'à la porte du jardin du Roi, qui est à la gauche : quatre colonnes corinthiennes, ornées de génies, forment cette porte. A la gauche c'est une montagne sur laquelle on a pratiqué des serres pour toutes sortes de fruits.

Avant d'arriver au château, on apperçoit un bâtiment d'une forme oblongue : c'est la *galerie royale des tableaux*. Elle est sur un terrein élèvé, et le mur qui l'environne est, jusqu'à hauteur d'homme, en beau marbre blanc. Des coquillages de toute espèce en garnissent les champs d'intervalle. L'architecture est très-simple au-dehors ; la galerie n'a qu'un étage de hauteur, au milieu est une coupole d'une belle proportion, surmontée d'une tour et d'une boule, autour de laquelle se replie un serpent qu'un aigle saisit.

La galerie entière a trois cens pieds de long ; elle est séparée en deux parties par la saillie ronde du milieu, qui l'éclaire admirablement bien. Tout y respire la richesse et le goût le plus exquis, l'or brille par-tout ; on regrette même cette grande magnificence dans les cadres des tableaux, ce qui diminue la beauté des ombres. Les principaux tableaux sont, le *sacrifice d'Abraham*, *Susanne au bain*, *l'enlèvement de Déjanire* et l'*apothéose de Psyché*, par *Pierre-Paul Rubens*, la *magnanimité de Scipion* et la *Galathée d'Annibal Carrache*, *Moïse avec les tables de la loi* par *Rembrand*, le *Jugement de Pâris*, *Alphée et Aréthuse* de Luc *Giordano*, *Marie avec l'enfant Jesus qui dort*, par *le Guerchin*, *la sainte Famille* de *Raphaël*, *Diane* par le *Titien*, *Vénus et Adonis* de François *Albani*, les *Bacchanales* par le *Poussin*. Je ne fais qu'indiquer ceux qui m'ont frappé

le

Si je ne place pas ici une description de Brietz et de l'intérieur du château, j'en demande pardon à Mr. de Hertzberg. Les notes qu'il avoit eu la bonté de me remettre sur le progrès de la culture des vers à soie et sur l'agriculture de sa terre de Brietz, les remarques que j'avois faites me manquent, et j'ignore ce qu'elles peuvent être devenues. Ma mémoire ne m'offre plus qu'un ensemble dont je ne peux donner le détail. Ce sont de ces pertes que les voyageurs seuls savent apprécier.

Lors de mon départ de Berlin, S. E. me fit présent d'une médaille qu'elle avoit fait frapper en 1783, relativement aux progrès de la culture des soies à Brietz, d'un côté, on voit l'éffigie du Roi et pour exergue FREDERICUS INSTAURATOR, et de l'autre une femme assise, occupée à sortir d'un vase d'eau bouillante, un filet rempli de cocons, avec ces mots autour: INDUSTRIÆ SERICÆ PRUSS. Ce Ministre joignit à ce présent quelques gravures précieuses, d'après les tableaux et les marbres qui ornent ses appartemens. Cinq entr'autres représentant les sujets suivans, savoir: l'*Empereur de la Chine* conduisant la charue, emblême de la nécessité d'honorer et encourager le labourage; *Cincinnatus* également occupé à la charrue, est un autre tableau de même grandeur et de forme ovale, qui fait le pendant du premier. Une très-belle vue de Brietz et du château. La quatrième est Agrippine revenant à Rome dans la

tristesse et l'abattement, elle vient offrir au peuple Romain, assemblé sur le rivage, les cendres de Germanicus, et de ses deux enfans, gages précieux de leur union conjugale. La cinquième gravure est d'après un beau plateau de marbre blanc, représentant, en bas-relief, le traité de paix entre le Roi de Prusse et l'Empereur. L'ordonnance en est noble et belle, tout y est sous le costume romain; ce monument fut exécuté à Rome en 1779, par le sieur Alexandre Trippel, qui en fit hommage au Roi de Prusse; et ce Souverain, pour manifester sa satisfaction des services de son Ministre, lui fit ce beau présent. Au bas on lit:

In memoriam Pacis Teschinensis, Fredericus Rex dono dedit Evaldo Friderico de Hertzberg,

Puisque je consacre ici une partie de la reconnoissance que je dois à ceux qui ont contribué à me rendre Berlin la plus charmante ville du monde, je ne dois pas oublier S. E. le Baron de Rhède, Ministre plénipotentiaire de Leurs Hautes Puissances, et comment l'oublier ? Ce Ministre a toutes les qualités propres pour son état; il regrettoit beaucoup alors de ne pouvoir les faire valoir à l'avantage de la République. Son hôtel m'étoit ouvert à toute heure et jamais je n'ai cessé de le voir tel que je désirois qu'il fût avant d'y aller. Je suis bien fâché que le défaut de circonstances ne m'aît pas permis de continuer sa correspondance : mais je n'en conserve pas moins le gracieux souvenir de ses attentions.

Et vous, mes bons et loyaux amis, Mrs. Formey (1), de Castillon, père et fils (2); Borrelly (3), Bernouilli (4), Merian (5), Bitaubé (6), de

(1) Mr. Formey, Secrétaire perpétuel de l'Académie, est un des plus gais et des plus aimables vieillards que j'aie vus. Il a une famille charmante, dans laquelle il goûte toutes les douceurs de la paix et de la tendresse filiale.

(2) Messieurs de Castillon ont un cœur analogue à la solidité de leur esprit, et l'on peut compter sur toutes les ressources de l'un et de l'autre.

(3) Mr. Borelly, également de l'Académie et professeur d'éloquence, prouve par sa conversation qu'il remplit dignement sa chaire; il a le cœur excellent, les manières affables, et Mad. sa digne épouse ne contribue pas peu à rendre sa société précieuse à ses amis, par la franchise et la politesse dont elle assaisonne ses discours.

(4) Mr. Bernouilli, Astronome de l'Académie, est un savant qui consacre presque tous ses momens à son état, ne s'occupe que de sa gloire, mais il n'en est pas moins cher à ses amis.

(5) Mr. Merian, Bibliothécaire de l'Académie et directeur des belles-lettres, jouit de la plus grande réputation. Il a épousé Mad. Jordan, fille de l'ancien ami du feu Roi. Cette Dame a l'esprit très-cultivé, un jugement sain, et contribue par ses soins à la félicité de son savant époux.

(6) Mr. Bitaubé, auteur de divers ouvrages, et traducteur d'Homère, réunit à beaucoup de talens, un carac-

Jeanneret (1), Boaton (2), et vous aussi famille Jordan (3), dois-je vous passer sous silence? Combien de fois n'ai-je pas joui des charmes de votre société et de vos conversations? Tous

---

tère doux, liant et plein d'aménité; son épouse est une Demoiselle Jordan; elle mérite toutes les attentions de son époux et de ses amis.

(1) Mr. le Capitaine de Jeanneret, Gouverneur à l'école royale militaire, est un des plus aimables hommes de Berlin, d'une gaieté et d'une franchise à ravir; personne n'est plus officieux, ni ami plus chaud, plus constant que lui.

(2) Mr. le Capitaine de Boaton, ancien gouverneur à l'école militaire, est un poëte très-agréable; outre plusieurs pièces de vers harmonieux, il a enrichi la littérature françoise des traductions de Gesner et de Wieland. J'en appelle à ses amis, sur la noblesse de ses sentimens, et sur la sensibilité de son ame. Mesdames sa belle-mère et son épouse, lui rendent la vie douce, et l'on ne se lasse jamais ni de leur conversation ni de leur société.

(3) La famille Jordan et Lautier est très-nombreuse, ils vivent tous dans la plus parfaite intelligence et jouissent de l'estime publique; j'ai beaucoup regretté de n'avoir pu la voir aussi souvent que je le désirois; mais j'étois dans un tel tourbillon d'invitations et de circonstances, que j'ai dû obéir à la nécessité. La jeune Madame Jordan, épouse de Mr. Henry, voudra, j'espère, être persuadée de mes regrets de n'avoir pu jouir davantage de sa bonne société.

les jours ne vous êtes-vous pas empressés de me donner des marques de votre amitié? Je regrette bien sincèrement de n'avoir pu profiter, autant que je le désirois, de vos invitations; mais vous savez aussi, qu'on ne me laissoit pas le maître de disposer toujours de moi. Enfin pour dire jusqu'à quel point mon voyage a été agréable et charmant; c'est que (excepté celui que j'ai fait l'année suivante dans ma patrie) je doute qu'il se présente jamais autant de circonstances réunies, qui puissent égaler le bonheur que j'ai goûté.

Revenons à nos promenades; au nombre des *Maisons de plaisance* qui environnent Berlin, il ne faut pas oublier de voir *Charlottenbourg* et *Schunhausen*.

Le château de *Charlottenbourg* est à un petit mille de la capitale: on y va par la porte de Brandebourg, à travers le parc, ce qui fait une promenade charmante. Cet édifice n'étoit anciennement composé que de onze croisées, dont trois plus larges que les autres; il a successivement été aggrandi par Fréderic I et par le Roi défunt, en sorte que l'ancien édifice fait actuellement le corps de logis au centre, sur lequel on a placé une coupole.

Le sallon, qui est au milieu de l'orangerie, pose sur des colonnes qui font un bel effet; à côté l'on voit la salle de spectale, et, dans la partie opposée,

est une salle à manger dont on se sert quelquefois pour les bals.

On ne peut voir ce château sans se souvenir de la dévastation inouie qu'y firent en 1760 les troupes de l'Empereur ; mais la munificence du grand Fréderic a tout réparé, et le château est aussi richement meuble qu'auparavant, et garni d'une quantité de belles statues. C'est encore dans les divers appartemens de ce château, qu'on trouve une collection précieuse de statues, de bustes et de bas-reliefs antiques, qui appartenoient autrefois au Cardinal de Polignac. Mais ce qui fixe le plus l'attention des curieux, ce sont les dix statues antiques de la *Famille de Lycomède*, dont je vais donner la description conformément à ce qu'on en a publié.

1°. Ulysse déguisé en marchand pour découvrir Achille. Cette statue a cinq pieds et demi de hauteur.

2°. Une fille de Lycomède se regardant dans un miroir. Elle a cinq pieds de haut.

3°. Achille déguisé en fille, tenant une pique de la main droite et au bras gauche un bouclier. Elle a cinq pieds trois pouces de hauteur.

4°. Une seconde fille de Lycomède. On voit au travers de son manteau les plis de sa robe. Sa cein-

ture est d'une délicatesse rare en sculpture. La hauteur est de quatre pieds et demi.

Ces quatre statues sont de marbre de Paros.

5°. La Reine, épouse de Lycomède, ayant dans sa main droite un sceptre avec lequel elle relève un peu son voile, et, dans l'autre main, elle tient une bourse,

6°. L'aînée des filles de Lycomède qui tient, dans une main une petite boîte de joyaux; elle est de marbre salin et a cinq pieds quatre pouces de haut.

7°. Déidamie qui regarde Achille; elle est vêtue d'une robe longue très-déliée et d'une belle draperie. C'est un ouvrage grec du premier rang, et de marbre de Paros; sa hauteur est de cinq pieds.

8°. La plus jeune des filles de Lycomède. Elle est vêtue, comme la précédente, d'une robe de lin très-déliée : elle a une écharpe bordée de franges, attachée par une agraffe sur l'épaule gauche. Dans sa main droite elle tient une médaille qu'elle montre à sa sœur; elle est aussi précieuse par le travail que la précédente et a quatre pieds et demi de haut.

9°. Une fille de Lycomède, ayant le genou en terre, et dans l'attitude d'essayer un brodequin. Cette statue a quatre pieds neuf pouces de haut, du

même marbre et d'un aussi parfait travail, que celle que nous venons de décrire.

10°. Une autre fille de Lycomède appuyée sur un rocher: elle tient de la main droite une bague; elle est de la même hauteur et perfection que la neuvième.

Ces deux dernières statues sont dans la *salle à danser.*

Le lambris du cabinet du Roi mérite une attention particulière des curieux, c'est quatre tableaux, peints par Dierick, d'après les propres dessins du Roi, et qui sont enchassés dans le lambris. Le premier représente Méléagre et Atalante; le second, Hercule et Omphale; le troisième, Philémon et Baucis; le quatrième, Diane au bain avec ses nymphes.

Comme il faut rendre à César ce qui est à César, je vais restituer ici un vol que j'ai fait dans le château de *Charlottenbourg.* En sortant d'une salle j'apperçus, sous un vase, un papier imprimé, je levai le vase et vis qu'il étoit question du Roi, je mis le papier en poche, et de retour chez moi, je satisfis ma curiosité. Voici ce qu'il contenoit.

» Le Roi de Prusse passant par *Leipsick*, (l'imprimé étoit sans date) fit appeler Mr. Gottsched, Professeur de l'Université, avec qui il s'entretint plus de trois heures. La conversation roula sur la langue *Allemande* que ce Prince prétendoit n'être nullement

propre aux ouvrages d'agrément. Mr. G. prit le parti de sa langue, et dit à S. M. qu'il venoit de traduire un chant du *Lutrin* de *Boileau*, qu'il croyoit avoir conservé les graces de l'original. Sa traduction fut lue, applaudie et critiquée. S. M. ne se rendit point; elle donna au Professeur à traduire une strophe de l'*Ode de Rousseau* à une jeune veuve". Cette strophe commence ainsi: *mais sous un si doux auspice*, etc. Mr. G. la traduisit et l'envoya aussi-tôt à S. M. qui lui répondit sur le champ de sa propre main:

Le Ciel, en dispensant ses dons,
Ne les prodigue point d'une main libérale,
Il nous refuse plus que nous ne recevons.
Pour tout peuple, à peu près, sa faveur est égale.
Les François sont légers, les Anglois sont profonds;
Et s'il dénie à l'un ce qu'il accorde à l'autre,
L'amour-propre, en changeant en roses ses chardons,
Au talent du voisin fait préférer le nôtre.
Sparte possédoit la valeur,
Mars se plût d'y former de fameux Capitaines,
Tandis que la molle douceur
Des arts et des talens respiroit dans Athènes.
De Sparte, nos vaillans Germains,
Ont recueilli l'antique gloire.
Combien de grands exploits ont place en leur histoire:
Mais s'ils ont trouvé les chemins,
A travers les périls, au temple de Mémoire,
Les fleurs se fanent dans les mains
Dont ils couronnent la victoire.
C'est à toi, le Cygne Saxon,

D'arracher ce talent à la nature avare,
D'adoucir, par tes soins, d'une langue barbare
La dure âpreté de ses sons.
Ajoute, par les chants que ta muse prépare,
Aux lauriers des vainqueurs, dont le Germain se pare,
Les plus beaux lauriers d'Apollon.

Mais avant que le Roi repartît de Leipsig pour retourner joindre son armée, il reçut la pièce suivante, parodiée sur les vers qu'il avoit envoyés au Professeur Gottsched.

Le Ciel, en dispensant ses dons,
Fut prodigue pour vous, Monarque incomparable.
Par les talens de Mars et par ceux d'Apollon,
Aux siècles à venir, il vous rend respectable.
Si d'un François léger, d'un Anglois trop profond,
Le caractère outré leur attire du blâme,
Le vôtre en équilibre et toujours sans passion,
Ne nous trace par-tout que sens et grandeur d'ame.
C'est sous vos étendarts, Monarque valeureux,
Que Mars forme à présent de fameux Capitaines.
Vos Germains, animés par vos faits glorieux,
Ternissent tout l'éclat de la grandeur romaine.
Les arts et le savoir, dans Athènes nourris,
Vont chercher, au milieu de vos braves cohortes,
Un asile assuré; et fiers de cette escorte,
Suivent tranquillement leur protecteur chéri.
C'est ainsi, Prince unique, en vos exploits guerriers,
Qu'avec un livre en main, vous cueillez vos lauriers;
Laissant à ces témoins d'une immortelle gloire,
Le soin de méditer la plus parfaite histoire.
Usez de ces talens: mais que bientôt vos faits

Ceignent ce front sacré de l'olive de paix,
Donnez-nous-la, grand Roi; surmontez tout obstacle,
Et laissez-moi le soin de crier au miracle.

Tout ce qui part d'un grand Monarque, porte avec soi un caractère de recommandation mêlé d'un intérêt vif, j'ai cru faire plaisir en rappelant ces vers à la mémoire de ceux qui pourroient les avoir perdus de vue (1).

L'ame ordinairement s'évertue dans les sociétés bien choisies, l'esprit est plus délié et le physique en reçoit presque toujours une agréable impulsion; l'on se sent rajeunir et l'on fait comme on faisoit autrefois. Telle fut la situation où je me trouvai chez un de mes amis, en y voyant un cercle charmant de jeunes demoiselles.

J'ai vu briller l'amour dans vos yeux pleins de charmes,
Et j'aurois à ce Dieu bientôt rendu les armes,
Si l'embarras du choix n'eut absorbé mes sens,
Et troublé de mon coeur les premiers sentimens.
On désire, on craint tout; un regard, un sourire

(*) Entr'autres monumens littéraires à la gloire de ce Souverain, il faut surtout distinguer sa correspondance avec Mr. de Suhm, qu'on vient de publier en un volume in-12. On y verra comment Fréderic vivoit, et combien il méritoit les éloges que tous les savans de l'Europe ont faits de ses talens.

Souvent en disent plus, que l'esprit n'en fait dire.
Toutes séparément on voudroit vous aimer ;
Mais vous voyant ensemble on n'ose s'exprimer.
Sexe aimable et charmant secondez la nature,
Si vous bravez ses lois, c'est lui faire une injure.

Je montrai ces vers au frère d'une de ces Demoiselles, et lui demandois ce qu'il en pensoit : voici sa réponse :

Mon bon ami, ta modestie
Est le frein de ma liberté :
Des doux momens de notre vie
Je chéris trop l'identité,
Pour avoir jamais la folie
De blâmer ton urbanité.

Je répondis à mon ami :

Ne crains point que ma modestie
S'offense de ta liberté ;
Dans tous les momens de la vie
On doit chérir la vérité :
Sous le beau nom de modestie
Si je voilois ma vanité,
Comment garantir ma folie
Des traits de ta causticité ?

Cela s'appelle faire de l'esprit, sans beaucoup de peine ; mais comme en voyage, on doit être sans prétention, il faut être aussi très-indulgent. C'est sous ce point de vue que je donne aujourd'hui ces divers fragmens de mon voyage. Ce sont de ces

à propos qui plaisent pour le moment dans la société ; mais qu'on n'oseroit offrir sous aucun jour sur le grand théatre des lettres, où une critique juste et sévère enseigne aux auteurs médiocres le rang qu'ils méritent. C'est ainsi qu'en me jugeant moi-même je me mets à l'abri des traits de la satire.

Mais continuons nos promenades, nos visites, nos petits *concertos*, nos complimens, et n'oublions pas nos vers en chemin faisant.

VERS

A une Demoiselle de mes amies qui se servit un jour de lunettes pour lire un billet.

Quoi ! vous portez, Philis, lunettes à votre âge !
Vous, dont les yeux charmans, pleins de vivacité,
Font croire en les voyant, qu'ils ont le double usage
De briller au grand jour et dans l'obscurité.
Ah ! c'est sans doute : en vous un excès de sagesse,
Si vous pensez, par-là, modérer la jeunesse
Toujours trop prompte à lire et consulter les yeux,
Pour épier l'instant qui peut combler ses vœux :
Mais, malgré tous ces soins, au port on fait naufrage
Si l'on n'a comme vous la vertu pour partage.

Les engagemens tacites que les amis prennent entre eux, sont de nature à ne devoir souffrir aucuns retards ; fussiez-vous au bout du monde, on n'en

est pas pour cela moins obligé de faire hommage au sentiment, et de sacrifier sur l'autel de l'amitié ; raison de plus encore si la reconnoissance en augmente le sentiment. J'examinois un matin mes tablettes, où je vis ces mots : quand je serai à Berlin je ne dois pas oublier ma bonne amie Madame N., tel jour sera son anniversaire : il étoit tems d'y songer, je pris la plume, et traçai ainsi mon souvenir et ma reconnoissance.

Si quelque espoir de réputation
A conduit maint auteur au fameux Hélicon ;
Je veux que la reconnoissance,
Dont tout mon être est pénétré,
M'élève seul au mont sacré,
Quoique d'un œil profane,
Je n'osai le fixer.
Si ma foiblesse me condamne,
Mes sentimens me doivent excuser.
A t'assurer combien je te révère,
T'estime et te chéris,
Combien, à l'égal d'une mère,
Tu m'inspires l'amour de fils ;
Te dire que ta bienveillance
De mon bonheur forme l'essence,
Et qu'à la mériter,
Tous mes efforts vont se porter ;
Te dire que le Ciel sans cesse
Reçoit des vœux ardens,
Pour qu'il prolonge de tes ans
Le cours si cher à ma tendresse ;
Te dire enfin qu'à ta vertu
Je ne veux point pour récompense,

Soit la beauté, soit l'opulence,
Mais le bonheur si peu connu,
Et bien moins demandé, peut-être,
D'obtenir des amis qui soient dignes de toi,
Et que ton exemple fît naître;
Voilà ce que ma foible voix
Brûloit de te faire connoître,
Daigne ton cœur agréer ses accens,
Et juger par lui seul de mes vrais sentimens.

Je me trouvai un jour chez une de mes connoissances qui avoit une jolie petite collection de tableaux, j'en distinguai un surtout qui me parut être d'un très-bon maître: il représentoit un jeune héros assis sur le gazon près d'une jeune bergère: au bas on avoit écrit quatre vers allemands: je priai le maître du logis de m'en expliquer le sens, la pensée étoit fort jolie et j'essayai de la rendre ainsi:

Aimez-vous constamment cœurs tendres et sensibles,
Et n'ayez en amour que des plaisirs parfaits:
Soupirer et languir sont des moyens pénibles
Qui font tort à l'amour en émoussant ses traits.

En amitié comme en amour nous avons un penchant sécret qui nous pousse avec véhemence vers l'objet qui nous intéresse le plus, et qui nous détermine à certaines démarches, que nous ne ferions pour personne autre. J'ai dit précédemment que la société est très-agréable à Berlin, et qu'on s'y

plaît dès le premier moment. Quoique je n'aie jamais demandé de l'amitié à aucun homme, que j'aie toujours attendu qu'une réciprocité de sentimens, formée par le tems et la sympatie, aît déterminé ce choix, cependant je me sentis un jour fortement excité à faire la première démarche envers Mr. J... V... S.... que j'avois vu quelquefois dans la société. Je sentois que cet homme ne pouvoit être qu'un excellent ami. Je le prévins, me dit-il, ensuite, lorsqu'il étoit sur le point de me prévenir lui-même : et depuis, notre liaison n'a fait que prendre un nouveau dégré de force, de confiance et d'agrément. Voici ma déclaration d'amitié.

Les ames vraiment honnêtes et sensibles sont si rares à trouver, dans le siècle ou nous sommes, que si ce bienfait vient embellir les destinées d'un homme qui sait l'apprécier, il doit employer tous ses moyens pour ne pas le laisser échapper, en paroissant trop indifférent sur cette possession. Quand vous n'auriez pas pour vous, Mr. l'estime publique et l'aveu de ceux qui vous connoissent, le peu de tems que j'ai passé avec vous à la campagne m'a suffi pour exciter en moi ce même désir, ce même sentiment. En attendant que le tems et l'habitude augmentent et fortifient notre sympathie, et forment notre amitié, je réclame une estime que vous ne saurez me refuser, parce que mes mœurs et mes principes en sont les garans et le soutien. Si vous communiquiez dans certaines sociétés frivoles, une pareille

reille déclaration, peut-être qu'on la ridiculiseroit; mais ces esprits ne seroient pas guidés comme le vôtre par la vertu et par la délicatesse du sentiment. Je suis un enfant de la nature qui dédaigne les détours, les finesses et les adulations : j'obéis avec courage aux impulsions qu'elle m'inspire, quand je sens en moi une conviction parfaite que je ne peux m'égarer. Quand je n'aurois à notre ami Mr. P. A. d'autre obligation que celle d'avoir fait par lui la connoissance d'un homme honnête et d'un digne ami, elle seroit suffisante pour lui assurer, de ma part, une reconnoissance sans bornes. Ainsi, Monsieur, si un ami de plus n'est pas trop pour vous, et peut augmenter le bonheur que vous avez d'en avoir d'autres : comptez sur les assurances du dévouement le plus intime de, etc.

On peut dire de lui qu'il est, sans le flatter,
Citoyen distingué, bon frère, ami fidèle;
Des uns il est l'espoir, des autres le modèle.

Pourquoi ne le nommez-vous pas? me dira-t-on. Vous auriez au moins dû l'indiquer : pourquoi? j'obéis à mon ami qui ne veut pas que je le nomme. Cependant j'ai tracé déja son éloge, et pour peu qu'on y fasse attention, il sera facile de le deviner. Son goût pour la campagne fait qu'il prive souvent la société de sa présence, mais, divine amitié,

C'est dans les retraites champêtres
Que la candeur fait son séjour;
C'est à l'ombre épaisse des hêtres
Qu'on te rencontre avec l'amour.

Vous êtes, me disoit un jour une Dame, un heureux mortel; vous avez beaucoup d'amis; vous avez le bonheur de les conserver, et si vos jours ailleurs sont constamment tels qu'ils sont ici, si vous avez partout la même humeur et la même gaieté, votre sort est digne d'envie. — Je suis, il est vrai, Madame, très-heureux parce que je n'ambitionne que ce que je peux obtenir : s'il s'élève par fois des nuages qui viennent obscurcir ma sérénité, je m'enveloppe de ma conscience et de ma philosophie; j'attends que le calme renaisse, et voici ma devise.

Vous me verrez toujours le même,
Mortel sensible, ami sans fard,
Pensant par goût, vivant sans art;
Et vivant dans un calme extrême,
Au gré du tems et du hasard.

Mais revenons à mon nouvel ami, ma déclaration d'amitié ne resta pas sans réponse; dès le lendemain il m'en fit une bien conforme à mes désirs, et l'accompagna des vers suivans :

Manquer de tems pour ne rien faire,
C'est le cas des honnêtes gens.
Apprends qu'ici le mien diffère,
Je ne fais rien manque de tems.

Moi, qui bientôt quinquagénaire,
Visant au but de mes travaux,
N'ai poursuivi que la chimère,
J'en attends le prix aux tombeaux.

C'est là que ma muse éphémère
S'endormira sur ses pipeaux
Avec les erreurs mensongères
De mille et mille autres cerveaux.

Mais toi, qui chéris la lumière,
Et dont l'esprit fait le repos,
D'un vol plus prompt que l'aigle altière
Au double mont suis les héros.

Enhardi de la noble audace
Des Thespis, guidé par Boileau,
Entre Juvenal et Horace,
Fais briller un astre nouveau.

Vas, parcours ta vaste carrière
En pulvérisant tes rivaux;
Franchis sans crainte la barrière
Qui t'arrêtoit à leurs niveaux.

Vois, la palme en main, tous les sages,
Comme à la fête des Rameaux,
Te rendre à l'envi leurs hommages,
Est-il de triomphes plus beaux?

Le feu de ton puissant génie,
A Pégase sert d'aiguillon;
Dans ton essai, moderne Elie,
Fais du moins halte à l'Hélicon.

Là, bravant la vaine cabale
Des grimaux jaloux de ton nom,
Elevant ta voix forte et mâle
Fais-les rentrer dans leur limon.

Que dans nos fastes d'âge en âge,
Les deux mondes à l'unisson,
En tenant le même langage,
Entonnent, vive M.....

RÉPONSE

Sur les Vers précédens.

S'occuper à des riens, vaut mieux que ne rien faire.
Sur ce point, je le sais, il n'est que trop de gens
Qui vendent à prix d'or ainsi leur passe-tems;
Mais ces riens ne sont rien sitôt que l'on diffère.

Moi, qui déjà quadragénaire,
Ignore le but de mes travaux,
Dois-je, guidé par la chimère,
L'accompagner sur ses tombeaux?

Si ma muse, trop éphémère,
Concerte mal sur ses pipeaux,
La croirai-je mensongère
Comme dans mille autres cerveaux?

Mais toi, dont l'esprit, la lumière
Et la raison font le repos,
Peu t'importe si l'aigle altière
Sert d'emblême aux vrais héros.

Tu te ris de la folle audace
Des vers de nos Thespis nouveaux,
Entre Juvenal et Horace
On ne doit voir que des Boileaux.

Heureux, si dans ma simple carrière,
Trop épargné par mes rivaux,
Je reste près de la barrière
Que me fixent leurs niveaux.

Heureux, si les palmes des sages,
Comme à la fête des rameaux,
Servent de type à mes hommages
Et de triomphe à leurs travaux.

Bien loin d'être un moderne Elie,
Comment veux-tu que mon génie
Serve à Pégase d'aiguillon?
Il reste au bas de l'Hélicon.

Je me ris des vaines cabales,
Des Grimaux jaloux de mon nom,
Soit que ma voix soit foible ou mâle,
Je les laisse dans leur limon.

Dans les beaux fastes de notre âge,
Les deux mondes à l'unisson,
Ne tiennent qu'un même langage,
Pour chanter : vive Washington.

Il est assez rare que, dans une grande ville où il y a une Académie, et par conséquent un concours nombreux de gens de lettres, il n'y en ait pas quel-

ques-uns, qui, jaloux du mérite et de la gloire des autres, ne fournissent pas à la curiosité publique des fragmens satiriques qui déshonorent également l'Auteur et son état; mais à Berlin l'on se conduit sur d'autres principes : les Académiciens vivent tous ensemble dans la plus grande intelligence. S'ils diffèrent quelquefois d'opinions, ils défendent leur système avec noblesse, et, bien loin de se déchirer, ils travaillent à se persuader comme à s'éclairer : le flambeau de la raison et de la philosophie les guide toujours dans leurs discussions. Un exemple aussi séduisant devroit sans doute entraîner ceux qui, dans une sphère moins brillante et moins distinguée, mais cependant utile, s'occupent de la rédaction de quelques gazettes ou autres feuilles périodiques.

Pendant mon séjour à Berlin, un de mes amis vint me trouver un matin dans ma chambre, et me dit : je sais que vous écrivez le journal de votre voyage; faites moi le plaisir d'y insérer cette petite épigramme contre un étranger, qui, depuis quelque tems, s'avise de publier des libelles contre des personnes estimables, à qui il doit même de la reconnoissance, et qu'il devroit respecter; et pour vous prouver que je n'ai d'autre intérêt que celui de l'équité, voici le dernier libelle qu'il vient de publier contre un de ses confrères et ancien ami, qui certainement ne mérite pas les applications ridicules dont il le

rend l'objet. Je refusai d'abord de condescendre à la demande de cet ami, en lui disant qu'une pareille tâche n'étoit ni de mon goût, ni convenable à ma philantropie. Il insista, je ne sais pour quel autre motif particulier; je promis et je tiens parole à regret, quoique je ne connoisse ni les deux combattans, ni les raisons de leur antipathie.

L'AMATEUR ET LE LIBRAIRE.

Donnez-moi, s'il vous plaît, quelques livres nouveaux.
» Voici l'*art de penser*, par Monsieur *De la Veaux*.
» La Veaux! l'art de penser! il l'ignore lui-même.
Sur le titre, Monsieur, pourquoi vous récrier?
C'est que ce titre est faux. — Votre erreur est extrême,
Je connois. — Permettez, voici tout le problême.
Quoi? c'est l'art de médire et de calomnier
Que cet auteur sublime a réduit en système.

Un jour, *La Veaux* rêva qu'il avoit de l'esprit,
Il le crut, il le dit, et par-tout l'écrivit.

ÉPITRE

AU CELÉBRISSIME Mr. LE BAULD DE NANS,

Par Mr. LA VEAUX.

Invincible ennemi, noble et sublime auteur,
Philosophe fameux, grand versificateur,
Favori d'Apollon, enfant gâté des Muses,
De ton rival vaincu, viens, reçois les excuses:

Hélas ! c'en est donc fait ! par tes talens vainqueurs
Tu flétris sur mon front mes lauriers enchanteurs.
Oui, oui, je suis vaincu, j'ai vu passer ma gloire;
Ta plume sur tes pas entraîne la victoire,
Tes grands mots éloquens, admirés des maçons,
De ta rare vertu les sublimes rayons;
La grandeur de ton nom, et sur-tout ta gazette
Ont pénétré mon cœur d'une terreur secrette.
Au billard des maçons attirés à ta voix,
Cent partisans nouveaux célèbrent tes exploits.
Rangés autour de toi, les oreilles dressées
Ils gobent en fumant tes sublimes pensées,
Tel Orphée autrefois par le charme des vers,
Attiroit près de lui cent animaux divers.
Ah ! périsse à jamais la fatale imprudence
Qui me fit inventer la ruse qui t'offense.
A quoi pensois-je, hélas ! quelle étoit mon erreur,
D'oser me mesurer contre un si grand auteur,
Contre un auteur fameux, un héros des coulisses
Un héros qui peignit les vertus et les vices
D'Hector, d'Agamemnon, et surtout de Scapin:
Contre un fils de François (*) contre un grand homme enfin.
Dès que je veux de front m'opposer à ton foudre,
Je risque dans l'instant d'être réduit en poudre;
L'éclat de ton grand nom frappe, éblouit mes yeux;
Je ne puis supporter ton regard sourcilleux.
Sous le nom de Beaulieu, si j'invente une ruse,
Ton génie à l'instant me persiffle et m'abuse.
Par l'auteur de Vauxhall je me crois encensé;
Mais tu dis un seul mot, mon trône est renversé:

---

[*] St. François fonda l'ordre des Capucins, à qui l'univers doit l'éducation de Mr. Le Bauld de Nans.

Cette flatteuse erreur, ainsi qu'une fumée,
Echappe en un instant à mon ame étonnée;
Tu parles, à ta voix tout le public falot
Reconnoît ton génie, et sent qu'il est un sot;
Ah! j'ai joui bien peu d'une gloire si chère,
Ce triomphe flatteur fut donc imaginaire!
Ah! cruel, falloit-il m'arracher mon erreur?
Etre loué de toi..... quel plaisir quel bonheur!
Ne me fis-tu monter au comble de ma gloire
Que pour mieux m'accabler du poids de ta victoire?
Pardonne, épargne, hélas! mon trop sensible cœur;
Redoutable Le Bauld, suspends ton bras vengeur!
Chez tous les grands héros une double clémence
Relève encor l'éclat d'une haute vaillance.
Ma honte, mes remords, et mes transports jaloux
Ne te vengent que trop: j'embrasse tes genoux.
Sauve quelques débris de ma gloire écrasée;
Par ton silence encor fais que ma renommée
Prête à rendre en ces lieux le dernier des soupirs,
Echauffe encor mon cœur par quelques doux plaisirs.
Ah! que m'importe, hélas! l'éloge de la France?
Sans toi, sans tes regards, je n'ai point d'espérance:
Du public et d'un Roi le suffrage pompeux
N'est rien au prix du tien; c'est le tien que je veux;
Toi seul peux d'un auteur attacher la couronne;
Il n'est point de laurier, si Le Bauld ne le donne.

Le cœur me saigne toutes les fois que j'apprends que deux amis se brouillent et se déchirent ensuite

impitoyablement ; mais, à coup sûr, le sentiment n'en a jamais été le premier lien ; il auroit été indissoluble.

» *Pour les cœurs corrompus, l'amitié n'est pas faite* ".

Je me rappelle en ce moment des vers sur les faux amis et dont l'application n'est que trop facile dans le siècle où nous sommes.

» Sur la foi des amis fiez-vous désormais !
Quand le sort vous élève au-dessus de la roue,
Pour ces fourbes toujours vous avez des attraits ;
Quand de votre bonheur la fortune se joue,
Vous n'êtes plus alors qu'un objet ennuyeux :
Vous voyez ces ingrats disparoître à vos yeux,
Et leur fausse amitié se transformer en haine.
Tous ces comédiens paroissent sur la scène
Tant qu'un heureux destin se dèclare pour nous :
Mais dès qu'un triste sort nous frappe de ses coups,
Ils nous tournent le dos, ils changent de visage,
Et cessent de jouer leur lâche personnage ".

Pardon, mes chers amis, je m'oublie ; ces tableaux ne sont pas pour vous, tirons le rideau et transportons la scène dans un lieu où tous les désirs sont satisfaits.

Nous n'avons parcouru jusqu'à présent que les maisons de plaisance du Roi, allons maintenant voir la *résidence d'été* de la Reine à *Schunhausen*.

Si ce château de plaisance n'offre pas la même richesse, la même magnificence que ceux dont nous

venons de parler, il n'en est pas moins intéressant par sa situation et par le séjour de la meilleure et de la plus vertueuse des Reines. Ailleurs l'esprit est captivé par l'admiration, ici le cœur l'est de toutes les manières.

Le château et le village de Schunhausen appartiennent à la Reine; il est à un mille de Berlin et l'on y arrive par une allée de tilleuls, qui est coupée par le joli petit village de *Panco*. Le Roi Fréderic I trouva cet endroit si fort à son goût, qu'il y fit construire cet édifice, qu'il venoit souvent habiter. Depuis, le grand Fréderic le donna en propre à son épouse pour *palais d'été*, et la Reine l'a considérablement embelli et agrandi. Le château n'est pas fort vaste; mais la distribution en est fort commode. Le jardin et les différentes vues qu'on découvre en font un endroit délicieux. Sa proximité de Berlin fait de cette résidence la promenade favorite des Berlinois. J'en ferois habituellement la mienne, si je vivois parmi eux.

La première fois que je fus à *Schunhausen* présenter mes respects à la Reine et à la famille royale, je fus témoin d'un spectacle bien attendrissant, et bien honorable pour le cœur de S. M. La Reine informée que des orphelines de Berlin, au nombre de 67, étoient venues au village de *Panco* en récréation, fit dire à la Dame charitable qui les traitoit ce jour-là, qu'elle viendroit à midi faire visite à ces enfans. On

les avoit fait asseoir par terre dans l'enclos qui entoure la maison de cette Dame, elles étoient rangées sur deux lignes, et avoient chacune une serviette sur leur genoux. Dès que la Reine arriva, ces enfans voulurent se lever; mais S. M. ne le permit pas: elle s'approcha de toutes et leur dit les choses les plus affectueuses. La Reine étoit accompagnée de S. A. R. la Princesse Fréderic, fille aînée du Prince héréditaire, de S. A. R. la Princesse Henri, de Mlle. de Knesbeck, Dame d'honneur de la défunte Reine-Mère, de Mademoiselle de Massow, Dame d'Atour de S. M. et de S. E. Mr. de Woss grand-Maître de la maison de la Reine. Leurs Altesses et les Dames de la suite, à l'exemple de la Souveraine, firent également à ces pauvres enfans les plus tendres caresses. Je vis des larmes d'attendrissement couler des yeux de ces augustes personnes et de la plus grande partie des spectateurs. S. M. voulut être témoin de leur banquet, et les vit dîner. Avant le repas ces enfans chantèrent le Pseaume 138 que S. M. lut pendant ce tems. C'est ainsi que les Souverains devroient donner à leurs sujets, l'exemple de la bienfaisance et de la piété. Le repas fini, la Cour retourna à *Schunhausen*.

S. M. me fit plusieurs questions sur mon voyage, et je lui témoignai combien mon ame étoit enivrée du bonheur de la voir et d'admirer de près ses vertus. Madame la Princesse Henri porta la

bonté jusqu'à me faire promettre que je lui enverrois mon ouvrage ; cette faveur étoit trop grande pour ne pas en sentir tout le prix. Comme j'exprimois à S. A. R. le ravissement dans lequel j'étois de voir tant de beaux monumens de la magnificence de S. M. et combien ses sujets devoient être heureux et satisfaits, S. A. R. me demanda pourquoi je ne me fixois pas à Berlin ? Je répondis à S. A. que si mes destinées me forçoient d'exister ailleurs, les sentimens de respect et de reconnoissance dont j'étois rempli, attesteroient continuellement mes regrets, et me rapprocheroient sans cesse en idée d'un séjour aussi beau et d'une personne aussi auguste.

L'après-dîné la cour fut assez nombreuse et brillante ; on se répandit dans les allées du jardin, et j'eus l'agrément de faire un peu plus généralement ma cour. J'eus le plaisir d'entretenir quelque tems, Mademoiselle de *Massow*, qui paroissoit m'avoir pris sous sa protection. Cette Demoiselle est fille du défunt Ministre d'état de S. M. et de l'ancienne grande Gouvernante de la Princesse de Prusse, mère du Prince royal (actuellement régnant). Je reviens à Mlle. de Massow : elle est d'une taille moyenne, mais bien prise, sa démarche est leste, sa physionomie est pétrie de graces, elle a le teint d'une blonde, sans en avoir la pâleur. Son esprit est cultivé, sa conversation charmante, ses manières sont aisées, et elle joint à toutes ces qualités la plus grande politesse ;

aussi m'a-t-elle paru généralement aimée et estimée; l'affection particulière dont l'honore la jeune Princesse royale est une preuve que je ne la flatte pas.

C'est à *Schunhausen* que j'eus l'honneur de présenter, pour la seconde fois, mes hommages respectueux à S. A. R. le Prince héréditaire de Prusse, auprès de qui S. A. S. le Prince Fréderic eut la bonté de me conduire. Ce Prince me fit faire la connoissance de Mr. le Comte de Lendorff, Chevalier de Malthe et Chambellan du Prince Henri; et de Mr. le Baron de Kniphausen, homme de beaucoup d'esprit. Il a ci-devant été Ambassadeur en France et en Angleterre, où il s'est attiré une confiance et une estime particulière du Roi. S. M. le destinoit à l'ambassade de Vienne, mais ce Seigneur a prié S. M. de l'en dispenser.

Ce jour avoit été le jour de fête de la *Bienfaisance*; le lendemain (11 août 1784.) fut celui des *Moissons*. Je vais en donner une idée: il étoit à peu près quatre heures de l'après-midi, lorsque l'on fut informé que la troupe champêtre arrivoit. La Cour se rangea sur deux lignes dans le vestibule du côté du grand chemin: elle étoit composée de

S. M. la Reine.
S. A. R. la Princesse Henri.
S. A. R. la Princesse Fréderic.
S A. S. le Prince Fréderic Auguste.
S. A. S. la Princesse son épouse.

S. E. Mde. de Kannenberg, grande Gouvernante de S. M.

S. E. Mr. de Woss, grand-Maître de la maison de la Reine.

Made. son épouse.

Made. la Comtesse de Solms.

Mdlle. de Knesbeck, Dame d'honneur de la défunte Reine mère.

Mdlle. de Wireck, Gouvernante de S. A R. la Princesse Fréderic de Prusse.

Madlle. de Brandt, Dame d'Atour de S. M.

Madlle. de Massow; Dame d'Atour de S. M.

Madlle. de Schulenburg, fille du Ministre d'état, Dame d'honneur de S. M.

Made. de Massow, grande Gouvernante de feue la Princesse de Prusse.

Made. de Bonin, ci-devant Dame d'honneur de la Reine.

Malheureusement le tems devint mauvais; la pluie et le tonnerre troublèrent un peu la fête, mais ne l'empêchèrent pas. On en fut quitte, en transportant dans le vestibule l'ambigu, qu'on avoit placé sur des tables à la porte du château, pour régaler la troupe villageoise. S. M. plaignoit beaucoup ces braves gens, de les voir arriver par un si pitoyable tems.

On les vit paroître deux à deux; hommes et femmes, filles et garçons; ils portoient des bran-

dons, des banderolles, des faulx, des houlettes, des drapeaux champêtres. Les femmes étoient sans coiffes; leurs têtes étoient garnies de rubans. Les jeunes filles et les jeunes garçons qui étoient à la tête de la troupe avoient des bouquets à la main. Dès qu'ils furent tous arrivés, ils formèrent un demi-cercle devant le château. Une des filles s'avança près de la Reine et lui baisa le pan de sa robe, puis s'adressant à S. A. R. la Princesse Henri, elle alloit commencer son compliment, lorsque cette Princesse lui montra la jeune Princesse Fréderic à qui elle devoit l'adresser. Un éclat de rire qui partit du côté des spectateurs déconcerta un peu l'orateur, mais elle se remit et commença ainsi son compliment.

Princessin! — unter freüdenthränen,
Bringt dis der schnitter frohe schaar,
Heut dieze aëknen krone das,
Den armuth kan mit keinem golde krönen;
Doch siehe nichts auf unseres gaben werth,
Sieh auf das hertz das diezen knantz dis zollte,
Das gern sich dis zu eigen geben wolte
Hätt'es nicht längst dis schon gehört:
Und unsern Friedrichs, ihm dem schützes unsres hütten,
Füs den so oft ein flammendes gebet
Das fernste lebensziel von unsern Gott erflesst;
Im Lorbeerhain, den seine hand erstritten:
Und ihs, die untre landes-Mutter heist,
Und mutter ist, und freündin unsres stürden,
Gros durch geburt, und durch erhabne würden,

Doch

Doch grösser noch, durch tugenden und geist :
Und Friedrichs Wilhelm, ihm, des einst auch kronen tragen.
Und ihren glantz durch tugend mehren wird,
Und allen euch, die unses aug nmirrt
Doch, thränen mögen jetz — was wir verscweigen — sagen !

Quoiqu'il soit difficile de rendre dans une autre langue toute l'énergie de l'original, je vais en donner cependant la traduction littérale : j'aurois voulu la mettre en vers, mais. . . . . .

PRINCESSE!

» La troupe joyeuse des Moissonneurs vient vous offrir en ce jour avec des larmes de tendresse et de joie, cette couronne d'épis ; l'indigence ne sauroit couronner d'or ; mais au lieu de regarder la valeur de nos dons, si vous daignez considérer la pureté de nos cœurs, la sincérité de nos intentions, vous ne dédaignerez pas cette couronne, et ce tribut légitime de notre reconnoissance. Si nos cœurs ne vous appartenoient pas déja depuis tant d'années, avec quelle joie ne vous les offririons-nous pas aujourd'hui ?

Et à notre Fréderic, à lui, au Protecteur de nos chaumières, pour qui nos prières ferventes n'ont cessé de s'adresser au ciel pour prolonger ses jours

précieux et pour augmenter la forêt de lauriers qu'il a conquise.

Et à celle qui s'appelle à si juste titre notre bonne mère, la mère de notre patrie, et qui est en effet l'amie et la protectrice de nos troupeaux. Grande par naissance, grande par caractère, mais plus grande encore par ses vertus et par son esprit.

Et à Fréderic-Guillaume, à lui qui portera également un jour des couronnes en augmentant leur lustre par ses vertus. Et à vous tous, que nos yeux errans regardent, et à qui nos larmes, en ce moment, expriment tout ce que nos paroles ne sauroient prononcer assez dignement. »

Le discours fini, la cour quitta le vestibule et se retira dans le sallon. La troupe champêtre se mit à table. Après le repas, elle se mit à danser au son d'une musique charmante. Il y avoit dans le sallon des rafraîchissemens, des fruits et des gâteaux.

Je me souviens toujours avec plaisir de l'embarras où je me trouvai, lorsque S. A. R. la jeune Princesse de Prusse me donna un gâteau; je cherchois à le partager avec quelqu'un, mais toutes les mains étoient pourvues; je voulois au moins n'en garder que la moitié; Madlle. de Massow qui étoit auprès de moi, me dit: donnez, donnez je vais vous débarrasser de cette moitié. On enten-

doit de toutes part des *Hoesés*, des cris d'allegresse et les preuves les plus vives de contentement. Cette gaieté étoit générale ; S. M. paroissoit goûter beaucoup de plaisir dans cette fête. S. A. S. Mgr. le Prince Fréderic, toujours aimable et galant, excitoit les danseurs par ses applaudissemens; il prit même un instant l'aimable Mademoiselle de Schulenburg par la main et commença à danser une allemande.

Le jour venant à baisser, on termina la fête. S. M. fit distribuer de l'argent à toute la troupe, et chacun prit également congé de la Reine. En partant, le Prince Fréderic m'invita à dîner pour le lendemain : c'est ainsi que je passois d'un plaisir à un autre.

Quelqu'un m'instruisit à Schunhausen que S. A. R. le Prince héréditaire partiroit le surlendemain de Potzdam pour venir dîner chez la Reine : je fus charmé d'avoir une nouvelle occasion de faire ma cour à ce Prince. Il reçut ma visite avec bonté. Je me recommandai à sa bienveillance ainsi qu'à celle de S. M. je quittai enfin ce séjour enchanté, la cour la plus aimable et la plus digne de respect, d'amour et d'admiration.

De retour à Berlin, je pris congé de toutes les personnes qui m'avoient comblé de leur bienveillance et de leurs bontés. Il est inutile, je crois, d'ajouter combien il m'en coûta pour abandonner tant d'objets intéressans. Mais S. A. S. le Prince Fréderic me préparoit un dédommagement à mes

regrets en m'envoyant des lettres de recommandations pour S. A. S. Mgr. le Duc regnant de Brunswick, son frère; S. A. R. Madame la Princesse douairière sa mère, sœur du grand Fréderic, et pour S. A. S. Madame la Duchesse Auguste, Abbesse de Gandersheim, sa sœur. Ce Prince accompagna ces recommandations d'une lettre extrêmement bien écrite et très-affectueuse. Je l'aurois transcrite ici, mais la crainte qu'on ne me taxe de vanité, m'ordonne de n'en rien faire. Peut-être qu'un jour j'aurai un motif de réunir ces lettres si précieuses à mon cœur; quand ce ne seroit que pour montrer, dans tout son jour, combien ce Prince est digne de la vénération et de l'amour public, et combien j'ai raison de lui payer ici ce foible tribut de ma reconnoissance et de mon attachement.

De Berlin je fus à Magdebourg, ville très-curieuse pour un voyageur. Quoique je ne pusse y faire qu'un séjour très-court, je n'y recueillis pas moins plusieurs observations dont je suis rédevable à Mr. Jean-Jacques Cuny, négociant très-instruit et très-obligeant; il eut la bonté de m'accompagner partout, et de me procurer ensuite le plaisir d'une société charmante, rassemblée chez Mr. le Fiscal Michel (*). Avec une épouse charmante Mr. Cuny coule des jours heureux et paisibles: une aimable et nombreuse famille lui rend son domicile plein d'at-

(*) Actuellement Directeur de la douane.

traits; il a le plaisir de veiller à l'éducation de ses enfans, et de jouir d'avance de la consolation d'en retirer les plus grands fruits.

Il y a toute apparence que la *grande rue* de Magdebourg, qui traverse la ville du midi au nord, a donné l'existence à la ville entière. Son nom qui veut dire voie large, paroît au moins l'indiquer.

Bien des siècles avant que les Romains ne pénétrassent dans l'Allemagne jusqu'au bord de l'Elbe, les peuples de ces contrées avoient un temple situé au bas de la ville, sur le rivage, où étoit un simulacre de femme très-révéré, et desservi par des filles. On suppose que c'étoit Vénus. Les peuples nomades, qui vivoient en hordes, venoient faire leurs dévotions dans ce temple, autour duquel il n'y avoit que quelques cabanes de pêcheurs. Charlemagne, après avoir subjugé les peuples de ces contrées, les força par le glaive à se faire chrétiens. Il détruisit vraisemblablement l'idole dont je fais mention, puisque l'on trouve que ce même temple servit ensuite à un couvent de religieuses, qu'on a converti, de nos jours, en une maison de refuge pour un certain nombre fixe de personnes du sexe. Pour contenir ces peuples nouvellement convertis, Charlemagne établit un camp permanent à deux milles au nord de la ville, à un endroit où la rivière nommée Ore, se jette dans l'Elbe. Pour faciliter la marche des troupes, ou des transports dans le camp, il est à

présumer que cet Empereur fit applanir un chemin sur les rochers qui servent de fondement à la ville, auquel on donna le nom de voie large. Il est vraisemblable qu'il se sera successivement établi sur cette voie, des cabarets, des gens de profession, etc. qui auront donné la première existence à la ville.

De la grande rue, nous fûmes sur la place, nommée le vieux marché, sur laquelle on voit un monument gothique érigé à l'honneur d'Othon le grand, qui favorisa à tous égards la ville.

L'Hôtel-de-ville est, en petit, construit dans le goût de celui d'Amsterdam, et fait un très-joli effet. De-là nous allâmes sur le rempart du Prince, qui sert de promenade publique, d'où l'on découvre la rivière et la campagne. Cette promenade est habitée par-dessous : sur le bord du rempart, du côté de la ville, on voit les cheminées de ces maisons souterraines; je les pris d'abord de loin pour des piedestaux; mais la fumée qui vint à sortir d'une d'elles, me tira de mon erreur. De-là nous tournâmes à droite et fûmes à la cathédrale, un des plus anciens et des plus beaux monumens gothiques. On voit, avant d'y entrer, les vestiges des boulets de canons que le Général Tilli fit tirer contre cet édifice, lorsqu'il vint pour saccager entièrement la ville : cette église cependant fut épargnée, ainsi que quatre cens personnes qui s'y réfugièrent, et évitèrent par-là le massacre général. On montre dans cette église

plusieurs mausolées assez beaux, et plusieurs reliques. La place sur laquelle se trouve la cathédrale est une des plus belles qui soient en Allemagne, tant par sa grandeur que par la régularité des beaux bâtimens qui l'environnent.

La ville de Magdebourg, sans y comprendre les trois faubourgs, est composée de deux mille trois cens cinquante-trois maisons, qui sont habitées par vingt-un mille personnes. Je n'y comprends point la garnison. Outre l'église cathédrale, la ville a six églises luthériennes, une allemande réformée, une française et une walonne. Les catholiques romains ont leur église dans la citadelle. Il y a aussi quatre collèges publics, et un établissement tout nouveau pour l'éducation de la jeunesse, qui se destine au négoce, sous la dénomination d'école de commerce. Il seroit bien à souhaiter qu'on suivît un exemple aussi nécessaire dans toutes les villes de commerce. Suivant cet institut, il y a toujours quarante élèves, dont dix-huit sont logés et nourris dans la maison, les autres ne fréquentent que les classes.

Le commerce de Magdebourg est assez étendu, tant pour le propre compte des maisons de commerce de cette ville, qu'en matière d'expédition. Sa position est telle que tout favorise son commerce. Placée au bord de l'Elbe, à l'entrée de la Saxe et d'une partie de l'Empire, cette ville sert d'entrepôt à toutes les marchandises d'importation et d'expor-

tation par mer. Le transport de tous les objets se fait à peu de frais, par des bateaux de vingt-cinq à quarante lastes; chaque laste est de quarante quintaux, soit de Magdebourg à Hambourg, soit pour le retour. Les bateaux de vingt lastes servent à transporter les marchandises à Stettein et tout le nord, en partant d'ici par un canal qui, au bout de six milles, les conduit dans la Havel, qui se joint à la Sprée, et de-là dans l'Oder : aussi la douane, où toutes les marchandises doivent se déposer, est un bâtiment qui mérite une attention particulière. Pour donner une idée de l'importance de cette douane, mon obligeant conducteur m'a assuré, qu'année commune le poids des marchandises qui y sont déposées est d'environ quatre cens quatre-vingt-deux mille quintaux; chaque quintal de cent dix livres; dont les quatre cinquièmes sont pour compte étranger, et un cinquième pour le compte des négocians de Magdebourg.

Notre promenade finie, je pris congé de Mr. Cuny, montai en voiture, et partis pour Brunswick, où j'arrivai le lendemain.

J'informai aussitôt Mr. de Staffhorst, Maréchal de la Cour du Duc règnant, que j'avois des lettres pour S. A. S. Vers les dix heures du soir, S. A. S. me fit dire qu'elle m'attendroit dans son appartement, le lendemain, sur les onze heures du matin. S. A. S. m'accorda un entretien de près de deux heures : elle

me dit, en la quittant, que S. A. R. Madame sa mère et la Princesse Auguste sa sœur seroient charmées de recevoir ma visite, et je m'empressai de leur présenter mes hommages respectueux. L'acceuil gracieux dont ces Princesses m'honorèrent, me mit tout de suite à mon aise. Après avoir parlé de Berlin, Potsdam, et de Schunhausen, la conversation tomba sur J. J. Rousseau, pour qui Leurs Altesses ont une prédilection qui fait honneur à leur esprit comme à leur cœur. Quand on a le bonheur d'être dans la compagnie des Dames, il est naturel de rendre justice et de priser un sexe à qui nous devons tant, et je ne crus pas pouvoir mieux faire ma cour qu'en exposant mes sentimens en faveur du beau sexe; je dis même que je m'étois occupé d'une dissertation à laquelle je mettrois la dernière main, tendante à montrer combien les femmes sont supérieures en beaucoup de choses aux hommes; que j'avois déja un grand nombre de preuves et de faits incontestables; que c'étoit une injustice de plus de considérer les femmes plus foibles que nous. Oh! pour cela, Monsieur, c'est ce que vous aurez beaucoup de peine à prouver, me dirent Leurs Altesses. Je leur répondis que je n'étois pas plus embarassé sur ce point que sur tant d'autres, et que pour l'affirmer, il me suffisoit de dire qu'en amour même, les femmes étoient plus raisonnables et plus fortes que nous, puisquelles avoient leurs propres passions et les nôtres à combattre, et qu'elles étoient tou-

jours victorieuses. Cette assertion les amusa beaucoup. L'heure du spectacle arriva, et j'eus l'honneur de les suivre.

Le lendemain, je rendis de nouveau mes respects à Mgr. le Duc règnant, qui me dit que S. A. R. Madame la Duchesse, son épouse, étoit dans les jardins, et qu'il alloit m'y faire conduire. Madame la Duchesse est sœur du Roi d'Angleterre. J'abordai cette Princesse, dont l'affabilité me prévint tout de suite. Je vis bien, par ce début, que tout ce qui tient à la Cour du Duc règnant et à son auguste famille, porte le caractère et l'empreinte de la plus grande politesse, ornée de la plus parfaite aménité. Madame la Duchesse règnante étoit alors avec le jeune Duc de Saxe-Weimar et plusieurs seigneurs et dames de sa Cour: S. A. R. quitta sa compagnie, et nous fîmes seuls plusieurs tours dans le jardin. Sa conversation est douce, amicale et rapide; le choix de ses expressions donne à ses idées un intérêt de plus; sa démarche est noble et aisée, sa taille est riche, sa physionomie ouverte et franche. En quittant S. A. R. je fus rendre visite au savant abbé *Jérusalem*, digne instituteur des Princes et des Princesses de Brunswick; c'est un vieillard de soixante-quinze ans; il est d'une taille riche et d'un port noble; il a dû faire un très-bel homme dans sa jeunesse. Respectable à tous égards et rempli de connoissances, ses ouvrages et sa réputation, parmi

les gens de lettres, attestent qu'on peut faire son éloge sans avoir besoin de le flatter. Animé de la plus tendre philantropie, la douceur de ses traits lui donne, dès le premier abord, la confiance et l'affection de ceux qui lui parlent, et cette expression tacite, d'accord avec ses discours, achève de le rendre cher à tous égards (*). Jamais je ne quittai d'homme avec un sentiment pareil à celui que j'éprouvai quand, en nous embrassant, il me dit d'un ton d'attendrissement: adieu, mon cher Monsieur, donnez-moi des nouvelles de votre bonne arrivée chez vous, et j'aurai beaucoup de plaisir à vous répondre, quoique je n'écrive presque plus de lettres. Il a bien tenu parole, et je lui renouvelle ici mes remercimens et ma plus tendre affection. Mrs. les Professeurs *Eber*, pour la littérature grecque et anglaise, *Zimmerman*, pour les mathématiques et l'histoire naturelle, *Eschenbourg*, pour les belles-lettres et les beaux arts, étoient pour lors absens de Brunswick, et je regrettai beaucoup de ne point les voir, ainsi que le frère et la sœur de Mademoiselle de Massow, pour qui j'avois, de sa part, une commission fort agréable.

La plupart des dames à Brunswick, parlent plusieurs langues, surtout le français et l'italien : si je dois

(*) *O* WERTHER! *Le cri de la nature, pourroit ici s'unir au sentiment.*

juger de la société, par celle de madame de Munichausen, que j'eus l'honneur d'entretenir longtems dans sa loge au spestacle, assurément la société doit être charmante; il y doit régner autant d'esprit que de politesse. Cette dame est mère du Grand-Maréchal de la Cour.

Le théatre de Brunswick n'est pas fort grand; mais il est bien construit, et l'on y est fort à son aise. On y joue les opéra en italien.

La place du château est un grand carré oblong, autour duquel règne une galerie, d'environ douze pieds de largeur, qui sert de péristile au palais du Duc règnant. L'édifice n'a qu'un étage, surmonté à distances égales d'un étage de forme triangulaire, composé de cinq à six fenêtres; l'architecture en est très-simple et noble. En entrant sur la place la principale entrée du château est à droite.

Les appartemens sont vastes et magnifiques; on y admire presque par-tout, ce que les beaux arts ont de plus précieux en peintures, sculptures, gravures, et monumens curieux des artistes grecs et romains.

Le cabinet d'histoire naturelle, de curiosité et d'antiquités, qu'on voit dans un édifice particulier, mérite l'attention et l'admiration de tous les curieux, il est composé de neuf salles très-vastes. On y admire sur-tout un Christ très-précieux en ivoire, il est de Michel-Ange; une suite rare de têtes antiques d'Em-

pereurs romains et de philosophes ; une collection de métaux, de cristaux, et de minéraux, d'oiseaux et d'animaux. Tous les curieux donnent leur attention à un vase antique d'un onyx superbe, travaillé en camée, appelé le vase de *Mantoue*. La salle des médailles, celles des bustes antiques et des modernes, méritent, ainsi que celle d'anatomie, un examen très-refléchi.

L'œil ne se lasse pas d'admirer, pour le décrire il faudroit en faire un examen scrupuleux, et il faudroit un tems très-considérable pour remplir dignement cette tâche.

La fameuse bibliothèque de Wolfenbuttel est trop généralement connue pour recommander aux voyageurs de l'aller admirer. Wolfenbuttel est une petite ville à un mille de Brunswick.

La ville de Brunswick est une des grandes et fortes villes d'Allemagne, dans le cercle de la Basse-Saxe, capitale du duché de ce nom. Le Souverain y tient, en tout tems, une garnison assez considérable. La discipline parmi les troupes est très-exacte, la police intérieure de la ville très-bien administrée, et le Duc règnant donne par-tout l'exemple de l'ordre et de l'exactitude pour tous les départemens en général. Le commerce y est très-actif, et tous les ans, il y a une foire célèbre, qui y attire une quantité

prodigieuse d'étrangers et de marchands de toute espèce.

Avant de quitter cette ville, je fis demander à S. A. S. Madame la Princesse Auguste, la permission de lui rendre mes respectueux hommages, et les assurances de ma gratitude. S. A. S. me reçut dans son cabinet, qui est un véritable *Muséum*. Musique, dessin, livres, broderies, instrumens de mathématiques, globes, tout annonçoit dans son ensemble, le goût de l'étude et de la récréation la plus instructive. S. A. parle bien de tout, parce qu'elle est instruite parfaitement de tout. Elle eut la bonté de satisfaire ma curiosité sur l'abbaye de *Gandersheim*, et voici en précis ce qui la concerne.

Le Duc Rodolphe de Brunswick institua cette abbaye il y a neuf cens ans, dans la petite ville de Gandersheim, dont elle porte le nom; elle est située à sept milles de Brunswick, entre Gotthingue et Einbeck, près de Cassel.

L'abbaye est composée de cinq ou six chanoinesses Princesses ou Comtesses de l'Empire, une doyenne et cinq chanoines que l'on choisit indifféremment dans le civil et dans l'ecclésiastique; les chanoinesses et les chanoines mangent séparément et sont libres de s'absenter. Chaque Chanoinesse doit donner en entrant deux mille écus à l'abbaye, mille pour le fond et mille pour l'entretien des pauvres. Sur cette con-

tribution il n'en revient guères que vingt louis à l'abbesse, qui n'a environ que six ou sept mille écus de rente de son abbaye. Cette rente étoit autrefois plus considérable; mais tout s'attenue. Le titre d'abbesse ne se donne qu'à une des Princesses cadettes de Brunswick, et à ce défaut à la plus proche parente de la maison. Si l'abbesse veut se marier, elle doit rénoncer à l'abbaye.

De Brunswick je fus directement à *Zellen*, petite ville entre Brunswick et Bremen : en attendant que les chevaux fussent prêts, je m'amusai à causer avec la nièce du maître de poste, Mademoiselle *Louise Edelman* de Hanovre; je fus réellement étonné de trouver dans cette jeune personne autant de noblesse et d'élévation dans l'ame: elle avoit l'esprit cultivé par la lecture de très-bons ouvrages, enfin elle avoit tourné le feuillet de la préface de la nouvelle Héloïse. Madame Edelman étoit d'ailleurs jolie, fort aimable et fort gaie; le bruit des chevaux qu'on atteloit fut le signal de la séparation: jamais conversation, liaison réciproque ne fut plus prompte; j'en suis encore étonné, jusqu'au petit baiser que sa vertu me laissa prendre. Je lui remis ces vers que j'écrivis au dos d'une de ses lettres.

Lison, vous voir et vous aimer
Sont deux plaisirs qu'à la fois on éprouve;
Mais l'instant où l'on doit vous quitter
Est l'instant du regret que le penchant découvre.

Vous me donnâtes, aimable Louise, un petit ruban rose en échange : je le conserve toujours.

MES SOUVENIRS ET MES REGRETS

A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince Frédéric Auguste de Brunswick à Berlin.

DEPUIS le moment où j'eus l'honneur d'être présenté à V. A. S. je n'ai cessé d'éprouver ses bienfaits; il en falloit beaucoup moins à un homme qui se bornoit au seul plaisir de connoître un Prince aimable, intéressant et plein d'esprit, dont la conversation est si instructive. Jugez, Monseigneur, d'après tout ce que vous avez fait, combien ce dégré de félicité doit pénétrer mon ame de reconnoissance et de joie.

Pendant mon séjour à Berlin, je me suis cru dans une ville enchantée, où une Fée bienfaisante se plaisoit à me caresser. Je n'ai vu partout que chef-d'œuvres; des femmes aimables; des amis tendres, affectueux; des ministres confians, vertueux et dignes de l'estime du grand Fréderic, de cet homme unique qui depuis le commencement de son règne n'a cessé d'étonner et d'honorer son siècle.

Conduit par ma bienfaitrice dans les cercles des demi-Dieux, je les ai vus, sans contraintes et sans timidité; leurs regards adoucis par la bonté de leur ame animoient

animoient mes sens et rendoient mon respect plus noble et plus sincère. Mon esprit étoit alors trop rempli de ces jouissances pour réfléchir qu'elles auroient bientôt un terme. Maintenant, mon Prince, il ne me reste plus que le souvenir ; lui seul peut adoucir le regret de n'en plus jouir.

Tel est l'effet que j'éprouvois auprès de Votre Altesse et de Madame la Princesse, votre auguste et digne épouse, qu'il suffit d'approcher pour sentir combien elle est digne d'être adorée. Tel est aussi l'effet que je goûtois, quand, sous les auspices de Votre Altesse, j'approchai de Sa Majesté, de cette Reine si bonne, et si digne de la vénération publique; de ce Prince l'espoir et l'amour de la nation, si digne de succéder aux vertus, aux talens et à la gloire du Salomon du nord.

Comment voir sans intérêt, sans ravissement, cette charmante et jeune Princesse Fréderique, dont les moindres mouvemens peignent la vivacité de l'esprit et le développement de toutes les graces ? Un sentiment moins animé, mais non moins agréable et aussi intéressant, vint succéder au premier en voyant S. A. R. Madame la Princesse Henri, dont le port noble et majestueux, et dont les traits doux et saillans montrent combien l'impression des ans a peu d'influence sur les ouvrages que la nature se plaît à perfectionner. Que n'ai-je eu le bon-

heur de voir son auguste époux, l'émule du grand Fréderic dans les champs de Mars, et l'ami de tous les gens de bien! mais la France goûtoit alors cette félicité.

Ah! combien de fois n'ai-je pas dit et répété : adieu Berlin, la plus belle et la plus charmante ville du monde! adieu surtout *Schunhausen*, séjour champêtre et brillant, où le cœur et l'esprit n'ont rien à désirer! adieu Potzdam et Sans-Souci, où toutes les délices seroient réunies si elles étoient augmentées par ceux qui accompagnent ordinairement la société d'un sexe aimable et charmant! adieu, ô vous tous, qui faites les délices de ces lieux fortunés : je vous quitte, et peut-être aurai-je la douleur de ne vous revoir jamais.

Ma bienfaitrice, sans doute guidée par les conseils de votre Altesse, me réservoit en sécret un dédommagement et d'autres plaisirs aussi doux et aussi purs que les précédens; elle me conduisit à la cour de Brunswic où je trouvai le même esprit, le même cœur, la même urbanité, les mêmes mœurs, les mêmes principes et les mêmes agrémens. Le Souverain, auguste frère de votre Altesse y gouverne en père des sujets heureux et paisibles, sans cesse occupés à faire des vœux pour sa conservation. Egalement grand dans la tactique, et dans l'art de régner sur les cœurs, ce Prince sait, par une politique sage et fine, conserver dans ses états

l'abondance et la paix: et s'il est l'ami de cœur et le confident du grand Fréderic, c'est que ce Roi se connoît en grands hommes.

La vérité, Monsieur, dictoit bien mes expressions, quand j'eus l'honneur de dire à S. A. R. Madame votre respectable mère, que les Dieux ne pouvoient lui avoir accordé un plus grand bienfait que celui d'avoir donné l'être à des enfans tels que les siens; et qu'à tous égards ses jours devoient être constamment sans nuages. Je me rappelle, avec une secrète émotion, le plaisir que S. A. R. avoit de parler du Roi de Prusse son frère qu'elle aimoit si tendrement; S. A. portoit toujours son portrait au doigt, partout on voyoit l'image de ce frère chéri.

Un sentiment profond et bien difficile à rendre occupe encore mon ame en me rappelant les qualités brillantes, la philosophie aimable et le caractère charmant de Madame l'Abbesse de Gaudersheim, sœur bien-aimée de V. A. et l'idole de tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher. Que de candeur, de mérite, de vertus et d'amabilité.

Permettez, Monseigneur, que j'envoie sous votre couvert l'exemplaire de mon ouvrage, que S. A. R. Madame la Princesse Henri m'a permis de lui envoyer; et que je renouvelle à Votre Altesse Sérénissime les sentimens de respect et de reconnoissance avec lesquels je ne cesserai d'avoir l'honneur d'être etc. *Amsterdam ce* 15 *septembre* 1784.

Je terminerai ici l'extrait de mon voyage, et ce léger tribut de ma réconnoissance. Si quelqu'un disoit que je n'ai vu partout les hommes qu'en beau, je n'ai d'autre réponse à leur faire que celle-ci : *voyez-les comme moi, et vous ne verrez en eux que des amis, à qui il est bien doux de rendre justice.*

HOMMAGE AU SENTIMENT.

Vous, qui voulez aimer, sachez *aimer toujours :*
Le Dieu du sentiment embellira vos jours.
A lui seul vous devrez ces douces jouissances,
Ce tendre épanchement qui calment les souffrances.
Amans, amis, époux, s'il préside à vos nœuds
Vous connoîtrez son prix et vous serez heureux.
Du sceptre à la houlette il étend son empire,
C'est un souffle divin pour tout ce qui respire :
Il exige un cœur pur, constamment animé
Du céleste plaisir d'aimer et d'être aimé.

AMARE, AMARI.

FIN.

HOMMAGE
AU SENTIMENT.

Allegro non tropo.

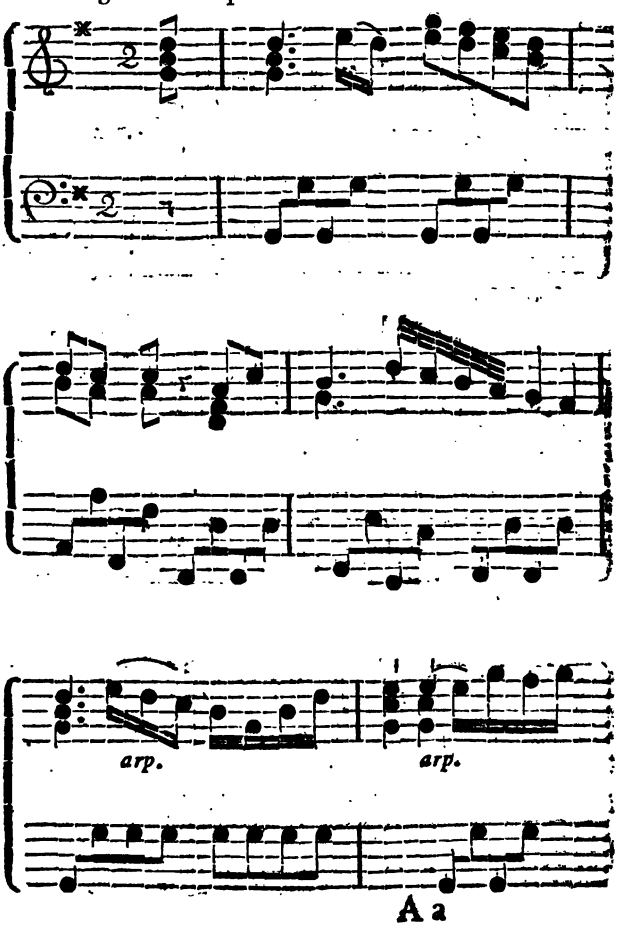

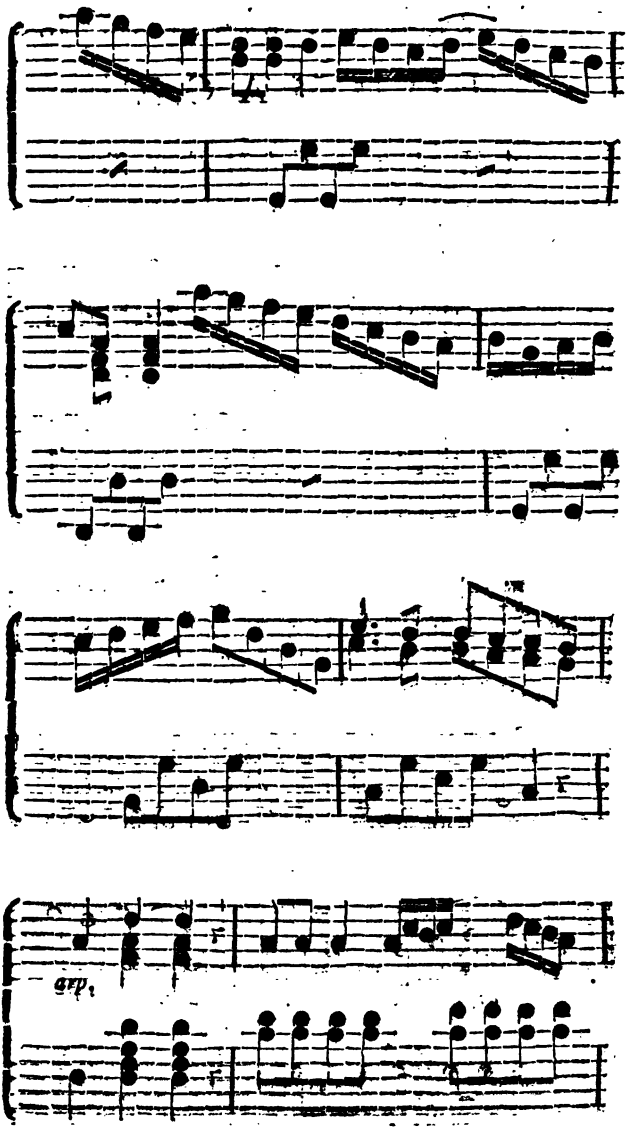
grp.

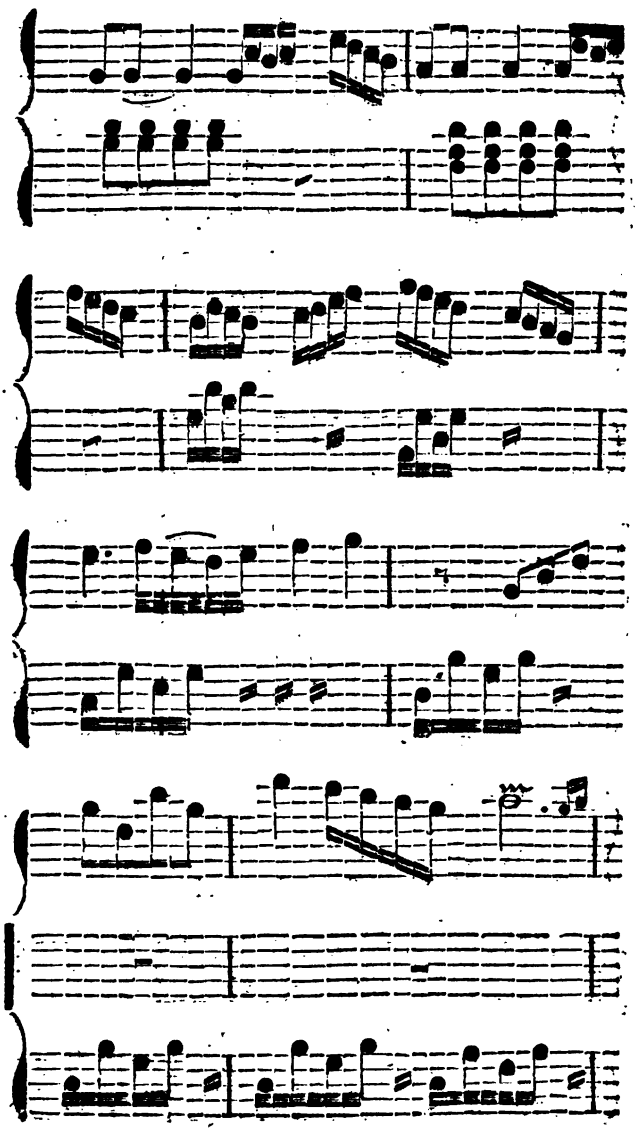

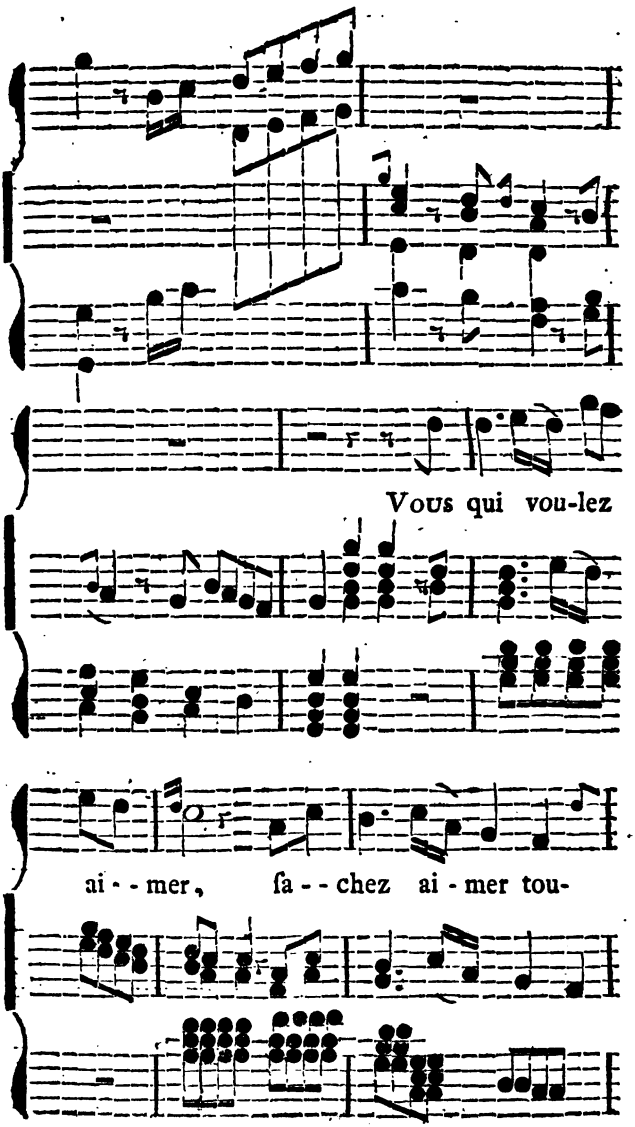
Vous qui vou-lez
ai - - mer, ſa - - chez ai - mer tou-

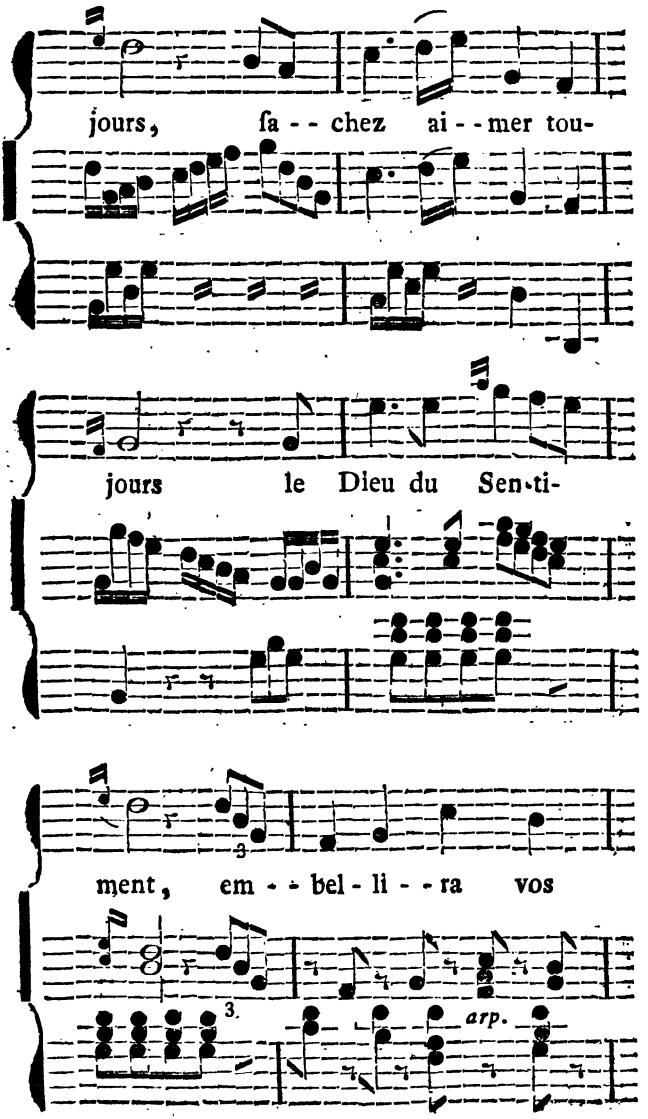
jours, fa - - chez ai - - mer tou-
jours le Dieu du Sen-ti-
ment, em - - bel - li - - ra vos
arp.

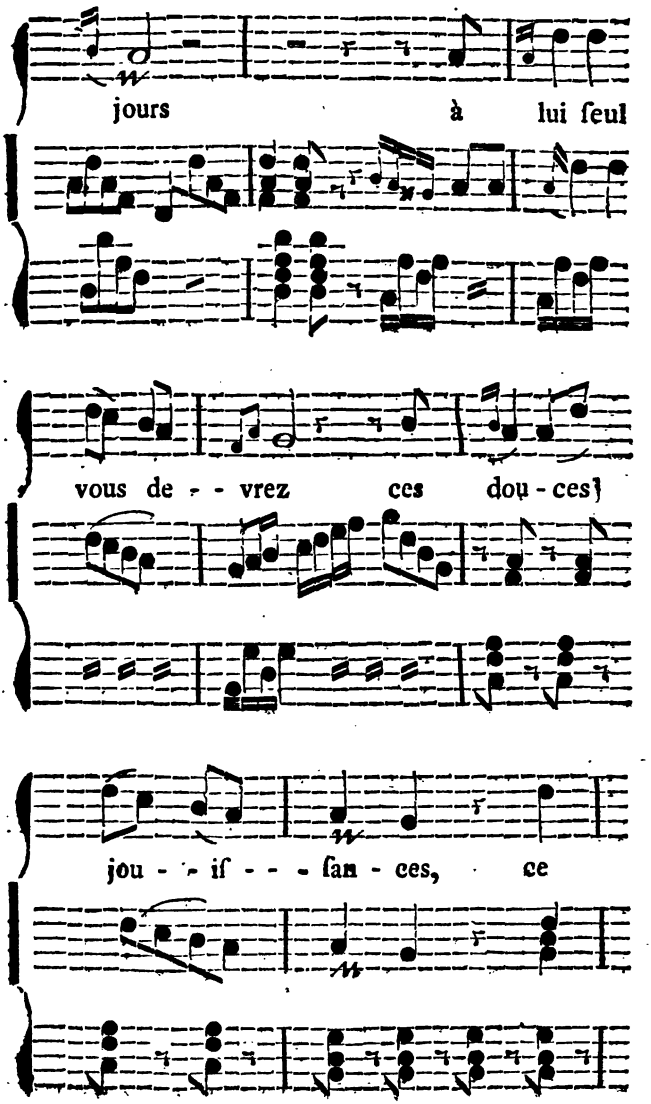
jours à lui ſeul
vous de - - vrez ces dou - ces}
jou - - if - - - ſan - ces, ce

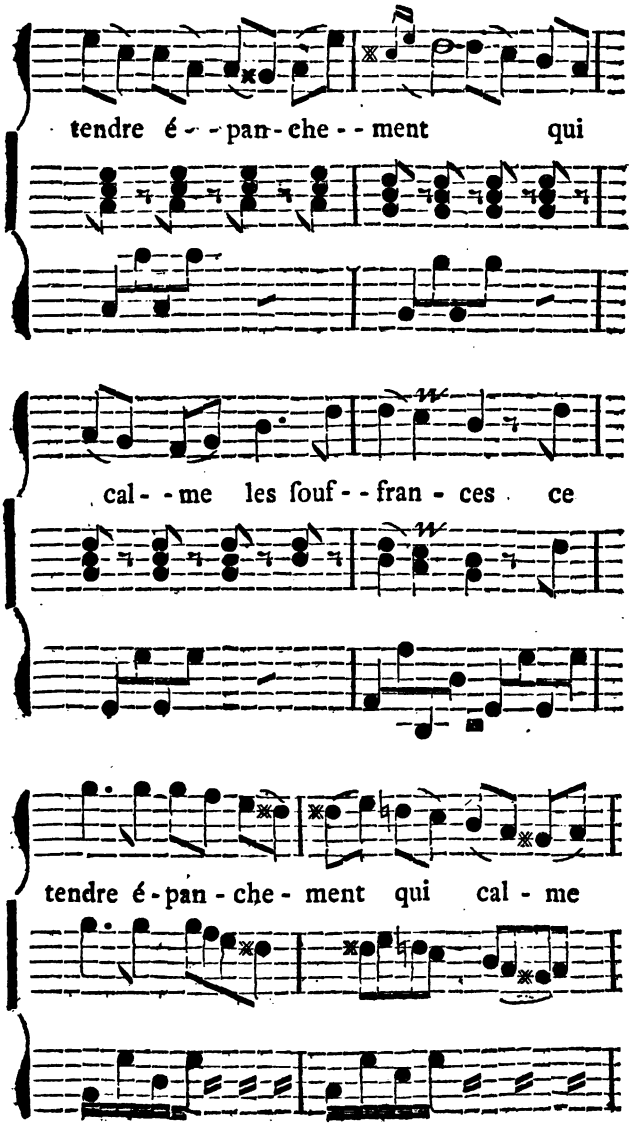
tendre é - - pan - che - - ment qui
cal - - me les ſouf - - fran - ces ce
tendre é - pan - che - ment qui cal - me

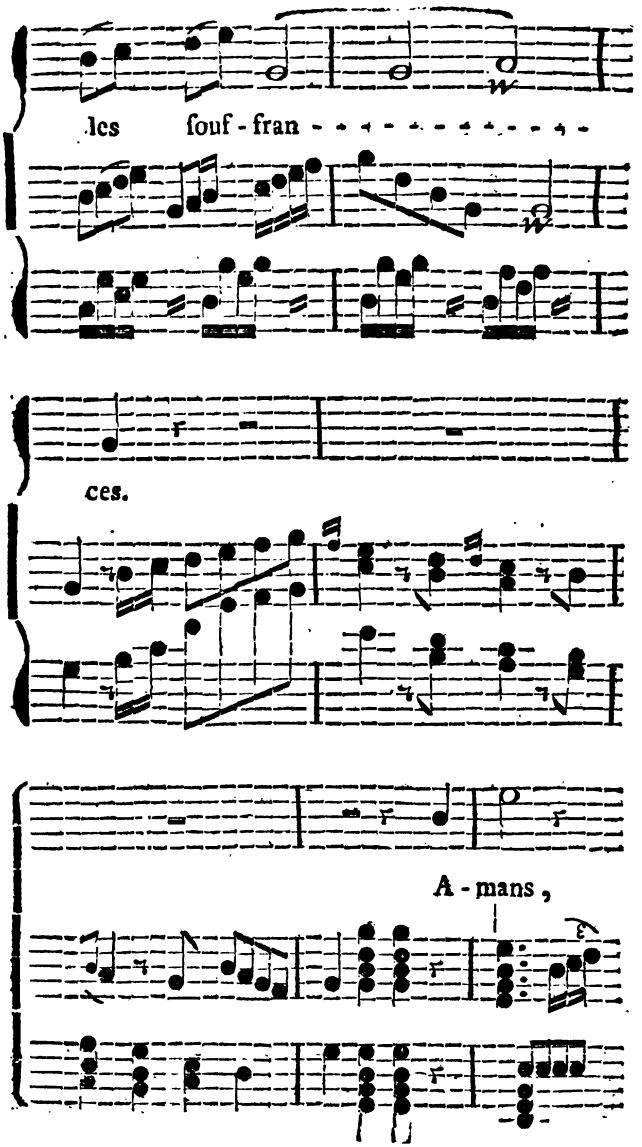
les souf-fran - - - - - - - - - - -
ces.
A-mans,

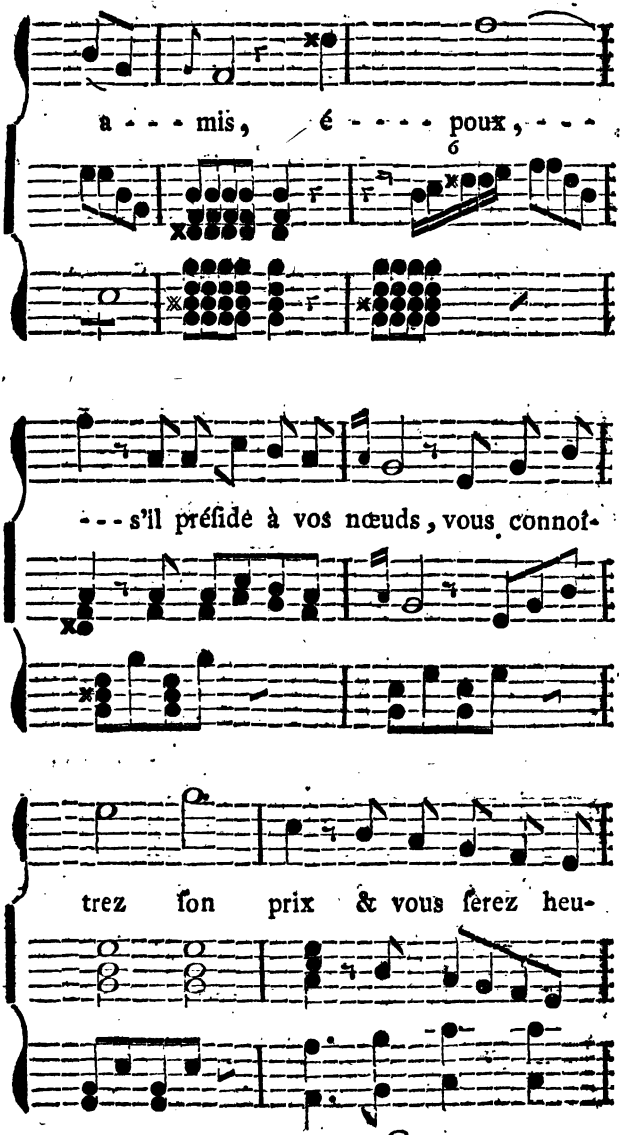
a - - - mis, é - - - - poux, - - -
6
- - - s'il préside à vos nœuds, vous connoî-
trez son prix & vous ſerez heu-

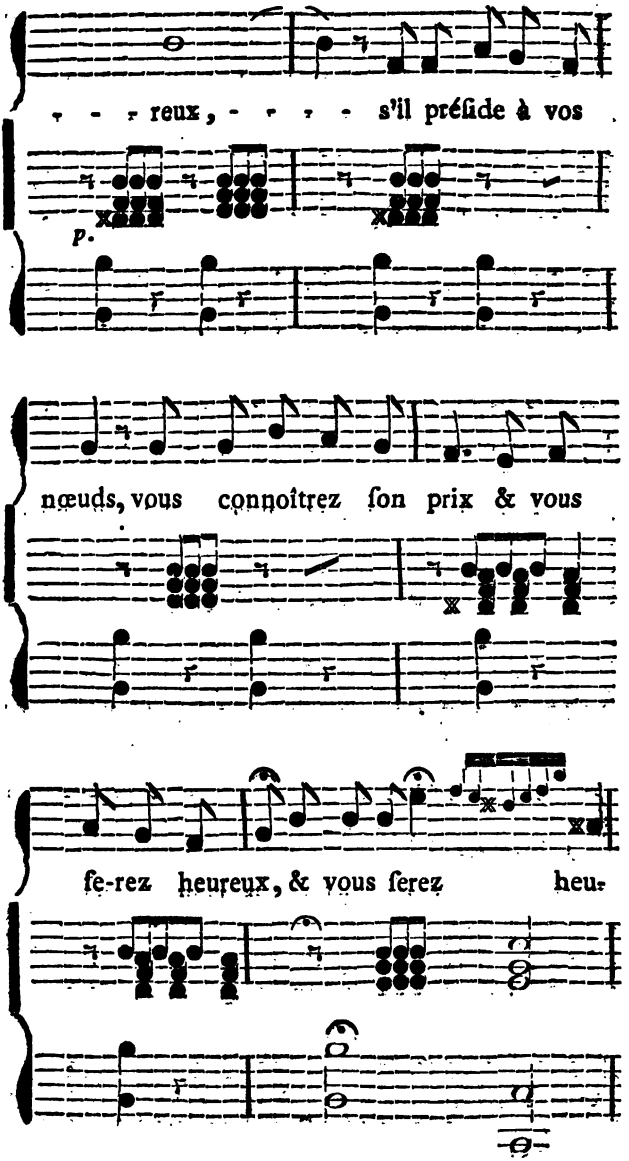
reux, s'il préſide à vos
p.
nœuds, vous connoîtrez ſon prix & vous
ſe-rez heureux, & vous ſerez heu-

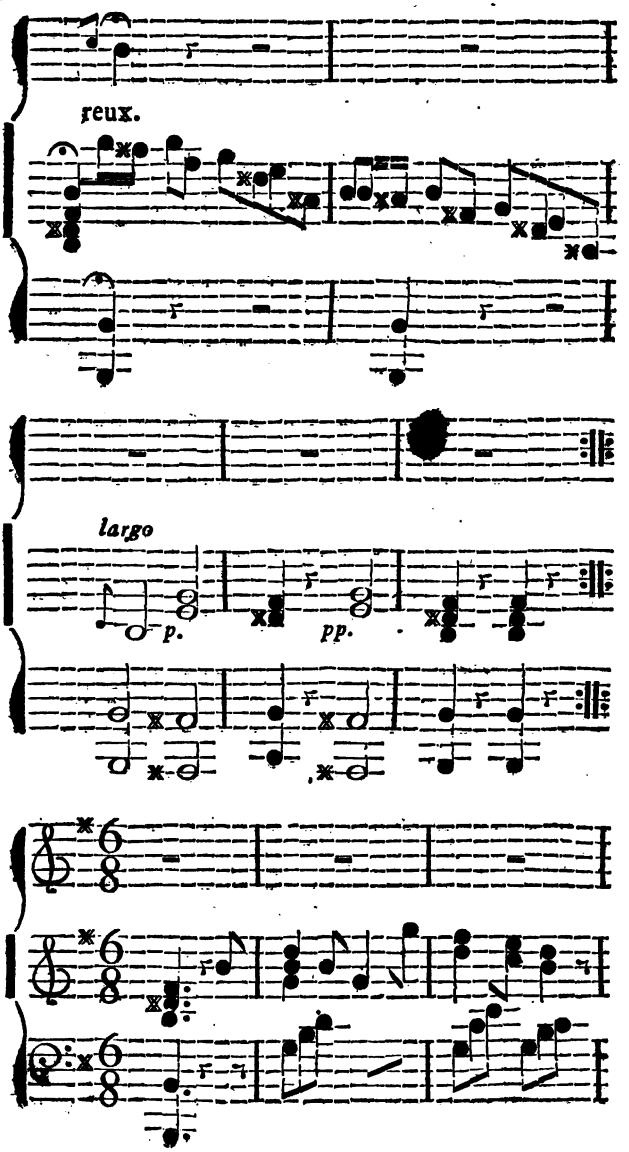
reux.
largo
p.
pp.

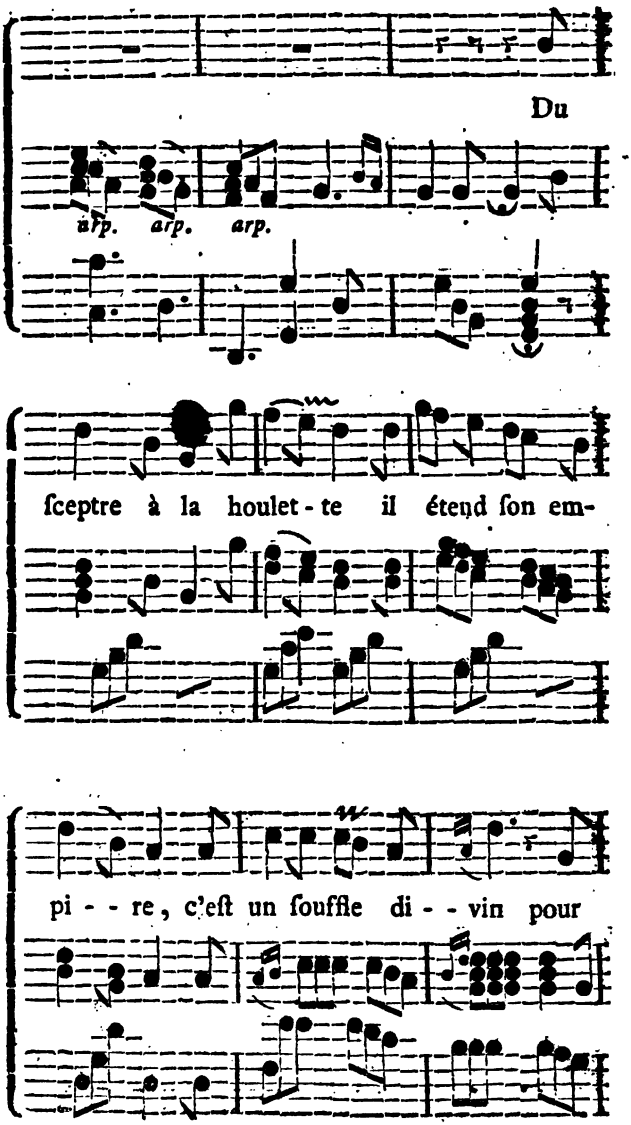
Du
arp. arp. arp.
ſceptre à la houlet-te il étend ſon em-
pi--re, c'eſt un ſouffle di--vin pour

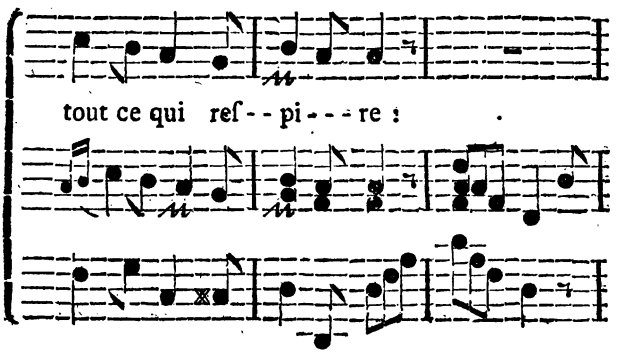
tout ce qui reſ - - pi - - - re :

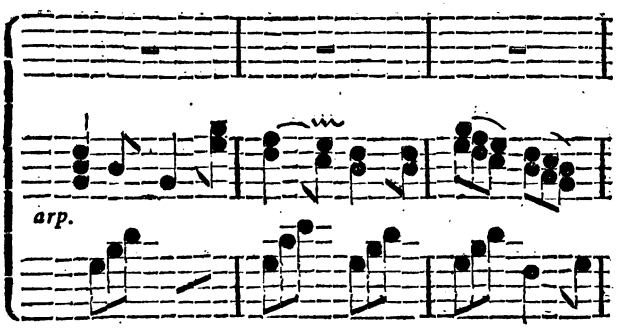
arp.

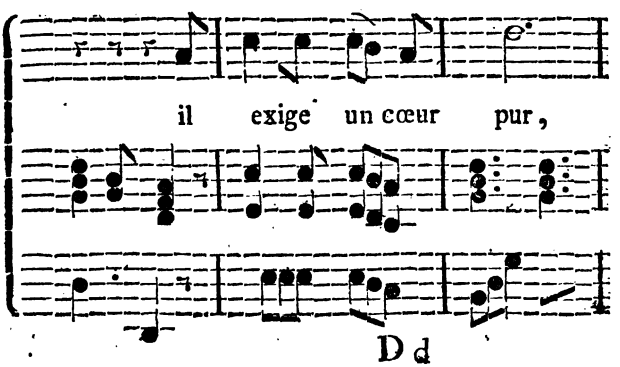
il exige un cœur pur,

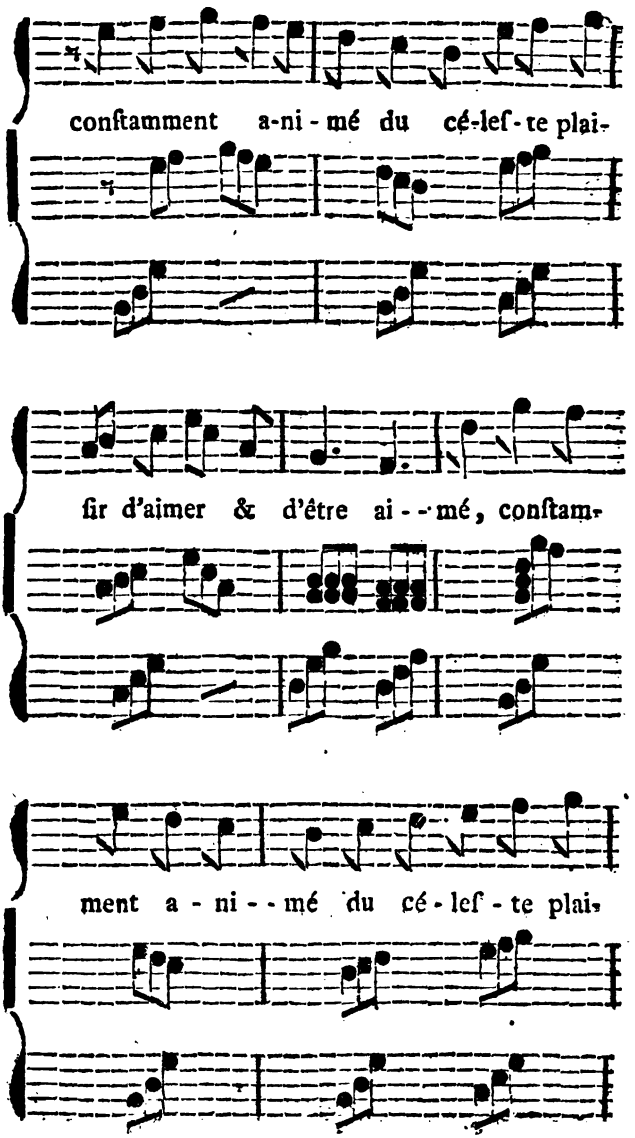
conſtamment a-ni-mé du cé-leſ-te plai-
ſir d'aimer & d'être ai--mé, conſtam-
ment a-ni--mé du cé-leſ-te plai-

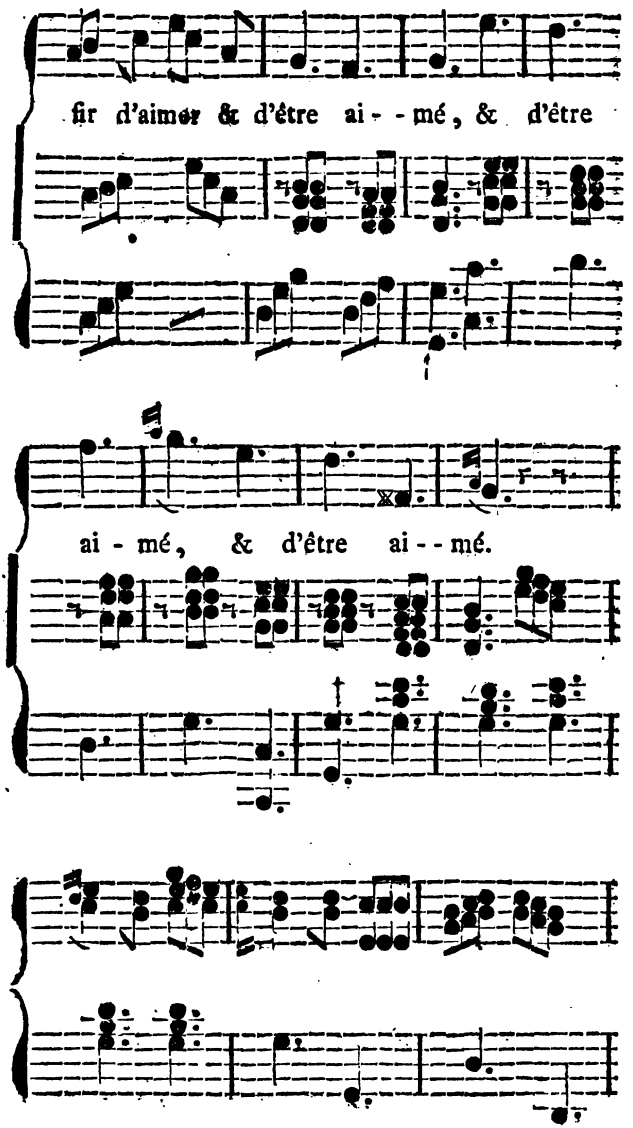
fir d'aimer & d'être ai - - mé, & d'être
ai - mé, & d'être ai - - mé.

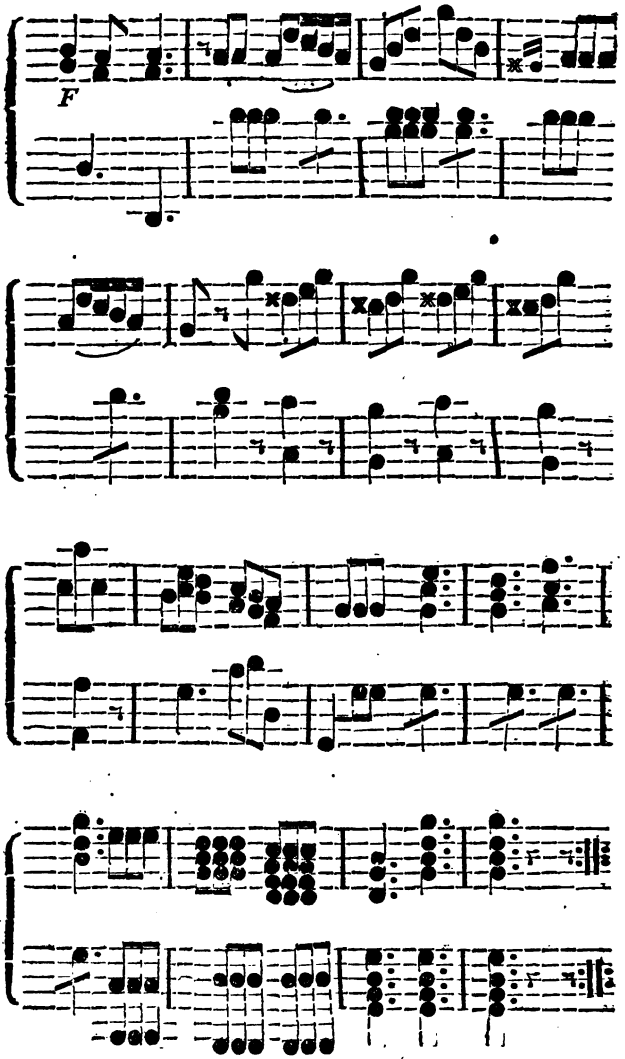
F

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIERES.

DÉDICACE, page *iij*
Introduction, *v*
Calendrier perpétuel, *xix*
Nécrologie ancienne et moderne, *xx*
Remarques sur la révolution américaine, 1
L'ami de l'humanité, 10
Considérations patriotiques, 20
Lettre à l'auteur du Politique hollandois, 33
Réponse, 40
Réflexions mercantilles sur la Hollande, 42
Mémoires pour la société américaine, 55
Devise de cette Société, 62
Crise de l'Amérique, 63
Mémoire au Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, 79
Lettre au Politique hollandois, sur les conséquences de l'indépendance, 87
Autre au même pour servir de suite aux considérations patriotiques, 101
Apperçu sur les mœurs des Bataves, 110

Supplément au paragraphe concernant Monseigneur le Stadhouder, page 116
Extrait d'une Lettre de Mr. le Marquis de la Fayette, 120
Autre, 121

VARIÉTÉS.

Quatrain sur l'amitié, 123
Vers à l'Amiral Zoutman, 124
Autres à Joseph II, 125
Réflexions, 126
Le Te Deum, 127
Vers sur la Loge des neuf Sœurs, 128
Vers pour le portrait de Mr. Ougster, ibid.
Autres pour celui de Mr. Cérisier, ibid.
Portrait de Colomb, 129
Lettre à mes enfans, 131
Avantages d'une éducation cultivée, 141
Moyens faciles d'extirper les vagabonds, 144
Lettre au rédacteur du Mercure, 145
Lettre à Mr. Linguet, 146
Vers pour le portrait de Mr. de la Landè, 148
Autres pour le jour de sa fête, 149
Autres, analogues à cette fête, ibid.

TABLE.

Acrostiches, page 151
Stances sur la mort de Mr. Commerçon, 153
Vers à Mlle. St. Val, l'aînée, 155
Dédicace particulière à ma femme, 156
Vers sur l'avènement de Louis XVI, 157
Distique pour le portrait de Monsieur Necker, 158
Vers pour le même, ibid.
Distique pour le portrait de Mr. de Buffon, ibid.
Epître à l'Académie de Bourg en Bresse, 159
Allégorie à un de mes amis. 162
Lettre à Mad. la Princesse d'Arschkow, 163
Observations sur les causes des tremblemens de terre, 165
Table des tremblemens de terre et de diverses éruptions, 172
Quatrains sur les yeux, 175
Vers pour mon portrait, 176
Distique pour un Savant, 177
Vers pour Mr. le Pensionnaire Van Berckel, ibid
Autres pour celui du Général Washington, ibid.
Portrait du Général Washington, &c. 178

TABLE.

Tableau chronologique des évènemens les plus remarquables dans la guerre de la révolution d'Amérique, page 186
Société de Cincinnatus, 189
Institution de la société de Cincinnatus, 197
Vers aux Héros de l'Amérique, 204
Inscription pour le buste du Général Washington, 205
Mort célèbre et glorieuse du Prince Léopold, 206
Vers sur cette mort, 208
Nouveau plan de constitution pour les Etats-Unis de l'Amérique, 210
Voyage à Berlin, 241
Epitre au célébrissime Monsieur l'Abbé Bauld de Nans, 327
Mes souvenirs et mes regrets à S. A. S. Mgr. le Prince Frédéric, 352
Hommage au sentiment, 356

Fin de la Table.

UNIV. OF MICH.